

Le Sommet du G-8 de Birmingham

et

**Visites officielles
du premier ministre Jean Chrétien
en Europe**

du 13 au 23 mai 1998

**Cahier d'information
(Révisé)**



LIBRARY EA / BIBLIOTHÈQUE AE



3 5036 01000651 1

DOCS
CA1 EA 98B33 EXP
Birmingham G-8 Summit and official
visits in Europe by Prime Minister
Jean Chretien, May 13-23, 1998 :
background informatio
57337779

Le Sommet du G-8 de Birmingham

et

Visites officielles du premier ministre Jean Chrétien en Europe

du 13 au 23 mai 1998

**Cahier d'information
(Révisé)**





Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

*Imprimé sur du
papier recyclé*



*Printed on
recycled paper*



Imprimé au Canada
Printed in Canada

Table des matières

Le Sommet du G-8 de Birmingham

Renseignements généraux

- Le Canada et les sommets économiques 3
- Le contexte économique mondial 7
- L'économie canadienne : situation et perspectives 9
- Graphiques comparatifs sur l'économie 13

Grands thèmes

- La croissance, l'employabilité et l'inclusion 21
- La criminalité internationale et le narcotrafic 23
- Questions relatives à l'économie mondiale 27
- Enjeux mondiaux actuels et questions de sécurité humaine 40

Fiches documentaires

- Allemagne 53
- Canada 54
- États-Unis 55
- France 56
- Italie 57
- Japon 58
- Royaume-Uni 59
- Russie 60
- Union européenne 61

Notices biographiques — Ministres du gouvernement canadien

- Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien 65
- Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy 66
- Le ministre des Finances, M. Paul Martin 67

Notices biographiques — Dirigeants étrangers

- Le premier ministre du Royaume-Uni et président du Conseil de l'Union européenne, M. Tony Blair 71
- Le président de la République française, M. Jacques Chirac 72
- Le président des États-Unis, M. Bill Clinton 73
- Le président de la Russie, M. Boris Eltsine 74
- Le premier ministre du Japon, M. Ryutaro Hashimoto 75
- Le chancelier de l'Allemagne, M. Helmut Kohl 76
- Le premier ministre de l'Italie, M. Romano Prodi 77
- Le président de la Commission de l'Union européenne, M. Jacques Santer 78

Annexes

- Le Sommet des Huit de Denver — Communiqué 81
Relever les défis financiers et économiques mondiaux —
Déclaration des Sept au Sommet de Denver 99

Visites officielles en Europe

Royaume-Uni

- Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni 111
La réouverture de la Maison du Canada 114

Le Sommet Canada — Union européenne

- Les relations entre le Canada et l'Union européenne 116

Slovénie

- Les relations entre le Canada et la Slovénie 118
Slovénie (fiche documentaire) 119
Le président de la Slovénie, M. Milan Kučan 120

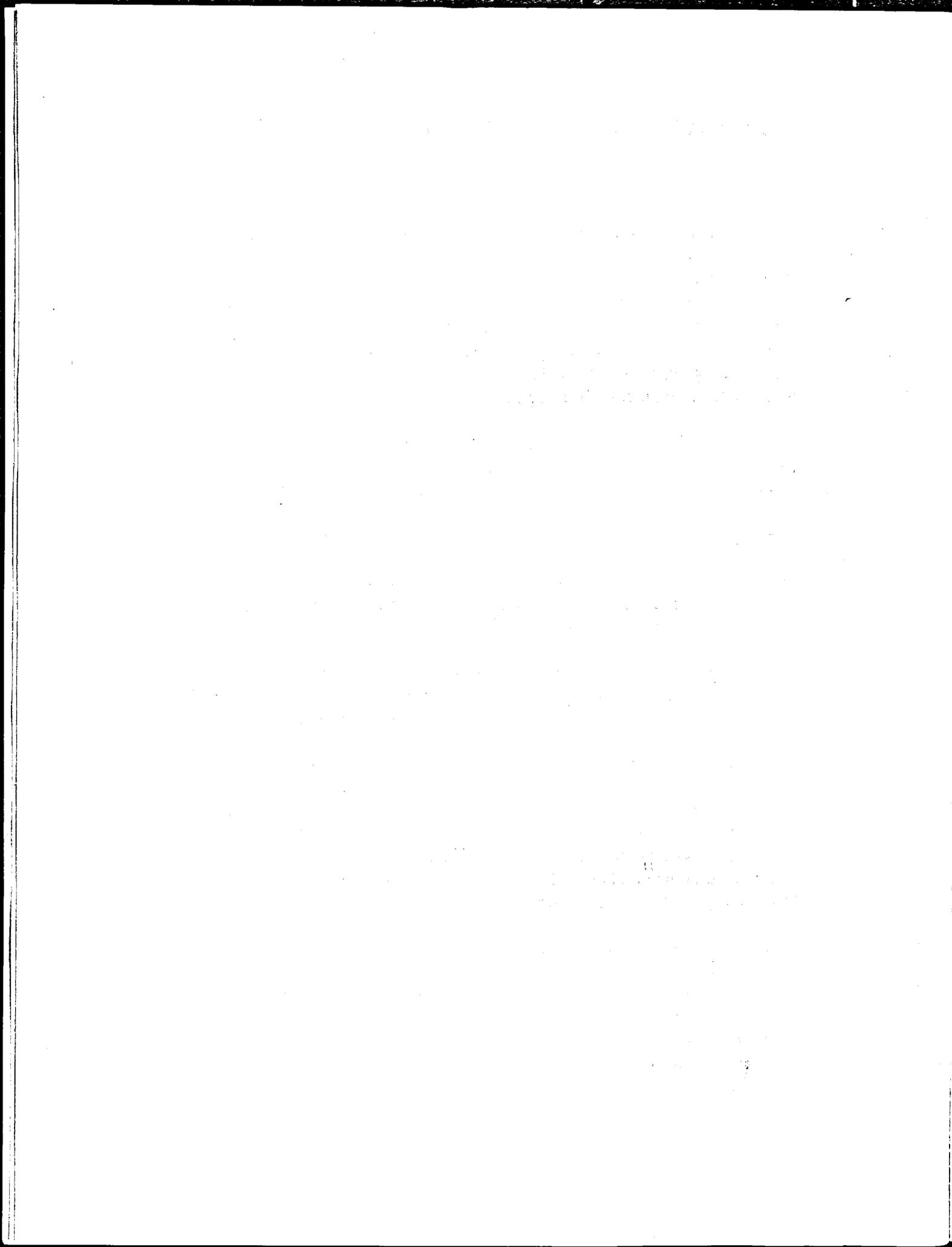
Bosnie-Herzégovine

- Les relations entre le Canada et la Bosnie-Herzégovine 121
Bosnie-Herzégovine (fiche documentaire) 126
La présidence de la Bosnie-Herzégovine 127
M. Alija Izetbegović, président 127
M. Momčilo Krajišnik, membre 127
M. Krešimir Zubak, membre 127

Italie

- Les relations entre le Canada et l'Italie 128

Renseignements généraux



Le Canada et les sommets économiques

Aperçu

À la différence des sommets antérieurs, celui de Birmingham sera une rencontre « pour dirigeants seulement », centrée sur quelques thèmes. Pour leur part, les ministres des affaires étrangères et des finances se réuniront à Londres la semaine précédant le Sommet. Ces innovations découlent de suggestions qu'avait faites le premier ministre du Canada avant le Sommet de Halifax, en 1995, pour donner un caractère plus informel aux échanges entre les dirigeants. La Russie, qui était présente à Denver, théâtre du premier Sommet des Huit, participera au Sommet de Birmingham.

En 1998, les dirigeants axeront leurs discussions sur des thèmes liés à la mondialisation et à l'interdépendance grandissante des nations : la croissance économique, l'employabilité et l'inclusion sociale; la criminalité internationale et le narcotrafic; les enjeux économiques mondiaux, notamment le développement, le changement climatique et le commerce, ainsi que la situation financière en Asie et ses répercussions sur le système international. Les dirigeants pourraient discuter aussi de questions politiques pressantes. Des questions courantes d'ordre mondial ou touchant la sécurité des personnes seront abordées par les ministres.

Les pays du Sommet, qui ont en commun plusieurs valeurs et objectifs, comptent parmi les plus grandes économies industrialisées et démocratiques du monde. Les sommets demeurent une occasion unique et intéressante de procéder à un échange de vues franc et informel sur diverses questions nationales et internationales, et offrent la possibilité d'accroître la coopération.

Ces dernières années, l'éventail des sujets de discussion s'est élargi en raison de la grande diversité des enjeux internationaux et régionaux qui façonnent l'évolution des économies des pays du G-8. Cette souplesse a permis aux membres du groupe d'allonger l'ordre du jour au fil des ans ou de le centrer sur les enjeux qui ont un caractère pressant.

Les dirigeants peuvent donner l'impulsion politique voulue pour enclencher des initiatives d'envergure, engager le G-8 à collaborer plus étroitement pour trouver une solution aux problèmes, et faire en sorte que des actions soient prises au niveau d'autres instances internationales, en particulier l'Organisation des Nations unies, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale du commerce.

Le Canada a contribué de façon notable à améliorer le processus des sommets en favorisant l'examen de grandes questions comme le développement durable, la réforme des institutions internationales, la consolidation de la paix et la prévention des conflits, le respect des droits de la personne et l'élimination des mines antipersonnel. Les points saillants de l'historique des sommets, présenté ci-dessous, montrent bien de quelle façon le processus s'est adapté à l'évolution des besoins.

Historique des sommets

Depuis la première rencontre de Rambouillet, en France, qui a réuni en 1975 les représentants de cinq pays, les sommets, qui à l'origine étaient essentiellement consacrés à la discussion de questions macroéconomiques, sont devenus des réunions annuelles dont l'ordre du jour varié répond à un large éventail d'enjeux politiques, économiques et sociaux dans le monde. Le premier sommet du G-7 a eu lieu en 1976, lorsque le Canada et l'Italie ont joint les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon à Porto Rico. L'année suivante, la Communauté européenne, aujourd'hui l'Union européenne, a pu prendre part au Sommet de Londres en tant qu'observateur.

Au Sommet de Tokyo de 1986, les participants ont examiné la nécessité d'accroître la coopération macroéconomique en suivant de près l'activité économique et le comportement des taux d'inflation, d'intérêt et de change dans chacun des pays. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les ministres des finances du Canada et de l'Italie ont été invités à se joindre à ceux des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et du Japon pour former le Groupe des sept ministres des finances.

Au Sommet de Munich de 1992, les dirigeants ont discuté de la nécessité de s'attaquer au chômage élevé et chronique en faisant en sorte que les marchés du travail soient plus sensibles aux nouvelles conditions économiques. C'est pourquoi l'année suivante, à Tokyo, ils ont adopté une stratégie de croissance mondiale visant à favoriser la création d'emplois. En 1994, les États-Unis ont organisé à Detroit la Conférence du G-7 sur l'emploi. Une deuxième conférence a eu lieu sur ce sujet en 1996 à Lille, en France, et le Japon a accueilli en novembre 1997 une rencontre de haut niveau sur l'emploi, à Kobe. Tout récemment, soit en février 1998, le Royaume-Uni a pour sa part été l'hôte d'une réunion ministérielle sur la croissance, l'employabilité et l'inclusion sociale.

L'emploi et la croissance, les relations avec la Russie, la réforme en Ukraine et le commerce international ont été parmi les sujets d'actualité inscrits à l'ordre du jour du Sommet de Naples de 1994, qui a notamment permis d'obtenir un appui en faveur de mesures d'allègement de la dette des pays les plus pauvres.

Le Sommet de Halifax de 1995 a montré comment les futurs sommets économiques pouvaient être plus productifs et davantage axés sur les résultats. Son ambitieux programme de réforme des institutions internationales a conduit à d'importants changements à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à d'autres organisations. Le Communiqué de Halifax a mis l'accent sur des questions cruciales comme le renforcement de l'économie mondiale, la promotion du développement durable ainsi que la prévention des crises économiques et les façons d'y réagir.

À Lyon, en 1996, les dirigeants ont discuté de la mondialisation et des avantages que présente la croissance de l'investissement et du commerce. Ils ont aussi instauré un partenariat de développement visant à susciter, pour les pays en développement, des possibilités d'améliorer leur niveau de vie.

Au Sommet des Huit, qui a eu lieu à Denver en 1997, les dirigeants ont centré leur attention sur l'intégration mondiale et sur les façons de relever les défis économiques nationaux. L'ordre du jour très diversifié couvrait des thèmes nouveaux comme le vieillissement de la population, les maladies infectieuses et le développement durable. Les discussions des participants, tenues à la veille de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'environnement et le développement, ont passé en revue le plan mondial d'action environnementale, cinq ans après le Sommet de la Terre en 1992, et préparé la Conférence des Parties sur le changement climatique, à Kyoto.

Le rôle du Canada aux sommets

Le Canada profite des avantages que lui procure sa présence à la table des économies les plus avancées au monde, mais en même temps il doit assumer les responsabilités qui en découlent. Sa participation aux sommets sert ses vastes objectifs de politique étrangère et économique, et lui permet de façonner et d'influencer avec d'autres les développements mondiaux dans un éventail de domaines.

Le Canada apporte aux sommets un capital intellectuel et une valeur sans commune mesure avec son modeste pouvoir économique. Il est en outre membre des Nations unies, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du forum de Coopération économique Asie-Pacifique, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains. L'adhésion du Canada à ces organisations lui donne beaucoup d'occasions et de moyens de conduire sa politique étrangère distinctive.

La mondialisation est une source de possibilités économiques inédites, mais elle crée aussi de nouveaux défis. Le processus des sommets fournit aux membres du G-8 l'occasion de relever ces défis ensemble, au niveau tant national

qu'international. Le Canada a profité des sommets pour discuter des problèmes économiques, commerciaux et politiques auxquels les Canadiens attachent de l'importance. Depuis 1976, il a travaillé avec ses partenaires à mettre en place des stratégies communes face à ces problèmes et aux situations régionales telles que le processus de paix au Moyen-Orient, le conflit et la reconstruction en Bosnie, ainsi que la situation financière en Asie.

Le contexte économique mondial

L'économie mondiale continue de subir les contrecoûts des événements qu'ont vécus les milieux financiers asiatiques au milieu de 1997. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique devrait ralentir en 1998, en particulier en Indonésie, en Thaïlande et en Corée.

À l'extérieur de l'Asie, il se peut que les effets de propagation — notamment la réduction des liquidités en devises étrangères et la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts à l'étranger — viennent freiner l'activité économique dans les marchés naissants cette année, bien que le FMI s'attende à ce que la croissance se poursuive dans ces nouvelles économies.

En dépit des perspectives dans l'ensemble incertaines, la situation s'est stabilisée dans bon nombre de régions de l'Asie. Si les pays touchés continuent d'appliquer les programmes du FMI, la confiance pourrait bien être restaurée sous peu dans cette région, ce qui réduirait le risque de propagation dans d'autres pays et permettrait une reprise modérée de l'activité économique mondiale en 1999.

Parmi les participants au Sommet du G-8, c'est le Japon qui devrait être le plus touché par la situation en Asie, étant donné que la relance dans ce pays était déjà chancelante. Les perspectives à court terme sont médiocres, résultat de la fragilité du secteur financier et de la baisse de la demande extérieure. Le FMI s'attend donc à une faible croissance réelle en 1998, si croissance il y a. Vu l'importance du Japon en Asie et sur la scène mondiale, il est essentiel de rétablir la confiance et de relancer la croissance dans ce pays — en particulier par la restructuration et la réforme réglementaire du secteur financier.

Les événements survenus en Asie ne devraient pas avoir une forte incidence sur les autres pays du G-8. En Russie, la tendance à la baisse que connaissait le rouble, en raison de la turbulence financière en Asie, s'est arrêtée, ce qui a fait chuter les taux d'intérêt officiels. Parmi les partenaires nord-américains et européens du G-8, la baisse récente des taux d'intérêt à long terme devrait soutenir la demande intérieure, compensant les effets modérateurs de la crise asiatique sur les exportations nettes. Dans les pays importateurs nets de produits de base, la réduction du prix de ces produits entraînera des gains au chapitre des échanges, ce qui stimulera la demande intérieure.

Les effets combinés de la baisse que connaît en Asie la demande de produits d'exportation, d'une part, et de la chute des prix des produits de base, d'autre part, devraient réduire les risques de surchauffe dans les pays à forte consommation de ressources, comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Dans ces pays, les conditions monétaires ont été plus expansionnistes qu'elles ne l'auraient été sans la turbulence financière.

Quoi qu'il en soit, si l'incidence des événements survenus en Asie se révèle moins forte qu'il n'était prévu, les autorités monétaires devront demeurer vigilantes afin de détecter d'éventuelles tensions inflationnistes, de façon à protéger les taux d'inflation faibles et stables qu'ont connus les dernières années.

La turbulence financière en Asie, jumelée à une demande intérieure soutenue et à un dollar américain fort, devrait faire augmenter le déficit de la balance courante aux États-Unis en 1998. Par contre, l'excédent de la balance courante du Japon devrait s'élargir, étant donné que la faiblesse de la demande intérieure et la dévaluation du yen par rapport aux autres grandes monnaies continuent de contrebalancer les effets néfastes de la crise sur les exportations.

Malgré ces mouvements, le déséquilibre commercial (par rapport au produit intérieur brut) constaté aux États-Unis et au Japon est considérablement moins important qu'il ne l'était au milieu des années 80. De plus, la détérioration est en grande partie attribuable à des facteurs cycliques et, au bout du compte, sera renversée à mesure que les économies américaine et japonaise se rajusteront.

Outre la gestion des répercussions de la situation de l'Asie et la mise au point de mesures de protection contre les crises futures, les participants au Sommet doivent, à court terme, faire face à un certain nombre de grandes questions d'orientation. L'instauration, en janvier 1999, de l'Union économique et monétaire en Europe continentale constituera un événement marquant de l'évolution de l'Union européenne et du système financier international. Par ailleurs, étant donné les chiffres élevés de la dette publique et les coûts imminents associés au vieillissement de la population, la consolidation financière demeure sans contredit prioritaire. Enfin, les citoyens doivent acquérir les compétences qui leur permettront de s'adapter à l'évolution de la situation économique. Pour ce, il faut augmenter les possibilités d'études et de formation, et supprimer les obstacles à l'innovation et au savoir.

L'économie canadienne : situation et perspectives

L'économie canadienne se porte mieux aujourd'hui que pendant les 25 dernières années. Ce revirement se reflète dans tous les indicateurs économiques, en particulier ceux de la création d'emplois et de la croissance, qui sont très élevés.

Économie forte, synonyme de création d'emplois et de croissance

Stimulée par les faibles taux d'intérêt et par la reprise de confiance dans la manière dont le gouvernement gère les finances du pays, l'économie canadienne a connu en 1997 un taux de croissance annuelle soutenu de 3,8 p. 100, soit le meilleur taux depuis 1994.

La création d'emplois s'accélère. Plus de 1 million d'emplois ont été créés depuis la fin de 1993 — soit 372 000 en 1997 seulement — tous à temps plein et dans le secteur privé. En 1993, le taux de chômage s'établissait à 11,2 p. 100 alors que, en mars 1998, il atteignait 8,5 p. 100, son taux le plus bas depuis septembre 1990. Bien que ce niveau ne soit pas encore satisfaisant, il marque une nette tendance à l'amélioration.

Faibles taux d'intérêt et d'inflation

Les taux d'intérêt ont chuté considérablement, et sont parmi les plus bas au sein du G-8. Cela est en grande partie attribuable à la saine gestion économique et financière du gouvernement et à la reprise de confiance dans l'économie canadienne. Entre le début de 1995 et le milieu de 1997, les taux à court terme ont baissé d'environ 5,5 points de pourcentage. S'ils ont augmenté depuis, ces taux restent néanmoins de 3,5 points de pourcentage inférieurs à ceux du début de 1995. Les taux à court terme en vigueur au Canada sont moins élevés que ceux des États-Unis depuis près de 2 ans, ce qui ne s'était pas produit depuis le début des années 1970. Les taux à long terme ont continué de diminuer, les taux pour 10 ans étant maintenant d'environ 4 points de pourcentage inférieurs à ceux du début de 1995. Depuis le milieu de 1997, ils ont chuté d'un point de pourcentage complet.

L'inflation est à son niveau le plus faible depuis les années 60. Afin de préserver les gains découlant de cette situation, le gouvernement du Canada et la Banque du Canada ont annoncé dernièrement qu'ils s'étaient entendus pour conserver jusqu'à la fin de 2001 les objectifs actuels de contrôle de l'inflation, en vertu desquels le taux doit être contenu dans une fourchette de 1 à 3 p. 100. Conjuguées aux pratiques saines que l'on observe actuellement en matière de

gestion des finances publiques, ces mesures permettront de maintenir les faibles taux d'intérêt qui ont favorisé la création d'emplois et la croissance économique au Canada.

La confiance des consommateurs a repris en 1997. Selon le Conference Board du Canada, elle a presque atteint son niveau le plus élevé de la décennie et a dépassé le niveau moyen des 30 dernières années. Cela a entraîné une forte croissance des dépenses à la consommation pour des biens durables, comme les véhicules automobiles et les appareils ménagers.

La confiance des entreprises, elle aussi, a atteint un niveau record en 1997. Les investissements des entreprises dans les usines et le matériel ont beaucoup augmenté : ils ont connu en effet une hausse de 22,6 p. 100 depuis le deuxième trimestre de 1996. Au cours du quatrième trimestre de 1997, le taux d'utilisation de la capacité dans les secteurs non agricoles est passé à 85,6 p. 100, ce qui représente le taux le plus élevé depuis 1988 et une hausse de près de 4 points de pourcentage par rapport à la moyenne historique.

Balance courante du Canada

Sous l'effet de la croissance importante de la demande de biens importés, comme les machines et l'outillage, la croissance des importations en 1997 a dépassé celle des exportations. En dépit de la baisse de l'excédent commercial et du solde à nouveau déficitaire de la balance courante, des investissements importants augmentent la capacité de production, ce qui améliore la compétitivité de l'économie canadienne et contribue à maintenir une croissance vigoureuse et une forte création d'emplois.

Vues du secteur privé sur les perspectives économiques du Canada

Les perspectives économiques du Canada sont très prometteuses. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une croissance vigoureuse cette année, soit de 3,5 p. 100. Il s'agirait là du meilleur rendement économique que l'on obtiendrait depuis 10 ans pour 2 années consécutives (1997 et 1998). Les perspectives pour 1999 sont tout aussi encourageantes, la croissance prévue devant se chiffrer à près de 3 p. 100.

Les taux à court terme tout comme les taux à long terme devraient demeurer très faibles par rapport aux normes historiques, en raison des améliorations fiscales soutenues et de l'absence de tensions inflationnistes importantes dans les économies canadienne et mondiale. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent également à ce que la forte croissance et d'autres facteurs

économiques positifs continuent d'alimenter la création d'emplois, ramenant le taux de chômage à une moyenne d'environ 8,5 p. 100 en 1998, et d'un peu plus de 8 p. 100 en 1999.

Prévisions des organismes internationaux

Les grands organismes internationaux entendent eux aussi des perspectives économiques favorables pour le Canada. De fait, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attendent tous deux à ce que le Canada occupe le premier rang, parmi les pays du G-7, en ce qui a trait à la croissance de la production et à la création d'emplois en 1998.

Budgets équilibrés

En 1997-1998, le gouvernement du Canada réussira à équilibrer son budget annuel, ce qu'il n'a pas fait depuis 1969-1970. Il s'agit d'une réalisation spectaculaire par rapport au déficit de 42 milliards de dollars enregistré en 1993-1994.

Le gouvernement s'est aussi engagé à équilibrer le budget en 1998-1999 et en 1999-2000. Pour la première fois en près de 50 ans, le gouvernement fédéral aura équilibré ses comptes pendant 3 années consécutives.

Les besoins financiers — l'argent frais que le gouvernement doit emprunter — ont été éliminés, après avoir atteint un sommet de 34,5 milliards de dollars en 1992-1993. En fait, le gouvernement a enregistré un léger excédent financier (1,3 milliard) en 1996-1997. Cela signifie que, pour la première fois en 27 ans, il n'a pas eu besoin d'emprunter sur les marchés financiers pour soutenir ses programmes ou payer les intérêts sur la dette publique. Grâce à sa politique d'équilibre budgétaire, le Canada réalisera des excédents financiers jusqu'en 1999-2000.

Les besoins financiers ou l'excédent financier correspondent au solde budgétaire pour la plupart des pays industrialisés. De ce point de vue, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir équilibré ses comptes. Selon l'OCDE, le Canada a obtenu un léger excédent en 1997 (0,9 p. 100 du produit intérieur brut [PIB]), et devrait enregistrer de nouveaux excédents pour les 2 prochaines années.

Remboursement de la dette

En conséquence, le ratio net de la dette du Canada par rapport au PIB ne peut plus que diminuer. Bien que ce ratio se classe actuellement deuxième parmi les plus élevés des pays du G-7, l'OCDE prévoit que c'est lui qui subira la plus

forte baisse au cours des prochaines années. D'ici à l'an 2000, le ratio net du Canada devrait être inférieur à la moyenne du G-7.

En 1997, le ratio net de la dette au PIB du Canada a connu sa première baisse importante en 25 ans, passant de 68,3 (en 1996) à 64,6 p. 100. Il diminuera encore en 1998 et en 1999, de même qu'en 2000, où il devrait descendre sous les 50 p. 100.

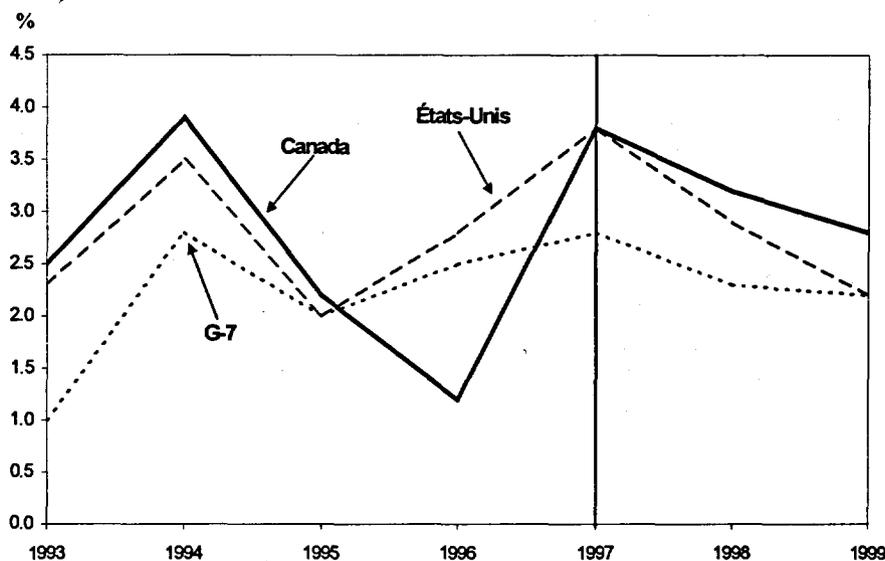
Afin de placer le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire décroissante permanente, le gouvernement du Canada a proposé une stratégie à deux volets dans son budget de février 1998 : continuer d'investir pour appuyer une croissance économique vigoureuse, et mettre en place un plan de remboursement de la dette qui réduira de façon absolue le niveau de cette dernière.

GRAPHIQUES COMPARATIFS SUR L'ÉCONOMIE

GRAPHIQUE 1

CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL 1993 - 1999

La faible inflation et la baisse des taux d'intérêt au Canada ont porté fruit. Le rythme de croissance s'est accéléré au cours du second semestre de 1996 et s'est poursuivi en 1997. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le Canada enregistrera la plus forte croissance du G-7 en 1998 (3,2 p. 100) et dépassera considérablement la moyenne du G-7 pour 1999 (2,8 p. 100). Les pays du G-7 devraient réaliser une croissance moyenne de 2,3 p. 100 en 1998 et de 2,2 p. 100 en 1999.

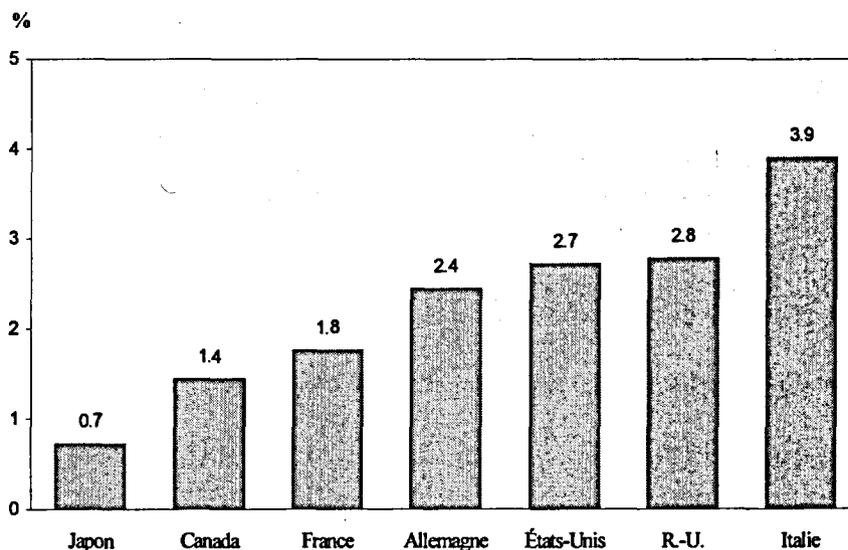


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1998

GRAPHIQUE 2

INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION, TAUX MOYEN 1993 - 1997

Depuis 1993, la performance du Canada en matière d'inflation a été excellente en raison de la solide croissance de la productivité et de la quasi-absence de tensions sur les coûts. En moyenne, de 1993 à 1997, le taux d'inflation enregistré au Canada a occupé l'avant-dernier rang des pays du G-7. À court terme, une forte croissance n'exercera pas de tensions à la hausse sur l'inflation, étant donné que l'économie canadienne continue de fonctionner en deçà de son potentiel à long terme. Selon le FMI, le taux d'inflation au Canada atteindra 1,5 p. 100 en 1998.

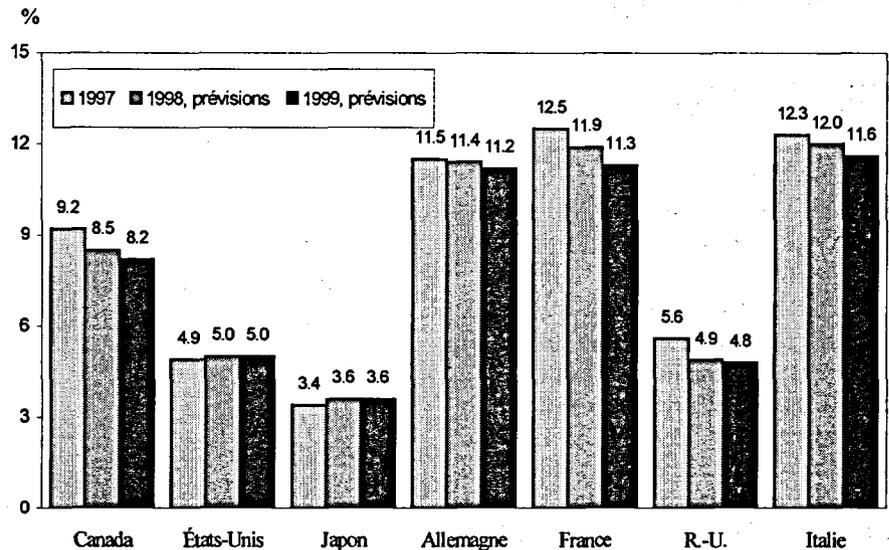


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1998

GRAPHIQUE 3

TAUX DE CHÔMAGE 1997 - 1999

Ces dernières années, le Canada a réussi à réduire le taux de chômage, qui est passé de 11,3 p. 100 en août 1993 à 8,5 p. 100 en mars 1998. Une forte croissance de la population active a ralenti la chute du taux de chômage. Une croissance économique soutenue et une forte création d'emplois continueront de faire baisser le taux de chômage au Canada. Selon le FMI, le taux de chômage du Canada devrait poursuivre sa chute et atteindre un taux moyen de 8,2 p. 100 en 1999.

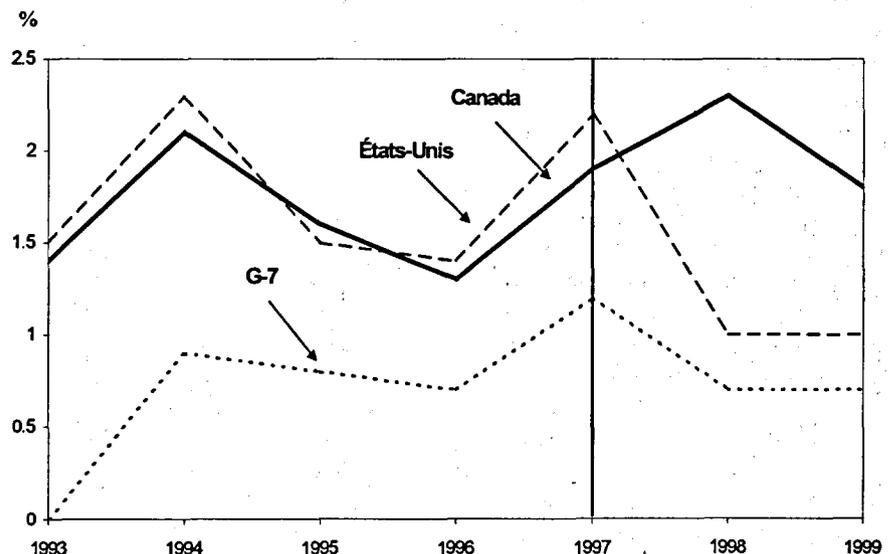


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1998

GRAPHIQUE 4

CROISSANCE DE L'EMPLOI 1993 - 1999

Depuis 1993, la croissance de l'emploi au Canada a été considérablement plus forte que la moyenne du G-7 et talonne de très près celle des États-Unis. Selon le FMI, le Canada connaîtra la plus forte croissance de l'emploi du G-7 en 1998 et en 1999.

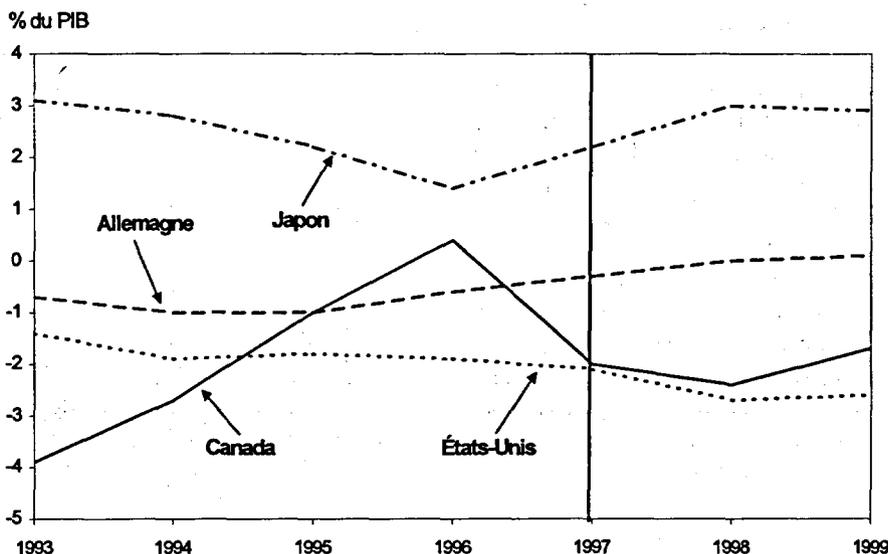


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1998

GRAPHIQUE 5

SOLDE DE LA BALANCE COURANTE EN POURCENTAGE DU PIB 1993 - 1999

Une réduction importante du déficit financier du Canada a donné lieu à une amélioration marquée de la balance courante, qui est passée d'une position déficitaire (4 p. 100 du PIB en 1993) à une position excédentaire (0,4 p. 100 du PIB en 1996). C'est la brillante performance commerciale du Canada qui a dirigé cette amélioration; elle-même alimentée par l'amélioration de la compétitivité du Canada à l'échelle internationale. Cependant, en 1997, la balance courante est revenue à une position déficitaire (2 p. 100 du PIB) en raison du rétrécissement de l'excédent sur marchandises. Cette situation est principalement le fait de l'amélioration de l'environnement économique qui a entraîné une très forte croissance des importations de machines et d'équipement de bureau.

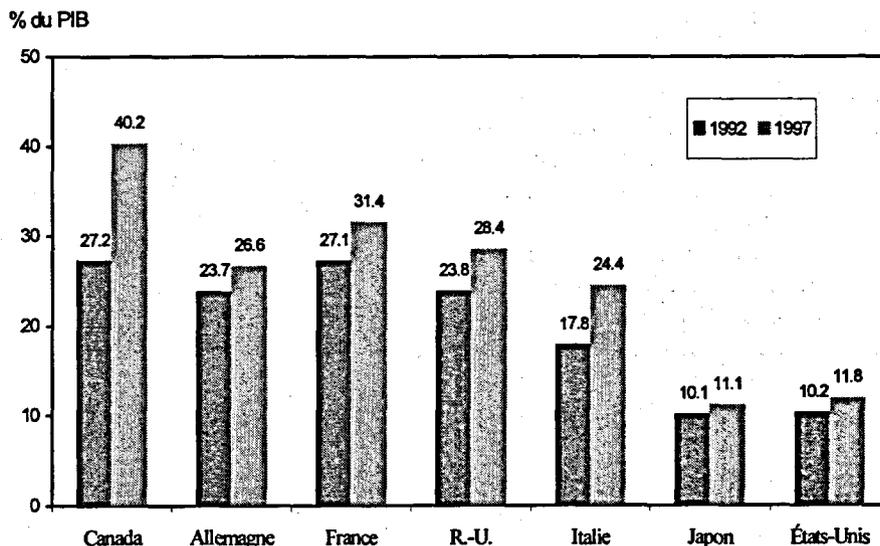


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1998

GRAPHIQUE 6

EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES EN POURCENTAGE DU PIB, 1992 ET 1997

Le commerce compte pour une large part de l'activité économique au Canada, part qui a connu une rapide expansion au cours des six dernières années grâce aux succès des récentes initiatives commerciales multilatérales, ainsi qu'à l'accroissement de la compétitivité du Canada. Les exportations de biens et de services représentent environ 40 p. 100 du PIB du Canada, soit la part la plus grande des économies du G-7. Le commerce étant également très important pour les autres économies, il devient prioritaire pour le G-7 de garder un système d'échange ouvert et équitable.

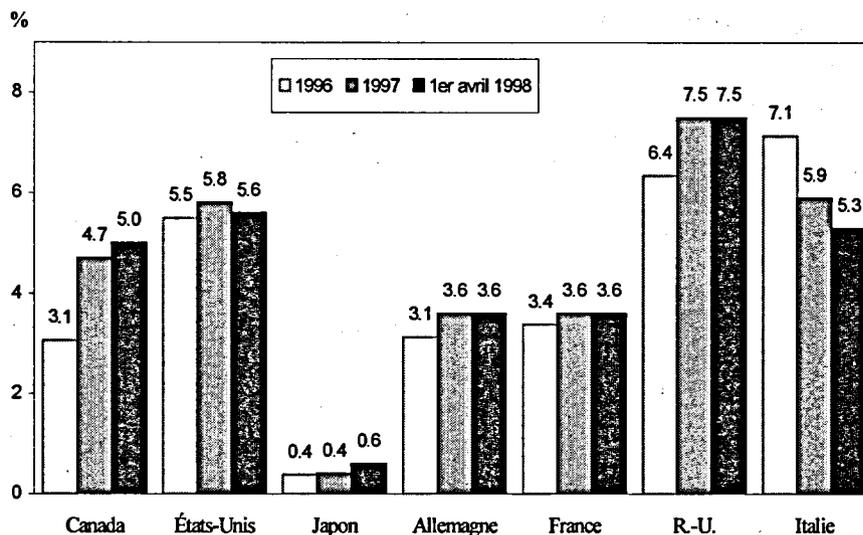


Source : The WEFA Group

GRAPHIQUE 7

TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME DE 1996 – AVRIL 1998

Après s'être considérablement stabilisés en 1996, les taux d'intérêt à court terme au Canada ont grimpé en 1997, mais sont demeurés bien en deçà des records atteints au début de 1995. Depuis mars 1996, ils sont inférieurs à ceux en vigueur aux États-Unis. C'est la première fois en plus de 20 ans que les taux à court terme canadiens sont restés si longtemps sous la barre des taux américains. Les taux canadiens sont maintenant inférieurs aux taux américains pour l'ensemble des échéances.



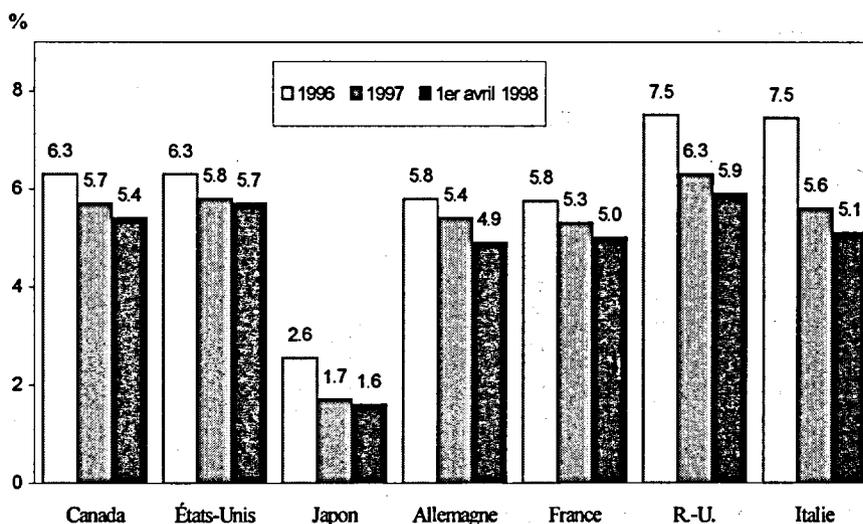
Note : Niveaux en fin de période des euro-taux à 90 jours

Source : The WEFA Group

GRAPHIQUE 8

TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME DE 1996 – AVRIL 1998

Les efforts de réduction des déficits et de la dette publics, jumelés à un engagement crédible à stabiliser les prix, ont été d'importants facteurs de la chute des taux d'intérêt dans l'ensemble du G-7. Le Canada a réalisé d'importants progrès à ce chapitre, les taux à long terme ayant chuté de plus de 400 points de base par rapport au sommet du début de 1995. En dépit de la volatilité des marchés financiers attribuable à la crise asiatique, les taux à long terme au Canada ont poursuivi leur trajectoire à la baisse et ont chuté de près de 100 points de base depuis le milieu de 1997.



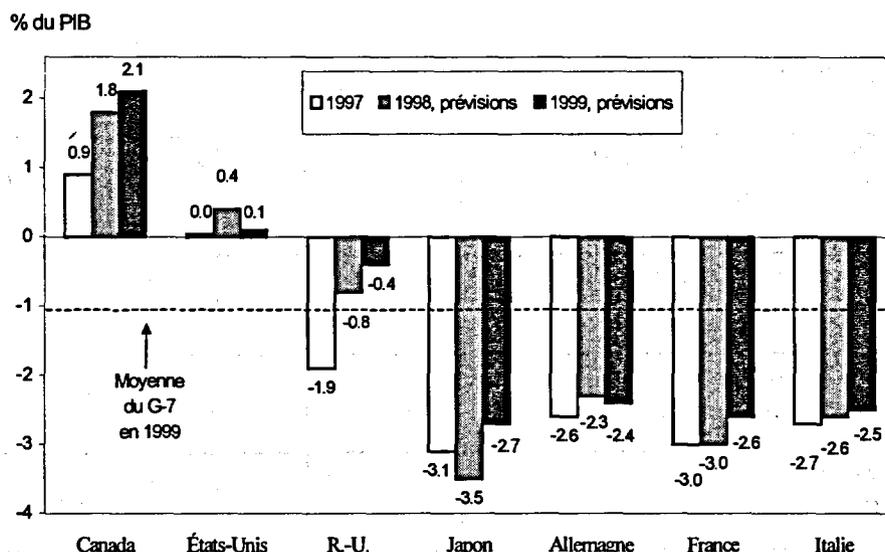
Note : Niveaux en fin de période des obligations d'État à 10 ans

Source : The WEFA Group

GRAPHIQUE 9

DÉFICIT PUBLIC TOTAL 1997, 1998, 1999

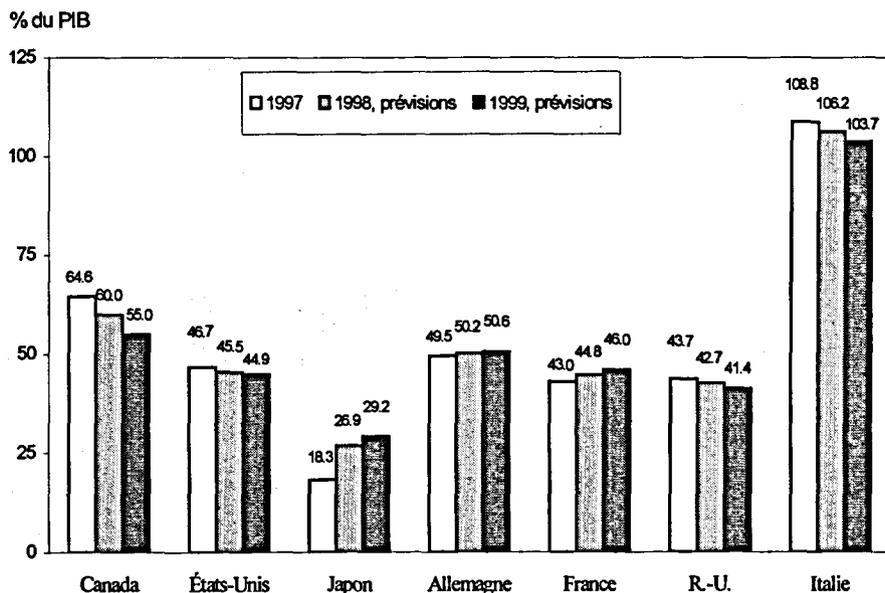
Au chapitre des comptes nationaux, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir affiché un excédent public total en 1997. Selon les plus récentes prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada devrait raffermir davantage sa position en tête du G-7 en 1998 et en 1999 en réalisant des excédents de 1,8 et de 2,1 p. 100 du PIB.



GRAPHIQUE 10

RATIO NET DE LA DETTE AU PIB DE L'ÉTAT 1997, 1998, 1999

Grâce à la réduction appréciable du déficit, le ratio net de la dette au PIB du Canada s'est stabilisé en 1996, puis a commencé à baisser en 1997. Selon les prévisions publiées par l'OCDE dans la version préliminaire des *Perspectives économiques de l'OCDE 63*, ce ratio chutera de près de neuf points de pourcentage entre 1997 et 1999, soit la plus importante baisse parmi les pays du G-7. Quoiqu'il en soit, le ratio net de la dette au PIB du Canada demeure plus élevé que celui de la plupart des pays du G-7.



Note : L'OCDE n'a pas encore incorporé les révisions récentes de Statistique Canada quant à la dette, telles que définies dans le Système de comptabilité nationale du Canada.

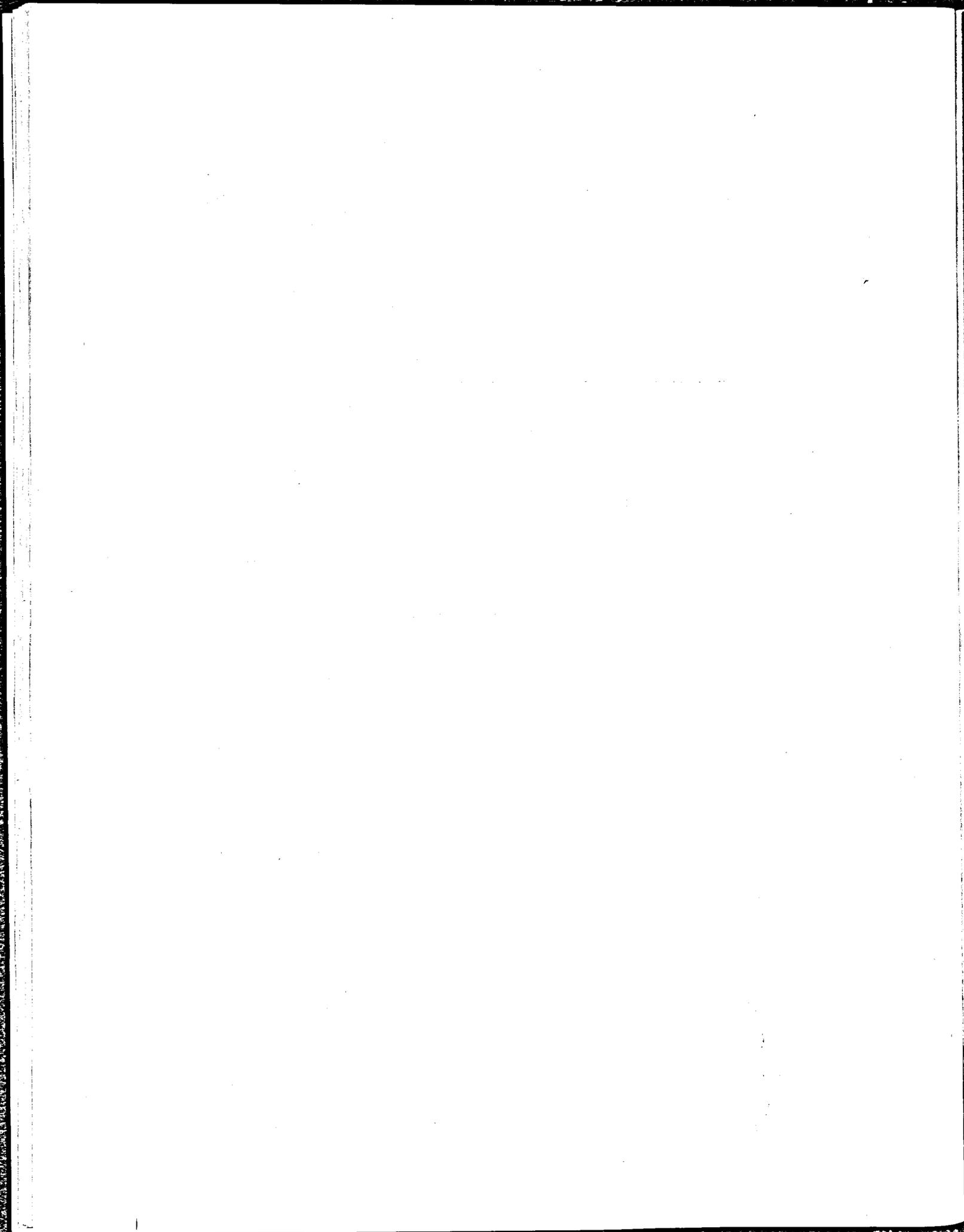
Source : Perspectives économiques de l'OCDE 63, édition préliminaire

Russie

<i>Principaux indicateurs économiques</i>	1994	1995	1996	1997 (réels et prévus)
Croissance du PIB réel (%)	-12,6	-4,0	-2,8	0,4
Inflation des prix à la consommation (12 mois)	202,7	131,4	21,8	11,4
Taux de chômage (%)	7,0	8,2	9,1	9,4
Solde du secteur public fédéral (% du PIB)	-11,4	-5,4	-8,0	-6,5
Solde de la balance courante (% du PIB)	3,8	1,3	0,5	0,8

Source : Fonds monétaire international

Grands thèmes



La croissance, l'employabilité et l'inclusion

Les politiques de croissance et d'emploi seront l'un des principaux thèmes de discussion des chefs de gouvernement du G-8 à Birmingham. Les discussions partiront de la prémisse selon laquelle tous les citoyens doivent avoir la possibilité de contribuer à l'élaboration du tissu social de leur société. Le Canada vient en tête de liste des partenaires du G-8 en matière de croissance de l'emploi, avec la création d'environ 1,2 million d'emplois nets depuis octobre 1993.

Sur la voie du Sommet du G-8 à Birmingham, plusieurs événements ont contribué à la réflexion internationale sur l'emploi. Ce sont, entre autres, la réunion des ministres du travail de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) en octobre 1997, le Sommet de l'Union européenne au Luxembourg en novembre 1997, la conférence du G-8 sur l'emploi à Kobe, en novembre 1997, et la conférence du G-8 à Londres sur la croissance, l'employabilité et l'inclusion en février 1998. Avant cela, des réunions ministérielles sur l'emploi ont eu lieu à Lille, en 1996 et à Detroit, en 1994. Étant donné la progression de l'intégration et de l'interdépendance économiques mondiales, ces réunions étaient axées sur les échanges d'information et d'expériences et sur l'établissement d'un consensus concernant les questions communes en matière d'emploi.

Les ministres des finances et de l'emploi du G-8 ont participé à la conférence de Londres en février dernier et sont parvenus à un consensus sur la nécessité d'une saine gestion de l'économie et de mesures efficaces pour favoriser la création d'emplois. Les ministres ont souligné l'importance de l'intégration des politiques économiques et sociales et ont proposé sept principes, appelés les « sept piliers de la sagesse », sur lesquels les dirigeants devraient se pencher à Birmingham. Ces principes sont :

- l'application de saines politiques macroéconomiques;
- l'introduction de réformes structurelles sur les marchés du travail, du capital et des produits;
- la promotion d'un esprit d'entreprise et d'un climat économique propice à la croissance des petites et moyennes entreprises;
- l'amélioration de l'emploi, de l'éducation et de la formation, en particulier chez les jeunes;
- la réforme des régimes de fiscalité et d'avantages sociaux pour accorder des incitatifs afin de promouvoir la croissance économique et l'emploi ainsi que la transition de la sécurité sociale au milieu de travail;
- l'encouragement de l'éducation permanente;
- la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre la discrimination.

Ces principes sont très similaires à ceux adoptés par le Canada dans la *Stratégie nationale du Canada en matière d'emploi*. Le Canada a mis l'accent sur les aspects suivants : raffermir l'économie nationale grâce à un budget équilibré et à des assises solides, pour paver la voie à la croissance économique et à la création d'emplois; créer des emplois en développant les exportations et en stimulant l'investissement; faciliter l'accès à l'éducation et à l'expérience dont les jeunes ont besoin pour les emplois de demain et aider les Canadiens à s'adapter à la nouvelle économie, fondée sur les connaissances. L'une des principales priorités du Canada au Sommet de Birmingham sera de discuter des possibilités qui s'ouvrent aux jeunes.

La criminalité internationale et le narcotrafic

La criminalité internationale, y compris les questions liées à la production et à la consommation de drogues illicites, constitue l'un des principaux thèmes du Sommet du G-8, à Birmingham. Les travaux à l'ordre du jour du Sommet reflètent le programme canadien de lutte contre le crime organisé, que ce soit le trafic des drogues, le trafic des personnes ou celui des armes. Les criminels organisés profitent des technologies nouvelles pour améliorer leurs communications et trouver de nouvelles possibilités de fraude et de vol. Tout comme ses partenaires du G-8, le Canada est préoccupé par le blanchiment des gains illicites provenant de ces activités.

Le Groupe de Lyon

Lors du Sommet de Halifax, en 1995, un groupe d'experts de haut niveau sur le crime organisé international a été établi, aux travaux duquel participent des représentants des agents de l'application de la loi, de la justice, de l'immigration, des douanes et d'autres organismes. À titre de président du Sommet de Halifax, le Canada a été chargé de mettre sur pied le groupe d'experts et d'élaborer les 40 recommandations sur des mesures précises qui ont été approuvées au Sommet de Lyon, où le groupe d'experts a été rebaptisé Groupe de Lyon. Les 40 recommandations ont été avalisées par l'Assemblée générale de l'ONU en 1997, à la suite des délibérations de la Commission de l'ONU pour la prévention du crime et la justice pénale. Le Groupe de Lyon a continué d'élaborer des procédures internationales et des mesures de coopération au sein du G-8 et avec d'autres pays.

Initiatives nationales

Le Canada a fait des efforts considérables pour fournir aux organismes responsables de l'application de la loi les outils dont ils ont besoin pour combattre le crime organisé. En vertu de nouvelles dispositions législatives entrées en vigueur l'an dernier, la participation aux activités d'une organisation criminelle est une infraction pénale. Des dispositions pertinentes du Code pénal donnent à la police, aux procureurs et aux tribunaux un éventail de nouveaux pouvoirs face aux gangs et aux criminels organisés. Des opérations policières spéciales d'infiltration ont aussi été rendues possibles par l'adoption, en 1997, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et de la *Loi visant à améliorer la législation pénale*.

Le Canada a pris de nombreuses mesures, sur le plan national, pour lutter contre le crime organisé, y compris les activités criminelles internationales et le blanchiment de l'argent. Il a récemment renouvelé son Initiative anti-contrebande afin d'appuyer et d'orienter les efforts de la Gendarmerie royale du

Canada (GRC), de Revenu Canada et du ministère de la Justice dans la lutte contre la contrebande. Depuis un an, 13 groupes intégrés s'occupant des produits de la criminalité ont été établis au pays pour combattre le blanchiment de l'argent. Ces groupes réunissent des membres de la GRC, de la police locale et provinciale, de Revenu Canada et du ministère de la Justice, ainsi que des procureurs de la Couronne et des juricomptables. De plus, un comité national a été créé pour canaliser les efforts des différents paliers de gouvernement et de leurs organismes.

Drogues

La stratégie canadienne antidrogue vise à réduire à la fois l'offre et la demande. Elle utilise des mesures législatives, d'application de la loi et de contrôle afin de lutter contre l'importation, la production, l'exportation, la distribution, la possession et l'utilisation illicites de drogues. Elle s'occupe également de prévention, de traitement et de réadaptation, d'éducation et de diffusion de l'information. Le Canada est membre depuis 1946 des organismes de l'ONU chargés de la lutte antidrogue. Il est aussi un membre actif de l'agence antidrogue de l'Organisation des États américains (OEA). Le Canada participera à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'abus des drogues, qui se tiendra du 8 au 10 juin prochain. Afin d'appuyer cette session extraordinaire, le Canada a parrainé le Forum international sur la prévention de l'abus des drogues, qui a eu lieu à Banff en avril 1998. Des jeunes du monde entier s'y sont réunis afin de comparer leurs expériences et de définir les meilleurs moyens de prévenir la toxicomanie. Leurs conclusions seront présentées à la session extraordinaire de l'ONU.

Crime informatique

L'utilisation criminelle des ordinateurs, d'Internet et des nouvelles technologies de communications suscite de plus en plus de préoccupations. C'est pourquoi le Canada a joué un rôle de chef de file dans la recherche de solutions nationales et internationales. En 1985, il a été l'un des premiers pays à sanctionner le crime informatique dans le Code pénal; son expertise est reconnue au chapitre de l'élaboration de normes juridiques internationales pour la lutte contre ce genre d'activités. Il a rédigé la première version du guide de l'ONU sur le crime informatique et joué un rôle clé dans l'élaboration de lignes directrices sur le crime informatique pour l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Conseil de l'Europe. De plus, il a été invité à se joindre au groupe de rédaction de la convention sur le crime informatique du Conseil de l'Europe.

En décembre 1997, le Canada a participé à une réunion ministérielle du G-8 qui a élaboré un ensemble de principes et un plan d'action pour lutter contre le crime informatique. Toutes les mesures prises dans ces différents forums internationaux, en collaboration avec l'industrie, aideront à améliorer la confiance du public à l'égard des réseaux informatiques mondiaux, ce qui favorisera la croissance du commerce électronique.

Blanchiment de l'argent

Le Canada et 25 autres pays sont membres du Groupe d'action financière, un organisme qui a élaboré et contribué à mettre en œuvre des recommandations visant à aider les pays à arrêter le blanchiment de l'argent. La législation canadienne sur les produits de la criminalité permet la saisie des biens, ainsi que leur partage dans les cas où les organismes canadiens collaborent à l'application des lois avec leurs homologues étrangers.

Le Solliciteur général a annoncé à la Chambre des communes que des mesures législatives seront mises au point le plus tôt possible pour obliger les institutions financières et les intermédiaires à rapporter les transactions suspectes et les déplacements transfrontaliers de grosses sommes en devises. Des mesures prises dans ces deux domaines, conjuguées à l'élaboration d'ententes pour gérer les données rapportées, renforceront substantiellement le régime canadien de lutte contre le blanchiment de l'argent. On a fait circuler récemment un document de consultation publique décrivant la mise en œuvre de telles mesures. Le Canada s'est engagé à travailler de concert avec ses partenaires étrangers pour s'attaquer à ce problème.

Trafic des personnes

Le Canada prend au sérieux le problème des migrations illégales et s'efforce, avec les pays d'origine et de transit, les lignes aériennes et les institutions internationales, de trouver des façons d'arrêter le trafic organisé des personnes. Les compétences du Canada dans la détection des faux documents de voyage sont reconnues, et il partage ses connaissances avec d'autres pays. Au sein du G-8, le Canada travaille à définir des normes visant à assurer la sécurité des documents. C'est notamment afin de pouvoir refuser l'entrée du pays aux membres de groupes criminels organisés que le Canada a modifié sa *Loi sur l'immigration*, en 1993. La nouvelle loi est efficace, entraînant le refus des demandes d'immigration lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire que les demandeurs sont, ou ont été, membres de groupes criminels organisés.

Trafic des armes à feu

À l'instar d'autres membres de la communauté internationale, le Canada est depuis longtemps préoccupé par la contrebande des armes à feu, et il a pris fermement position contre cette activité sur les plans national et international. Le Canada considère que la lutte contre ce type de contrebande aide à réduire la violence dans les rues et à contrecarrer le trafic de la drogue et le terrorisme. En 1997, de concert avec ses partenaires de l'OEA, le Canada a participé à l'élaboration de la Convention contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes. Il a signé la Convention le 14 novembre 1997. Le Canada cherche aussi, avec ses partenaires au sein de la Commission de l'ONU pour la prévention du crime et la justice pénale, à rallier des appuis en faveur de nouvelles mesures internationales à cet égard.

Coopération internationale

Le Canada ne travaille pas seulement au sein du Groupe de Lyon; il s'efforce aussi, avec les autres pays du G-8, de faire respecter la loi par l'application de mesures visant à combattre la pédophilie, le trafic des voitures volées et d'autres activités criminelles internationales. Les groupes de travail se réunissent régulièrement pour discuter de l'évolution de ces projets.

Questions relatives à l'économie mondiale

Favoriser la stabilité financière mondiale : enseignements tirés des événements en Asie

Les institutions internationales, le secteur privé et le secteur public des nouveaux marchés et des pays industrialisés ont tous été pris de court par l'intensité et l'étendue de la crise financière en Asie.

La dévaluation du *baht* thaïlandais en juillet 1997 a déclenché les événements, dont les effets se sont rapidement propagés en Malaysia, en Indonésie et aux Philippines. La Thaïlande, contrainte de demander une aide financière au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale, à la Banque asiatique de développement et à d'autres donateurs bilatéraux en août 1997, a obtenu un soutien de 17 milliards de dollars américains. En octobre 1997, l'Indonésie obtenait une aide financière de 41,2 milliards de dollars américains de donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Le Canada contribue aux initiatives d'aide internationales à titre de membre d'institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale, et grâce à des contributions bilatérales. Il s'est engagé à verser 1 milliard de dollars américains à titre de réserve d'appoint à la Corée et 280 millions de dollars canadiens d'aide à l'Indonésie, et contribuera 500 millions de dollars américains à l'aide accordée à la Thaïlande pour remplacer les contributions d'autres pays qui ont été contraints de retirer leur appui.

Cependant, les marchés financiers de cette région sont demeurés perturbés et, à la fin d'octobre, une baisse marquée de l'indice boursier Hang Seng de Hong Kong a fait chuter les marchés boursiers dans le monde entier. En dépit de la stabilisation de ces marchés à la fin de 1997, la crise a atteint la Corée, 11^e puissance économique du monde. La monnaie coréenne a chuté et le pays a presque manqué de réserves de devises étrangères. L'aide internationale consentie à ce pays pour appuyer sa monnaie et la réforme de son économie s'est élevée à 58,35 milliards de dollars américains, soit le montant le plus élevé jamais consenti par le FMI.

Les programmes du FMI ont fait ressortir qu'il fallait non seulement accorder un soutien financier, mais surtout réformer les structures — en particulier celles des secteurs bancaire et financier. À la suite de rigoureux efforts de réforme en Thaïlande et en Corée, les monnaies et les marchés boursiers de cette région ont commencé à se relever après avoir enregistré en janvier 1997 des planchers qui, dans la plupart des cas, étaient de 40 à 50 p. 100 inférieurs aux niveaux enregistrés l'été dernier.

Toutefois, le chômage a commencé à augmenter et devrait plus que doubler dans certaines économies. En outre, les taux élevés d'inflation rendent les marchandises de base moins abordables pour les pauvres, problème aggravé en Indonésie par la sécheresse. Les gouvernements touchés devront, avec l'aide de la communauté internationale, régler les graves répercussions sociales des événements survenus en Asie, car la protection des plus vulnérables sera un facteur clé pour maintenir le consensus politique et public en faveur de la réforme.

Outre le soutien financier, la collectivité internationale tente de tirer des enseignements de l'expérience asiatique afin de réduire les risques que d'autres crises ne surviennent ou, à tout le moins, d'être mieux en mesure de les régler. Les ministres des finances des pays du G-7 ont décidé que les travaux doivent se poursuivre dans quelques domaines clés. Il s'agit notamment :

- de renforcer l'efficacité des marchés mondiaux en améliorant les cadres de surveillance et de réglementation du secteur financier;
- d'améliorer la transparence et la diffusion de l'information relative à la prise de décision, aux normes des données et à la régie du secteur privé;
- de renforcer les systèmes financiers nationaux et internationaux, et notamment d'accroître le rôle du FMI au chapitre des mouvements des capitaux internationaux afin que ce dernier puisse aider les pays à instaurer les réformes qui permettront d'accéder plus efficacement aux marchés des capitaux mondiaux;
- de renforcer le rôle de la collectivité internationale en veillant à ce que des ressources financières satisfaisantes soient accordées au FMI et à ce que les augmentations des quotes-parts du FMI soient approuvées (ce que le Canada a fait dans son budget de 1998);
- de veiller à ce que les emprunteurs et les prêteurs du secteur privé tiennent dûment compte des risques associés aux investissements dans les nouveaux marchés et partagent équitablement les coûts du règlement des crises financières internationales.

Pour répondre à certains de ces impératifs, le ministre des Finances du Canada a présenté le 15 avril 1998 un plan visant à mettre sur pied une agence internationale pour promouvoir une surveillance des règlements. L'objectif principal serait d'appuyer un processus d'évaluation par les pairs au sein des Canadiens chargés de la réglementation et de la surveillance des finances. L'agence passerait en revue les systèmes de surveillance et déterminerait les problèmes du secteur financier avant qu'ils n'évoluent en crise. Le nouvel organisme concentrerait au départ ses efforts sur le secteur bancaire.

En plus de sa participation au G-8, le Canada a contribué à l'élaboration du cadre de Manille de novembre dernier — un accord conclu lors d'une rencontre de dirigeants du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) portant sur une série de mesures permettant de rétablir et de maintenir la stabilité dans la région de l'Asie-Pacifique. Par la suite, les chefs des pays membres de l'APEC ont ratifié ces propositions au Sommet de Vancouver, ce qui a donné lieu à la création d'un mécanisme de financement à court terme au FMI et à des efforts en vue d'améliorer la surveillance et la coopération technique à l'échelle régionale.

Dernièrement, le Canada et 21 autres pays se sont réunis à Washington pour former des groupes de travail chargés d'examiner les moyens d'accroître la transparence du système monétaire international, de renforcer les systèmes financiers et de faire participer le secteur privé au règlement des crises. Cette réunion du Groupe des 22, ou du G-22, a servi de tribune pour les échanges sur les tensions financières dans les nouveaux marchés et pour mettre au point des moyens de faire face à ces tensions et de les éviter à l'avenir.

Le Canada s'intéresse de très près à ces questions, ainsi qu'à la réaction qu'elles suscitent sur la scène internationale. Il a tiré profit de la plus grande ouverture des échanges et des investissements mondiaux. Comme le maintien de sa prospérité est tributaire du bon fonctionnement du système international, le Canada se fera un ardent défenseur de changements profonds lors du Sommet de Birmingham, de la réunion des ministres des finances de l'APEC qui aura lieu en mai au Canada et des autres efforts internationaux déployés pour rétablir la situation financière en Asie.

Développement

Pour que le développement soit efficace et durable, il faut que les pays en développement soient en mesure de favoriser la paix, de se gouverner efficacement et de gérer leur économie de façon à profiter des débouchés pour le commerce et l'investissement à l'échelle mondiale.

Les partenariats du Canada avec les pays en développement ont des assises solides : quarante années d'assistance généreuse, et absence de passé colonialiste; en outre, l'adhésion au Commonwealth, à la Francophonie, à l'Organisation des États américains, au forum de Coopération économique Asie-Pacifique et à d'autres organisations favorise le resserrement de liens naturels.

La coopération au développement, les questions de paix et de sécurité, le commerce et l'investissement sont les piliers des partenariats que le Canada a conclus avec les pays en développement, y compris les pays les moins avancés,

pour les aider à réduire la pauvreté chez eux et à récolter les fruits de la mondialisation et de l'évolution technologique.

Le Canada souscrit aux principes de développement contenus dans le document intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*, adopté par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette stratégie comporte entre autres les éléments suivants : accroître l'efficacité des partenariats, axer les programmes d'aide sur les résultats et en améliorer le suivi et l'évaluation, assurer une plus grande cohérence entre les politiques des pays industrialisés qui, sans être liées aux programmes d'aide, ont une incidence sur les pays en développement — ce sont par exemple les politiques en matière de commerce, d'investissement et de transfert de technologies. La stratégie appelle aussi des objectifs spécifiques en ce qui a trait notamment à la réduction de la pauvreté, à l'éducation primaire, aux taux de mortalité infantile et à l'égalité entre les sexes.

Coopération au développement et allègement de la dette

Les éléments clés de l'approche stratégique du Canada en ce qui a trait à la coopération au développement et à l'allègement de la dette sont les suivants :

- faire du développement des capacités l'élément central de toutes les activités canadiennes de coopération, pour assurer la viabilité à long terme des initiatives d'aide et donner aux investissements dans ce domaine un effet multiplicateur;
- accentuer l'approche stratégique de la réduction de la pauvreté, par exemple en collaborant avec d'autres donateurs et avec les pays en développement pour mettre en place des stratégies nationales assorties d'objectifs spécifiques;
- instaurer des partenariats plus efficaces entre les gouvernements et les organisations du secteur privé et de la société civile;
- soutenir les efforts de réforme de la gestion publique dans les pays en développement, afin de permettre à l'État de jouer un rôle de partenaire et de catalyseur dans le développement social et économique;
- créer des conditions dans lesquelles le secteur privé peut lever plus facilement des fonds additionnels — auprès d'investisseurs nationaux et étrangers — pour financer le développement;
- continuer de chercher à intégrer aux activités courantes et futures les leçons tirées de programmes antérieurs.

Le tiers de l'assistance bilatérale du Canada est destiné aux pays les moins avancés, africains en grande partie; de fait, 45 p. 100 de cette aide va à l'Afrique. Le Canada se concentrera de plus en plus sur les pays qui se sont engagés à effectuer des réformes.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a demandé que des travaux soient entrepris en vue de rédiger une recommandation sur la libéralisation du mode d'aide aux pays les moins avancés. Un projet de texte doit être prêt d'ici à 1999. Le Canada participera activement à ces travaux, qui consisteront entre autres à définir des procédures de mise en œuvre qui garantissent l'efficacité et l'efficacité du mode d'attribution, l'équité et l'équilibre, la continuité de l'aide à ces pays et le ferme soutien de l'opinion publique dans les pays donateurs.

Les technologies des connaissances et de l'information sont des outils de développement indispensables, et le Canada est un chef de file mondial dans ce domaine. Dans le sillage de la Conférence sur le savoir mondial que le Canada et la Banque mondiale ont accueillie à Toronto en 1997, le Canada, la Banque mondiale et d'autres partenaires internationaux conjuguent leurs efforts pour étendre aux pays en développement les avantages inhérents à la société de l'information. De plus, le Canada et d'autres donateurs appuient activement l'initiative africaine consistant à édifier une société de l'information en Afrique.

Le Canada a donné l'exemple en ce qui concerne la remise de la dette au titre de l'aide publique au développement. Depuis 1978, il a remis 1,2 milliard de dollars, dont 948 millions étaient dus par des pays africains. Depuis 1987, l'aide consentie par le Canada s'est présentée entièrement sous forme de subventions.

Le Canada reste un leader en ce qui a trait à l'allégement de la dette des pays les plus pauvres. Par l'entremise du Club de Paris, qui réunit des créanciers publics, il a effacé plus de 1 milliard de dollars de dettes sous forme de crédits à l'exportation officiels aux pays en développement. Le Canada a milité aussi en faveur de la mise en œuvre de l'initiative de la Banque mondiale et du FMI visant à réduire la dette multilatérale des pays pauvres lourdement endettés (PPLE). Jusqu'à maintenant, l'Ouganda, le Burkina Faso, la Guyana, la Bolivie et le Mozambique ont réuni les conditions requises; la Côte-d'Ivoire, le Mali, la Guinée-Bissau et d'autres États devraient s'ajouter à cette liste d'ici la fin de l'année.

Le Canada a récemment fourni 8 millions de dollars au Mozambique dans le cadre des mesures d'allégement de la dette des PPLE. Il est disposé à envisager des contributions semblables dans le cadre de cette initiative, en faveur d'autres pays.

Paix et sécurité

Depuis nombre d'années, le Canada s'efforce de répondre aux besoins des pays déchirés par des conflits en faisant des activités de consolidation de la paix une partie intégrante du développement à long terme. En 1996, il a donné le coup d'envoi à son Initiative de consolidation de la paix pour subvenir à ces besoins plus rapidement, de façon mieux coordonnée et plus cohérente. En outre, il s'est attaqué aux questions interreliées de la sécurité, du développement et des dépenses militaires.

Le Canada souscrit à l'objectif consistant à doter l'Afrique des moyens voulus pour gérer et prévenir les conflits. C'est ainsi qu'il a fourni 2,5 millions de dollars à l'appui du Mécanisme de l'Organisation de l'unité africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Le Canada est un leader mondial de la campagne visant à éliminer le fléau des mines antipersonnel. Il a soutenu les programmes de déminage en Angola, au Cambodge, au Laos et en Afghanistan, et se prépare à réaliser un programme d'envergure au Mozambique. De plus, le Canada contribue à des programmes multilatéraux de déminage dans toutes les parties du monde. En décembre 1997, le premier ministre a annoncé que le Canada affecterait 100 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, à la mise en œuvre de la convention d'interdiction des mines antipersonnel.

Le Canada appuie le Tribunal des crimes de guerre pour le Rwanda en lui fournissant des fonds et des ressources humaines.

Commerce et investissement

Les entrepreneurs canadiens considèrent aujourd'hui que l'Afrique leur offre de nouvelles perspectives en matière de commerce et d'investissement. En sept ans, l'investissement direct du Canada en Afrique a presque triplé, passant de 233 millions de dollars en 1989 à 687 millions en 1996. Des entreprises canadiennes participent à 50 p. 100 des nouvelles activités minières en Afrique.

Les Canadiens veulent s'assurer que les investissements dans le secteur minier favorisent l'atteinte des objectifs de développement. L'Initiative de recherche sur les politiques minières du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) se concentrera sur les mécanismes pouvant faire en sorte que l'intense activité minière de l'Amérique latine et des Antilles serve le développement durable. On espère ainsi maximiser la contribution de l'industrie minière à la croissance et à la répartition équitable des revenus. De plus, les entreprises canadiennes ont élaboré d'elles-mêmes un code de conduite volontaire concernant leurs activités à l'étranger.

Inconditionnel, transparent et prévisible, le Tarif de préférence général (TPG) du Canada est un des plus généreux de tous les pays industrialisés, et il a été reconnu comme tel par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). En 1996, 81 p. 100 des exportations de l'ensemble des pays les moins avancés sont entrées en franchise au Canada; 98 p. 100 de ces exportations provenaient de pays africains.

Le Canada s'est engagé à travailler avec les pays les plus pauvres à accroître leur capacité de profiter d'un accès préférentiel aux marchés internationaux, faute de quoi il ne sert pas à grand-chose de leur ménager un accès à ces marchés. Le Bureau de promotion du commerce du Canada aide les pays en développement à trouver des débouchés au Canada. Au cours de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Édimbourg, l'automne dernier, le Canada a annoncé qu'il affecterait 1,4 million de dollars à la nouvelle facilité d'accès au commerce et à l'investissement, qui doit aider les pays en développement à profiter des débouchés offerts par la mondialisation.

Une réunion de haut niveau de l'Organisation mondiale du commerce, de la CNUCED et du Centre du commerce international a eu lieu à Genève en octobre 1997 pour s'attaquer au problème de la marginalisation des pays les moins avancés. Initialement proposée par le Canada, cette réunion a été couronnée de succès. Il en est issu un cadre intégré d'assistance technique liée au commerce, dont se serviront les organismes donateurs multilatéraux et bilatéraux. On a évalué les besoins de 34 pays et préparé une réponse intégrée dans chacun des cas, et l'on projette de tenir 7 tables rondes en 1998 pour discuter de la mise en œuvre des programmes nationaux.

Le Canada tient actuellement des consultations nationales relativement à une amélioration possible du tarif applicable aux pays les moins avancés (composante du TPG canadien), qui pourrait s'obtenir, entre autres, par l'élargissement de la couverture des produits admis en franchise et par une libéralisation plus poussée des exigences relatives aux règles d'origine.

Le programme du CRDI sur le commerce, l'emploi et la compétitivité appuie les efforts que font les pays en développement en vue de participer plus efficacement à l'économie mondiale. Ces pays cherchent à améliorer leurs techniques de négociation auprès des instances commerciales internationales, à accroître le rôle du commerce dans le développement par une meilleure formulation des politiques et la rationalisation des mécanismes institutionnels, et à élaborer des politiques uniformes et cohérentes afin de répondre à l'évolution rapide de la conjoncture économique, à l'échelle tant nationale qu'internationale.

L'environnement et le développement durable

Depuis 25 ans, les questions environnementales retiennent de plus en plus l'attention internationale et, depuis le Sommet de la Terre, qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992, elles sont considérées sous l'angle plus vaste du « développement durable ». On se rend compte aujourd'hui que bon nombre des problèmes environnementaux qui semblaient avoir un impact essentiellement local ont en fait des répercussions à l'échelle régionale, et même mondiale. La solution ne doit pas venir uniquement d'une action nationale et internationale concertée, mais aussi de l'intégration des dimensions économiques et sociales.

Développement durable

Les sommets récents ont amené au premier plan un certain nombre de nouveaux enjeux associés au développement durable. Ainsi, au Sommet de Denver en 1997, on trouvait à l'ordre du jour le changement climatique, les forêts, les eaux douces et leurs ressources, les océans, la désertification, les normes environnementales à l'usage des organismes de crédit à l'exportation, les institutions environnementales ainsi que la santé des enfants. Les discussions de Denver ont immédiatement précédé une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, qui a passé en revue les progrès réalisés, sur le plan international, au chapitre des engagements pris au Sommet de la Terre. Cette session a aidé à préparer le terrain pour le Protocole de Kyoto, établi en décembre 1997 à Kyoto, au Japon, lors d'une réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique. Le Canada a participé activement tant à la réunion de New York qu'à celle de Kyoto.

Les ministres de l'environnement se réunissent régulièrement, depuis plusieurs années, pour discuter de développement durable. À leur rencontre la plus récente, en avril dernier, les ministres représentant les pays du G-8 se sont entendus sur différentes questions liées au changement climatique, aux rapports entre l'environnement et l'emploi, à la protection de la biodiversité marine, à l'application des accords multilatéraux ainsi qu'à la santé des enfants. Au Sommet de Birmingham, on s'attachera au changement climatique comme question clé en matière de développement durable. Les forêts, les eaux douces et leurs ressources, les océans et l'écologisation des crédits à l'exportation seront également à l'ordre du jour.

Changement climatique

Le Protocole de Kyoto engage les pays industrialisés à réduire, au plus tard entre les années 2008 et 2012, leurs émissions collectives de six gaz à effet de serre à un niveau de 5,2 p. 100 inférieur à celui de 1990. Les niveaux cibles varient selon les pays, en fonction de leur situation propre. Pour le Canada et le

Japon, la cible à atteindre est de 6 p. 100. L'Union européenne et les États-Unis doivent réduire leurs émissions de 8 et de 7 p. 100 respectivement. La Russie, quant à elle, a accepté de stabiliser ses émissions au niveau de 1990. En comparaison de ce que seraient les émissions si l'on maintenait le statu quo jusqu'en 2010, la cible que doit atteindre le Canada représente une réduction d'environ 21 p. 100 des émissions globales de gaz à effet de serre.

Au Canada, tous les paliers de gouvernement, ainsi que le secteur privé, collaboreront au cours des deux prochaines années à la mise sur pied d'une stratégie de mise en œuvre. La réduction des émissions présente à la fois des défis et des possibilités, et entraînera des changements pour l'économie canadienne. Aucune région ni aucun secteur ne seront appelés à assumer un fardeau déraisonnable. Les répercussions des changements dépendront des moyens choisis pour obtenir les réductions requises. Les Canadiens peuvent s'attendre à des résultats positifs comme des économies d'énergie, des avantages pour la santé et l'apparition de nouvelles technologies. Un secrétariat fédéral au changement climatique a été mis sur pied pour élaborer les plans nationaux de mise en œuvre, et le gouvernement fédéral dépensera 50 millions de dollars supplémentaires par année, au cours des 3 prochaines années, à des programmes de réduction des émissions visant à donner un élan aux mesures à prendre en ce qui concerne les gaz à effet de serre.

Une entente visant l'établissement d'un système d'échange de droits d'émission est l'un des principaux résultats des négociations de Kyoto. Ce système permettra aux pays qui soit dépasseront leurs objectifs en matière de réduction d'émission, soit ne les atteindront pas, d'acheter ou de vendre les crédits associés à ces réductions excédentaires ou manquantes.

Le Canada a négocié sans relâche, à Kyoto, pour obtenir une marge de manœuvre qui lui permette de respecter son engagement de façon rentable. Il estime qu'un échange international de droits d'émission axé sur les marchés lui permettra d'y arriver. Les dispositions permettant aux pays d'avoir des crédits pour les projets communs offrent également une certaine souplesse, de même que celles qui autorisent les pays industriels à recevoir des crédits pour le financement de programmes de réduction des émissions dans les pays en développement.

Par ailleurs, les participants à la réunion de Kyoto ont reconnu le rôle positif joué par les forêts, qui absorbent et entreposent les gaz à effet de serre. Le Canada continuera de chercher à obtenir que ce rôle soit aussi reconnu aux terres agricoles.

Tandis que les membres du G-8 discutent de ces enjeux, les autorités environnementales préparent une nouvelle séance de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur le changement climatique, qui se tiendra à

Buenos Aires en novembre 1998. Des réunions préliminaires visent à établir les règles et les procédures applicables à l'échange de droits d'émission, à l'établissement de crédits pour les projets communs et pour le financement des programmes de réduction des émissions, à l'accroissement de la participation des pays en développement, à l'institution d'un régime de conformité et à l'étude de questions techniques comme les façons de mesurer la contribution des forêts à la réduction des gaz à effet de serre.

Forêts

Lors du Sommet du G-8 à Denver, en 1997, les dirigeants ont demandé à tous les pays de s'engager à long terme à instaurer des pratiques de gestion durable des forêts, et de mettre en œuvre immédiatement les recommandations du Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts — démantelé depuis — de la Commission du développement durable (CDD) de l'ONU. Ils ont aussi demandé que les experts du G-8 en matière de forêts élaborent un programme d'action complétant les initiatives en cours et renforçant certaines activités courantes. Ce programme d'action, qui sera présenté par les ministres des affaires étrangères du G-8, traite des activités au sein même des pays du G-8, du travail qui s'effectue dans les pays en développement dans le cadre des programmes d'aide bilatéraux ainsi que des initiatives intergouvernementales actuelles, notamment un nouveau forum sur les forêts. En l'an 2000, le Forum présentera une recommandation quant au bien-fondé de négociations éventuelles en préparation d'une convention internationale sur les forêts. Le Canada est particulièrement en faveur de telles négociations, car il croit que des engagements fermes entraînant des obligations juridiques susciteraient une action efficace en matière de gestion durable des forêts.

Eaux douces

La qualité et la quantité des ressources en eau douce sont devenues des préoccupations majeures, sur le plan tant environnemental qu'économique et social, particulièrement dans les pays en développement. À l'échelle mondiale, l'utilisation de l'eau augmente deux fois plus rapidement que la population. Environ un tiers des êtres humains vivent dans des pays où les ressources en eau subissent des restrictions modérées ou élevées. Jumelées à la pollution, les pénuries d'eau causent de sérieux problèmes de santé publique, limitent le développement économique et entraînent de graves dégradations de l'environnement.

Désignée comme question cruciale au Sommet de Denver de 1997, la protection des ressources en eau douce a fait l'objet de nombreuses rencontres internationales cette année. À la session d'avril dernier de la CDD, les pays ont examiné les mesures à prendre pour élaborer un plan international complet qui permettrait de s'attaquer à la question de la gestion durable des eaux douces. Le

Canada, qui possède beaucoup de compétences en matière de gestion des ressources en eau douce, continuera de jouer à cet égard un rôle actif sur le plan international, en particulier dans les pays en développement.

Océans

Étant donné que 1998 est l'Année internationale des océans, les pays du G-8 se sont engagés à sensibiliser davantage la population à la nécessité de protéger les océans et les organismes qui y vivent. Le Canada a été le premier pays à signer la Charte des océans, rédigée par la Commission océanographique internationale, et il insiste auprès d'autres pays pour qu'ils en fassent autant. Cette charte non contraignante explique l'importance du milieu marin et décrit les dangers qui le menacent. Le Canada appuie fortement l'Accord de l'ONU sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs, qui n'est pas encore en vigueur, car il estime que c'est un outil efficace de gestion et de conservation de la pêche hauturière. Le Canada travaille aussi à la mise en œuvre d'un programme d'action mondial visant à protéger le milieu contre les activités d'origine tellurique. Il a préparé son propre programme national et aide d'autres pays à dresser des plans. Le Canada entend travailler avec ses partenaires du G-8 pour s'assurer que, lorsque le programme de développement durable des Nations unies sera centré sur les questions océaniques, en 1999, les discussions déboucheront sur une plus grande coordination des activités liées à la gestion des océans.

Écologisation des crédits à l'exportation

La croissance rapide des marchés naissants a soulevé des préoccupations au sujet de la durabilité de l'environnement. Dans les pays en développement, des crédits à l'exportation du secteur public de pays membres du G-8 ou de l'OCDE facilitent souvent des projets d'exploitation des ressources naturelles ou d'infrastructure qui peuvent avoir des impacts considérables sur l'environnement (par exemple dans les secteurs de la production d'électricité, de l'exploitation minière, de la pétrochimie et des pâtes et papiers). À la suggestion du Canada, le Sommet des Huit de Denver a attiré l'attention sur ce dossier et sur la nécessité de s'y pencher au sein même de l'OCDE. Depuis, cette question a fait l'objet de réunions du Groupe des crédits à l'exportation de l'OCDE, qui examine un cadre permettant de tenir compte de préoccupations écologiques dans le processus d'octroi des crédits à l'exportation.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) du Canada, à titre d'organisme de crédits à l'exportation ayant des pratiques avancées dans ce domaine, a joué un rôle de premier plan dans ces discussions. En mars dernier, la SEE a présenté au Groupe de l'OCDE les procédures qu'elle suit en matière d'environnement et a proposé un ensemble de principes à cet égard. Ceux-ci

constituent la base des principes qui ont été adoptés par le Groupe en avril. Le Canada continuera de militer en vue de faire progresser ce dossier au sein de l'OCDE, lors de la réunion ministérielle du G-8 à Londres.

Énergie

Les ministres de l'énergie du G-8 se sont réunis à Moscou, au printemps 1998, pour discuter de plusieurs questions clés en matière d'énergie, y compris la sécurité et l'approvisionnement, la réforme du marché, la sûreté nucléaire, le lien étroit entre la production et l'utilisation de l'énergie, et la qualité de l'environnement de la planète. Ils ont souligné l'importance de la libéralisation, de la concurrence et des cadres juridiques et réglementaires basés sur le marché pour attirer de nouveaux investissements qui répondent aux futurs besoins énergétiques et permettent le développement de technologies énergétiques plus propres. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard de la coopération internationale ainsi que de l'échange d'informations et d'expériences visant à intégrer les marchés mondiaux de l'énergie et à favoriser le développement durable.

Commerce

Politique du Canada

Le bien-être et la prospérité des Canadiens dépendent d'un climat international propice au commerce et à l'investissement. Au Canada, un emploi sur trois dépend des échanges commerciaux avec le reste du monde. Au cours des 20 dernières années, soit de 1977 à 1997, les exportations de marchandises du Canada sont passées de 45,6 milliards à 301,6 milliards de dollars (balance des paiements). Les exportations de biens et de services représentent maintenant 40,2 p. 100 du produit intérieur brut du pays, soit le pourcentage le plus élevé au sein des pays du G-8.

Le Canada, par sa politique commerciale, vise à créer des emplois et de la prospérité au pays en gérant efficacement ses relations commerciales avec son principal partenaire, les États-Unis, et en libéralisant les échanges et les flux de capitaux dans le monde, dans le respect de règles claires et équitables.

Au cours des dix dernières années, le Canada a connu des succès dans la poursuite de ces objectifs. Il a négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et l'Accord de libre-échange nord-américain, et il a participé aux négociations d'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, qui ont débouché sur la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces accords ont permis d'établir un cadre nettement amélioré de règles qui facilitent le commerce et l'investissement.

Le Canada met aussi en œuvre d'autres initiatives pour libéraliser le commerce et étendre les marchés : négociations sur une zone de libre-échange des Amériques, progrès des dossiers européens dans le cadre du Plan d'action convenu entre le Canada et l'Union européenne, et discussions sur un éventuel accord de libre-échange avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Le Canada cherchera aussi à conclure des accords bilatéraux de libre-échange pouvant avantager ses exportations. Outre les initiatives de libéralisation des échanges dans le cadre de l'OMC, il continuera de promouvoir ses objectifs économiques et financiers en matière de politique monétaire et de réduction de la dette relative à l'emploi en accentuant la coopération au sein du G-7/G-8, de l'OCDE et d'autres forums internationaux.

Au Sommet de Birmingham, les dirigeants discuteront de commerce bilatéral, y inclus la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, qui aura lieu à Genève plus tard en mai.

Enjeux mondiaux actuels et questions de sécurité humaine

Démocratie, droits de la personne et consolidation de la paix

Le Canada a réussi à convaincre les participants aux sommets précédents que la question des droits de la personne soit inscrite à l'ordre du jour. Le Sommet des Huit à Birmingham soulignera l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont c'est le 50^e anniversaire cette année. Le document a été rédigé en partie par un Canadien, John Humphreys, et le Canada célébrera ce cinquantenaire de différentes façons.

En juin, il coparrainera une conférence durant laquelle des organisations non gouvernementales (ONG) de partout au monde feront le point sur les progrès accomplis depuis la Conférence mondiale de 1993 sur les droits de l'homme, tenue à Vienne. De plus, le Canada publiera une évaluation globale de la situation des droits de la personne, réalisée à partir des rapports des experts indépendants de l'ONU et des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Enfin, le Canada parrainera en septembre 1998 une conférence sur les droits de la personne et Internet, et il se penchera sur les façons d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour défendre et promouvoir les droits de la personne à travers le monde.

Selon le Canada, la communauté internationale doit s'assurer que les auteurs de violations graves des droits de la personne répondent de leurs actes si elle veut que les normes contenues dans la Déclaration universelle soient appliquées. Dans le processus des sommets du G-7 et du G-8, et ailleurs, le Canada a soutenu que, pour mettre fin à l'impunité, il était indispensable de créer un tribunal pénal international à la fois indépendant et efficace, ayant compétence inhérente en matière de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Les droits des enfants occupent une place centrale dans la politique étrangère canadienne. Le Canada cherche à centrer l'attention de la communauté internationale sur l'impact qu'ont les conflits armés sur les enfants, et plus spécifiquement à réduire au minimum l'utilisation de filles et de garçons comme soldats. Et, par l'entremise du Rapporteur spécial nommé par l'ONU dans ce dossier, il demande instamment aux gouvernements et aux groupes rebelles de protéger les droits des enfants quand surgissent des conflits. Enfin, avec les pays du G-8 et d'autres nations, le Canada s'efforce de faire adopter le plus rapidement possible la Convention de l'Organisation internationale du travail sur les formes les plus intolérables du travail des enfants.

Le Sommet du G-8 à Birmingham traitera du lien entre la démocratie, le développement, le respect des droits de la personne et la paix. Les Huit se pencheront sur les façons de mieux collaborer dans le cadre d'efforts destinés à prévenir les conflits et de programmes de consolidation de la paix axés sur la réconciliation et le retour à la stabilité.

Non-prolifération et désarmement

Mines antipersonnel

Le déploiement des mines antipersonnel sur une vaste échelle, principalement dans les pays en développement, est une énorme tragédie humaine. Chaque année, ces mines tuent ou estropient environ 26 000 personnes, surtout des civils. En 1996, le Canada et d'autres États ont entrepris une campagne visant à faire interdire totalement ces armes. En décembre dernier, 122 pays ont signé à Ottawa la « Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, et sur leur destruction », qui donne clairement et sans ambiguïté à ses signataires l'obligation juridique de renoncer à toutes ces armes.

L'objectif prioritaire du Canada consiste maintenant à faire ratifier la Convention par 40 États pour que cette dernière devienne le plus rapidement possible un instrument international obligatoire. Le Canada maintient par ailleurs son engagement en ce qui a trait à l'universalisation de la Convention, et il continuera d'encourager les États non signataires à y adhérer. Le Canada affecte des crédits de 100 millions de dollars sur cinq ans afin d'inciter la communauté internationale à s'engager à mettre davantage l'accent sur les activités de déminage et sur l'aide aux victimes, d'encourager tous les États à signer la Convention, et d'inviter instamment tous les signataires à la ratifier rapidement.

Les deux premiers projets qui seront réalisés grâce à ces crédits ont déjà été choisis. Le Canada contribuera jusqu'à 10 millions de dollars sur cinq ans à l'appui des programmes de déminage en Bosnie, une région dévastée par la guerre. Secondant l'ONU dans son rôle de coordonnatrice des activités de déminage, le Canada a versé également 2 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'aide au déminage, afin de l'aider à procéder aux enquêtes et aux missions d'évaluation critiques.

En mars 1998, le Canada a été l'hôte d'une réunion de suivi au niveau opérationnel, à l'occasion de laquelle des membres clés de la communauté internationale ont convenu d'un cadre pour coordonner les activités de déminage. Ce cadre améliorera l'efficacité d'exécution et éliminera le double emploi dans les programmes de déminage humanitaire, d'aide aux victimes et de sensibilisation aux dangers des mines.

Petites armes

Les petites armes sont, de loin, les armes les plus nombreuses et les plus répandues dans le monde aujourd'hui. Elles font couler plus de sang et causent plus de souffrances que toutes les autres armes ciblées par des accords de contrôle des armements et de désarmement. Plus de 90 p. 100 des décès qui surviennent dans des situations de conflit sont causés par de petites armes. Certains estiment que plus de 500 millions de petites armes de type militaire sont actuellement distribuées dans le monde, et de nombreuses autres sont fabriquées et exportées. Entre les mains de terroristes et de criminels ainsi que de milices irrégulières et de bandes armées typiques de conflits internes, ce sont de véritables armes de terreur massive dont les civils sont les principales victimes. La prolifération et les transferts non contrôlés des petites armes ont de sérieuses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, le développement et la sécurité interne. Elles causent beaucoup de souffrance humaine.

La question est complexe, transversale et difficile. Ces armes sont très répandues et légitimes, et sont vitales pour la défense et la sécurité des États. Le problème de la prolifération des petites armes ne se prête pas à une seule solution ou initiative. Par conséquent, le Canada a suggéré que la communauté internationale privilégie des efforts sur plusieurs fronts, aux niveaux régional et mondial. Les gouvernements et ONG devraient travailler en association, afin de contrer le transfert illicite des petites armes, d'accroître la responsabilité et la transparence dans le commerce licite de ces armes et de mettre en œuvre des initiatives pratiques de désarmement dans les situations qui précèdent et suivent les conflits.

Le Canada appuie divers projets reliés à la question des petites armes :

- une enquête, menée par l'Institut sud-africain des études sur la sécurité, concernant l'impact de la disponibilité accrue des petites armes sur la culture de la violence en Afrique du Sud;
- la préparation, par le Groupe onusien des enseignements tirés des missions, d'un examen des programmes de démobilisation et de réintégration des anciens combattants, et l'élaboration de lignes directrices pour la planification et l'exécution d'opérations de consolidation de la paix;
- le site Web des ONG, appelé le « Preparatory Committee for a Campaign on Small Arms and Light Weapons ».

Le Canada soulèvera la question de la prolifération des petites armes afin que le G-8 puisse explorer et examiner des mécanismes qui pourraient permettre de s'attaquer à ce problème urgent et croissant.

Nouvelles maladies infectieuses

Malgré les récents progrès réalisés dans la prévention et le traitement d'un grand nombre de maladies infectieuses, plusieurs maladies nouvelles (ou qui réapparaissent) posent des défis majeurs, particulièrement dans les pays en développement. À l'échelle mondiale, la tuberculose, le choléra, la malaria et d'autres maladies parasitaires sont encore très répandus, entraînant souvent la mort. On a également recensé au cours des récentes années une trentaine de nouvelles maladies infectieuses, dont le VIH/sida.

Il y a de plus en plus de nouvelles méthodes qui sont mises au point pour combattre les maladies infectieuses, et de plus en plus de mesures sont prises au niveau international pour appuyer et coordonner leur utilisation. Par exemple, la malaria demeure une des maladies les plus mortelles, faisant chaque année plus de victimes que le sida. Toutefois, si elles étaient largement appliquées, les méthodes développées récemment pourraient réduire de façon significative l'incidence mondiale de cette maladie.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Santé Canada participent conjointement à la lutte mondiale contre la tuberculose et la malaria. L'ACDI a contribué au financement de la recherche sur la prévention de la malaria à l'aide de moustiquaires traitées à l'insecticide, notamment grâce à une affectation de 1,4 million de dollars au Centre de recherches pour le développement international. De plus, l'ACDI affecte des fonds considérables aux principales organisations qui s'attaquent au problème de la malaria, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, la Banque mondiale et le Programme spécial de recherche sur les maladies tropicales piloté par le Programme des Nations unies pour le développement, l'OMS et la Banque mondiale.

Le VIH/sida demeure un grave problème. La recherche se poursuit sur plusieurs fronts, et on enregistre des progrès dans certains domaines. La plupart des initiatives internationales visant à faire échec au VIH/sida sont coordonnées par l'entremise du programme ONUSIDA, auquel participent divers organismes de l'ONU, l'OMS et la Banque mondiale. Ce programme fait connaître les meilleures pratiques employées à l'échelle internationale et fournit un soutien technique essentiel ainsi que de l'aide financière aux pays couverts par le programme.

Le Canada appuie l'OMS dans son rôle de coordonnatrice principale des travaux internationaux sur les nouvelles maladies infectieuses. Il collabore avec cette organisation en vue de mettre au point un système mondial efficace et moderne de dépistage des maladies, qui permettrait d'obtenir immédiatement des renseignements pratiques sur les poussées épidémiques, les tendances et les

méthodes de contrôle. Étant donné les liens entre le VIH/sida et la tuberculose, les efforts déployés pour lutter contre ces deux maladies sont coordonnés.

Depuis le début de l'épidémie du VIH/sida, l'ACDI a affecté plus de 135 millions de dollars à la lutte internationale contre cette maladie, y compris quelque 13 millions par année de 1990 à 1995. En 1996-1997, cette somme a été portée à plus de 16 millions de dollars. En 1997-1998, l'ACDI a versé 3,4 millions de dollars au programme ONUSIDA, et elle versera également 3,4 millions en 1998-1999. Enfin, l'ACDI appuie directement la recherche, notamment l'essai de nouvelles mesures relativement peu coûteuses permettant de réduire le taux de transmission du VIH de la mère au bébé.

Pour la période de financement allant de 1993-1994 à 1997-1998, le gouvernement canadien a affecté, par l'intermédiaire de Santé Canada, 203,5 millions de dollars à la Stratégie nationale sur le sida, soit 40,7 millions par année. Le 1^{er} décembre 1997, le ministre de la Santé a annoncé l'allocation, à compter du 1^{er} avril 1998, d'une somme additionnelle de 211 millions de dollars — soit 42,2 millions par année — afin de reconduire la Stratégie nationale pour une période de cinq ans (de 1998-1999 à 2002-2003). La Stratégie aidera les Canadiens qui souffrent du VIH, mettra davantage l'accent sur les jeunes marginalisés et d'autres segments à risque de la population, et appuiera de nouvelles recherches.

Sûreté nucléaire

Aide au titre de la sûreté nucléaire

Le Groupe de travail du G-7 sur la sûreté nucléaire a été créé en 1992 pour coordonner les activités destinées à améliorer la sûreté des centrales nucléaires de conception soviétique toujours en service en Europe centrale et orientale. La communauté internationale a jusqu'à maintenant engagé plus de 2 milliards de dollars à l'appui de programmes de sûreté nucléaire en Arménie, en Bulgarie, en Hongrie, en Lituanie, en République tchèque, en Russie, en Slovaquie et en Ukraine.

Plus de 380 millions de dollars américains provenant du Compte de la sécurité nucléaire (CSN), qui est financé à même des subventions du G-7, de l'Union européenne et de sept autres pays donateurs occidentaux, ont été affectés jusqu'ici à des projets en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine. Ces fonds sont gérés par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Le Canada a contribué 19,5 millions de dollars au CSN et s'est engagé à fournir 91 millions de dollars en tout aux projets relatifs à la sûreté nucléaire.

Protocole d'entente concernant Tchernobyl

À Ottawa en décembre 1995, le G-7, la Commission européenne et l'Ukraine ont signé un protocole d'entente faisant suite à la décision de l'Ukraine de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl d'ici l'an 2000. Le G-7 s'est engagé à aider ce pays à restructurer son secteur de l'énergie, à mobiliser des subventions et des prêts à des fins d'investissement dans ce secteur, à rendre plus sûre l'exploitation des installations nucléaires et à gérer les efforts internationaux en vue de stabiliser le sarcophage entourant le réacteur n° 4, qui a été détruit lors de la catastrophe en 1986. Les travaux prévus dans le protocole progressent suivant le calendrier prévu. En novembre 1996, l'Ukraine a mis hors service le réacteur n° 1. Le réacteur n° 2 était déjà fermé lors de la catastrophe et n'a jamais été remis en service, et le réacteur n° 3 est censé être fermé d'ici la fin de l'an 2000. Des investissements de plus de 1 milliard de dollars américains, destinés au secteur de l'énergie, ont jusqu'à maintenant été mis à la disposition de l'Ukraine, qui a également accès à des subventions de 130 millions de dollars américains, puisés au CSN. L'Ukraine bénéficie en outre d'une aide technique bilatérale. Un projet échelonné sur huit ans et coûtant 758 millions de dollars américains, destiné à stabiliser le sarcophage entourant le réacteur n° 4, a été lancé en 1997. Plus de la moitié des fonds requis ont déjà été souscrits pour ce projet. Au Sommet de Denver, en 1997, les dirigeants du G-7 ont annoncé une contribution de 300 millions de dollars américains, et le Canada s'est pour sa part engagé à verser 24 millions de dollars. Géré par la BERD, le projet est maintenant en voie d'exécution, et les premiers appels d'offres ont été faits.

Responsabilité nucléaire

Tous les pays dotés d'installations nucléaires devraient avoir un régime de responsabilité efficace prévoyant les ressources financières nécessaires en cas d'accident nucléaire. Le régime du Canada fait actuellement l'objet d'un examen pour s'assurer qu'il respecte, ou dépasse, les plus récentes normes reconnues à l'échelle internationale. Des modifications ont été négociées à la Convention de Vienne sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, y compris une convention de financement supplémentaire pour compléter le dédommagement national. Le Canada a contribué au succès de ces négociations, et il envisage de participer à un des deux nouveaux instruments, sinon aux deux.

Surplus de plutonium de qualité militaire et combustible MOX

Les experts du G-8 ont fait connaître leurs conclusions au sujet de l'élimination ou de l'utilisation du plutonium de qualité militaire des États-Unis et de la Russie qui a été déclaré excédentaire aux besoins de défense de ces deux pays. Ils en sont venus à la conclusion que la façon la plus prometteuse d'empêcher

que cette substance ne serve à fabriquer des armes nucléaires consiste à la mêler à de l'uranium pour en faire du combustible MOX (mélange d'oxydes) destiné aux réacteurs. Une fois brûlé dans un réacteur, le plutonium contenu dans le combustible irradié n'est pas de qualité suffisante pour être utilisé dans des armes nucléaires. Une autre option consisterait à immobiliser le plutonium dans des contenants cylindriques de verre ou de céramique, avec des déchets hautement radioactifs.

Le Canada a accepté en principe de brûler du combustible MOX dans ses réacteurs, dans la mesure où cela respecterait toutes les exigences en matière de réglementation, d'environnement et de sécurité. Il reste toutefois à déterminer si les États-Unis ou la Russie demanderont l'appui du Canada. En automne 1998, de petites quantités de combustible MOX seront brûlées au centre d'Énergie atomique du Canada limitée, à Chalk River, afin d'évaluer si les réacteurs canadiens peuvent brûler un tel combustible.

Le problème de l'an 2000

Le Canada et d'autres pays du G-8 s'emploient à prévoir et à prévenir les problèmes qui peuvent résulter de la « bogue du millénaire », aussi connue sous le terme « problème de l'an 2000 ». Ce problème vient de la pratique des programmeurs de n'enregistrer que les deux derniers chiffres de l'année afin d'épargner de l'espace. À présent, il faut reprogrammer, mettre à jour ou remplacer les matériels, les logiciels et les microprocesseurs avant l'an 2000, sinon de nombreux systèmes risquent de bloquer ou de mal fonctionner. Le problème risque d'avoir un impact coûteux sur le commerce international, les marchés financiers, les services d'utilité publique, les systèmes de défense et de transport, les télécommunications et d'autres secteurs de la société.

Le premier ministre a annoncé que le problème de l'an 2000 est une priorité gouvernementale et que toutes les initiatives du gouvernement fédéral doivent prendre en compte les incidences de ce problème.

Afin d'évaluer la préparation du secteur privé et de faire des recommandations, le gouvernement a établi le Groupe de travail de l'an 2000, composé de 14 chefs de la direction de grandes sociétés canadiennes œuvrant dans des secteurs économiques clés. Une enquête de Statistique Canada auprès de 2 000 entreprises, effectuée à la demande du Groupe de travail, a révélé de sérieuses lacunes à cet égard. Seulement 50 p. 100 des entreprises interrogées prenaient des mesures et 10 p. 100 seulement avaient un plan en bonne et due forme. Ces résultats ont incité le Groupe à publier le rapport *Appel à l'action* quatre mois avant l'échéance. Dans ce rapport, le Groupe indique qu'il incombe au secteur privé de s'assurer que les systèmes fonctionnent correctement. Il recommande aussi que les gouvernements et les entreprises prennent des mesures d'action rapide.

Pour amener les entreprises à bouger, le Groupe de travail et Industrie Canada ont investi 4 millions de dollars dans une campagne de communications. Les moyens utilisés pour atteindre des secteurs commerciaux et industriels particuliers comprenaient : publicité, envois postaux directs, site Web amélioré, ligne téléphonique d'aide sans frais, ateliers et conférences de presse. Afin de donner suite à une recommandation du Groupe de travail, le Conseil canadien des chefs d'entreprise a parrainé un atelier sur les liens transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis. La Banque de développement du Canada a lancé une campagne de prêts de 50 millions de dollars afin d'aider les petites et moyennes entreprises à préparer leurs ordinateurs pour l'an 2000.

Afin de résoudre le problème au sein de l'administration fédérale elle-même, un bureau du projet de l'an 2000 a été établi en 1996 au secrétariat du Conseil du Trésor pour coordonner et contrôler les activités dans l'ensemble des ministères et organismes. Ce bureau aide à trouver des moyens de résoudre le problème et à élaborer des approches communes. Les systèmes de prestation des services dans les domaines de la santé, de la sécurité et du bien-être économique des Canadiens sont considérés comme prioritaires, de façon à assurer que les services gouvernementaux dans ces secteurs clés puissent fonctionner sans interruption.

Le commerce électronique

Le commerce électronique a un potentiel énorme en tant que véhicule du commerce mondial et générateur d'emplois intéressants. Il constitue aussi une véritable aubaine pour les consommateurs, qui peuvent maintenant acheter des produits et des services dans le monde entier. On s'attend à ce que les entreprises canadiennes effectuent des millions de transactions électroniques d'ici l'an 2000, et les possibilités d'expansion sont phénoménales, étant donné que les consommateurs achètent de plus en plus de biens et de services par le truchement d'Internet. Selon l'OMC, la valeur du cybercommerce dépassera 300 milliards de dollars américains d'ici 2000.

Dans le cadre de l'initiative « Pour un Canada branché », le gouvernement fédéral a lancé une stratégie globale destinée à développer le commerce électronique. Sur le plan national, il collabore avec les provinces et les territoires, le secteur privé et d'autres intervenants pour mettre au point un cadre de politique qui renforcera la confiance, établira des règles et donnera accès à Internet. Des initiatives sont en cours concernant la sécurité, la protection des renseignements personnels, la protection des consommateurs, la propriété intellectuelle, la taxation, les normes et le développement des compétences.

Le Canada œuvre avec la communauté internationale en vue d'instaurer un environnement mondial qui assurera la croissance des entreprises et l'acceptation du commerce électronique par les consommateurs. Il travaille activement à cette fin au sein du G-8, de l'OMC, du forum de Coopération de l'Asie-Pacifique et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le Canada et l'OCDE tiendront à Ottawa une conférence visant à établir un cadre international pour le commerce électronique. La conférence réunira les ministres représentant les 29 pays membres de l'OCDE et les nations ayant le statut d'observateurs, des dirigeants de l'industrie et les chefs de plusieurs organisations internationales. Ces derniers chercheront à établir les premiers protocoles applicables au commerce électronique, dans des domaines comme la taxation, la protection des renseignements personnels, la consommation et les signatures numériques. La conférence d'Ottawa débouchera sur un plan d'action définissant les rôles que peuvent jouer les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales pour éliminer les obstacles au commerce électronique mondial.

Le contre-terrorisme

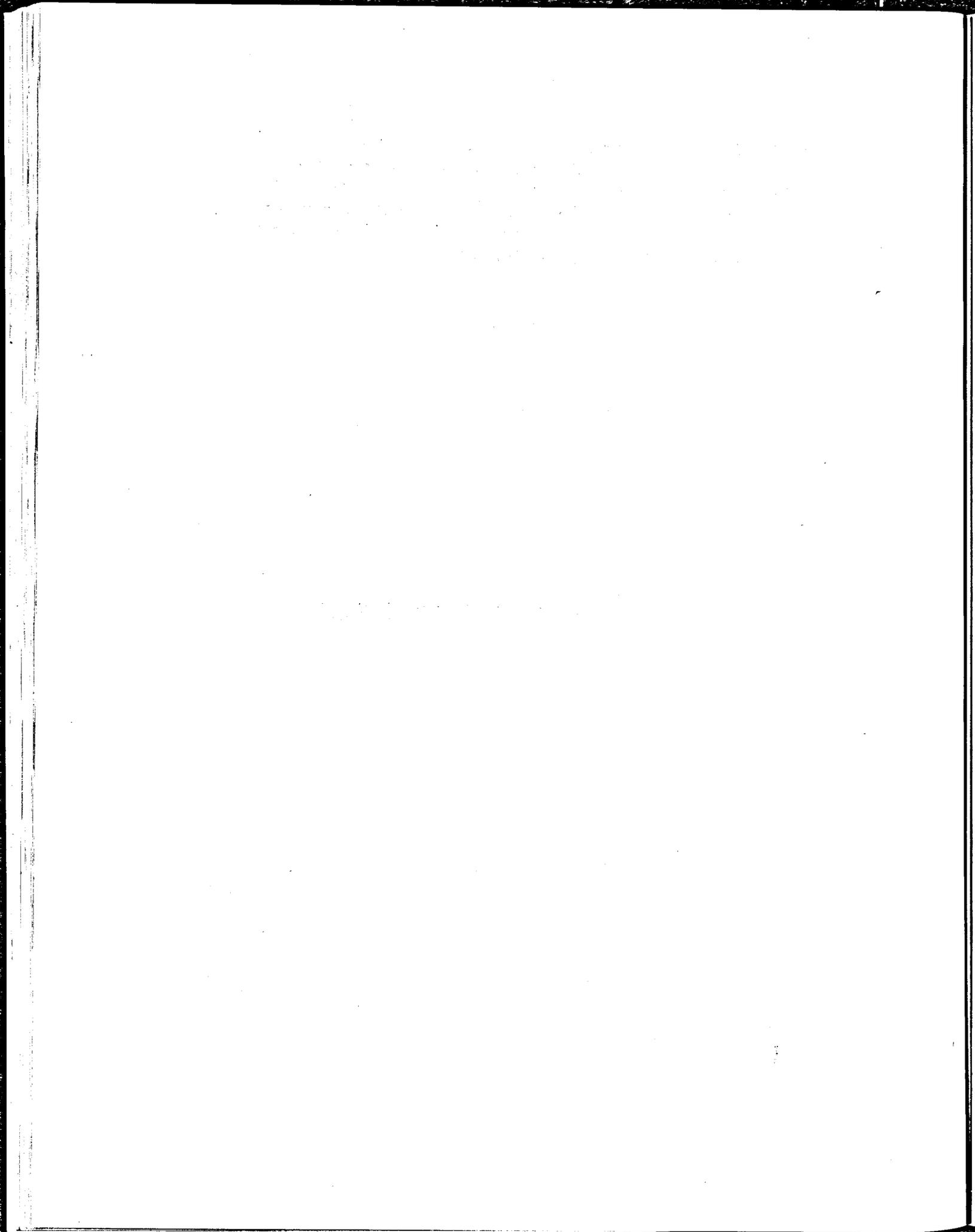
Le Canada lutte contre le terrorisme en adoptant des politiques et des lois qui reposent sur le principe que ce fléau doit être contrôlé, que tous les terroristes doivent être traduits en justice rapidement et qu'ils ne doivent bénéficier d'aucun sanctuaire ou appui.

Depuis près de deux décennies, le Canada travaille avec d'autres pays afin de contrer le terrorisme. Il a ratifié 10 conventions internationales, qui ciblent des aspects particuliers du terrorisme comme la piraterie aérienne, le vol de matières nucléaires, les attentats terroristes à la bombe et la prise d'otages.

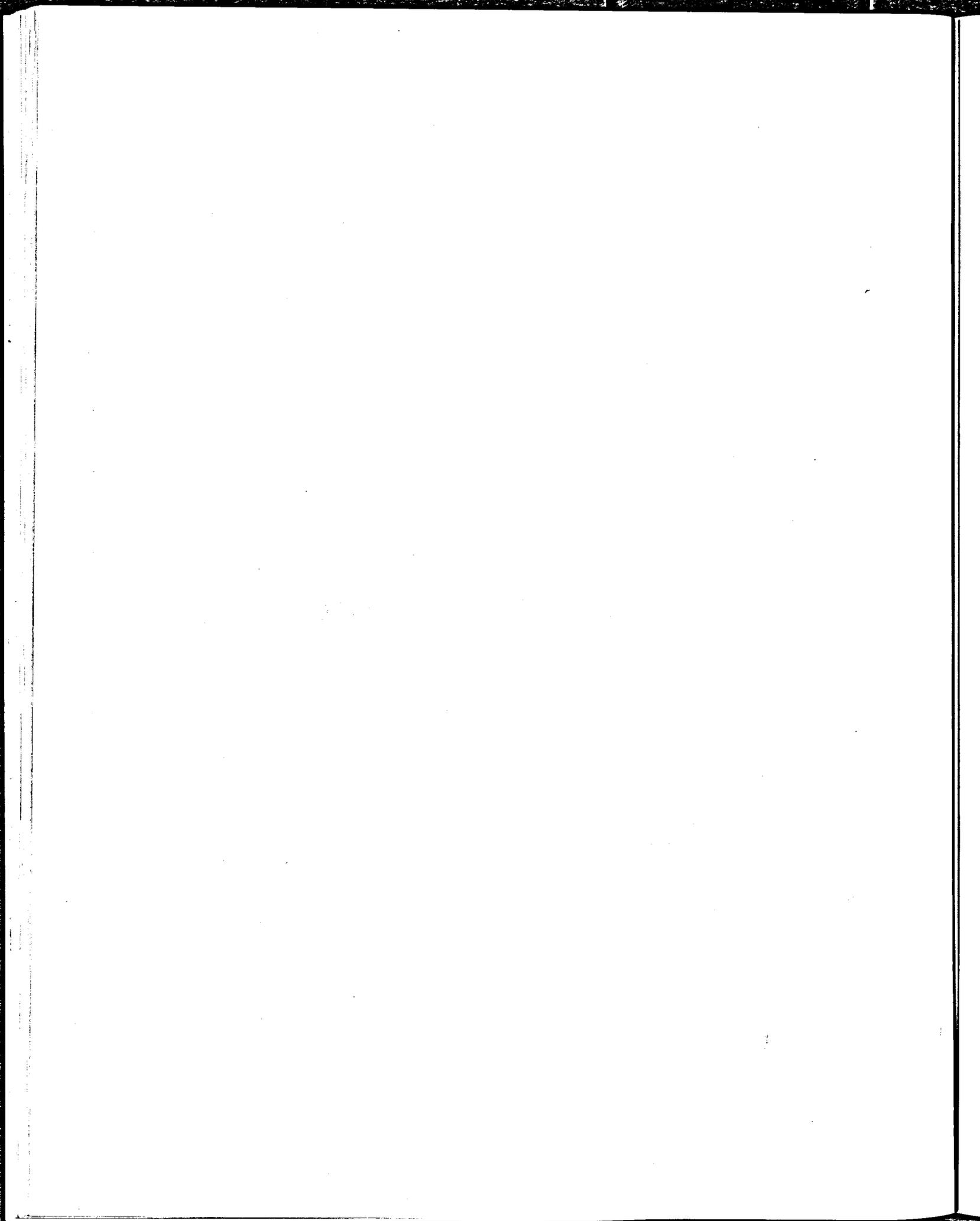
En décembre 1995, le Canada a accueilli une réunion (de ministres représentant les pays participants du Sommet) sur le terrorisme, qui a produit la Déclaration d'Ottawa et des lignes directrices sur les mesures à prendre, notamment demander à tous les États d'adopter les conventions internationales de contre-terrorisme, encourager l'entraide judiciaire et l'extradition, intensifier le partage de l'information sur le terrorisme, presser tous les États de ne pas faire de concessions aux ravisseurs, prendre des mesures pour priver les terroristes de sanctuaire et d'appui, et renforcer la protection des transports aériens, maritimes et autres.

Ces lignes directrices et les 25 recommandations subséquentes sur le terrorisme avalisées au Sommet de Lyon de 1996 ont été adoptées ou appuyées depuis par l'ONU, l'Organisation des États américains et d'autres organisations régionales.

Conformément aux recommandations récentes découlant de divers accords internationaux, le Canada prend différentes mesures à l'échelle nationale : utiliser de nouvelles procédures d'immigration dirigées contre les terroristes, évaluer des façons d'améliorer les documents de voyage et d'immigration, s'assurer qu'aucun financement gouvernemental n'est fourni à des terroristes et trouver de nouvelles façons de partager l'information.



Fiches documentaires



ALLEMAGNE

Capitale : Berlin

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

357 000 km²

Population

82 millions

Taux de croissance de la population

0,5 % (moyenné de 1986 -1996)

Principale langue

Allemand

Principaux groupes religieux

Protestants (42 %), catholiques (35 %)

DONNÉES POLITIQUES

Régime

République

Institutions démocratiques

État fédéral, parlement bicaméral

Dirigeants

Le président Roman Herzog

Le chancelier Helmut Kohl

Ministre des Affaires étrangères

M. Klaus Kinkel

Ministre des Finances

M. Theo Waigel

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

L'Allemagne se classe 19^e sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

2,16 billions de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

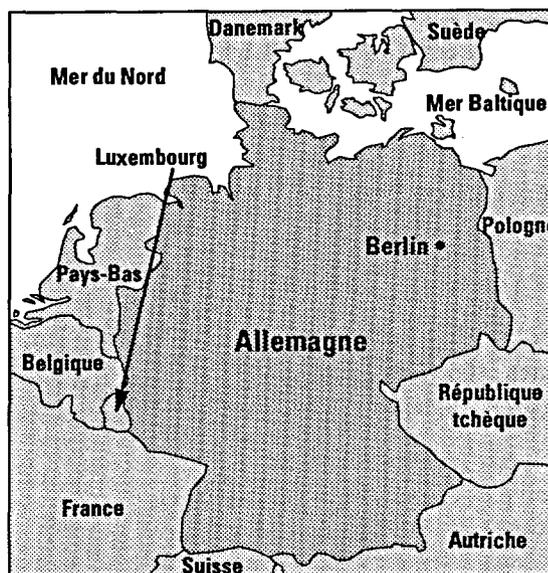
2,2 % (1997)

Taux d'inflation

1,8 % (1997)

Taux de chômage

11,6 % (février 1998)



Principales exportations

Machines, produits du fer et de l'acier, véhicules motorisés, produits chimiques, matériel agricole, charbon, coke

Principales importations

Produits manufacturés, denrées alimentaires, textiles, produits pétroliers, fer, acier et métaux non ferreux, machines, produits chimiques, bois d'œuvre

Principales exportations vers le Canada

5,39 milliards de dollars (1997), en machines, véhicules, appareils électriques, matériel optique et matériel de précision, produits chimiques organiques

Principales importations du Canada

2,73 milliards de dollars (1997), en pâte et articles de bois, machines et chaudières, appareils électriques, aéronefs, engins spatiaux et pièces

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Gaëtan Lavertu, ambassadeur

Ambassade du Canada

Friedrich-Wilhelm-Strasse 18

53113 Bonn

Allemagne

Téléphone : (011-49-228) 968-0

Télécopieur : (011-49-228) 968-3904

CANADA

Capitale : Ottawa

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

9 970 000 km²

Population

30,3 millions (1997)

Taux de croissance de la population

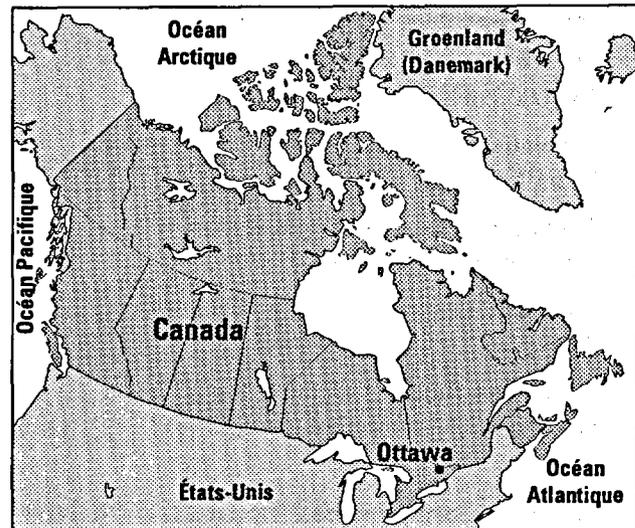
1,4 % (est. 1996)

Langues officielles

Français et anglais

Principaux groupes religieux

Catholiques (46 %), Église unie (16 %),
anglicans (10 %)



DONNÉES POLITIQUES

Régime

Monarchie constitutionnelle

Institutions démocratiques

État fédéral, parlement bicaméral

Dirigeant

Le premier ministre Jean Chrétien

Ministre des Affaires étrangères

M. Lloyd Axworthy

Ministre des Finances

M. Paul Martin

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

Le Canada se classe 1^{er} sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

626,9 milliards de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

3,8 % (1997)

Taux d'inflation

1,4 % (1997)

Taux de chômage

8,5 % (mars 1998)

Principales exportations

301,6 milliards de dollars (balance des paiements, 1997)
en matériel de transport, biens d'équipement, pâtes et
papiers, combustibles, bois, minéraux, aluminium

Principales importations

278 milliards de dollars (balance des paiements, 1997)
en matériel de transport, biens d'équipement, matériel
électronique, matières plastiques

ÉTATS-UNIS

Capitale : Washington

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

9 372 614 km²

Population

269,4 millions (1996)

Taux de croissance de la population

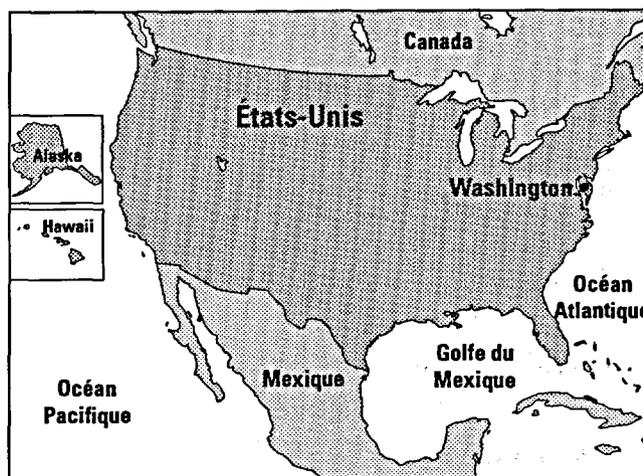
1 % (1996)

Principales langues

Anglais, espagnol

Principaux groupes religieux

Protestants (61 %), catholiques (28 %), juifs (2 %)



DONNÉES POLITIQUES

Régime

République fédérale

Institutions démocratiques

Congrès bicaméral

Dirigeant

Le président Bill Clinton

Secrétaire d'État

M^{me} Madeleine K. Albright

Secrétaire du Trésor

M. Robert Rubin

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

Les États-Unis se classent 4^{es} sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

7,2 billions de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

3,8 % (1997)

Taux d'inflation

2,3 % (1997)

Taux de chômage

4,6 % (février 1998)

Principales exportations

Machines et matériel, véhicules motorisés, aéronefs, blé, produits chimiques, plastique, produits agricoles, matériel militaire

Principales importations

Pétrole et dérivés, métaux communs non ferreux, engrais, produits agricoles, machines et matériel, véhicules motorisés, matières premières

Principales exportations vers le Canada

212 milliards de dollars (balance des paiements, 1997), en véhicules motorisés et pièces, ordinateurs, matériel de télécommunications, plastique

Principales importations du Canada

244 milliards de dollars (balance des paiements, 1997), en véhicules motorisés et pièces, bois d'œuvre, pétrole brut, gaz naturel, papier journal

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Raymond Chrétien, ambassadeur

Ambassade du Canada

501 Pennsylvania Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20001

États-Unis

Téléphone : (202) 682-1740

Télécopieur : (202) 682-7726

FRANCE

Capitale : Paris

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

550 000 km²

Population

58 millions (1996)

Taux de croissance de la population

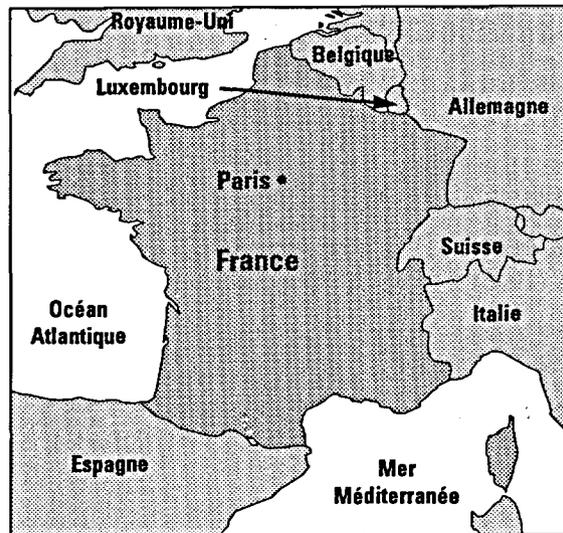
0,5 % (1996)

Principale langue

Français

Principaux groupes religieux

Catholiques (90 %), protestants (2 %), juifs (1 %), musulmans (1 %)



DONNÉES POLITIQUES

Régime

République

Institutions démocratiques

Parlement bicaméral

Dirigeants

Le président Jacques Chirac

Le premier ministre Lionel Jospin

Ministre des Affaires étrangères

M. Hubert Védrine

Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

M. Dominique Strauss-Kahn

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

La France se classe 2^e sur 175 pays.

Taux de chômage

12,1 % (février 1998)

Principales exportations

Machines et équipement de transport, produits chimiques, autres biens manufacturés

Principales importations

Machines et équipement de transport, produits chimiques et énergétiques

Principales exportations vers le Canada

5,14 milliards de dollars (1997), en appareils électroniques et en avionique

Principales importations du Canada

1,5 milliard de dollars (1997), en produits forestiers et en avionique

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

1,39 billion de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

2,4 % (1997)

Taux d'inflation

1,2 % (1997)

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jacques Roy, ambassadeur

Ambassade du Canada

35, avenue Montaigne

75008 Paris

France

Téléphone : (011-33-1) 44 43 29 00

Télécopieur : (011-33-1) 44 43 29 99

ITALIE

Capitale : Rome

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

301 000 km²

Population

57,6 millions (1995)

Taux de croissance de la population

0,2 % (1995) :

Principale langue

Italien

Principal groupe religieux

Catholiques (99 %)

DONNÉES POLITIQUES

Régime

République

Institutions démocratiques

Parlement bicaméral

Dirigeants

Le président Oscar Luigi Scalfaro

Le premier ministre Romano Prodi

Ministre des Affaires étrangères

M. Lamberto Dini

Ministre du Trésor

M. Carlo Azeglio Ciampi

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

L'Italie se classe 21^e sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

1,15 billion de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

1,5 % (1997)

Taux d'inflation

1,7 % (1997)

Taux de chômage

12,3 % (janvier 1998)



Principales exportations

Tissus, vêtements tissés, métaux, machines de production, matériel de transport et produits chimiques

Principales importations

Grain, bois, pétrole, charbon, produits chimiques, huiles non raffinées, viande, papier, fer et acier laminés, cuivre, matériel mécanique et électrique, coton

Principales exportations vers le Canada

3,05 milliards de dollars (1997), en machines, chaudières et moteurs, appareils électriques et équipement, matériel roulant et véhicules, cuir et peaux, matériel optique et matériel de précision

Principales importations du Canada

1,48 milliard de dollars (1997), en pâte et fibre de bois, bois et dérivés, feuilles et articles de cuivre, blé et autres céréales

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jeremy Kinsman, ambassadeur

Ambassade du Canada

Via G.B. de Rossi 27

00161 Rome

Italie

Téléphone : (011-39-6) 44598.1

Télécopieur : (011-39-6) 44598.750

JAPON

Capitale : Tokyo

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

378 000 km²

Population

126 millions (1996)

Taux de croissance de la population

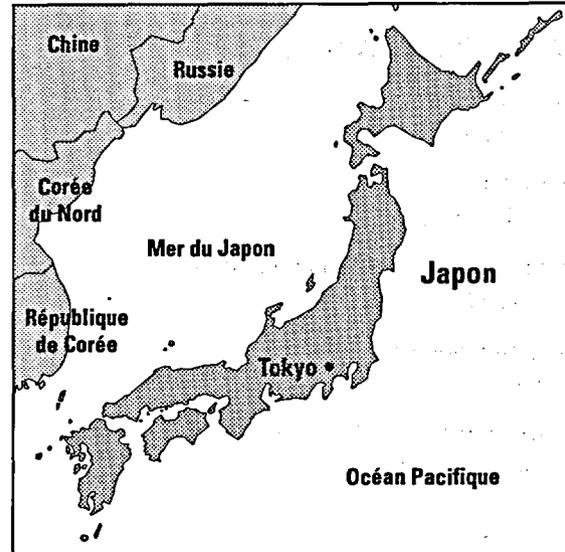
0,23 % (est. 1996)

Principale langue

Japonais

Principaux groupes religieux

Bouddhistes, shintoïstes



DONNÉES POLITIQUES

Régime

Monarchie constitutionnelle

Institutions démocratiques

Parlement bicaméral

Dirigeants

L'empereur Akihito

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto

Ministre des Affaires étrangères

M. Keizo Obuchi

Ministre des Finances

M. Hikaru Matsunaga

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

Le Japon se classe 7^e sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

4,74 billions de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

0,9 % (1997)

Taux d'inflation

1,7 % (1997)

Taux de chômage

3,6 % (février 1998)

Principales exportations

Machines, véhicules motorisés, appareils électroniques, ordinateurs

Principales importations

Combustibles minéraux, denrées alimentaires, matières premières, machines, minerai métallique

Principales exportations vers le Canada

12,5 milliards de dollars (1997), en machines, matériel électronique et photographique, véhicules motorisés et pièces, ordinateurs, produits chimiques

Principales importations du Canada

10,9 milliards de dollars (1997), en bois d'œuvre et contreplaqué, pâtes et papiers, charbon, produits animaux, poisson, fruits de mer, graines oléagineuses

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Leonard J. Edwards, ambassadeur

Ambassade du Canada

7-3-38 Akasaka, Minato-ku,

Tokyo 107

Japon

Téléphone : (011-81-3) 3408-2101

Télécopieur : (011-81-3) 5412-6247

ROYAUME-UNI

Capitale : Londres

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

241 000 km²

Population

58,39 millions (1995)

Taux de croissance de la population

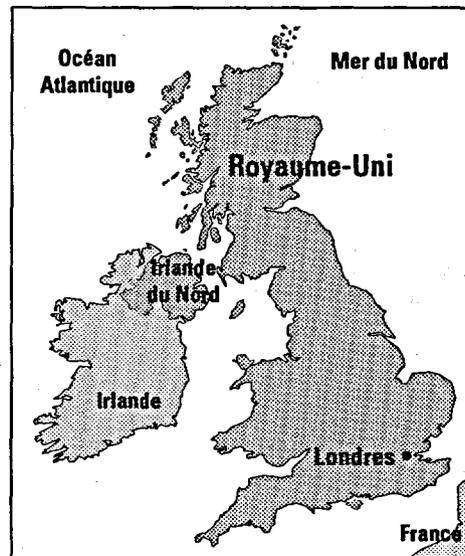
0,3 % (1994)

Principales langues

Anglais, gallois, gaélique

Principaux groupes religieux

Anglicans (57 %), protestants (15 %), catholiques (13 %)



DONNÉES POLITIQUES

Régime

Monarchie constitutionnelle

Institutions démocratiques

Parlement bicaméral

Dirigeant

Le premier ministre Tony Blair

Ministre des Affaires étrangères et du Commonwealth

M. Robin Cook

Chancelier de l'Échiquier

M. Gordon Brown

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

Le Royaume-Uni se classe 15^e sur 175 pays.

Principales exportations

Pétrole, machines, véhicules motorisés, produits chimiques, métaux, minéraux non métalliques, produits manufacturés, textiles, boissons

Principales importations

Produits manufacturés, denrées alimentaires et boissons, produits pétroliers, produits chimiques, machines, métaux, matériaux bruts

Principales exportations vers le Canada

6,4 milliards de dollars (1997), en pétrole et produits du pétrole, machines et équipement, métaux, produits chimiques, aliments, boissons

Principales importations du Canada

3,8 milliards de dollars (1997), en produits du bois et du papier, métaux et minéraux, machines et pièces, produits alimentaires

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

1,14 billion de dollars américains (1996)

Taux de croissance du PIB réel

3,5 % (1997)

Taux d'inflation

2,8 % (1997)

Taux de chômage

4,9 % (1997)

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Roy MacLaren, haut-commissaire
Haut-commissariat du Canada
Macdonald House, 1 Grosvenor Square
Londres W1X 0AB, Angleterre
Royaume-Uni

Téléphone : (011-44-171) 258-6600

Télécopieur : (011-44-171) 258-6333

RUSSIE

Capitale : Moscou

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

17 075 000 km²

Population

148 millions (1997)

Taux de croissance de la population

-0,1% (1995)

Principale langue

Russe

Principaux groupes religieux

Orthodoxes russes, musulmans



DONNÉES POLITIQUES

Régime

République

Institutions démocratiques

Assemblée fédérale

Dirigeants

Le président Boris Eltsine

Le premier ministre Sergueï Kirienko

Ministre des Affaires étrangères

M. Ievgueni Primakov

Ministre des Finances

M. Mikhaïl Zadornov

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

La Russie se classe 67^e sur 175 pays.

Principales exportations

Produits énergétiques, machines et équipement, métaux et minéraux, produits alimentaires, produits chimiques

Principales importations

Machines et équipement, produits alimentaires, textiles, produits chimiques, produits minéraux et métalliques

Principales exportations vers le Canada

626 millions de dollars (1997), en acier, métaux, poisson, combustibles minéraux, pierres et métaux précieux, minerai, produits chimiques inorganiques

Principales importations du Canada

351 millions de dollars (1997), en matériel de télécommunications, machines, véhicules et accessoires, viande, vêtements, tabac

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

463 milliards de dollars américains (est. 1997)

Taux de croissance du PIB réel

0,4 % (1997)

REPRÉSENTANT DU CANADA

M^{me} Anne Leahy, ambassadrice

Ambassade du Canada

Starokoniouchni Pereouloc 23

Moscou 12100

Russie

Téléphone : (011-7-095) 956-6666

Télex : (011-7-095) 232-9948

UNION EUROPÉENNE

Capitales : Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

3 241 380 km²

Population

372,1 millions (1997)

Principales langues

Allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, suédois

DONNÉES POLITIQUES

Type d'organisation

Association de pays membres souverains : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

Institutions démocratiques

Conseil de l'Union, Commission européenne, Parlement européen, Cour européenne de justice

Président de la Commission européenne

M. Jacques Santer

Commissaire des affaires économiques et financières et des questions monétaires

M. Yves-Thibault de Silguy

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

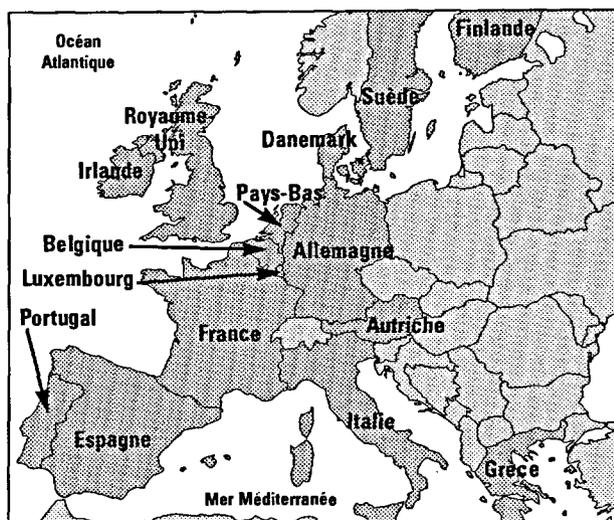
8,09 billions de dollars américains (1997)

Taux de croissance du PIB réel

2,6 % (1997)

Taux d'inflation

1,7 % (1997)



Taux de chômage

10,6 % (1997)

Principales exportations vers le Canada

26,78 milliards de dollars (1997), en machines et équipement, produits industriels, biens de consommation, produits énergétiques, produits agricoles, produits du poisson, pièces d'automobile

Principales importations du Canada

14,44 milliards de dollars (1997), en produits forestiers, produits industriels, machines et équipement, produits agricoles, produits du poisson, biens de consommation, produits énergétiques, pièces d'automobile

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jean-Pierre Juneau, ambassadeur

Mission du Canada auprès de l'Union européenne

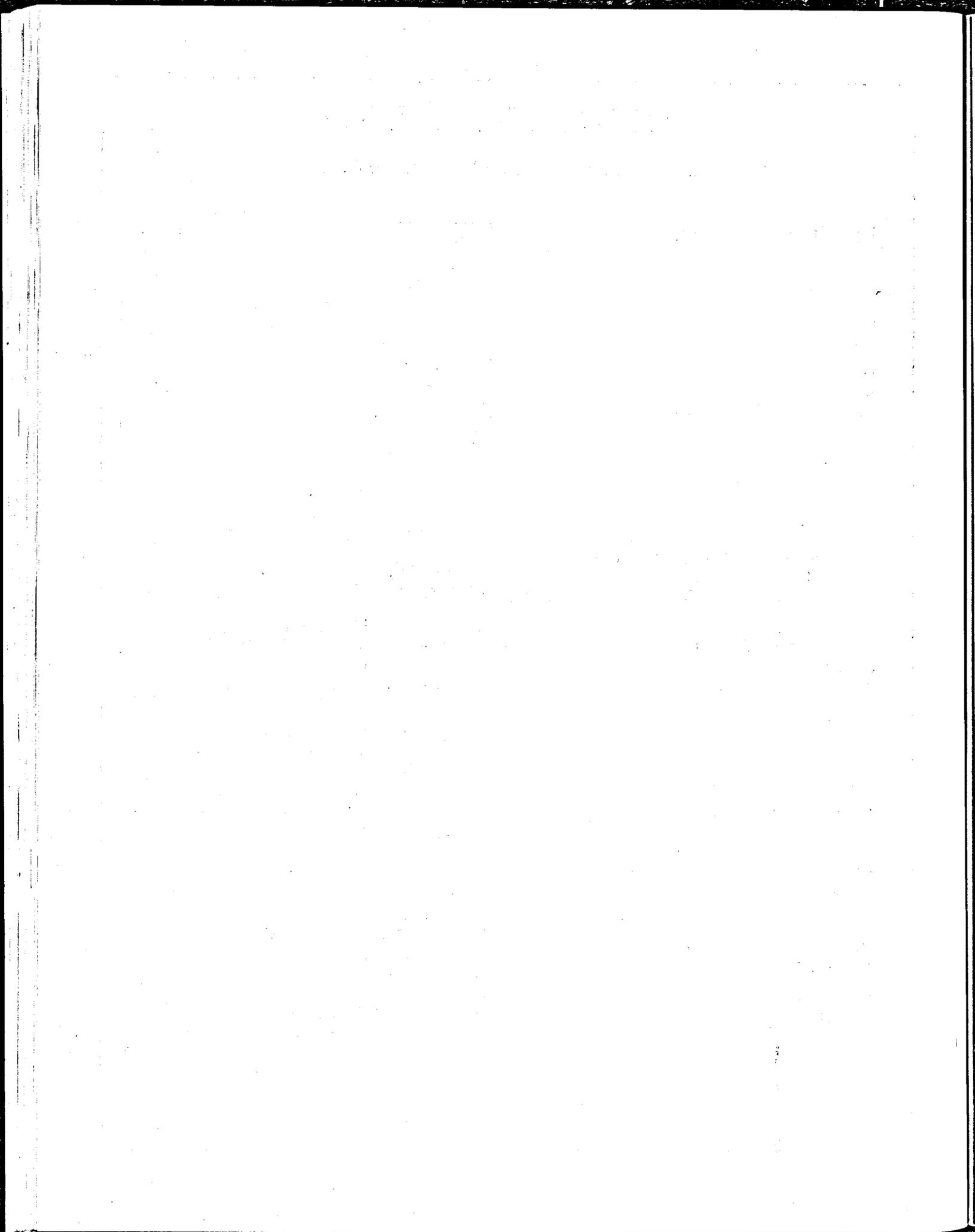
Avenue de Tervuren 2

1040 Bruxelles

Belgique

Téléphone : (011-32-2) 741-0660

Télécopieur : (011-32-2) 741-0629



**Notices biographiques —
Ministres du gouvernement canadien**

Le premier ministre du Canada

M. Jean Chrétien

M. Chrétien est né à Shawinigan, au Québec, le 11 janvier 1934. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval. Reçu au barreau en 1958, il est entré au service d'un cabinet d'avocats de Shawinigan et a été bâtonnier du barreau de Trois-Rivières en 1962-1963.

M. Chrétien a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Réélu en 1965, il a été nommé secrétaire parlementaire du premier ministre Lester B. Pearson et, en 1966, du ministre des Finances. En 1967, il est devenu ministre d'État associé au ministre des Finances et, en 1968, ministre du Revenu national.

Réélu cinq fois entre 1968 et 1980, M. Chrétien s'est vu confier plusieurs portefeuilles, entre autres : Affaires indiennes et Nord canadien; Industrie et Commerce; Finances; Justice; Énergie, Mines et Ressources. Il a été président du Conseil du Trésor de 1974 à 1976; en juin 1984, il a été nommé vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Après les élections de 1984, en tant que membre de l'opposition officielle, il est devenu porte-parole de son parti pour les affaires extérieures. Il a quitté la politique en 1986; jusqu'en 1990, il a pratiqué le droit dans le cabinet Lang, Michener, Lawrence & Shaw. Il a aussi été conseiller principal de la Gordon Capital Corporation.

En 1990, M. Chrétien est revenu à la politique. Le 23 juin, il a été élu chef du Parti libéral du Canada. Après avoir remporté une élection partielle, il est devenu officiellement chef de l'opposition en décembre.

M. Chrétien a été réélu député de la circonscription de Saint-Maurice en octobre 1993, date à laquelle le Parti libéral a remporté la majorité des sièges à la Chambre des communes. Il est devenu le vingtième premier ministre du Canada le 4 novembre 1993, et s'est vu confier un deuxième mandat aux élections du 2 juin 1997.

M. Chrétien a épousé Aline Chaîné, de Shawinigan, en 1957. Ils ont trois enfants.

Le ministre des Affaires étrangères

M. Lloyd Axworthy

M. Axworthy est né le 21 décembre 1939. Il a fait ses études au United College (maintenant l'Université de Winnipeg) et à l'Université Princeton, où il a reçu un doctorat en 1972.

Dans les années 60 et 70, il a enseigné les sciences politiques à l'Université de Winnipeg et y a dirigé l'Institute of Urban Studies.

En juin 1973, il a été élu député (libéral) de la circonscription de Fort Rouge à l'Assemblée législative du Manitoba; il a été réélu en octobre 1977.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en mai 1979, M. Axworthy a été réélu dans la circonscription de Winnipeg-Fort Garry en 1980. De 1980 à 1984, il a été ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ministre responsable de la Situation de la femme et ministre des Transports.

De 1984 à 1992, M. Axworthy a occupé diverses fonctions, dont celles de porte-parole de l'opposition officielle pour l'expansion industrielle régionale et la Commission canadienne du blé, de porte-parole suppléant pour les affaires extérieures, de porte-parole pour le commerce et de président du Groupe de travail du Parti libéral sur le commerce ainsi que du Comité sur la politique économique du caucus libéral.

M. Axworthy a été nommé ministre des Affaires étrangères le 25 janvier 1996. Il avait auparavant occupé, au sein du Cabinet, les postes de ministre du Développement des ressources humaines et de ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

M. Axworthy est marié à Denise Ommaney. Ils ont trois enfants.

Le ministre des Finances

M. Paul Martin

M. Martin est né le 28 août 1938 à Windsor, en Ontario; il a étudié le droit à l'Université de Toronto et a été admis au barreau ontarien en 1966.

M. Martin a passé la majeure partie de sa carrière dans le secteur privé, comme dirigeant d'entreprise, tout d'abord à Power Corporation du Canada, et plus tard en qualité de président-directeur général de la Canada Steamship Lines Inc. Il a siégé au conseil d'administration de sept grandes sociétés canadiennes.

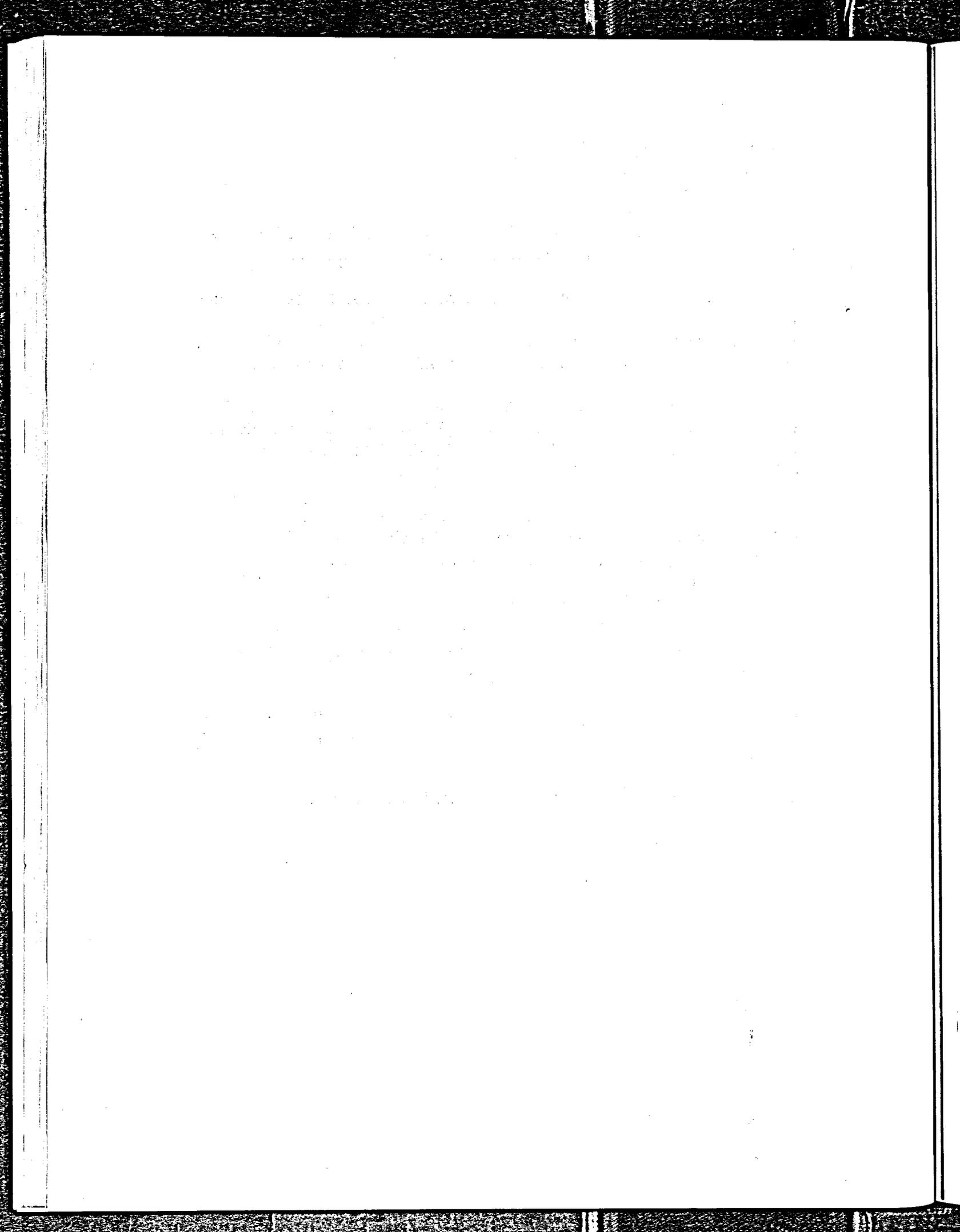
De l'industrie du transport maritime, M. Martin connaît plus que les conseils d'administration : jeune homme, il s'est engagé dans la marine marchande et a navigué sur le Mackenzie, dans le Grand Nord et dans l'Atlantique. Il a également travaillé dans les champs de pétrole de l'Alberta.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988, il représente la circonscription de LaSalle-Émard, au Québec. Au sein de l'opposition, M. Martin a été porte-parole de son parti pour une variété de portefeuilles économiques et sociaux.

En qualité de coprésident du Comité national de la plateforme du Parti libéral, M. Martin a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration du programme de son parti en vue des élections fédérales de 1993.

Il a été nommé ministre des Finances le 4 novembre 1993; de novembre 1993 à janvier 1996, il a aussi été chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec).

M. Martin a épousé Sheila Ann Cowan en 1965. Ils ont trois fils.



**Notices biographiques —
Dirigeants étrangers**

Le premier ministre du Royaume-Uni et président du Conseil de l'Union européenne

M. Tony Blair

Né en 1953, M. Blair a d'abord fréquenté la Durham Choristers School, Fettes College, à Édimbourg, puis il a étudié le droit à l'Université d'Oxford. Admis au barreau en 1976, il a exercé le droit jusqu'en 1983 à titre de spécialiste du droit du travail et du droit industriel.

M. Blair a été élu député de sa circonscription de Sedgefield en 1983 et a été nommé porte-parole de l'opposition pour les affaires relatives au trésor en 1985. Deux ans plus tard, il est devenu porte-parole adjoint pour le commerce et l'industrie, chargé spécialement des dossiers de la consommation et des affaires urbaines.

En 1988, M. Blair s'est vu confier le poste de « contre-secrétaire » d'État à l'énergie, puis, en 1989, celui de « contre-secrétaire » d'État à l'emploi et, en 1992, celui de « contre-secrétaire » d'État à l'intérieur.

M. Blair a été élu au comité exécutif national du Parti travailliste en 1992 et a présidé la commission du Parti chargée de la réforme constitutionnelle. En 1994, il a été élu chef du Parti travailliste et chef de l'opposition.

M. Blair a été élu premier ministre du Royaume-Uni le 1^{er} mai 1997 et a prêté le serment d'office le lendemain. En janvier 1998, il a accédé à la présidence du Conseil de l'Union européenne.

M. Blair est marié. Il a deux fils et une fille.

Le président de la République française

M. Jacques Chirac

M. Chirac est né le 29 novembre 1932 à Paris. Il a fait des études supérieures à l'Institut d'études politiques de Paris, à la Summer School de l'Université Harvard et à l'École nationale d'administration.

Après une carrière dans l'administration publique, il a été conseiller municipal de Sainte-Féréole, en Corrèze, de 1965 à 1967. Il a aussi été élu conseiller général du canton de Meymac, puis président du Conseil général de Corrèze, poste qu'il a occupé de 1970 à 1979.

En 1977, M. Chirac est devenu maire de Paris et il a été réélu à ce poste en 1983 et en 1989.

Élu huit fois député de Corrèze entre 1967 et 1993, M. Chirac a assumé diverses fonctions. Ainsi, il a été tour à tour secrétaire d'État aux Affaires sociales chargé des questions relatives à l'emploi, secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, puis ministre de l'Intérieur.

M. Chirac a aussi été premier ministre de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988. Après avoir démissionné, à la suite de son premier mandat comme premier ministre, M. Chirac a fondé le Rassemblement pour la République, dont il est devenu président.

Il a été élu président de la République française le 7 mai 1995.

M. Chirac est marié et père de deux filles.

Le président des États-Unis M. Bill Clinton

Né le 19 août 1946 à Hope, en Arkansas, M. Clinton a obtenu un baccalauréat en affaires internationales de l'Université Georgetown en 1968 et un diplôme en droit de l'Université Yale en 1973. Il a également étudié à l'Université d'Oxford de 1968 à 1970, en tant que boursier Rhodes.

De 1981 à 1982, M. Clinton a exercé la profession d'avocat à Little Rock, en Arkansas, et a enseigné le droit à l'Université de l'Arkansas, à Fayetteville.

Il a été président de la National Governors' Association, de l'Education Commission of the States, de la Lower Mississippi Delta Development Commission, du Southern Growth Policies Board, de la Democratic Governors' Association et du Democratic Leadership Council.

Élu procureur général de l'Arkansas en 1976, M. Clinton s'est porté candidat au poste de gouverneur deux ans plus tard et a remporté l'élection. Après avoir été défait en 1980, il a été réélu en 1982 pour deux mandats de deux ans et deux mandats de quatre ans.

Il a prêté le serment d'office à titre de quarante-deuxième président des États-Unis d'Amérique le 20 janvier 1993. Réélu en novembre 1996, il a prêté le serment d'office le 20 janvier 1997.

M. Clinton et sa femme, Hillary Rodham Clinton, ont une fille.

Le président de la Russie

M. Boris Eltsine

Né le 1^{er} février 1931 dans le village de Butka, dans la région de Sverdlovsk, M. Eltsine a fréquenté l'Institut polytechnique de l'Oural et obtenu, en 1955, un diplôme d'ingénieur en bâtiment.

De 1955 à 1976, M. Eltsine a été contremaître, surintendant du bâtiment, premier surintendant du bâtiment, ingénieur principal, directeur d'organisations du bâtiment de Sverdlovsk et directeur du département de la construction. En 1976, il est devenu premier secrétaire du Comité régional du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) à Sverdlovsk. En 1981, il a accédé au poste de secrétaire du Comité central de Sverdlovsk.

Nommé directeur du département de la construction du Comité central en 1985, il a occupé le poste de secrétaire de ce comité pendant un an, et celui de premier secrétaire du PCUS de Moscou jusqu'en 1987. Pendant deux ans, il a ensuite été premier vice-président du Comité de la construction d'État de l'URSS et un des ministres de l'URSS.

En 1989, M. Eltsine a été élu membre du Soviet suprême de l'URSS, où il a présidé le Comité de la construction et de l'architecture. L'année suivante, il est devenu président du Soviet suprême.

Lors des élections nationales du 12 juin 1991, M. Eltsine a remporté le poste de premier président de la Russie. Il a été nommé ministre de la Défense en 1992, commandant en chef suprême des Forces armées et président du Conseil des dirigeants des Républiques russes.

Chaque année depuis 1993, M. Eltsine a été élu président du Commonwealth des États indépendants. Le 3 juillet 1996, il a été réélu président de la Russie.

M. Eltsine est marié. Il a deux filles et quatre petits-enfants.

Le premier ministre du Japon

M. Ryutaro Hashimoto

M. Hashimoto est né le 29 juillet 1937 à Tokyo. Il a obtenu sa licence en droit de l'Université de Keio en 1960.

Élu une première fois en 1963 à la Chambre des représentants, il a été directeur de la division des affaires sociales du Conseil de recherche sur les politiques du Parti libéral-démocrate et président du Comité permanent des affaires sociales et du travail.

En 1978, à l'âge de 41 ans, M. Hashimoto est devenu ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. De 1980 à 1986, il a également présidé, au sein de son parti, la Commission de recherche sur l'administration publique et les finances.

Il a été nommé ministre des Transports en 1986 et il a, de 1987 à 1989, occupé divers postes au sein de son parti, y compris celui de secrétaire général. En 1989, M. Hashimoto a été nommé ministre des Finances et, en 1993, il est devenu président du Conseil de recherche sur les politiques du Parti.

En 1994, M. Hashimoto a été nommé ministre du Commerce international et de l'Industrie et, l'année suivante, il a été élu président du Parti libéral-démocrate. Il s'est vu confier les fonctions de vice-premier ministre en 1995 et a été élu premier ministre en 1996.

Avant de devenir premier ministre, M. Hashimoto était chargé du portefeuille du Commerce international et de l'Industrie. Depuis 1979, il a été chargé des portefeuilles de la Santé et de la Sécurité sociale, des Transports et des Finances, dans des cabinets successifs.

M. Hashimoto est marié, père de deux fils et de trois filles, et il a deux petits-enfants.

Le chancelier de l'Allemagne

M. Helmut Kohl

M. Kohl est né le 3 avril 1930 à Ludwigshafen. Il a adhéré à l'Union démocrate chrétienne en 1947. Il a obtenu un doctorat en 1958, après avoir fait des études universitaires en histoire, en droit et en sciences politiques.

En 1959, M. Kohl a été élu député au Parlement du *Land* de Rhénanie-Palatinat et, en 1963, président de son parti. Six ans plus tard, il est devenu ministre-président de Rhénanie-Palatinat et, en 1973, président de son parti à l'échelon fédéral.

M. Kohl a été élu chancelier de la République fédérale d'Allemagne en 1982. Son gouvernement a été reporté au pouvoir à la suite des élections de l'année suivante et, de nouveau, en 1987. Trois ans plus tard, en mars 1990, les électeurs de la République démocratique d'Allemagne ont porté au pouvoir l'Alliance pour l'Allemagne, parti appuyé par M. Kohl.

L'union monétaire, économique et sociale proposée pour les deux républiques d'Allemagne par M. Kohl est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1990. Quinze jours plus tard, M. Kohl a obtenu, à Moscou, le consentement à la pleine souveraineté pour une Allemagne unie. Le 2 décembre 1990, le gouvernement de coalition dirigé par M. Kohl a remporté la victoire à la Chambre basse de l'Assemblée législative fédérale lors des premières élections de l'Allemagne réunifiée. M. Kohl a été réélu chancelier fédéral quatre fois de suite, la dernière en 1994.

M. Kohl est marié et père de deux enfants.

Le premier ministre de l'Italie

M. Romano Prodi

M. Prodi est né en 1939. Une fois diplômé de l'Université catholique de Milan, en 1961, il a été chargé de recherches à la London School of Economics.

M. Prodi a été professeur d'économie et de politique industrielle à l'Université de Bologne et professeur invité à l'Université Harvard, aux États-Unis. Il a été président du comité scientifique d'un institut de recherche économique de Bologne et administrateur du Massachusetts Institute of Technology. En tant qu'expert en économie et en politique industrielle, M. Prodi a fait de vastes recherches sur l'économie industrielle italienne et rédigé de nombreux documents scientifiques, notamment sur la politique industrielle européenne, les entreprises publiques italiennes, l'énergie et le mode de fonctionnement de divers régimes économiques.

De novembre 1978 à mars 1979, M. Prodi a été ministre de l'Industrie. De 1982 à 1989, et à nouveau en 1993 et 1994, il a occupé la présidence d'IRI, un conglomérat industriel d'État.

Après avoir mené la Coalition de l'olivier aux élections générales du 21 avril 1996, son gouvernement a prêté le serment d'office le 18 mai.

M. Prodi est marié et père de deux fils.

Le président de la Commission de l'Union européenne M. Jacques Santer

Né le 18 mai 1937 à Wasserbillig, au Luxembourg, M. Santer a fréquenté l'Institut d'études politiques de Paris, et a étudié le droit aux universités de Strasbourg et de Paris.

Avant de travailler dans la fonction publique et d'entrer en politique, M. Santer a été avocat à la Cour d'appel de Luxembourg durant quatre ans. En 1974, il est devenu président du Parti chrétien social du Luxembourg et a été élu député. De 1975 à 1979, il a aussi été député au Parlement européen, dont il a occupé la vice-présidence pendant les deux premières années de son mandat. Il est en outre devenu conseiller municipal de la ville de Luxembourg en 1976. En 1979, il a été nommé ministre des Finances.

En 1984, M. Santer est devenu premier ministre du Luxembourg, poste qu'il a occupé pendant dix ans. Au cours de cette période, il a également été chargé de différents ministères, y compris celui des Finances et du Trésor. Il a de plus représenté le Luxembourg au sein d'organismes monétaires et bancaires internationaux.

Il est président de la Commission de l'Union européenne depuis janvier 1995.

M. Santer est marié et a deux fils.

Annexes

Le Sommet des Huit de Denver

du 20 au 22 juin

Communiqué, le 22 juin 1997

Introduction

1. Nous, participants au Sommet des Huit de Denver et dirigeants des principales démocraties industrialisées, avons discuté des mesures nécessaires, sur le plan mondial comme à l'échelon national, pour modeler les forces de l'intégration de manière à assurer la prospérité et la paix à nos citoyens et à l'ensemble de la planète en cette veille du XXI^e siècle. Nous sommes convenus de collaborer étroitement avec tous les partenaires de bonne volonté à la mise en place d'un partenariat mondial propre à instaurer la paix, la sécurité et le développement durable, notamment par le renforcement de la démocratie et des droits de la personne ainsi que par la prévention et le règlement des conflits.

2. Dans la foulée des importantes avancées déjà réalisées, le Sommet des Huit de Denver marque une participation nouvelle et approfondie de la Russie à nos efforts. La Russie a pris des mesures audacieuses pour mener à bien sa transformation historique en pays démocratique à économie de marché. Nous sommes résolus à poursuivre dans la voie d'une participation accrue de la Russie aux travaux de nos fonctionnaires dans les inter-sommets, et nous réitérons notre volonté commune de faciliter encore davantage son intégration au processus des sommets. Coopérer en vue d'intégrer l'économie russe au système économique mondial demeure l'une de nos plus importantes priorités. Nous accueillons favorablement l'entente intervenue entre la Russie et le Président du Club de Paris concernant la participation de ce pays au Club, et nous espérons que les deux parties concluront un accord sous peu. Nous appuyons l'objectif d'une accession rapide de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) selon les modalités généralement applicables aux nouveaux membres. Nous souhaitons également que la Russie poursuive sa progression vers l'adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), grâce au potentiel offert par la création récente du Comité de liaison entre ce pays et l'OCDE.

Questions économiques et sociales

3. Le processus de mondialisation, qui a été l'un des principaux moteurs de la prospérité internationale des 50 dernières années, gagne aujourd'hui en vitesse et en ampleur. Nous assistons à une expansion des flux transfrontières, qu'il s'agisse des idées et de l'information, des biens et des services ou des technologies et des capitaux. L'ouverture et l'intégration plus poussées de l'économie mondiale portent la promesse d'une prospérité accrue, car elles offrent aux pays la possibilité de se concentrer sur les activités économiques auxquelles ils excellent, tout en favorisant la concurrence et l'efficacité ainsi que la rapide diffusion de l'innovation technologique. Au seuil du XXI^e siècle, notre mission consiste à tirer parti au maximum de ces possibilités.

4. D'autre part, la mondialisation peut susciter de nouveaux défis. L'ouverture et l'interdépendance croissantes de nos économies, marquées par des liens commerciaux étroits et des flux toujours grandissants de capitaux privés, font que les problèmes des uns peuvent aisément se transmettre aux autres. Nous devons unir nos efforts pour promouvoir la croissance et la stabilité mondiales. Nous devons aussi faire en sorte que tous les segments de notre société, et en fait tous les pays de la planète, aient la possibilité de partager la prospérité que nous promettons l'intégration mondiale et l'innovation technologique. Il importe tout particulièrement que les jeunes adultes trouvent leur voie et soient bien préparés pour réussir leur vie.

5. La rapidité du progrès technologique et de l'évolution démographique a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale. Nous devons saisir les possibilités qu'offre la croissance pour régler les problèmes du chômage et de l'insécurité économique. Si nous voulons aplanir les nombreuses difficultés d'ordre national et international auxquelles nous devons tous faire face, il est essentiel que nous adoptions des politiques économiques saines et que nous procédions aux réformes structurelles qui s'imposent pour permettre aux marchés de bien fonctionner. Des mesures qui élargissent l'accès à un enseignement et à une formation de haute qualité et qui assurent une réaction plus rapide des marchés de l'emploi aux conditions économiques permettront à nos populations de mieux s'adapter à tous les types de changements structureaux. Nous attendons avec intérêt la tenue au Japon, cet automne, de la conférence à haut niveau sur l'emploi; elle devrait contribuer au débat sur l'adaptation aux changements structureaux. Nous saluons aussi la proposition du Royaume-Uni d'accueillir une conférence des ministres chargés des finances et des affaires sociales sur la croissance, l'employabilité et l'inclusion. Cette conférence se tiendrait au début de l'an prochain et nous permettrait de nous préparer en vue d'une discussion plus poussée de ces questions essentielles lors de notre prochain sommet.

Les enjeux du vieillissement démographique

6. Au cours de ce siècle, nous avons remporté deux grandes victoires : nous avons réussi à prolonger l'espérance de vie et à améliorer l'état de santé de nos citoyens plus âgés. Au siècle prochain, toutefois, ces succès présenteront à la fois des avantages et des inconvénients, car l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse du taux de natalité se conjugueront pour entraîner un fort accroissement de la population de personnes âgées dans nos pays. L'« Initiative pour un monde solidaire », du premier ministre Hashimoto, nous a fourni l'occasion de nous pencher sur les conséquences de cette situation.

7. Nous avons discuté du concept de « vieillissement actif » — autrement dit, du fait que bon nombre de personnes âgées ont à la fois le désir et la capacité de continuer à travailler ou de poursuivre d'autres activités socialement productives jusqu'à un âge avancé — et nous avons convenu que les vieux stéréotypes de dépendance des personnes âgées devraient être abandonnés. Nous avons examiné de nouvelles données indiquant que le taux d'incapacité chez les personnes âgées avait baissé dans certains pays, tout en reconnaissant que l'état de santé des personnes âgées présente de larges variations. Nous avons discuté des moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour promouvoir le vieillissement actif de nos citoyens plus âgés eu égard aux choix et à la situation de chacun, y compris la suppression des mesures qui découragent la participation à la population active et la levée des obstacles qui existent dans certains pays à l'emploi flexible et à temps partiel. Nous avons aussi discuté de la transition de la vie active à la retraite, de l'acquisition continue du savoir, et des moyens d'encourager le bénévolat et d'appuyer la prestation de soins familiaux.

8. Nous avons examiné les divers enjeux du vieillissement démographique pour nos régimes de retraite et nos systèmes de santé et de soins de longue durée au siècle prochain. L'application de stratégies de vieillissement actif est un bon moyen de faire avancer les réformes structurelles dans les domaines de la santé et de l'aide sociale. Certains de nos pays auront beaucoup de difficulté à maintenir leur régime général de retraite et il serait de leur intérêt d'agir rapidement pour rétablir l'équilibre. Différents moyens ont été proposés pour régler cette question, dont une participation accrue des personnes âgées à la population active et une augmentation de l'épargne nationale. L'investissement en capital humain et, notamment, la maximisation des possibilités de formation permanente, ont été suggérés comme moyens de faciliter la préparation continue au travail des adultes d'âge mûr. Certains pays subiront plus que d'autres les pressions relatives au financement des soins de santé pour les personnes âgées. Nous en sommes venus à la conclusion qu'une gestion efficace et efficiente du problème devrait nous permettre de répondre aux besoins d'une société vieillissante sans pour autant imposer une charge excessive aux jeunes générations.

9. Nous sommes convenus de l'importance de partager nos données d'expérience sur la façon dont nos politiques et programmes peuvent promouvoir le vieillissement actif et faire avancer les réformes structurelles destinées à préserver et à renforcer nos régimes de retraite et nos systèmes de santé et de soins de longue durée. Nos gouvernements collaboreront, dans le cadre de l'OCDE et avec d'autres organisations internationales, à la promotion du vieillissement actif au moyen d'échanges d'information et de recherches internationales. Nous encourageons la coopération sur le plan de la recherche biomédicale et comportementale en vue d'améliorer l'espérance de vie active et de réduire l'incapacité. Nous avons demandé à nos collaborateurs de dépister les lacunes dans nos connaissances à cet égard et d'explorer la possibilité de développer des données comparables dans nos pays afin que nous soyons plus à même de relever les défis du vieillissement démographique au XXI^e siècle.

Les petites et moyennes entreprises

10. La contribution des petites et moyennes entreprises à l'emploi et au dynamisme économique de nos sociétés est largement reconnue. Favoriser la mise en place d'un environnement commercial qui soit propice à la croissance de jeunes entreprises dynamiques est essentiel à la création d'emplois. Au cours de nos discussions, nous avons examiné les obstacles qui s'opposent à une telle croissance, notamment l'indisponibilité de capitaux d'emprunt ou de capitaux propres aux stades critiques de la croissance des entreprises, les réglementations superflues, les difficultés à adopter des technologies innovatrices existantes et les problèmes qu'éprouvent les entreprises plus petites à percer sur les marchés mondiaux. Nous insistons sur la nécessité de lever ces obstacles. Nous avons également scruté certaines pratiques exemplaires mises en œuvre dans nos pays pour promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises et pour encourager la formation et l'enseignement professionnels au sein de ces entreprises, et étudié des moyens qui nous permettent de tirer profit de ces succès. Les « meilleures pratiques » appliquées dans nos pays pourraient aussi servir d'exemple aux économies en développement et en transition, car l'essor des petites et moyennes entreprises favorise la création d'emplois et la stabilité sociale, permet la diffusion des capacités d'entreprise et contribue à la promotion et à la diversification des exportations. Nous allons par ailleurs poursuivre nos travaux dans d'autres domaines.

Questions mondiales

11. L'intégration mondiale et le progrès rapide des communications et des transports ont certes stimulé la croissance économique, mais ils nous ont aussi placés devant des problèmes complexes qui défient les solutions unilatérales. Au cours de nos sommets des dernières années, nous avons accordé une attention plus soutenue à nos efforts de coopération pour affronter ces problèmes.

Environnement

12. La présente année sera critique dans la promotion du développement durable et la protection de l'environnement. Nous sommes résolus à nous attaquer aux problèmes d'environnement qui risquent de compromettre la qualité de vie des générations futures et à faire mieux comprendre au public, notamment aux jeunes, l'importance de faire avancer les objectifs du développement durable.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies

13. Nous avons discuté des progrès réalisés depuis le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, pour ce qui concerne la définition et la promotion du développement durable, et nous nous engageons à agir dans des domaines essentiels à l'avancement de ce programme. Le développement durable exige la pleine intégration des politiques environnementales, économiques et sociales; il doit reposer sur le gouvernement démocratique et le respect des droits de la personne; et il doit viser à terme l'éradication de la pauvreté. À cet égard, nous réaffirmons la contribution essentielle

qu'apporte la société civile. Nous demandons instamment à l'Assemblée générale des Nations unies, qui se réunira en session extraordinaire la semaine prochaine, de réaffirmer et de relancer les engagements de Rio, de faire le point sur les activités de mise en œuvre depuis Rio et, surtout, de dresser une liste gérable de questions devant être traitées en priorité lors des futurs travaux sur le développement durable.

Changements climatiques

14. Des preuves scientifiques accablantes montrent qu'il existe un lien entre l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et les changements qui s'opèrent dans le régime climatique mondial. Si les tendances actuelles se poursuivent au prochain siècle, il est vraisemblable qu'elles auront des effets inacceptables sur la santé humaine et l'environnement mondial. Renverser ces tendances exigera un effort global soutenu sur plusieurs décennies ainsi que la participation de tous nos citoyens et la modification de nos habitudes de consommation et de production.

15. Nous sommes résolus à prendre l'initiative et à montrer le sérieux de nos intentions quant à l'intensification des efforts internationaux pour faire face aux changements climatiques. Notre objectif ultime doit être de stabiliser à un niveau acceptable les concentrations de gaz à effet de serre. Cela exigera des politiques et des mesures efficaces et rationnelles propres à entraîner une réduction sensible des émissions.

16. La coopération internationale sera essentielle à cet égard. Lors de la Troisième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Kyoto, il nous faudra élaborer un accord solide qui réponde entièrement au mandat de Berlin et qui contienne des objectifs de réduction des émissions quantifiés et juridiquement contraignants. Nous entendons établir des objectifs valables, réalistes et équitables qui permettront une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010. L'accord envisagé doit garantir la transparence et la responsabilité, et donner aux participants la souplesse voulue dans la façon dont ils atteindront leurs objectifs.

17. Les pays développés ne pourront, à eux seuls, atteindre cet objectif. Les pays en développement doivent aussi prendre des mesures quantifiables, et reconnaître que leurs obligations augmenteront au fur et à mesure que croîtront leurs économies. Nous acceptons de travailler en partenariat avec eux à cette fin, par le développement et la diffusion de technologies ainsi que par l'appui à l'éducation et le renforcement des capacités en matière d'environnement.

18. Nous soulignons l'importance de la mise en place d'un mécanisme approprié pour surveiller et assurer le respect de l'accord par les parties. Nous sommes également convenus de travailler ensemble à intensifier les efforts internationaux visant le développement des systèmes mondiaux pour la surveillance des changements climatiques et d'autres tendances environnementales.

Forêts

19. La destruction et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme alarmant dans de nombreuses régions du monde. Pour inverser cette tendance, nous demandons à tous les pays de prendre un engagement politique à long terme en vue d'instaurer des pratiques pour la gestion durable des forêts, et de se joindre à nous afin de commencer à mettre en œuvre immédiatement les mesures proposées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts de la Commission du développement durable de l'ONU. À Denver, nous avons discuté de ces questions et sommes convenus de soutenir un Programme d'action pratique comportant les points suivants : appliquer les programmes nationaux et renforcer les capacités de gestion durable des forêts; créer des réseaux de zones protégées; évaluer l'état des forêts de chaque nation sur la base de critères et d'indicateurs convenus; promouvoir la gestion des forêts par le secteur privé; et éliminer l'exploitation forestière illégale. Nous demandons à nos fonctionnaires de se réunir

au début de l'an prochain pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action, et demandons qu'un rapport nous soit présenté lors de notre prochaine rencontre.

20. À la session extraordinaire des Nations unies, nous chercherons, avec le concours actif des groupes environnementalistes, à dégager un consensus en vue d'un accord international comportant des normes universelles élevées pour atteindre ces objectifs. Nous applaudissons aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme pilote brésilien, lancé à Houston, dans lequel nous voyons un exemple de coopération internationale pratique.

Ressources en eau

21. De nombreuses personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau saine. L'accroissement des déchets humains, industriels et agricoles peut affecter la qualité de l'eau, avec des conséquences néfastes pour les écosystèmes ainsi que pour la santé et la sécurité des êtres humains, en particulier des enfants. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies devrait encourager la Commission du développement durable (CDD) à se doter d'un plan d'action concret pour s'attaquer aux questions liées aux ressources en eau, notamment par la promotion d'une utilisation rationnelle de ces ressources, l'amélioration de la qualité et de la salubrité de l'eau, le développement technologique et la création de capacités, la sensibilisation du public et le renforcement des institutions. Pour réaliser ces objectifs, nous sommes convenus de favoriser la coopération bilatérale et régionale pour régler les problèmes relatifs aux ressources en eau, ainsi que de mieux coordonner nos efforts dans ce domaine.

Océans

22. Nous devons intensifier nos efforts pour protéger les océans de la planète. Nous travaillerons à susciter un effort efficace et intégré en vue de répondre aux préoccupations clés, notamment en ce qui concerne la pêche durable, la navigation, la pollution marine provenant de sources terrestres ou d'activités en mer, la prévention des déversements d'hydrocarbures et l'intervention d'urgence. À cet égard, nous comptons aussi renforcer la coopération pour ce qui concerne la surveillance des écosystèmes du Pacifique Nord ainsi que la prévision des tremblements de terre et des tsunamis dans la région.

Désertification

23. Nous accueillons avec satisfaction l'entrée en vigueur de la Convention sur la désertification, et nous exhortons les parties à prendre des mesures concrètes pour sa mise en œuvre, à la Première Conférence des parties cet automne, à Rome.

Normes environnementales à l'usage des organismes de crédit à l'exportation

24. Les flux financiers privés en provenance des nations industrialisées influent de façon sensible sur le développement durable dans le monde. Les gouvernements devraient aider à promouvoir l'adoption de pratiques viables en tenant compte des facteurs environnementaux lorsqu'ils accordent un soutien financier au titre des infrastructures et des équipements. Nous attachons de l'importance aux travaux de l'OCDE dans ce domaine, et nous passerons en revue les progrès accomplis lors de notre prochaine rencontre.

L'environnement et la santé des enfants

25. Protéger la santé de nos enfants est une valeur fondamentale qui nous est commune. Partout dans le monde, les enfants sont exposés à une foule de dangers environnementaux qui menacent leur santé, et nous reconnaissons leur vulnérabilité particulière à cet égard. Nos gouvernements tiendront expressément compte des enfants dans leurs activités touchant l'évaluation des risques environnementaux et l'établissement de normes à cet égard, et ils s'emploieront à renforcer les échanges de renseignements, à assurer une eau potable microbiologiquement saine, et à faire en

sorte que les enfants soient moins exposés à la pollution par le plomb, à la fumée de tabac ambiante et à d'autres polluants atmosphériques.

Institutions

26. Nous avons besoin d'institutions internationales solides pour coordonner les efforts mondiaux visant à protéger l'environnement et à réaliser le développement durable.

27. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies devrait confirmer la CDD dans son rôle de forum stratégique pour l'intégration des aspects sociaux, environnementaux et économiques du développement durable. La CDD devrait élaborer des plans d'action comportant des objectifs et des calendriers concrets propres à guider les travaux dans les quatre domaines de priorité convenus, à savoir : les ressources en eau; les océans; les ressources en sols, y compris les forêts; et l'utilisation viable de l'énergie.

28. Pour qu'il soit répondu efficacement à l'urgence des problèmes mondiaux d'environnement, nous avons soutenu la réorientation du mandat du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), telle que confirmée par le Conseil d'administration du PNUE à Nairobi cette année. Principale autorité internationale pour l'environnement, le PNUE devrait promouvoir la cohésion des activités du système des Nations unies pour la protection de l'environnement et se faire le porte-parole écouté à l'égard de l'environnement mondial. Le nouveau comité de haut niveau des ministres et des responsables de l'environnement devrait examiner le programme international en matière d'environnement et développer et faire avancer les réformes qui s'imposent pour assurer l'efficacité du PNUE, en accentuant tout particulièrement l'obligation de rendre des comptes pour ce qui est des politiques, des programmes et de l'utilisation des fonds. Nous attendons avec intérêt un PNUE revitalisé et à même d'attirer les ressources voulues pour s'acquitter de ses fonctions.

29. De nouveaux efforts seront nécessaires pour assurer la cohérence et l'efficacité à long terme des activités des Nations unies concernant l'environnement. Nous engageons le Secrétaire général à examiner la façon dont sont traitées les questions environnementales au sein du système des Nations unies et à explorer des moyens et des structures possibles pour renforcer l'efficacité des institutions concernées et assurer une meilleure coordination entre elles.

30. Nous réaffirmons l'importance du Fonds pour l'environnement mondial, en tant que principal mécanisme multilatéral pour le financement des activités à ce titre. Nous travaillerons à accroître ses ressources financières et son efficacité. À cet égard, nous ferons chacun notre part pour contribuer à une reconstitution fructueuse du Fonds.

Maladies infectieuses

31. Les maladies infectieuses, telles que la tuberculose pharmacorésistante, le paludisme et le sida, sont responsables du tiers des décès dans le monde. Elles imposent une lourde charge aux ressources de la communauté mondiale dans les domaines de la santé, de la sécurité et des finances. Dans de nombreuses régions, les maladies infectieuses et les décès qu'elles entraînent ont connu une forte croissance ces dix dernières années, et ce, pour diverses raisons, dont l'apparition de microbes pharmacorésistants et la circulation accrue des personnes et des produits.

32. Dans l'année qui vient, nos gouvernements entendent promouvoir une meilleure coordination de la réaction internationale aux urgences épidémiologiques, encourager la constitution d'un réseau mondial de surveillance à partir des dispositifs existant déjà à l'échelle nationale ou régionale, et contribuer au renforcement des capacités en matière de santé publique pour assurer la prévention, le dépistage et le traitement des maladies infectieuses dans le monde, notamment par l'examen des possibilités d'employer les fonds régionaux de vaccins essentiels ainsi que les

moyens thérapeutiques, diagnostiques et autres. Pour cela, il sera indispensable de renforcer et de relier entre elles les activités en cours dans chacun de nos pays, en incluant les pays en développement, et dans d'autres instances, tout particulièrement l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous soutenons les efforts déployés par l'OMS ainsi que les récentes résolutions de l'Assemblée mondiale de la santé portant sur la qualité des produits biologiques et pharmaceutiques.

33. Prévenir la transmission de l'infection par le VIH et le développement du sida, c'est là un urgent impératif de santé publique dans le monde. Certes, nous devons continuer à rechercher d'autres méthodes de prévention et de traitement, mais, à long terme, c'est la mise au point d'un vaccin sûr et efficace contre le sida qui offre les meilleures chances d'enrayer la progression de cette maladie et d'éliminer finalement la menace qu'elle représente. Nous travaillerons à fournir les ressources nécessaires à l'accélération des recherches pour trouver un vaccin anti-sida et, ensemble, nous renforcerons les activités internationales de coopération scientifique. Il est essentiel que s'établisse une coopération entre scientifiques et gouvernements des pays développés et en développement, ainsi qu'avec les organismes internationaux. Nous appelons les autres États à joindre leurs efforts aux nôtres dans cette entreprise.

34. Le Programme conjoint des Nations unies sur le sida (ONUSIDA) doit contribuer à accroître la portée et la qualité de la réaction au VIH/sida. Ensemble et en collaboration avec d'autres, nous ferons en sorte qu'il dispose des ressources voulues pour pouvoir s'acquitter de son mandat.

Sûreté nucléaire

35. Nous réaffirmons l'engagement, pris en 1996 au Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires, d'accorder la priorité absolue à la sûreté dans notre utilisation de l'énergie nucléaire. Nous notons que d'autres progrès substantiels demeurent nécessaires dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants, notamment en ce qui concerne le renforcement des autorités réglementaires, l'accroissement de la sûreté des réacteurs et l'amélioration du comportement en matière de sûreté. Nous estimons que de nouveaux efforts conjoints à cette fin constituent une priorité majeure. À cet égard, nous attachons la plus grande importance à la mise en œuvre intégrale des accords concernant le Compte de la sécurité nucléaire.

36. Nous accueillons avec satisfaction l'entrée en vigueur de la Convention sur la sûreté nucléaire ainsi que les préparatifs en cours pour la tenue de la première réunion d'examen en avril 1999. Nous nous félicitons des rapides progrès accomplis quant à l'élaboration de la Convention conjointe sur la gestion sûre du combustible irradié et des déchets radioactifs, et encourageons la mise au point de son texte définitif. Nous nous réjouissons de l'adoption prochaine du Protocole modifiant la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires et d'une nouvelle Convention de financement supplémentaire. Ces conventions faciliteront la coopération internationale en matière de sûreté nucléaire et permettront de mieux indemniser les victimes en cas d'accident.

Questions énergétiques mondiales

37. Nous avons décidé de tenir à Moscou l'an prochain une conférence ministérielle sur les questions énergétiques, et nous avons demandé à nos fonctionnaires de commencer les préparatifs nécessaires. Nous discuterons des résultats de cette conférence lors de notre prochain sommet.

Criminalité internationale organisée

38. La lutte contre la criminalité internationale organisée sera une de nos priorités dans l'avenir prévisible. Les groupes internationaux criminalisés peuvent souvent s'adapter aux changements mondiaux plus rapidement et plus efficacement que nos gouvernements. La criminalité internationale non seulement menace nos citoyens, mais elle ébranle aussi les jeunes démocraties et les nations en transition.

39. L'an dernier à Lyon, nous avons adopté quarante recommandations visant à faire échec à la criminalité internationale organisée. Nous avons en grande partie donné suite à ces recommandations, à l'intérieur de nos frontières ainsi que les uns avec les autres. Ensemble, nous avons renforcé la coopération bilatérale et multilatérale, ainsi qu'avec d'autres pays et groupes pour traduire en justice les criminels grâce à l'entraide juridique et à l'extradition, pour promouvoir la coopération entre nos organismes de répression, pour renforcer la sécurité des documents et améliorer les stratégies de lutte à la contrebande d'étrangers, et pour prévenir le trafic illicite d'armes à feu.

40. Nous devons redoubler nos efforts pour mettre en œuvre les recommandations de Lyon. Au cours de l'année qui vient, nous concentrerons notre attention sur deux domaines d'importance critique : d'abord les enquêtes sur les personnes se livrant à la criminalité dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, la poursuite de ces personnes devant les tribunaux et leur condamnation; ensuite, la mise en place d'un système pour donner à tous les gouvernements les capacités techniques et juridiques nécessaires à la lutte contre la criminalité technologique, peu importe où se trouvent les criminels.

41. Nous élaborerons aussi d'autres méthodes pour protéger nos frontières. La sécurité frontalière est un élément crucial de tous les efforts de lutte contre la criminalité internationale, le trafic de drogues et le terrorisme. À cette fin, nous nous efforcerons d'enrayer le trafic illicite d'armes à feu, en envisageant un nouvel instrument international. Nous chercherons à adopter un système de normes pour l'identification des armes à feu et un régime international plus strict concernant les permis d'importation et d'exportation d'armes à feu. Nous poursuivrons nos travaux pour renforcer la sécurité des documents et améliorer les stratégies de lutte contre la contrebande d'étrangers, en faisant porter notre attention sur le problème à sa source et sur le transit vers les pays de destination. Nos gouvernements intensifieront également leurs efforts pour resserrer les régimes juridiques internationaux en matière d'extradition et d'entraide juridique, afin qu'aucun criminel ne puisse trouver refuge où que ce soit dans le monde.

Drogues illicites

42. Nous sommes déterminés à intensifier notre lutte contre la production, le trafic et l'utilisation de drogues illicites qui constituent une menace mondiale pour la sécurité de nos citoyens et le bien-être de nos sociétés et de nos institutions. Réaffirmant la responsabilité commune de tous les États concernés, nous reconnaissons que, pour porter fruit, toute stratégie de lutte contre les drogues illicites doit s'attaquer effectivement aussi bien à l'offre qu'à la demande de telles drogues. Aussi insistons-nous sur l'importance de réduire la demande. Conjugués à une application rigoureuse des lois en matière de drogues, des programmes visant le traitement et la réhabilitation, ainsi que l'éducation et la prévention, revêtent une grande importance dans notre lutte contre la drogue.

43. Nous avons demandé à nos organismes publics compétents de tirer profit de leurs modes de coopération établis face à cette menace commune. En particulier, nous étudierons des mécanismes qui permettent de mettre en place des économies saines et non tributaires de la drogue dans tous les États; nous soutiendrons de nouveaux efforts visant le partage de données pertinentes sur le blanchiment d'argent, les précurseurs chimiques, les nouvelles drogues synthétiques, les structures et méthodes de trafic et autres renseignements; et nous œuvrerons

ensemble au renforcement des capacités des institutions de répression pour la lutte antidrogue. Nos gouvernements s'emploieront à élaborer d'un commun accord l'ordre du jour de la session spéciale que l'Assemblée générale des Nations unies consacra à la drogue en juin 1998.

Terrorisme

44. Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, et quel qu'en soit le motif. Nous nous opposons à toute concession face aux demandes des terroristes et nous sommes résolus à priver les preneurs d'otages de tout bénéfice découlant de leurs actes. Nous prenons note avec satisfaction du consensus grandissant quant à l'adoption de moyens efficaces et légitimes pour contrer le terrorisme.

45. L'an dernier, nos ministres ont adopté vingt-cinq recommandations sur la lutte contre le terrorisme. Nous avons reçu à cet égard un accueil favorable dans le monde, et en particulier à l'Assemblée générale des Nations unies. Ensemble, nous avons progressé substantiellement sur bon nombre de ces recommandations, et notamment : nous avons rédigé et négocié une convention des Nations unies sur les attentats terroristes à la bombe; nous avons suscité une amélioration des normes internationales pour la sécurité des aéroports, la détection des explosifs et l'identification des véhicules; nous avons encouragé le renforcement des lois et des contrôles à l'exportation concernant la fabrication, le commerce et le transport des explosifs; enfin, nous avons commencé à établir un répertoire des compétences antiterroristes, invitant tous les États à adopter une politique de cryptographie de manière à permettre, conformément aux lignes directrices de l'OCDE, un accès licite des gouvernements pour combattre le terrorisme.

46. Nous avons demandé à nos ministres d'intensifier les efforts diplomatiques pour faire en sorte que tous les États adhèrent d'ici l'an 2000 aux conventions internationales contre le terrorisme mentionnées dans la résolution de l'ONU de 1996 sur les mesures antiterroristes. Nous avons aussi donné instruction à nos fonctionnaires de renforcer les capacités des experts chargés des négociations avec les preneurs d'otages ainsi que des unités d'intervention antiterroristes; d'échanger des renseignements sur les technologies permettant de détecter et de décourager l'emploi d'engins et substances de destruction massive dans les attentats terroristes; de trouver des moyens de décourager de tels attentats contre les infrastructures électroniques et informatiques; de renforcer la sécurité maritime; d'échanger des renseignements sur les pratiques de sécurité pour les événements spéciaux internationaux; et d'accroître ainsi que d'élargir la coopération et la concertation internationales à cet égard.

Clonage humain

47. Nous convenons de la nécessité de mesures nationales appropriées et d'une étroite coopération internationale pour interdire le transfert du noyau de cellules somatiques pour créer des enfants.

Station spatiale

48. Nous attendons avec intérêt la signature de l'accord visant l'établissement d'une station spatiale internationale. C'est là un excellent exemple de coopération internationale pour l'exécution de projets importants et prometteurs dans le domaine de l'exploration et des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Réforme des Nations unies

49. Nous réaffirmons le rôle capital que jouent les Nations unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi que pour la promotion du partenariat mondial et du développement durable. Nous appuyons une réforme en profondeur dans le but de renforcer les Nations unies. Nous saluons les progrès accomplis dans les domaines économique et social depuis nos réunions de Halifax et de Lyon. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les

réformes proposées récemment par le Secrétaire général Kofi Annan et en favorisons la mise en œuvre rapide; nous attendons aussi avec intérêt les propositions plus étendues que celui-ci doit faire le mois prochain. Nous demeurons résolus à collaborer avec tous les membres des Nations unies pour concrétiser ces réformes.

50. Pour que les Nations unies soient à même de relever les défis du XXI^e siècle, il faut que l'assainissement des pratiques financières aille de pair avec les réformes qui s'imposent dans d'autres domaines. Le système des Nations unies doit reposer sur une ferme assise financière, ce qui exige le paiement intégral et en temps opportun des obligations et l'établissement d'un barème de contributions à la fois plus logique et plus équitable. Dans l'ensemble du système, les budgets doivent faire l'objet d'un examen minutieux visant surtout à établir des priorités et à maximiser l'efficacité opérationnelle. Nous attendons avec intérêt les propositions précises du Secrétaire général quant au réinvestissement des épargnes résultant de la rentabilité accrue dans des programmes de développement hautement prioritaires. De solides mécanismes de surveillance et de saines politiques du personnel sont essentiels au succès de l'opération.

51. Devant l'urgence des problèmes que pose le développement économique et social, l'ONU doit mieux coordonner les politiques et les activités de ses divers organismes, et notamment des institutions spécialisées. À cette fin, le Conseil économique et social (ECOSOC) devrait, avec l'appui du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, renforcer son rôle d'établissement des politiques et de coordination, notamment en rationalisant les opérations de ses organes subsidiaires et en améliorant ses relations de travail avec les institutions financières internationales et l'OMC. Nous accueillons favorablement les réformes apportées récemment à la gestion des fonds et des programmes et aux divers organismes des Nations unies, en particulier à la CNUCED et dans les commissions régionales; ces efforts devraient être soutenus et élargis.

52. Nous appelons de nos vœux un examen approfondi et urgent des fonds et programmes des Nations unies, ainsi qu'un examen à l'échelle du système des rôles et mandats des institutions spécialisées et des commissions. Nous accueillons favorablement les recommandations du Secrétaire général visant à assurer une intégration renforcée au niveau des pays et une meilleure coordination au siège. Dans cette perspective, nous recommandons que l'ONU s'attache à évaluer les résultats de la coordination de ses activités de développement dans un ensemble de pays représentatifs. Nous escomptons que les pays les moins avancés seront les principaux bénéficiaires de l'efficacité accrue des activités des Nations unies en matière de développement.

53. Nous réaffirmons que les Nations unies doivent encore améliorer leur capacité à réagir rapidement et efficacement pour écarter les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous continuerons de contribuer au développement des capacités de l'ONU concernant la prévention et le règlement des conflits. Nous sommes en faveur des mesures prises récemment par les Nations unies pour accroître leur rapidité d'intervention, depuis l'alerte avancée jusqu'au déploiement rapide de nouvelles opérations approuvées de maintien de la paix, et nous appelons instamment à de constantes améliorations dans ces domaines.

Afrique : partenariat pour le développement

54. À Lyon, nous avons lancé un nouveau partenariat mondial pour le développement, notant à cet égard que les pays en développement ont la responsabilité première de promouvoir leur propre développement et que les pays développés doivent soutenir leurs efforts en ce sens. Nous avons porté une attention particulière aux pays d'Afrique subsaharienne dont bon nombre sont toujours affectés par des problèmes particulièrement graves. Cette année, nous souhaitons traduire les principes de ce partenariat en de nouvelles mesures concrètes, afin de soutenir les efforts que déploient les pays d'Afrique pour participer pleinement à l'expansion de la prospérité

mondiale et pour en faire profiter l'ensemble de leurs sociétés. Notre objectif est non seulement de faciliter l'intégration progressive des pays d'Afrique à l'économie mondiale, mais aussi de faciliter l'insertion des plus démunis dans la vie économique, sociale et politique de leur pays.

55. Nous sommes encouragés par les évolutions positives enregistrées, dont l'adoption de réformes démocratiques et économiques par de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Depuis 1990, plus de vingt pays africains ont tenu des élections libres et équitables. En Afrique comme ailleurs, les principes de la démocratie et de la primauté du droit jettent les bases du respect des droits de la personne, dont ceux des femmes, et du développement durable. Nous félicitons les pays d'Afrique qui ont donné l'exemple en amorçant des réformes démocratiques, en renforçant la primauté du droit et l'administration de la justice, en évitant les dépenses improductives (y compris les dépenses militaires excessives) et en consolidant les institutions publiques et la société civile. Nous soutiendrons les efforts de l'Afrique en vue de promouvoir la démocratie et la bonne administration des affaires publiques, de rendre plus intègres les institutions publiques, d'accroître la transparence des dépenses du gouvernement, en particulier pour ce qui est des marchés publics, et d'élaborer une réglementation nationale anticorruption.

56. Pour accroître la prospérité, il faut instaurer à terme un environnement propre à favoriser la formation de capital intérieur, une croissance entraînée par le secteur privé et une intégration réussie aux marchés mondiaux. Nous sommes encouragés par le nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne qui ont progressé dans la voie de la viabilité financière, grâce à des pratiques budgétaires et financières saines, et qui ont adopté des politiques économiques axées sur la croissance et les marchés, notamment par la libéralisation des échanges et l'assainissement du climat d'investissement. Ces initiatives ont conduit à une accélération opportune de la croissance depuis 1994. Nous comptons que les institutions financières internationales (IFI) apporteront un soutien important aux réformes dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ce soutien devrait permettre de promouvoir de fructueux investissements étrangers directs ainsi que la formation de capital intérieur. Nous attendons avec intérêt le rapport que les IFI feront de leurs efforts à cet égard lors des réunions à Hong Kong de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

57. L'accès à nos marchés est capital pour favoriser la croissance économique en Afrique subsaharienne. Tous et chacun, nous continuerons d'accroître par divers moyens l'ouverture de nos marchés aux exportations africaines. Nous soutenons l'intégration plus poussée des pays les moins avancés au système commercial mondial. À cet égard, les pays d'Afrique seront les principaux bénéficiaires des efforts déployés à l'OMC et visant un plan d'action qui permettra de renforcer les capacités et d'assurer aux pays les moins avancés des conditions prévisibles et favorables d'accès aux marchés. Nous sommes résolus à assurer la mise en œuvre effective de ce plan et nous entendons participer activement à la réunion de haut niveau OMC/CNUCED/Centre de commerce international, qui se tiendra plus tard cette année. De plus, la libéralisation du commerce par les pays africains favorisera une utilisation plus efficace des ressources. Nous accueillons en outre avec satisfaction les initiatives africaines de libéralisation du commerce et de coopération économique au niveau régional.

58. Nous envisagerons des moyens d'offrir de meilleures possibilités aux pays d'Afrique subsaharienne qui en ont le plus besoin et qui entreprennent des programmes de réforme efficaces. Nous réexaminerons nos programmes d'aide bilatérale et de promotion du commerce pour faire en sorte qu'ils favorisent la création d'un climat propice à la croissance économique et à l'investissement privé, notamment grâce à un renforcement des capacités.

59. Des flux substantiels d'aide publique au développement demeureront essentiels pour renforcer la capacité des pays d'Afrique subsaharienne à réaliser leurs objectifs de développement durable. Nous sommes résolus à appliquer une politique de développement qui soit axée sur les résultats, avec l'objectif particulier de combattre l'extrême pauvreté. Mais

l'aide au développement ne saurait, à elle seule, venir à bout de politiques inadaptées. Nous collaborerons avec les pays d'Afrique pour veiller à ce qu'une aide suffisante et bien ciblée soit fournie aux pays qui en ont le plus besoin et qui mettent en œuvre les vastes réformes qui s'imposent. Cette aide visera notamment à soutenir le gouvernement démocratique, le respect des droits de la personne, la bonne administration publique, la mise en place d'un système juridique et judiciaire efficace, l'établissement d'infrastructures, le développement des régions rurales, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et le développement des ressources humaines, y compris la santé et l'éducation pour tous. À cet égard, nous œuvrerons au renforcement de la coopération entre les organismes concernés de manière à faciliter et à coordonner les efforts visant la création de capacités.

60. Pour que nos efforts aient le maximum d'efficacité, nous approfondirons le dialogue avec nos partenaires africains, travaillerons à une plus grande prise en charge locale des stratégies de développement et encouragerons la participation d'acteurs non gouvernementaux. Nous renforcerons aussi la coordination entre les donateurs, y compris les nouveaux. Nous accueillons favorablement et soutenons sans réserve la nouvelle tendance à la coopération entre les régions et à l'extérieur de chacune, en faveur du développement de l'Afrique.

61. Les Nations unies jouent un rôle majeur dans le développement en Afrique, et les pays de ce continent seront les premiers bénéficiaires de la réforme des activités de l'ONU pour le développement économique et social. Nous encourageons les fonds et programmes de développement ainsi que les institutions spécialisées des Nations unies à accentuer leur travail sur le terrain en Afrique et à coordonner pleinement leurs efforts, aussi bien au siège qu'au niveau des pays. Nous sommes encouragés par les efforts de la Commission économique pour l'Afrique en vue de dynamiser et de focaliser ses activités. La décision du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) d'attribuer une partie de ses ressources en fonction de la qualité des programmes proposés constitue un bon moyen d'assurer l'efficacité, et nous demandons instamment que cette approche soit appliquée plus largement aux travaux de l'ONU.

62. Un certain nombre de pays d'Afrique déploient des efforts impressionnants pour mettre la révolution de l'information au service de la démocratie et du développement durable. Nous accueillons favorablement l'Initiative de la société de l'information en Afrique. Nous soutiendrons les efforts visant l'établissement de réseaux d'information pour relier les pays d'Afrique entre eux et avec le reste du monde. À cet égard, nous saluons la conférence « Le savoir mondial 97 », qui a eu lieu à Toronto.

63. Nous félicitons les leaders africains de vouloir créer des capacités locales efficaces pour la prévention des conflits, le maintien de la paix, la réconciliation et le redressement après les conflits. Nous soutiendrons les initiatives africaines visant à consolider la paix aux niveaux régional, sous-régional et national, en particulier les activités de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), eu égard aux récentes lignes directrices de l'OCDE sur les conflits, la paix et la coopération au développement, et nous contribuerons à la formation de partenariats actifs avec les Nations unies et d'autres donateurs. Nous encourageons le Secrétaire général des Nations unies à rechercher, dans le cadre de ses efforts de réforme, des moyens qui permettent à la communauté internationale de renforcer encore les initiatives de l'Afrique. Nous demandons qu'il soit fait une utilisation accrue du Fonds d'affectation spéciale des Nations unies pour le maintien de la paix et la prévention des conflits en Afrique ainsi que d'autres fonds pertinents de l'ONU, et nous appelons les donateurs à s'engager plus largement et de façon substantielle à l'égard de l'OUA et des organismes sous-régionaux dotés de mécanismes spécialisés pour la médiation des conflits, ainsi qu'envers l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands Lacs africains.

64. Nous apportons notre soutien aux efforts à long terme visant la création d'une capacité africaine à déploiement rapide pour le maintien de la paix. Nous nous félicitons de la coordination plus étroite établie entre les pays d'Afrique fournisseurs de troupes, les organisations régionales et sous-régionales, les donateurs et les Nations unies pour l'élaboration d'activités de formation, d'exercices conjoints, d'une doctrine commune du maintien de la paix et d'autres efforts visant à assurer l'interopérabilité des contingents. Nous nous réjouissons en outre des récents progrès accomplis en vue de l'établissement à l'ONU d'un groupe de soutien africain pour le maintien de la paix et nous invitons tous les pays intéressés à explorer activement des mécanismes pour la coordination d'activités concrètes.

65. Nous exprimons notre grave préoccupation devant les attaques dont ont récemment fait l'objet des réfugiés ainsi que le personnel de certains organismes de secours et d'aide humanitaire. Nous tenons à souligner que les pays hôtes doivent prévenir de tels actes et en poursuivre les auteurs.

66. Nous avons demandé à nos fonctionnaires de nous faire rapport, avant la tenue du sommet de l'an prochain, des efforts qu'ils auront entrepris ensemble pour mettre en œuvre tous les aspects de ce partenariat.

Questions politiques

67. Ensemble, nous appliquons une stratégie d'intégration mondiale propre à créer une communauté internationale plus sûre et plus stable. Déjà, nous nous sommes servis de notre coopération politique pour élargir et approfondir la communauté des marchés libres et des sociétés ouvertes, et nous travaillerons ensemble dans l'année qui vient à tirer parti de ces résultats. Notre partenariat pour le développement est expressément conçu pour soutenir le développement économique et politique des pays qui risquent de se retrouver en marge du processus d'intégration. Nous ferons porter nos énergies sur le renforcement de l'adhésion aux normes et principes qui régissent la coopération internationale et nous travaillerons ensemble à prendre des mesures efficaces à l'encontre de ceux qui compromettent la réalisation de ces objectifs. Nous reconnaissons qu'il est de notre intérêt commun et qu'il nous incombe d'aider à mettre fin aux conflits qui risquent de perturber la paix internationale et de compromettre l'approfondissement de notre coopération.

Démocratie et droits de la personne

68. Ces dernières années, nous avons assisté à un épanouissement sans précédent de la démocratie dans le monde. Pourtant, les jeunes démocraties sont parfois fragiles et éphémères. Nous avons à la fois la responsabilité et la possibilité de renforcer les valeurs démocratiques et les libertés fondamentales dans les pays où elles ont pris racine, et d'en favoriser l'extension à ceux où elles ne se sont pas encore établies.

69. Les droits de la personne sont au cœur de nos préoccupations. Faire en sorte que les auteurs de violations des droits de la personne et du droit international humanitaire aient à rendre compte de leurs actes est essentiel si nous voulons promouvoir le règlement des conflits et l'instauration de la paix. Le nouveau Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme aura un rôle capital à jouer à cet égard. Nous continuerons de soutenir sans réserve les tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, et nous veillerons à ce que la communauté internationale et les pays concernés traduisent en justice, dans les règles, les personnes accusées de violations des droits de la personne et du droit international humanitaire.

70. Reconnaisant qu'il est essentiel de consolider la démocratie pour raffermir la paix et renforcer le respect des droits de la personne, et eu égard au 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1998, nous travaillerons ensemble dans l'année qui vient à faire fond sur les programmes les plus efficaces de nos gouvernements touchant le

développement de la démocratie, la consolidation de la paix et la promotion des droits de la personne. Nos efforts viseront surtout à encourager la bonne administration des affaires publiques et la primauté du droit, à renforcer la société civile, à accroître la participation des femmes à la vie politique et à stimuler le soutien du secteur privé et des syndicats pour la démocratie, particulièrement dans les jeunes démocraties et les sociétés en conflit. Il est essentiel de protéger les groupes les plus vulnérables ou sous-représentés afin d'élargir la participation au processus démocratique et de prévenir les conflits de société. Nous nous emploierons à assurer l'adoption et la ratification d'instruments internationaux visant à protéger ces groupes, en particulier l'adoption rapide d'une convention de l'Organisation internationale du travail visant à éliminer les formes intolérables du travail des enfants. Nous travaillerons dans le cadre d'organisations multilatérales et régionales, notamment le Comité d'aide au développement de l'OCDE, ainsi qu'en association avec les organisations non gouvernementales et les jeunes démocraties. Nous envisagerons aussi des efforts communs propres à promouvoir la démocratie là où elle ne s'est pas encore établie.

71. Nous avons demandé à nos ministres de poursuivre ces efforts et de formuler des recommandations que nous examinerons à notre prochain sommet.

72. La démocratie, la croissance économique et le développement ne sauraient réaliser leur plein potentiel si les affaires publiques ne sont pas sagement administrées, en particulier si les dirigeants politiques et les fonctionnaires ne sont pas tenus comptables de leurs actes, surtout lorsqu'il y a corruption. Nous nous emploierons à éliminer la corruption des marchés publics financés par l'aide extérieure. Nous prendrons sans délai les mesures voulues pour criminaliser, de manière efficace et coordonnée, le versement de pots-de-vin aux fonctionnaires étrangers et pour donner suite aux engagements déjà pris relativement à l'abattement fiscal à ce titre. Nous appelons tous les autres pays à faire de même.

Non-prolifération, contrôle des armements et désarmement

73. Depuis le Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires, nous avons pris d'importantes mesures pour mettre en œuvre le Programme de prévention et de lutte contre le trafic illicite de matières nucléaires, agréé à cette occasion. Nous étendrons la participation à ce programme aux pays d'Europe centrale et orientale, de même qu'à l'Asie centrale et au Caucase.

74. Pour ce qui est de la gestion sûre et efficace des matières fissiles qui ne sont plus nécessaires pour répondre à des besoins de défense, nous poursuivrons notre coopération dans le cadre d'initiatives concrètes, en particulier le projet franco-germano-russe visant la construction en Russie d'une usine pilote pour la fabrication de combustible MOX à partir de plutonium militaire, lequel est ouvert aux autres États, et la coopération américano-russe connexe concernant la conversion de plutonium militaire.

75. Nous nous sommes employés ensemble à faire avancer nos objectifs communs en matière de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement. La conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires marque un jalon historique, et nous appelons tous les États à le signer et à le ratifier rapidement pour faire en sorte qu'il entre en vigueur au plus tôt. Nous saluons l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques. Nous sommes en faveur de sa mise en œuvre intégrale, effective et universelle, et nous demandons à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de la ratifier au plus tôt. Reconnaisant qu'un accroissement de la confiance dans l'observation de ses dispositions permettrait de renforcer la Convention sur les armes biologiques et à toxines, nous réaffirmons notre détermination à élaborer le plus tôt possible, par la voie de négociations, un mécanisme de vérification juridiquement contraignant et efficace.

76. Nous réaffirmons notre inébranlable attachement à la pleine réalisation des objectifs énoncés dans le Traité de non-prolifération. À cette fin, nous accueillons avec satisfaction la récente adoption par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'un programme visant à rendre le système de garanties plus efficace et plus efficient. Nous engageons vivement tous les États à conclure dans les meilleurs délais des protocoles additionnels avec l'AIEA. Nous réaffirmons notre détermination à entreprendre sans délai et à mener à bien au plus tôt les négociations en vue d'une convention qui interdise la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs.

77. Nous saluons les progrès accomplis à Helsinki, en mars, quant à la maîtrise des armements stratégiques, et nous attendons avec intérêt l'entrée en vigueur prochaine de l'accord START II et l'ouverture de négociations en vue d'un accord START III. Nous réaffirmons le rôle clé que joue le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe pour le renforcement de la sécurité européenne et nous saluons la décision d'en mener à bien l'adaptation aussi rapidement que possible. Nous accueillons favorablement l'accord intervenu récemment entre la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et la Chine sur la réduction des forces militaires stationnées le long de leurs frontières, y voyant une importante contribution à la sécurité de la région.

78. Nous souscrivons sans réserve aux efforts déployés par la Commission spéciale des Nations unies et par l'AIEA en vue d'éliminer les capacités de fabrication d'armes de destruction massive en Iraq et de surveiller le respect des dispositions en vigueur. Nous réaffirmons l'importance de la mise en œuvre du Cadre agréé entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée et de l'exécution intégrale par cette dernière des obligations qu'il comporte en matière de non-prolifération. Nous attachons par conséquent beaucoup de prix à la poursuite du rôle que joue l'AIEA pour la surveillance du gel imposé au programme nucléaire nord-coréen, l'application de garanties et la préservation de tous les renseignements relatifs aux activités passées de la Corée du Nord. Nous accueillons avec satisfaction l'aboutissement des négociations visant la participation de l'Union européenne (UE) à l'Organisation pour le développement de l'énergie dans la péninsule coréenne (KEDO) et nous appelons la communauté internationale à renforcer son soutien à la KEDO, y compris en lui fournissant un soutien financier. Nous soulignons l'importance des pourparlers quadripartites et la nécessité d'un dialogue entre le Nord et le Sud. Nous demandons à la Corée du Nord de mettre un terme à ses activités de mise au point, de déploiement et d'exportation de missiles balistiques.

79. Nous nous félicitons du dialogue de haut niveau qui s'amorce entre l'Inde et le Pakistan. Nous encourageons les deux pays à faire en sorte que leurs activités respectent les normes internationales relatives à la non-prolifération. Compte tenu de notre soutien en faveur d'une rapide entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous encourageons les deux pays à adhérer à ce traité.

80. Reconnaissant que la promotion de la responsabilité internationale quant aux transferts d'armes et de technologies sensibles mène au renforcement de la sécurité et de la stabilité mondiales, nous réaffirmons à cette fin notre soutien à l'arrangement de Wassenaar. Nous nous félicitons des constants progrès réalisés grâce au Registre des Nations unies sur les armes classiques en ce qui concerne la promotion de la transparence en matière d'armement. Nous encourageons le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur les armes légères dans ses travaux pour trouver des moyens de prévenir et de réduire les transferts excessifs et déstabilisateurs d'armes légères et d'armes de petit calibre, et nous continuerons d'œuvrer ensemble à l'élimination du trafic illicite d'armes à feu.

Régimes de contrôle des exportations

81. Nous tenons à marquer notre soutien aux arrangements qui constituent les régimes internationaux de contrôle des exportations. Le Comité Zangger et le Groupe des fournisseurs

nucléaires, le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles et, pour ceux qui en sont membres, le régime de contrôle des exportations du Groupe de l'Australie contribuent de façon essentielle à l'observation et à l'application des normes internationales relatives au contrôle des exportations dans le monde.

Mines terrestres antipersonnel

82. L'an dernier, nous nous sommes engagés à ne négliger aucun effort pour obtenir une interdiction mondiale des mines terrestres antipersonnel. À cette fin, nous prenons acte des efforts efficaces et complémentaires déployés dans divers forums, y compris la Conférence du désarmement et les négociations formelles qui se tiendront à Oslo en septembre dans le cadre du Processus d'Ottawa, qui vise à imposer une telle interdiction avant la fin de l'année. Nous accueillons avec satisfaction les restrictions concernant les mines terrestres antipersonnel annoncées unilatéralement par les États, y compris par les membres de l'UE. Nous réaffirmons la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, approuvée à une majorité écrasante, qui appelle les États à conclure dans les meilleurs délais un accord international efficace et juridiquement contraignant visant à interdire les mines terrestres antipersonnel. Tous les États devraient adhérer au Protocole renforcé sur les mines, les pièges et autres dispositifs. Nous encourageons la communauté internationale à trouver des solutions technologiques aux problèmes de détection et d'élimination des mines terrestres, ainsi qu'à renforcer son soutien aux mesures de déminage à caractère humanitaire et d'aide aux victimes.

Situations politiques

Hong Kong

83. Nous reconnaissons le caractère historique de l'imminent rétablissement de la souveraineté de la Chine à Hong Kong. Compte tenu de nos intérêts durables dans ce centre financier et économique, nous accueillons avec satisfaction les engagements pris par la Chine et énoncés dans la Déclaration conjointe de 1984 entre le Royaume-Uni et la République populaire de Chine (RPC) ainsi que dans la Loi fondamentale de la RPC de 1990. En outre, nous apprécions ces engagements qui visent notamment à maintenir la stabilité et la prospérité de Hong Kong et à préserver son mode de vie, son haut degré d'autonomie, y compris un système monétaire et économique indépendant, ses libertés fondamentales ainsi que la primauté du droit. Ce sont là les assises essentielles de la réussite économique de Hong Kong dans l'avenir. Nous attendons avec intérêt la tenue, dans les meilleurs délais, d'élections libres et équitables à Hong Kong en vue de la formation d'une nouvelle assemblée législative. Nous prenons sérieusement note de l'assurance donnée par la Chine, dans la Déclaration conjointe et dans la Loi fondamentale, que les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels continueront de s'appliquer à Hong Kong.

Moyen-Orient

84. Le processus de paix est en crise et nous sommes déterminés à lui redonner de l'élan. Il est essentiel que soit rétabli le sentiment de sécurité et de confiance entre Israéliens et Palestiniens. Nous ferons tout en notre pouvoir pour revitaliser la mise en œuvre des accords d'Oslo et pour garantir le respect des principes de Madrid, notamment l'échange de territoires contre la paix. Tous les problèmes doivent être réglés de façon pacifique au moyen de négociations sérieuses et crédibles. Les deux parties doivent s'abstenir de toute action susceptible de faire obstacle au processus de paix en devançant les négociations sur le statut permanent. Nous sommes fermement convaincus de l'importance de travailler avec Israël, la Syrie et le Liban à la reprise de pourparlers directs afin de parvenir à un règlement global dans la région. Nous saluons le rôle important joué par le groupe de surveillance pour renforcer l'entente du 26 avril 1996 et réduire les risques qui pèsent sur les populations civiles dans le sud du Liban et en Israël. Nous confirmons l'importance des activités entreprises dans le cadre multilatéral du processus de paix.

85. La croissance économique et la prospérité sont essentielles à l'instauration de la paix. Nous engageons les parties régionales à s'efforcer d'établir une coopération économique entre elles et à s'intégrer à l'économie mondiale. Nous accueillons favorablement tous les efforts visant à promouvoir le développement d'économies viables et durables dans la région, y compris l'aide aux Palestiniens, et demandons instamment aux donateurs d'honorer leurs engagements.

86. Nous avons noté avec intérêt le résultat des récentes élections en Iran et nous demandons encore une fois au gouvernement de ce pays de jouer un rôle constructif dans les affaires régionales et mondiales. À cet égard, et tout en constatant le rôle joué par l'Iran dans les pourparlers entre Tadjiks en liaison avec les Nations unies et d'autres parties régionales, nous demandons au gouvernement iranien de cesser de fournir un soutien matériel et politique aux groupes extrémistes qui cherchent à détruire le processus de paix au Moyen-Orient et à déstabiliser la région. Nous l'appelons en outre à respecter les droits de tous les citoyens iraniens et à renoncer au terrorisme, notamment contre les Iraniens qui vivent à l'étranger, et, dans cette perspective, à cesser de donner son aval aux menaces qui continuent de peser sur la vie de M. Salman Rushdie et des personnes associées à son œuvre. Nous demandons à tous les États d'éviter toute coopération avec l'Iran, pouvant contribuer à l'acquisition par ce pays d'une capacité nucléaire militaire ou au renforcement de ses capacités dans les domaines chimique ou biologique ou dans celui des missiles, en violation de conventions ou d'arrangements internationaux.

87. Nous confirmons notre détermination à obtenir la mise en œuvre intégrale de toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies concernant l'Iraq et la Libye, la levée de toutes les sanctions ne pouvant intervenir que lorsque ces résolutions seront pleinement respectées. Nous constatons avec plaisir que la distribution d'aliments et de médicaments dans le cadre de la résolution 986 du Conseil de sécurité permet d'apporter une certaine aide humanitaire au peuple iraquien.

Chypre

88. Le différend chypriote est demeuré bien trop longtemps sans solution. Nous soutenons sans réserve la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations unies pour amener les deux communautés chypriotes à engager des négociations en vue d'un règlement global conformément aux résolutions des Nations unies et aux accords de haut niveau pertinents. Nous appuyons avec force l'invitation faite récemment par le Secrétaire général aux dirigeants des deux communautés, et nous engageons ceux-ci à aborder les négociations dans un esprit constructif et en toute bonne foi. Nous demandons instamment aux gouvernements de la Turquie et de la Grèce de mettre tout en œuvre pour contribuer à régler le problème chypriote, et de chercher à résoudre leurs différends bilatéraux concernant la mer Égée en organisant dans les meilleurs délais des réunions des « Sages ».

Albanie

89. Prenant note de la situation en Albanie et de ses conséquences pour la stabilité régionale, nous exprimons notre gratitude aux organisations et institutions, agissant dans le cadre de la coordination de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sous la ferme direction de Franz Vranitzky — en particulier l'UE ainsi que l'Union de l'Europe occidentale, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge — qui œuvrent avec le gouvernement de conciliation nationale au rétablissement de conditions normales dans le pays. Nous saluons le déploiement de la Force multinationale de protection placée sous commandement italien et relevant de l'autorité du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous soulignons la nécessité pour les parties albanaises de conjuguer leurs efforts pour que les élections renforcent la démocratie, et de chercher ensuite à rétablir l'ordre et la sécurité publique, à poursuivre la réforme économique et à créer un système financier solide.

Prochain sommet

90. Nous avons accepté l'invitation du premier ministre du Royaume-Uni de nous réunir l'an prochain à Birmingham, du 15 au 17 mai.

Relever les défis financiers et économiques mondiaux

Déclaration des Sept au Sommet de Denver

Introduction

1. Nous, Chefs d'État et de gouvernement des sept principales démocraties industrialisées du monde et Représentants de l'Union européenne, nous sommes rencontrés à Denver pour discuter des défis à relever dans les secteurs économique, financier et autres à la veille du XXI^e siècle.

2. Nous demeurons déterminés à soutenir une croissance non inflationniste et à contribuer à la prospérité mondiale. La planétarisation grandissante des marchés est un moteur important de la croissance mondiale, et elle offre des possibilités à tous les pays. Nous voulons faire en sorte que tous les pays profitent pleinement des avantages de la mondialisation tout en relevant les défis qu'elle comporte.

3. Pour atteindre cet objectif, nous devons :

- mettre en œuvre des politiques favorisant une croissance non inflationniste durable, créer des emplois, rétablir l'équilibre des finances publiques et relever le défi du vieillissement de nos populations;
- collaborer avec les autres pays pour promouvoir l'ouverture des marchés au commerce et à l'investissement, et favoriser la stabilité financière mondiale, fondements essentiels de la croissance économique et de la prospérité;
- promouvoir l'intégration à l'économie mondiale de tous les pays en développement et en transition, dans toutes les régions du globe.

Favoriser la croissance

4. Depuis notre rencontre à Lyon, nous avons été encouragés par de nombreux indicateurs économiques positifs : le taux d'inflation reste faible, la croissance se poursuit à un rythme soutenu mais durable, ou encore s'accélère, et les mesures financières réduisent les déficits budgétaires. Nous avons constaté avec plaisir les progrès remarquables des économies en développement, qui ont largement contribué à la croissance mondiale. De même, nous sommes heureux de voir que les économies en transition progressent vers l'instauration de conditions macroéconomiques stables et la mise en œuvre de réformes structurelles. Nous demandons à ces pays de travailler avec nous pour assurer le fonctionnement efficace du système commercial et monétaire international.

5. Cependant, nous avons encore du travail à faire au sein de nos propres économies. Nous devons faire davantage pour rétablir notre situation financière à long terme et, dans certains pays, assurer la solidité du système financier. Nous sommes préoccupés par les taux de chômage élevés dans certains pays, qui ont des effets graves sur la croissance, les finances publiques et la cohésion sociale. Certains de nos pays ont connu une forte croissance économique et une progression de l'emploi; dans d'autres, la croissance de l'emploi a été insatisfaisante. Dans ce dernier cas surtout, il faut donc faire davantage pour améliorer l'efficacité du marché des produits et de l'emploi au moyen de réformes structurelles. Nous devons veiller à ce que tous les citoyens, et surtout les jeunes, soient en mesure de participer à la croissance et d'en profiter. À cet égard, nous encourageons les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la réforme de la réglementation.

6. Un des problèmes les plus graves auxquels nous nous heurtons est celui des répercussions économiques, financières et sociales de la transformation démographique de nos sociétés

vieillissantes. Cette transformation pourrait avoir un effet considérable sur le coût des soins de santé et des pensions et influencer les budgets de nos administrations publiques, réduire l'épargne privée et publique et toucher les mouvements mondiaux de capitaux. Nous nous engageons donc à entreprendre des réformes structurelles qui permettront de résoudre ces problèmes. Nous avons demandé à nos ministres des finances et de l'économie d'examiner, en collaboration avec les autres autorités nationales compétentes, les incidences économiques et financières du vieillissement, notamment dans le cadre de l'OCDE et d'autres organisations internationales compétentes.

7. Les situations et les priorités de nos pays diffèrent de l'un à l'autre.

- Les États-Unis, où la reprise est amorcée depuis longtemps et la création d'emplois, dynamique, doivent demeurer vigilants pour prévenir une poussée inflationniste, respecter entièrement leur promesse d'équilibrer le budget fédéral et favoriser l'épargne. Le Canada, où l'inflation est très faible et où les déficits budgétaires ont été réduits considérablement, a connu une forte croissance ces derniers temps, ce qui devrait stimuler la création d'emplois.
- L'objectif du Japon est de parvenir à une solide croissance nationale axée sur la demande et d'éviter une augmentation marquée de son excédent commercial. D'autres réformes structurelles s'imposent à moyen terme, dont une déréglementation plus poussée et des changements structurels appropriés dans le domaine financier, pour revitaliser encore davantage l'économie japonaise.
- La France, l'Allemagne et l'Italie partagent un même défi, qui est de restaurer une solide croissance de l'emploi. Tout en poursuivant leurs efforts pour rétablir une situation financière solide à long terme, ces trois pays devront intensifier les réformes structurelles afin de réduire les obstacles à la création d'emplois et d'accroître l'efficacité des mesures gouvernementales et, si nécessaire, redéfinir le rôle de l'État dans leurs économies, entre autres par une réforme de leur fiscalité et de leurs programmes sociaux. Le Royaume-Uni doit contenir les pressions inflationnistes et réduire encore son déficit budgétaire, tout en renforçant son potentiel de croissance économique à long terme, particulièrement par une réforme de l'éducation et des programmes sociaux.

8. Nous avons discuté de l'Union monétaire européenne (UME) et de ses implications internationales. Nous saluons les efforts que déploient les pays de l'Union européenne en vue de l'instauration de l'euro et du bon fonctionnement de l'UME, soutenu par des politiques structurelles et macro-économiques solides, ce qui contribuera à la stabilité du système monétaire international.

9. Nous réaffirmons notre détermination à favoriser la stabilité monétaire internationale. Nous avons demandé aux ministres des finances de nos pays de continuer à coopérer étroitement en matière de politique économique et de marchés des changes.

10. Nos gouvernements accueillent avec satisfaction la nouvelle série de réformes économiques lancée cette année en Russie pour promouvoir une croissance durable. Le plan de ce pays en vue d'une réforme fondamentale de la fiscalité est essentiel pour rétablir sa situation financière sur de solides assises. Nous souscrivons pleinement à l'intention de la Russie de poursuivre de vigoureuses réformes structurelles pour améliorer le climat de l'investissement, promouvoir la concurrence, combattre la criminalité et la corruption, et renforcer le secteur social. Dans ce contexte, la mise en œuvre intégrale du mécanisme élargi de crédit du Fonds monétaire international (FMI) est cruciale, car elle permettra à la Russie d'attirer davantage d'investissements privés. De plus, le resserrement et la multiplication des liens entre la Russie,

la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, par une augmentation des prêts et des garanties, viendront appuyer cet ambitieux programme de réformes structurelles.

Consolider la stabilité du système financier mondial

11. Les marchés financiers internationaux se mondialisent et deviennent de plus en plus complexes. Cela crée de nouvelles possibilités qui peuvent accroître l'efficacité du système financier international et, par conséquent, faciliter la croissance et la prospérité. Mais ces changements posent aussi de nouveaux défis. Déjà à Halifax, et encore à Lyon, nous avons encouragé les organismes de réglementation financière et les institutions financières internationales à prendre des mesures pour prévenir efficacement les risques de contagion ou de dérèglement systémique et favoriser la stabilité financière, sans pour autant freiner l'innovation ni compromettre les avantages de la mondialisation, de la libéralisation et de la concurrence. Nous sommes heureux de l'effort concerté de renforcement du système financier international, et nous avalisons le rapport de nos ministres des finances qui décrit les progrès réalisés dans les domaines clés recensés à Lyon.

12. Les superviseurs nationaux et les organismes de réglementation internationaux ont établi un réseau d'ententes de coopération et rédigé des propositions pour améliorer le contrôle des institutions financières actives à l'échelle internationale, tant pour leur fonctionnement ordinaire que pour les situations d'urgence. Grâce à leurs efforts, le cadre de réglementation devrait être mieux harmonisé à l'évolution du marché. En outre, les ministres des finances ont convenu de soutenir les changements nécessaires aux lois et règlements qui faciliteront et amélioreront les échanges d'informations à des fins de supervision. Des mesures ont été prises pour améliorer l'évaluation des risques, réduire ceux qui sont associés aux règlements en matière de change et accroître la transparence du marché pour aider les consommateurs, les investisseurs et les organismes de réglementation à mieux reconnaître, gérer et contrôler les risques. De plus, le Groupe de travail du G-10 sur la monnaie électronique a établi un ensemble de grands objectifs et de considérations clés qui aideront à orienter les stratégies nationales devant l'émergence des technologies du paiement électronique.

13. Le Groupe de travail sur la stabilité financière des économies de marché naissantes, dont faisaient partie des représentants de ces pays, a élaboré une stratégie concrète pour aider ces économies à renforcer leurs systèmes financiers, et le Comité de Bâle des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires a établi un ensemble de « principes de base » qui contribueront considérablement à l'adoption de meilleures normes de prudence à l'échelle mondiale. Nous croyons fermement qu'il faut diffuser les rapports de ces deux organismes, souscrire à leur contenu et favoriser la mise en œuvre des recommandations qu'ils contiennent.

14. Ces efforts vers la stabilité financière et la prévention des crises financières s'inscrivent dans un processus permanent auquel nous accordons beaucoup d'importance. Nous demandons à nos superviseurs nationaux d'élaborer et de mettre en œuvre des propositions visant une meilleure coopération internationale en matière de réglementation. Nous invitons les institutions financières internationales et les organismes internationaux de réglementation à remplir leur rôle en aidant les économies naissantes à renforcer leurs systèmes financiers et à resserrer leurs normes de prudence. Nos ministres des finances consulteront les organismes de contrôle et de réglementation internationaux ainsi que les organisations internationales voulus afin de mettre au point des approches pour les interventions futures, et ils feront état, avant le prochain sommet, des progrès accomplis à cet égard.

Bâtir une économie mondiale intégrée

Les institutions financières internationales dans un monde en évolution

15. La croissance rapide du commerce mondial et des mouvements de capitaux privés exige une adaptation et une réforme constantes des institutions financières internationales (IFI). Nous réaffirmons donc notre appui à l'ambitieux programme de réforme des IFI entrepris après la rencontre de Halifax, car nous demeurons convaincus que la réalisation intégrale de cette réforme renforcera considérablement l'efficacité du système monétaire international. Nous nous engageons à collaborer avec les IFI à cet égard, et à coopérer entre nous et avec les autres intervenants du système monétaire international en vue de fournir à ces institutions les ressources et l'appui multilatéral nécessaires à la réussite de la réforme.

16. Nous apprécions le contrôle qu'exerce le FMI sur le système monétaire international. Nous accordons une importance particulière à l'aide qu'il apporte aux pays qui s'efforcent de développer leur potentiel à long terme en libéralisant le commerce et les investissements. D'ici les prochaines assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong, nous tenterons de parvenir à un accord de fond sur les éléments clés d'un amendement aux Statuts du FMI, qui donnerait à celui-ci le mandat précis de favoriser la libéralisation des comptes de capital pour relever les nouveaux défis des marchés financiers mondiaux. Nous sommes satisfaits des progrès réalisés par le FMI quant au renforcement du contrôle et à l'amélioration de la transparence. En accordant une attention accrue aux problèmes du secteur financier susceptibles d'avoir des effets macro-économiques notables et en favorisant la saine gestion des affaires publiques et la transparence, le FMI aidera à prévenir les crises financières. La transparence de ses activités auprès des pays membres est tout aussi importante. Nous sommes heureux des progrès du FMI à cet égard. Nous cherchons à parvenir à un accord de fond sur l'amendement proposé aux Statuts du FMI, qui assurerait une répartition « équitable » des droits de tirage spéciaux, et nous demandons au FMI de s'employer à réaliser cet accord d'ici les prochaines assemblées de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong, en septembre.

17. Le contrat stratégique de la Banque mondiale constitue un engagement opportun envers une nouvelle direction, où l'accent sera mis sur une contribution accrue de la Banque à la réduction de la pauvreté, sur l'établissement de nouveaux partenariats solides avec le secteur privé, et sur la concentration des interventions dans les pays qui ont une réelle volonté d'adopter des politiques valables et d'assurer le bien-être de tous leurs citoyens. Nous approuvons entièrement la détermination de la Banque à centrer les efforts sur le développement des capacités institutionnelles, surtout dans les pays les plus pauvres, ainsi que l'importance fondamentale qu'elle accorde, dans le cadre de ces efforts, à la transparence, à la responsabilité et à la saine gestion des affaires publiques. Nous espérons que ces engagements seront réalisés intégralement et en temps opportun, et nous exhortons les banques de développement régionales à participer entièrement à l'effort nécessaire pour relever ce défi. Nous nous réjouissons de l'initiative du Groupe de la Banque mondiale, qui a décidé de présenter, aux assemblées de Hong Kong, des moyens innovateurs d'appuyer les investissements du secteur privé dans les infrastructures des pays en développement.

18. La transparence, la responsabilité et l'efficacité des institutions publiques sont essentielles au développement économique durable et à l'instauration de démocraties solides. À cet égard, nous saluons les efforts que la Banque mondiale consacre depuis longtemps à la promotion de la saine gestion des affaires publiques, et l'adoption, par la Banque asiatique de développement, d'une politique en ce domaine. Nous demandons instamment au FMI et à la Banque mondiale d'achever la rédaction de politiques sur le bon gouvernement, sous la forme de principes et de lignes directrices concernant les meilleures pratiques de saine gestion des affaires publiques.

19. Il nous incombe de faire en sorte que les IFI reçoivent le soutien multilatéral et les ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs ambitieuses et importantes réformes. Dans le cas des banques multilatérales, cela signifie que nous devons respecter entièrement nos engagements financiers, surtout en ce qui concerne les opérations si vitales de prêts à des conditions libérales, comme celles de l'Association internationale de développement. Nous reconnaissons aussi que l'Agence multilatérale de garantie des investissements doit avoir des ressources suffisantes pour maintenir, en étroite collaboration avec les autres membres du Groupe de la Banque mondiale, son appui aux investissements du secteur privé dans les pays en développement. Reconnaisant l'importance de veiller à ce que le FMI dispose toujours de ressources suffisantes pour assumer ses responsabilités systémiques, nous demandons au Conseil du FMI de chercher à compléter le onzième examen général des contingents avant les assemblées de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong, en septembre. Il est essentiel de continuer à fournir les ressources nécessaires à la Facilité d'ajustement structurel renforcée pour que le FMI puisse pleinement remplir son rôle de promoteur de la croissance et du développement dans les pays les plus pauvres.

Partenariat mondial pour le développement

20. Nous réitérons notre volonté de favoriser une croissance économique et un développement durables et largement partagés, et reconfirmons notre partenariat entier avec les pays en développement et les institutions multilatérales, tel que convenu à Lyon. Par ce partenariat et nos efforts bilatéraux, nous demeurons déterminés à relever les défis corrélatifs que sont l'éradication de la pauvreté profondément enracinée, l'investissement dans le potentiel humain, la sauvegarde de la dignité humaine et la suite à donner aux grandes leçons et réalisations de la dernière décennie. Nous reconnaissons et louons le rôle de plus en plus important du secteur privé dans les efforts déployés pour relever ces défis.

21. Ce partenariat est fondé sur le partage des responsabilités et des intérêts. Pour notre part, nous sommes déterminés à voir s'instaurer un système financier mondial sain, des régimes d'échanges commerciaux et d'investissements ouverts, ainsi qu'une croissance constante et durable dans les économies avancées. Nous devons assurer une aide au développement suffisante, et veiller à ce qu'elle soit concentrée là où elle aura le plus d'effet, c'est-à-dire dans les pays les plus pauvres menacés d'un retard encore plus prononcé, et dans les investissements destinés au développement prioritaire des ressources humaines, clé du développement durable. De leur côté, les pays bénéficiaires doivent adopter des politiques macro-économiques saines, faire des choix financiers réellement favorables au développement, réduire au minimum les dépenses non productives, surtout les dépenses militaires, utiliser notre appui de façon optimale et respecter les droits fondamentaux des personnes. Nous soutiendrons activement ces efforts. Nous réaffirmons l'engagement pris à Lyon d'appuyer, par notre assistance et notre aide financière, les mesures prises par les IFI pour réduire les dépenses non productives dans les pays en développement.

22. Notre partenariat avec les pays en développement, surtout ceux de l'Afrique subsaharienne, où les problèmes liés à la pauvreté et à la marginalisation sont aigus, pourrait s'approfondir et prendre une dimension davantage axée sur le marché à mesure que ces pays mettront en œuvre des réformes économiques globales, efficaces et tournées vers l'extérieur pour favoriser la stabilité financière et budgétaire, la libéralisation du commerce et des investissements ainsi qu'un développement et une croissance durables. Nous engageons les IFI — surtout la Banque mondiale et la Banque africaine de développement — à multiplier leurs efforts de soutien aux réformes dans les pays de l'Afrique subsaharienne, et nous leur demandons plus particulièrement de repérer les problèmes prioritaires et d'accentuer les mesures orientées vers l'ouverture, l'intégration régionale et une participation accrue à l'économie mondiale. Cela devrait faciliter l'investissement étranger productif et la formation de capitaux à l'échelle nationale. Nous demandons aux IFI de faire rapport de leurs efforts aux réunions de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong. Enfin, nous souhaitons que l'on porte une attention accrue aux stratégies

d'expansion des microentreprises dans les pays en développement en vue d'élargir la participation, et nous soulignons l'importance des meilleures pratiques en matière de microfinancement par la voie d'une aide bilatérale et multilatérale.

Allègement de la dette des pays les plus pauvres

23. Nous applaudissons le progrès notable réalisé dans la mise en œuvre de l'initiative lancée à Lyon pour aider les pays pauvres lourdement endettés à effectuer les réformes audacieuses nécessaires pour que l'allègement de la dette mène à une situation financière durable et à une croissance plus soutenue. Le FMI et la Banque mondiale ont établi des mécanismes précis pour assurer une aide multilatérale efficace en vue de la réduction de la dette des pays admissibles à l'initiative de Lyon, et ils ont dégagé les sommes initiales nécessaires. Le Club de Paris s'est aussi montré disposé à participer pleinement à cette initiative, sur la base d'un partage équitable du fardeau.

24. Nous espérons que l'instauration du cadre convenu pour cette initiative se poursuivra au cours de l'année qui vient, et nous prévoyons que d'autres pays deviendront admissibles au mécanisme d'allègement de la dette dans les prochains mois. Le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris devraient remplir leur rôle, et notamment fournir une aide provisoire. Ils devraient aussi continuer à coordonner le projet, en étroite collaboration avec d'autres institutions multilatérales, afin d'assurer leur participation, en tenant compte des besoins spéciaux de la Banque africaine de développement. Le succès de cette nouvelle initiative dépend à la fois de programmes de réforme valables dans les pays endettés et d'un allègement efficace de la dette. Nous sommes heureux de voir que certains pays ont déjà réduit considérablement la dette au titre de l'aide bilatérale accordée à des conditions libérales. D'autres pays devraient multiplier leurs efforts pour alléger ou, si possible, éteindre cette dette dans le cas des pays les plus pauvres procédant à des réformes.

Lutte contre la corruption et les délits financiers

25. Nous demandons au FMI et aux banques de développement multilatérales d'intensifier leurs activités pour aider les pays à lutter contre la corruption, notamment en instaurant des mesures pour assurer la primauté du droit, accroître l'efficacité et la responsabilité du secteur public, et augmenter la capacité et l'efficacité des institutions, autant d'interventions qui peuvent réduire les occasions de corruption et les incitatifs économiques et financiers qui l'alimentent. Nous appuyons et encourageons les IFI qui s'efforcent de promouvoir la saine gestion des affaires publiques dans leurs domaines respectifs de compétence et de responsabilité.

26. En plus de concentrer davantage ses efforts sur les grandes questions liées à la saine gestion des affaires publiques, la Banque mondiale a pris des mesures concrètes contre la corruption : elle a resserré les règles d'attribution des marchés dans le secteur public à l'échelle mondiale, en rendant plus transparentes et plus rigoureuses les normes appliquées aux contrats qu'elle finance. Nous demandons aux banques de développement régionales de collaborer entièrement avec elle à cet égard, notamment en établissant des normes très rigoureuses pour l'attribution des marchés.

27. Nous notons avec satisfaction l'engagement, pris en mai par les ministres de l'OCDE, de criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers, de manière efficace et coordonnée. Nous demandons instamment la mise en œuvre de leur précédente recommandation concernant la déductibilité fiscale des pots-de-vin ainsi versés. Nous sommes déterminés à présenter à nos assemblées législatives respectives, d'ici le 1^{er} avril 1998, un projet de loi sur la criminalisation de ces activités, et à faire promulguer cette loi avant la fin de 1998. À cette fin, nous sommes également résolus à amorcer sans tarder des négociations en vue de la conclusion d'une convention avant la fin de la présente année, et de l'entrée en vigueur de cette convention le plus tôt possible en 1998.

28. Nous réaffirmons notre volonté d'améliorer la coopération internationale entre les autorités policières et les organismes chargés de la réglementation du secteur financier dans les cas de délits financiers graves et de violations des règlements. Nous demandons à nos experts de faire rapport et de présenter des recommandations à ce sujet lors du prochain sommet.

29. Le blanchiment d'argent menace constamment nos valeurs démocratiques et l'intégrité financière de tous nos pays. Le Groupe d'action financière internationale (GAFI) dirige la campagne internationale de lutte contre le blanchiment d'argent, et nous croyons qu'il devrait poursuivre son important travail. Le principal défi est de diffuser dans toutes les régions du globe le message anti-blanchiment. Le GAFI devrait songer à inclure dans ses rangs un groupe choisi de pays non membres qui acceptent d'appliquer ses quarante recommandations et qui pourraient jouer un rôle important dans leurs régions respectives. Le GAFI devrait rechercher une plus grande coopération avec les organisations régionales, l'appui des institutions financières internationales et la coopération de l'industrie internationale des services financiers. Nous demandons instamment au GAFI de voir, au cours de l'année qui vient, comment faire progresser son travail essentiel, et nous espérons recevoir ses conclusions lorsque nous nous rencontrerons au sommet de l'an prochain et envisagerons de renouveler son mandat pour une autre période de cinq ans.

Appui à la croissance du commerce et de l'investissement mondiaux

30. Le commerce et l'investissement sont essentiels à la prospérité, à la croissance économique durable et à la création d'emplois. Nous accordons une haute priorité à la mise en œuvre complète et efficace des accords de l'Uruguay Round, afin de soutenir les objectifs de libéralisation accrue du commerce pour que se propagent les avantages de la mondialisation. Celle-ci ne sera durable que si chacun peut bénéficier des gains économiques qu'elle entraîne. Nous nous réjouissons de la tenue de la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Singapour, en décembre, ainsi que des accords commerciaux d'une valeur de 1 billion de dollars conclus plus tôt cette année dans le domaine des produits des technologies de l'information et des services de télécommunication; nous espérons qu'ils prendront de l'ampleur. Nous croyons qu'il serait avantageux pour tous les pays membres de l'OMC de conclure, avant la fin de la présente année, une entente sur les services financiers au regard de laquelle s'appliquerait pleinement le principe de la nation la plus favorisée et qui comporterait, de la part d'un plus grand nombre de pays, des engagements nettement plus fermes en matière d'accès aux marchés et de traitement national. Nous négocierons de manière constructive pour parvenir à ce résultat, et nous engageons nos partenaires à se joindre à nous dans cet effort. De même, nous espérons voir aboutir en 1998 les négociations de l'OCDE sur l'accord multilatéral relatif aux investissements.

31. Nous réaffirmons la primauté d'un système commercial ouvert et multilatéral reposant sur l'OMC. Le cinquantième anniversaire du GATT l'an prochain sera l'occasion de réfléchir à ce que nous avons accompli, et de penser à l'avenir. Nous appuyons le programme de travail et l'échéancier de libéralisation du commerce, prévus dans les accords de l'Uruguay Round, que les ministres du commerce ont développés à Singapour. Nous voulons recueillir l'appui le plus large possible pour ce processus. Nous avons accepté d'étudier d'autres initiatives d'ouverture des marchés en tenant compte de l'évolution de l'économie mondiale, de l'adhésion accrue au système multilatéral et des obstacles traditionnels majeurs au commerce qui n'ont pas encore été abolis. Tout en rejetant le recours aux normes du travail à des fins protectionnistes, nous renouvelons notre engagement à respecter les normes essentielles du travail reconnues à l'échelle mondiale.

32. Nous jugeons hautement prioritaire l'adhésion de nouveaux membres à l'OMC, à condition qu'ils s'engagent à respecter les règles de l'OMC et à accorder un accès aux marchés qui ait un véritable effet commercial. Conformément aux ententes de Singapour, nous appuyons aussi l'intégration accrue des pays les moins développés au système commercial, grâce à un plan

d'action comportant notamment l'instauration, sur une base autonome, de conditions d'accès aux marchés qui soient favorables et prévisibles pour leurs produits et facilitent l'expansion et la diversification de leurs exportations. Nous espérons que la conférence OMC-CNUCED-CCI accroîtra la capacité de ces pays à profiter de l'expansion du commerce et de l'investissement. Chacun de nous continuera d'améliorer, par divers moyens, l'accès à son marché pour les pays les moins développés.

33. L'expansion du commerce électronique pourrait être très avantageuse pour nos citoyens et nos entreprises. Pour cela, elle devra s'inscrire dans un environnement stable et prévisible. Nous avons demandé à nos fonctionnaires de travailler en collaboration avec l'OCDE, l'OMC, les autres organisations internationales compétentes et le secteur privé pour recenser les possibilités de faciliter le commerce électronique mondial, et les problèmes que cela présente, afin d'assurer la sécurité nationale, la protection des consommateurs, l'efficacité de l'administration fiscale et la lutte contre les activités criminelles, dont le blanchiment d'argent.

34. À Lyon, nous avons amorcé un effort de normalisation et de simplification des procédures douanières. Nous demandons à nos experts en douanes d'achever leur travail au cours de la prochaine année et de nous présenter, avant notre prochaine rencontre, un rapport sur leurs efforts de normalisation non seulement des données nécessaires aux services douaniers et autres pour remplir leur mandat, mais également du format de communication électronique de ces données; nous leur demandons également de nous faire rapport sur les moyens qu'ils auront examinés pour ramener la quantité de données requises à un niveau minimum mais suffisant pour assurer une administration efficace des douanes.

35. La mondialisation des économies nationales fait grandir la menace de pratiques contraires à la saine concurrence fiscale. Comme il est dit dans le communiqué de Lyon, le développement de « niches » fiscales destinées à attirer les activités financières ou géographiquement mobiles peut engendrer une concurrence fiscale néfaste entre les États, en entraînant un risque de distorsion des échanges et des investissements et, à terme, d'effritement des assiettes fiscales nationales. Une concurrence fiscale malsaine nuit aussi à l'équité et à la neutralité de la fiscalité. Aussi attachons-nous une grande importance au travail de l'OCDE à cet égard. Nous espérons que l'OCDE pourra présenter ses conclusions et ses recommandations sur ce point à temps pour que nous puissions les examiner au sommet de l'an prochain.

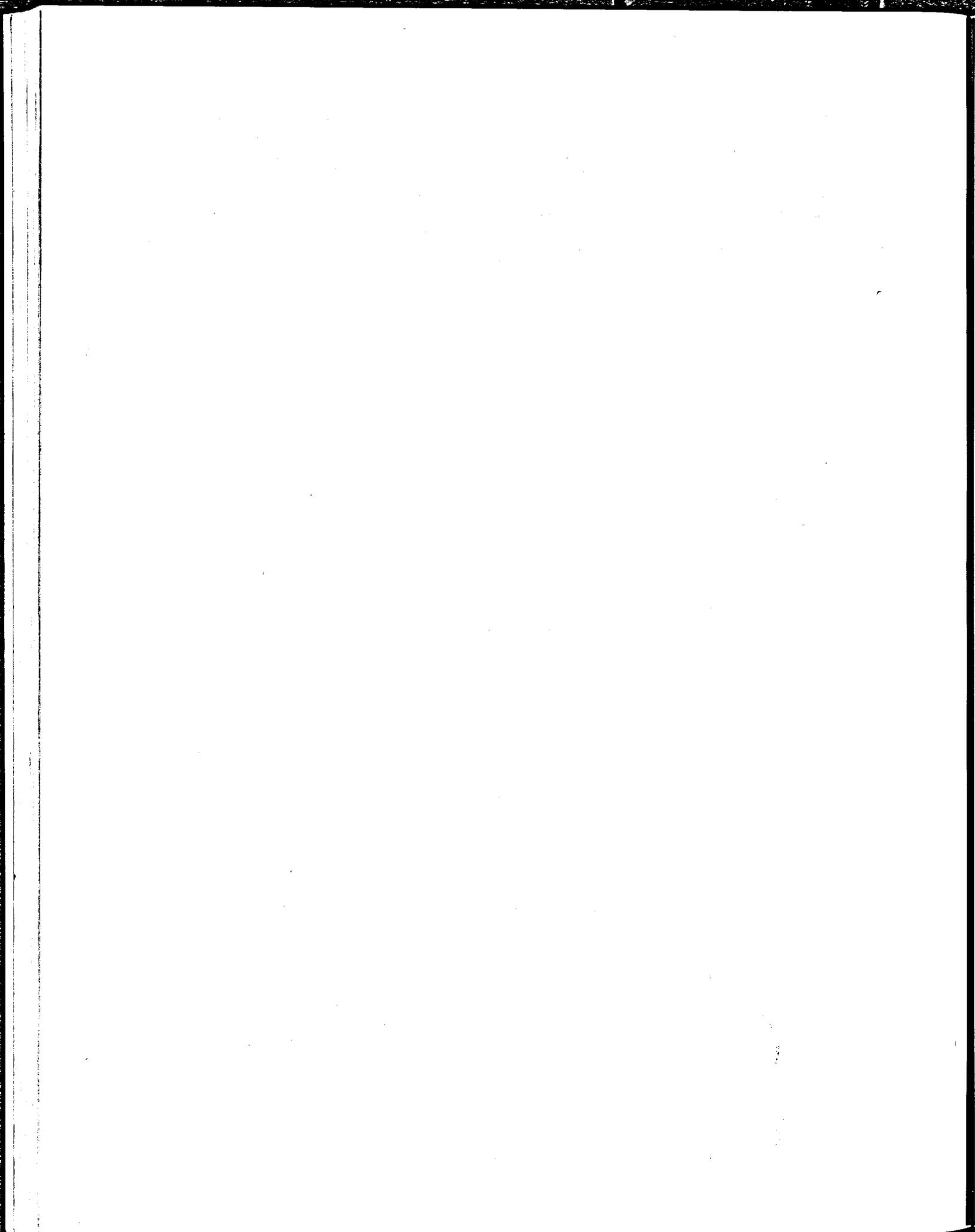
Ukraine

36. Nous encourageons l'Ukraine à relever le défi d'une réforme économique dynamisante et à susciter un climat plus propice aux investissements. La réalisation de progrès immédiats au regard de l'ambitieux programme de réformes présenté par le gouvernement ukrainien l'automne dernier est essentielle à cet effort et à l'accès aux mesures financières considérables déjà offertes par les IFI et les pays donateurs. Le gouvernement doit maintenant prendre des mesures décisives pour améliorer la situation juridique des investisseurs et le traitement pratique qui leur est réservé. Cela est primordial pour le développement du secteur privé, sans qui la réforme sera sans effet.

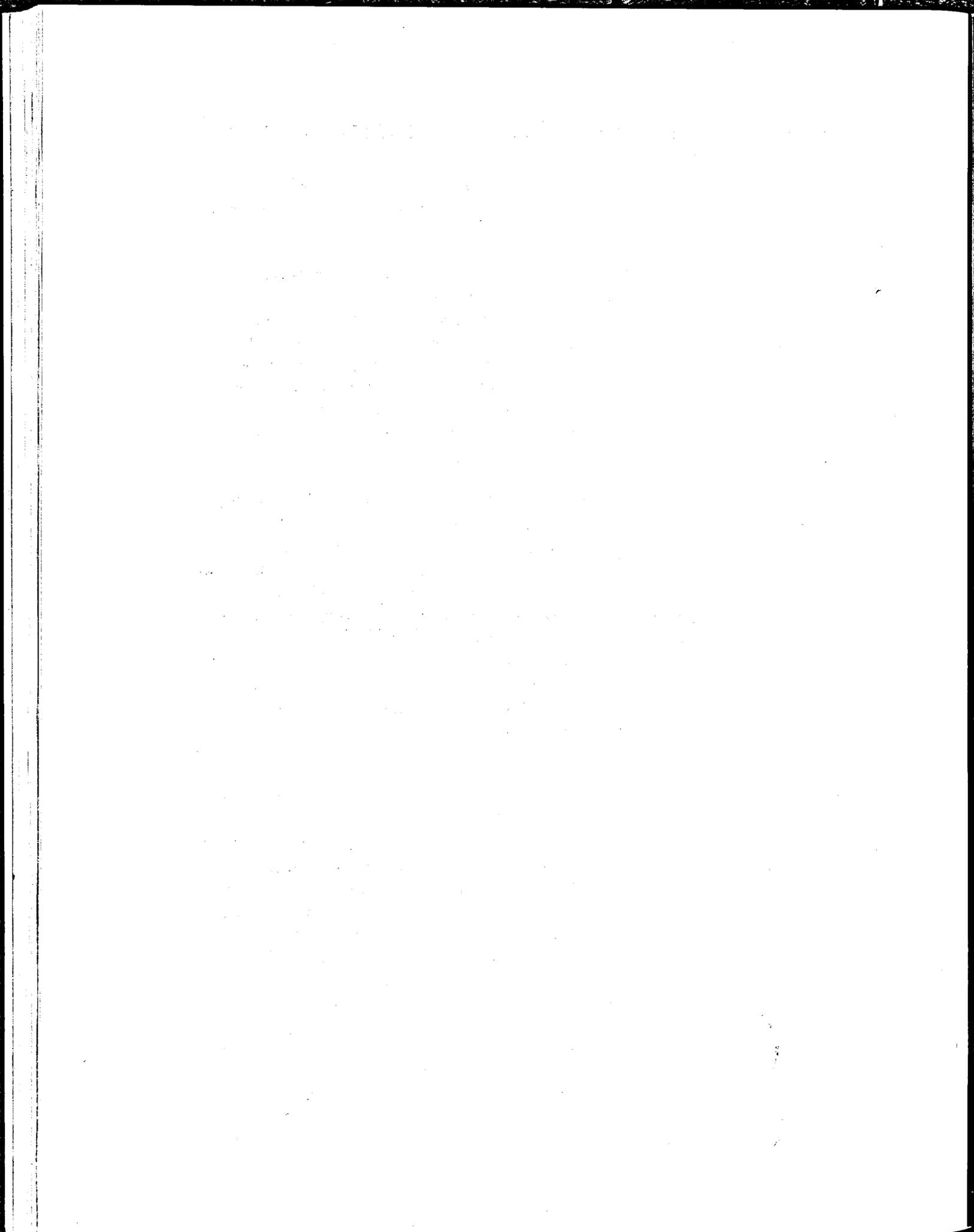
37. Nous avons accompli d'importants progrès dans la mise en œuvre du protocole d'entente de 1995 avec l'Ukraine au sujet de la fermeture de Tchernobyl. Nous réaffirmons notre engagement à aider l'Ukraine, dans le cadre de ce protocole, à rassembler des fonds en vue de projets énergétiques destinés à répondre à ses besoins en 2000 et au-delà, après la fermeture de Tchernobyl. Jusqu'à maintenant, des projets pour plus de 1 milliard de dollars ont été acceptés. Nous demandons à l'Ukraine de poursuivre les réformes nécessaires à la croissance durable, surtout dans le secteur de l'énergie.

38. Nous reconnaissons qu'il importe d'assurer la sécurité environnementale du sarcophage qui recouvre les restes du réacteur détruit de Tchernobyl. Cette tâche dépasse indubitablement les

ressources de l'Ukraine seule. Elle représente un défi de taille pour la communauté internationale. Nous avons décidé d'ajouter aux engagements que nous avons pris dans le cadre du protocole d'entente avec l'Ukraine. Nous approuvons la création d'un mécanisme de financement multilatéral à cet égard, et nous avons convenu que les pays du G-7 apporteraient une contribution de 300 millions de dollars au cours de la durée du projet. Nous demandons instamment aux gouvernements concernés et à d'autres donateurs de se joindre à nous à l'occasion d'une conférence spéciale d'annonce de contributions qui aura lieu cet automne et dont l'objectif est d'assurer la réalisation complète de ce projet.



Visites officielles en Europe



Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni

- Au cours de l'histoire, le Canada et le Royaume-Uni ont toujours entretenu des relations très étroites sur les plans politique et économique et dans le domaine de la sécurité.
- Le Royaume-Uni est pour le Canada un partenaire de dialogue précieux pour des questions de politique étrangère telles que la réforme et l'élargissement de l'OTAN, la Russie, la Bosnie et la réforme des Nations unies. Dans le cadre du Processus d'Ottawa, les deux pays ont collaboré étroitement à l'élaboration d'un traité interdisant les mines antipersonnel. Au sein du Commonwealth, ils font ensemble la promotion de la démocratie, notamment au Nigeria. Le Canada partage avec la Grande-Bretagne un intérêt pour l'avenir de Hong Kong. Le 1^{er} juillet 1997, celle-ci est devenue une zone administrative spéciale de la Chine.
- Lors du Sommet de Denver, en juin 1997, les premiers ministres canadien et britannique ont fait une déclaration commune qui pose les jalons des relations entre les deux pays pour le nouveau siècle. Dans le cadre de la stratégie mise de l'avant, on insiste sur l'importance d'accroître les échanges scientifiques et technologiques, notamment en reliant les établissements d'enseignement et les étudiants au moyen d'Internet. La stratégie préconise aussi la mise en commun du savoir-faire et de l'expérience dans le domaine de l'administration publique, par exemple en ce qui concerne les douanes et l'application de la loi. De plus, au renforcement des liens parlementaires et de la consultation sur la politique étrangère s'ajoutera l'accroissement de l'investissement, en particulier dans les secteurs de pointe en plein essor, comme la biotechnologie.
- Aux termes de cette déclaration commune et grâce à plusieurs programmes d'acquisition importants, les deux pays, qui sont des alliés traditionnels, accroîtront leur collaboration dans le secteur de la défense. Ainsi, les Forces canadiennes ajouteront à leur flotte quatre sous-marins conventionnels britanniques, de classe Upholder, qui remplaceront ceux de classe Oberon, également de fabrication britannique. Cette acquisition donnera lieu à une importante coopération bilatérale dans le domaine naval au cours des prochaines années. Les Forces canadiennes ont aussi acheté des hélicoptères italo-britanniques Cormorant, qui serviront à des missions de recherche et de sauvetage.
- Le Royaume-Uni demeure un proche allié du Canada en matière de défense et de sécurité collectives. Il est aussi un collaborateur fréquent aux opérations de maintien de la paix, comme en Bosnie où les troupes britanniques et canadiennes travaillent côte à côte. La Grande-Bretagne est fermement convaincue qu'il faut étendre les liens, et aussi libéraliser les

échanges entre l'Union européenne (UE) et l'Amérique du Nord. De janvier à juin 1998, la Grande-Bretagne exerce la présidence de l'UE, ce qui offre au Canada un point d'appui solide pour ses relations avec l'UE.

Relations économiques

- Le Royaume-Uni est le pays d'Europe avec lequel le Canada entretient les relations commerciales les plus nourries. Il achète en effet plus du quart des exportations canadiennes destinées à l'UE. Le Royaume-Uni constitue un excellent marché pour les produits primaires, les marchandises fabriquées et les services canadiens. On y observe une tendance soutenue en faveur des produits et des services à valeur ajoutée.
- En 1997, les échanges bilatéraux de marchandises ont augmenté de 3 p. 100, atteignant 10,2 milliards de dollars. La même année, les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni ont totalisé 3,8 milliards de dollars, tandis que les importations canadiennes sont passées à 6,4 milliards.
- Depuis le début de la décennie, la composition des exportations canadiennes destinées au Royaume-Uni a changé considérablement. Les ressources naturelles demeurent dominantes, métaux, minéraux et produits de la forêt constituant encore 46 p. 100 de ces exportations, contre 62 p. 100 en 1990. Parallèlement, les exportations de machines ont monté en flèche, passant de 500 millions de dollars en 1990 à 1,1 milliard en 1997, et du même coup de 15 à 28 p. 100 de l'ensemble des exportations vers la Grande-Bretagne. Les produits chimiques, les biens de consommation et le matériel de transport ont aussi connu une croissance considérable, de 56, 43 et 37 p. 100 respectivement. De toute évidence, les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni sont de moins en moins axées sur les biens, au profit des produits à valeur ajoutée.
- Le Royaume-Uni est la deuxième source d'investissement étranger direct au Canada, après les États-Unis, sa part représentant 8 p. 100 de l'ensemble. En 1997, cette part est passée à 15,6 milliards de dollars, les deux cinquièmes allant aux secteurs des finances et de l'assurance. Plus de 650 filiales de sociétés britanniques sont établies au Canada.
- À la fin de 1997, l'investissement étranger direct du Canada au Royaume-Uni se montait à 21,7 milliards de dollars. Le Canada est la huitième source d'investissements de ce pays, où plus de 400 sociétés canadiennes ont pignon sur rue. En 1996, les profits canadiens provenant des revenus d'investissement au Royaume-Uni, y compris les bénéfices non

répartis, se sont élevés à 1,6 milliard de dollars, tandis que les profits britanniques de l'investissement au Canada atteignaient 5,2 milliards. Quarante-cinq pour cent des investissements canadiens en Europe sont concentrés au Royaume-Uni.

La réouverture de la Maison du Canada

- Le 13 mai 1998, la reine et le premier ministre du Canada ouvriront à nouveau la Maison du Canada au terme d'une rénovation de 15,5 millions de dollars. Le roi George V, le grand-père de la reine, avait présidé l'ouverture officielle de la Maison du Canada en 1925.
- La Maison du Canada est située sur le côté ouest de Trafalgar Square, à Londres. Pendant sept décennies, elle est restée au cœur des activités du Canada en Grande-Bretagne, servant de centre diplomatique et académique et de foyer d'affaires publiques. Elle a également été un quartier général pendant la Seconde Guerre mondiale. La Maison du Canada est particulièrement connue pour avoir abrité le haut-commissariat du Canada et son programme culturel, qui incluait des expositions, des concerts et des présentations de films.
- Lors de sa réouverture, la Maison du Canada projettera une image moderne du pays en mettant en valeur l'innovation dans les domaines des sciences et de la technologie. Elle continuera aussi de montrer le Canada comme un pays réputé pour sa richesse et sa diversité culturelles, ainsi que pour ses nombreux artistes se distinguant dans le monde des arts visuels, de la littérature et du spectacle. La Maison du Canada multipliera en outre les possibilités de promotion des activités de commerce et d'investissement entre le Canada et la Grande-Bretagne, et les occasions d'attirer l'attention sur le rôle que joue le Canada sur la scène internationale.
- La Maison du Canada présentera des spectacles, des séances de lectures publiques et des ateliers sur des sujets canadiens, ainsi que des films réalisés au Canada. Elle exposera aussi des produits d'exportation canadiens.
- En plus des événements publics, la Maison du Canada s'occupera de divers programmes : relations en matière d'enseignement supérieur et de culture, services des passeports et affaires consulaires, anciens combattants et tourisme.
- En juin 1997, les premiers ministres du Canada et de la Grande-Bretagne ont produit une déclaration commune faisant ressortir les liens traditionnels et historiques qui unissent les deux pays. Dans cette déclaration, ils préconisent de moderniser les relations dans les domaines prioritaires — la jeunesse et l'employabilité notamment — et en ce qui concerne les nouvelles technologies. La réouverture de la Maison du Canada s'inscrit dans le cadre de cette démarche.
- La rénovation et la restauration de la Maison du Canada ont débuté en février 1997. On a rénové un dôme, un puits de lumière, des boiseries, des

sols de marbre, des colonnes, une cloison ornementale pleine hauteur et une majestueuse porte principale. La maçonnerie de pierre extérieure a également subi d'importantes réfections.

- Les principales aires d'activités publiques de la Maison du Canada comprennent un cinéma, une salle polyvalente et un auditorium de 60 places chacun, une galerie d'art, une salle d'expositions, une salle de lecture, une salle équipée de trois postes pour l'écoute de disques compacts produits par des artistes canadiens, la bibliothèque ainsi que le Service d'échange d'information de Bell Canada, et enfin un centre doté d'outils électroniques d'avant-garde où le public aura accès à Internet, à des services de courrier électronique, à des kiosques d'information et à un fonds de CD-ROM.

Les relations entre le Canada et l'Union européenne

- L'Union européenne (UE) est le deuxième partenaire commercial du Canada et un acteur important dans les dossiers politiques et socioéconomiques internationaux.
- Le Canada et l'UE organisent régulièrement des rencontres entre leurs premiers ministres et leurs ministres. Deux fois l'an, ils tiennent un sommet coïncidant avec le changement à la présidence qui est assumée en alternance par les États membres. En décembre 1997, à Ottawa, le premier ministre du Canada a rencontré le premier ministre du Luxembourg, alors président sortant du Conseil de l'Europe, ainsi que le président et le vice-président de la Commission européenne. En janvier 1998, également à Ottawa, le ministre des Affaires étrangères du Canada a rencontré le secrétaire au Foreign Office, qui est actuellement président du Conseil des ministres de l'UE, et vice-président de la Commission européenne.
- Un certain nombre d'ententes bilatérales favorisent la coopération politique et économique entre le Canada et l'UE. L'Accord cadre de coopération commerciale et économique de 1976 facilite les échanges et l'investissement, tout en favorisant différentes formes de coopération dans le secteur industriel, en recherche et développement et dans le domaine technique. La Déclaration transatlantique sur les relations entre l'UE et le Canada, qui remonte à 1990, prévoit la tenue régulière de consultations politiques de haut niveau. L'Accord de coopération scientifique et technologique de 1995 permet aux entreprises canadiennes et à celles de l'UE, qui y sont admissibles, de participer à des consortiums de recherche et développement financés par l'État. En 1996, le Plan d'action commun UE-Canada a énoncé un grand nombre d'objectifs précis pour les relations entre le Canada et l'UE, y compris la rédaction d'une étude conjointe sur les façons de lever les obstacles au commerce.
- En 1997, l'UE et le Canada ont conclu deux accords importants. L'Accord sur les normes de piégeage sans cruauté fournit des lignes directrices efficaces à un secteur qui emploie bon nombre d'Européens et de Canadiens. L'Accord sur la coopération douanière et l'assistance mutuelle favorise les échanges commerciaux entre l'UE et le Canada en renforçant la capacité de lutter contre les pratiques frauduleuses, et en tirant parti à cette fin d'une collaboration déjà étroite.
- Depuis 1992, le Canada et l'UE collaborent très étroitement dans la région des Balkans. L'UE et la Banque mondiale coordonnent des programmes de reconstruction dans l'ex-Yougoslavie. Le Canada appuie ce processus en

fournissant de l'aide humanitaire et en participant à la reconstruction de la société et de l'économie ainsi qu'à l'édification de la démocratie.

- Le Canada et l'UE organisent aussi régulièrement des réunions d'experts sur une foule de questions d'intérêt commun touchant les politiques régionales, qui sont soulevées au sein d'autres forums multilatéraux importants, comme le G-8, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et les Nations unies.

Relations économiques

- Après les États-Unis, l'UE est le principal acheteur d'exportations canadiennes : de 1985 à 1997, ces achats ont représenté en moyenne 30 p. 100 de celles qui n'étaient pas destinées aux États-Unis. En 1997, les exportations canadiennes vers l'UE se sont chiffrées à 14,4 milliards de dollars, et les importations, à 26,8 milliards. À long terme (de 1985 à 1997), elles ont affiché un taux de croissance annuel composé de 6,8 p. 100, ce qui fait de l'UE le deuxième partenaire commercial du Canada, après les États-Unis. Les produits à valeur ajoutée, comme le matériel de transport et les machines, constituent une part grandissante de ces exportations.
- En 1997, les revenus canadiens provenant des exportations de services vers l'UE dans le secteur des voyages, des transports, du commerce et des services gouvernementaux ont atteint 6,7 milliards de dollars. Depuis 1988, ces exportations enregistrent une croissance annuelle de 8,1 p. 100, entraînant un surplus de 1,8 milliard de dollars en moyenne au désavantage de l'UE, principalement dans le secteur des transports.
- L'UE est la source d'environ 65 p. 100 de l'investissement étranger direct au Canada, ne provenant pas des États-Unis. L'Europe est également un important fournisseur de capitaux d'investissement pour les entreprises canadiennes.
- L'investissement direct du Canada dans les pays membres de l'UE représente 21 p. 100 de l'ensemble de l'investissement étranger direct du Canada. Depuis 1985, cet investissement augmente de 15 p. 100 annuellement et dépasse maintenant le montant de l'investissement direct de l'UE au Canada.

Les relations entre le Canada et la Slovénie

- Après avoir reconnu l'indépendance de la Slovénie en 1992, le Canada a établi des relations diplomatiques officielles avec ce pays en janvier 1993.
- Depuis son indépendance, la Slovénie a demandé d'adhérer à un certain nombre d'organisations internationales et régionales. Le Canada appuie activement l'adhésion de la Slovénie à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Comme arguments décisifs en sa faveur, la Slovénie a fait valoir la progression de la démocratie et la réalisation de réformes économiques et politiques, malgré l'instabilité de la région. Le Canada s'est réjoui de l'élection de la Slovénie au Conseil de sécurité des Nations unies pour le mandat 1998-1999.
- Le Canada et la Slovénie ont aussi été partenaires dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Le ministre des Affaires étrangères de Slovénie est venu à Ottawa pour la signature, le 3 décembre 1997, de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Le Canada et la Slovénie ont également contribué à la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine.
- Le premier ministre de Slovénie est venu au Canada en mai 1996. Il a rencontré son homologue canadien à plusieurs autres occasions, la dernière fois à New York, en juin 1997. Le premier ministre du Canada se rendra à Ljubljana en mai 1998. Il s'agira de la première visite d'un premier ministre canadien en Slovénie.

Relations économiques

- De tous les pays de l'ex-Yougoslavie, la Slovénie est le plus important partenaire commercial du Canada. Les exportations canadiennes y ont totalisé 30,8 millions de dollars en 1997, et les importations, 41,8 millions. Le Canada exporte principalement des produits alimentaires, du bois d'œuvre et des aéronefs vers la Slovénie. Les principales importations canadiennes sont les articles de sport, des pièces de machines et du matériel d'éclairage.
- Des partenaires commerciaux slovènes et canadiens ont conclu plusieurs marchés importants. Le transporteur aérien de Slovénie, Adria Airways, a acheté à la société Bombardier, de Montréal, deux avions de transport régional Canadair. CAE Electronics Ltd., de Montréal également, fournira un simulateur destiné à former le personnel de l'installation nucléaire de Krsko à la gestion et au contrôle des centrales électriques.

SLOVÉNIE

Capitale : Ljubljana

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

20 256 km²

Population

1,97 million (est. juillet 1997)

Taux de croissance de la population

-0,06 % (est. 1997)

Langue officielle

Slovène

Principaux groupes religieux

Catholiques (70,8 %), luthériens (1 %), musulmans (1 %)



DONNÉES POLITIQUES

Régime

République

Institutions démocratiques

Assemblée nationale et Conseil national

Dirigeants

Le président Milan Kucan

Le premier ministre Janez Drnovsek

Ministre des Affaires étrangères

M. Boris Frlec

Ministre des Finances

M. Mitja Gaspari

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

La Slovaquie se classe 35^e sur 175 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

18,6 milliards de dollars américains (est. 1997)

Taux de croissance du PIB réel

3,7 % (est. 1997)

Taux d'inflation

9,2 % (1997)

Taux de chômage

7,1 % (1997)

Principales exportations

Machines et équipement de transport, biens fabriqués, produits chimiques

Principales importations

Machines et équipement de transport, biens fabriqués, produits chimiques

Principales exportations vers le Canada

41,8 millions de dollars (1997) en équipement de sport, pièces de machines, matériel d'éclairage

Principales importations du Canada

30,8 millions de dollars (1997) en produits alimentaires, bois d'œuvre, avions

REPRÉSENTANT DU CANADA

M^{me} Susan Cartwright, ambassadrice

Ambassade du Canada

Budakeszi ut. 32

1121 Budapest

Hongrie

Téléphone : (011 36 1) 275-1200

Télécopieur : (011 36 1) 275-1210

sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en particulier du rôle que l'OSCE a été appelée à jouer dans l'organisation d'élections en Bosnie-Herzégovine.

- Quelques jours après la ratification des accords de paix de Dayton, le directeur général adjoint des élections du Canada a été invité à participer aux travaux d'un petit groupe consultatif international d'experts, chargé de déterminer les impératifs techniques et financiers des élections.
- Un certain nombre de Canadiens ont travaillé aux préparatifs des élections nationales de septembre 1996, et six Canadiens ont participé à la préparation des élections municipales de septembre 1997 et des élections législatives de novembre 1997. Un grand nombre d'experts canadiens ont aussi été nommés à des postes de cadres supérieurs, notamment au poste de vice-président de la Commission électorale provisoire. D'autres Canadiens ont été engagés directement par le Programme des Volontaires des Nations unies pour aider à la supervision de l'inscription des électeurs et à la préparation des élections locales, dans les bureaux de vote.
- Un Canadien agit en qualité de chef adjoint responsable des droits de la personne à la mission de l'OSCE, à Sarajevo, depuis le début de 1996, et d'autres Canadiens ont travaillé au Centre de coordination des droits de l'homme, au bureau du haut représentant et à titre d'adjoint au protecteur national des citoyens. Le Canada a aussi apporté un soutien financier à la Commission des droits de la personne de Bosnie et à la Commission sur les revendications immobilières des réfugiés et des personnes déplacées.
- Le Canada contribue au financement du Tribunal des crimes de guerre par le versement de sa quote-part au budget des Nations unies. De plus, il a volontairement versé près de 1,8 million de dollars, dont 600 000 dollars pour l'exhumation de corps enfouis dans des charniers et la construction de salles d'audience supplémentaires. Par ses contributions antérieures, le Canada a aidé le Tribunal à instaurer un processus de révision des cas particuliers et à veiller à ce que l'arrestation des personnes soupçonnées de crimes de guerre se fasse dans le respect des normes judiciaires internationales.
- Des Canadiens ont été nommés à divers titres au Tribunal pénal international de La Haye, dont ceux de procureur en chef, de membre de la Chambre d'appel et de principal conseiller juridique international du procureur.
- Le Canada accorde son soutien à l'Open Broadcast Network sous plusieurs formes : financement direct, formation assurée par des experts de Radio-Canada et nomination d'un coordonnateur de la formation des employés des médias en Bosnie-Herzégovine. Des sommes additionnelles

sont affectées à la campagne d'information publique organisée par le bureau du haut représentant afin de mieux renseigner la population sur le processus de paix.

- Des contributions financières ont été versées au Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme et à la Force de police internationale, à laquelle participent des officiers de la Gendarmerie royale du Canada.

Mines antipersonnel

- Le Canada compte travailler en collaboration avec les autorités nationales et la communauté internationale, notamment les ONG et les pays donateurs, en vue de réduire considérablement, en cinq ans, le danger que représentent les mines antipersonnel pour la population de Bosnie-Herzégovine.
- Par l'intermédiaire du Programme d'aide à la reconstruction, que gère l'Agence canadienne de développement international, le Canada a versé 1 million de dollars pour assurer le financement intégral de la composante « sensibilisation au danger des mines » du projet de déminage d'urgence de la Banque mondiale.
- Le Canada a versé 500 000 dollars au Centre de déminage de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. En réponse à une demande du Département des affaires humanitaires de l'ONU, le Canada a aussi envoyé sur place des experts du Centre de recherches pour la défense de Suffield, en Alberta, pour soumettre des détecteurs manuels de mines à des essais sur le terrain. En outre, six officiers des Forces canadiennes ont été affectés au Centre de déminage pour « former les formateurs » pendant une période de six mois, en 1997. D'autres militaires ont été détachés auprès du Centre en janvier 1998, au moment de son transfert aux autorités bosniaques.
- En mars 1998, le Canada a fait savoir qu'il consacrerait jusqu'à 10 millions de dollars en cinq ans au financement d'un programme de déminage. Ce dernier sera d'abord mis en œuvre dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, où est stationné le contingent canadien de maintien de la paix.
- Ce programme, le premier qui soit financé par le Fonds canadien de déminage de 100 millions de dollars, annoncé en décembre 1997, a été conçu dans un esprit de coopération. Le Canada se propose en effet d'inciter d'autres pays ou organismes à « adopter » une équipe, c'est-à-dire à fournir un soutien technique aux équipes de déminage locales. Il faut 500 000 dollars par année pour financer une équipe de 30 personnes.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Capitale : Sarajevo

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

57 129 km²

Population

4,36 millions (1991)

Langue officielle

Serbo-croate

Principaux groupes religieux

Musulmans (43,7 %), orthodoxes (31,4 %), catholiques (17,3 %)

DONNÉES POLITIQUES

Régime politique

Les accords de paix de Dayton ont fait de la Bosnie-Herzégovine un État unifié, comprenant deux entités : la Fédération croato-musulmane et la République serbe. Le gouvernement central a compétence en ce qui concerne la politique étrangère, la politique en matière de commerce international, la politique douanière, la politique monétaire, l'immigration et les réfugiés, l'application du droit international, les communications internationales et le contrôle de la circulation aérienne. Il existe un parlement central doté d'une chambre haute et d'une chambre basse. Chaque entité a aussi sa propre législature.

Dirigeants

Présidence collégiale de trois membres :

Alija Izetbegović
Momčilo Krajišnik
Krešimir Zubak

Indice du développement humain de l'ONU (1997)

La Bosnie-Herzégovine n'a pas été classée en 1997.

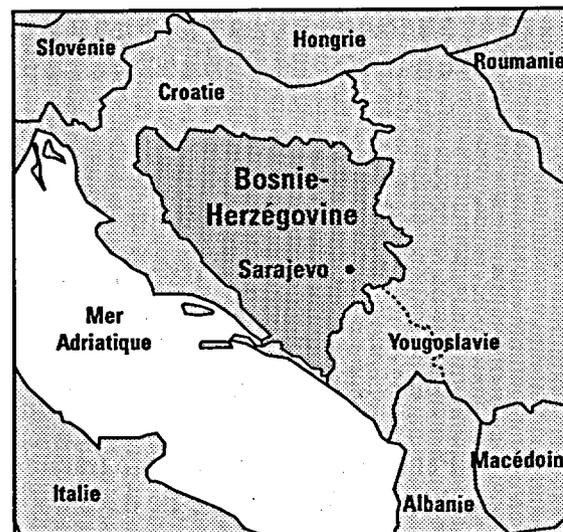
DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

3,3 milliards de dollars américains (est. 1996)

Taux de croissance du PIB réel

50 % (est. 1996)



Principales exportations et importations

La majorité de l'infrastructure industrielle a été détruite entre 1992 et 1996; 75 % de la population dépend de l'aide humanitaire. En conséquence, la Bosnie-Herzégovine importe tous les produits en fortes quantités et ses exportations sont négligeables.

Principales exportations vers le Canada

267 000 dollars (1997), en parfums, jus d'orange, boulonnerie

Principales importations du Canada

766 000 dollars (1997), en camions lourds, produits alimentaires, matériaux de construction

Aide publique du Canada au développement

100 millions de dollars (1991-1997)

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Serge Marcoux, ambassadeur
Ambassade du Canada
Logavina 3B
71000 Sarajevo
Bosnie-Herzégovine

Téléphone : (011-387-71) 447-900
Télécopieur : (011-387-71) 447-901

La présidence de la Bosnie-Herzégovine

M. Alija Izetbegović, président

Né à Bosanski Šamac le 8 août 1925, M. Izetbegović a obtenu un diplôme d'agronomie en 1960. Une fois diplômé de l'École de droit de l'Université de Sarajevo, il a exercé les fonctions de conseiller juridique auprès de diverses entreprises de cette ville.

M. Izetbegović a été élu à la tête de la présidence de la Bosnie-Herzégovine en 1990 et réélu en 1991. Il a assuré la présidence du pays pendant toute la durée du conflit qui a suivi le démantèlement de l'ex-Yougoslavie. Après la signature des accords de paix de Dayton, en 1995, et après les élections de l'année suivante, M. Izetbegović a été élu à la présidence collégiale, dont il est actuellement le président.

M. Momčilo Krajišnik, membre

Né à Sarajevo le 20 janvier 1945, M. Krajišnik a obtenu une maîtrise de l'École d'économie de Sarajevo. De 1968 à 1991, il a travaillé à la société Energoinvest de Sarajevo, d'abord comme directeur des services de bureau, puis comme vice-président. En 1992, il a été élu président de l'Assemblée nationale de la République serbe autoproclamée. Lors des élections de septembre 1996, M. Krajišnik a été élu à la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine.

M. Krešimir Zubak, membre

Né dans le village de Prisada, près de Doboj, le 29 novembre 1947, M. Zubak s'est vu décerner un diplôme de l'École de droit de l'Université de Sarajevo, puis il a occupé diverses fonctions allant de celles de procureur adjoint à celles de président d'une cour de district de Doboj.

De 1980 à 1984, il a été vice-secrétaire au ministère de la Justice de Bosnie-Herzégovine et, de 1984 à 1992, président de la Cour supérieure de Doboj. En octobre 1992, M. Zubak est devenu vice-président de la République croate autoproclamée d'Herzeg-Bosnie et, en 1994, il en a été nommé président. Le 31 mai 1994, M. Zubak est devenu le premier président de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. À la suite des élections de septembre 1996, il est devenu membre de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine.

Les relations entre le Canada et l'Italie

- Le Canada a noué avec l'Italie de nombreux liens dans les domaines de l'industrie, des affaires et de la culture. Le Canada compte plus de 1,5 million d'habitants de souche italienne.
- Le Canada et l'Italie travaillent de concert en tant que membres des Nations unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, du G-8, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Les deux pays collaborent aux missions de maintien de la paix des Nations unies et appuient la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.
- Au fil des ans, de nombreuses rencontres de haut niveau ont eu lieu entre dirigeants canadiens et italiens. Les dernières ont été la visite du premier ministre du Canada à Rome pour un sommet transatlantique, en juin 1996; la visite au Canada du président de l'Italie, en juin 1997, pour souligner le 500^e anniversaire du voyage de Cabot à Terre-Neuve; la visite du ministre canadien du Commerce international à Rome et à Milan, en avril 1997; la visite, à l'automne 1997, des ministres canadiens de la Défense nationale, du Patrimoine canadien ainsi que des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Les deux pays sont d'ardents défenseurs du contrôle des armements et de la non-prolifération. Le ministre italien des Affaires étrangères est venu à Ottawa, où il a signé le 3 décembre 1997 la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.
- Les liens qui unissent le Canada à l'Italie se manifestent sous différents rapports, dont le tourisme. On note par ailleurs le succès grandissant des artistes, des musiciens, des écrivains et des cinéastes canadiens sur le marché culturel italien. Il convient aussi de souligner l'importance croissante des études canadiennes en Italie et d'autres activités bilatérales sur la scène universitaire. On est actuellement en quête de nouvelles façons d'intensifier les relations entre parlementaires canadiens et italiens.

Relations économiques

- L'Italie est le neuvième partenaire commercial et le douzième marché d'exportation du Canada. En 1997, les exportations canadiennes vers l'Italie se sont élevées à 1,5 milliard de dollars, tandis que les exportations italiennes au Canada ont atteint 3,1 milliards.
- La décision du Canada d'acheter 15 hélicoptères Cormorant, pour la recherche et le sauvetage, au consortium italo-britannique Agusta-Westland favorisera la collaboration de ce groupe avec l'industrie aérospatiale canadienne. Les échanges entre les deux pays dans ce secteur stratégique de haute technologie devraient augmenter, ce qui créera en Italie de nouveaux débouchés pour le secteur canadien de l'aérospatiale.
- Le Canada fournit des matières semi-traitées au secteur manufacturier de l'Italie et procure un marché aux produits finis et aux produits de consommation de ce pays. Par exemple, le blé dur canadien sert à fabriquer des pâtes italiennes; les cuirs et les peaux, des chaussures et des articles en cuir; le bois, du mobilier; et la pâte de bois, des papiers fins.
- L'investissement canadien en Italie a atteint 744 millions de dollars en 1997, tandis que l'investissement italien au Canada s'élevait à 327 millions. L'acquisition de Beatrice Foods Canada, puis l'achat de Ault Foods par la multinationale italienne de l'agroalimentaire Parmalat devraient porter à environ 1,3 milliard de dollars l'investissement étranger direct de l'Italie au Canada. Pour les investisseurs italiens, les secteurs canadiens les plus prometteurs sont ceux des machines-outils, du meuble, et du bois et des machines pour la fabrication du papier et le travail du bois.
- Alcan Aluminium, la Compagnie Seagram, Bata Industries et la John Labatt sont au nombre des 25 grandes entreprises canadiennes qui investissent en Italie. Quelque 50 sociétés italiennes mènent des activités au Canada, notamment Italcementi, Montedison, Olivetti, Pirelli, Elsag Baily et la Banca Commerciale Italiana.

Notes

doc
CA1
EA
98B33
EXF

.63369833 (E)

.63369845 (F)

Birmingham G-8 Summit

and

Official Visits in Europe by Prime Minister Jean Chrétien

May 13-23, 1998

**Background Information
(Revised)**





Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
DEC 3 1999
RETURN TO PARLIAMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTRE

Birmingham G-8 Summit

and

Official Visits in Europe by Prime Minister Jean Chrétien

May 13-23, 1998

Background Information
(Revised)



57337792(F)
57337771(H)



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

*Printed on
recycled paper*



*Imprimé sur du
papier recyclé*



Printed in Canada
Imprimé au Canada

Contents

Birmingham G-8 Summit

General Information

- Canada and the Economic Summits 3
- Global Economic Setting 6
- Canadian Economy: Situation and Outlook 8
- Comparative Economic Charts 11

Key Themes

- Growth, Employability and Inclusion 19
- International Crime and Drug Issues 20
- Global Economic Issues 23
- Ongoing Global and Human Security Issues 34

Fact Sheets

- Canada 45
- European Union 46
- France 47
- Germany 48
- Italy 49
- Japan 50
- Russia 51
- United Kingdom 52
- United States 53

Biographies — Canada

- Jean Chrétien, Prime Minister of Canada 57
- Lloyd Axworthy, Minister of Foreign Affairs 58
- Paul Martin, Minister of Finance 59

Biographies — Foreign Leaders

- Tony Blair, Prime Minister of the United Kingdom and
President of the Council of the European Union 63
- Jacques Chirac, President of France 64
- Bill Clinton, President of the United States 65
- Ryutaro Hashimoto, Prime Minister of Japan 66
- Helmut Kohl, Chancellor of Germany 67
- Romano Prodi, Prime Minister of Italy 68
- Jacques Santer, President of the Commission of the European Union 69
- Boris Yeltsin, President of Russia 70

Appendix

- Denver Summit of the Eight — Communiqué 73
Confronting Global Economic and Financial Challenges —
Denver Summit Statement by Seven 89

Official Visits in Europe

United Kingdom

- Relations Between Canada and the United Kingdom 99
Reopening of Canada House 101

Canada-EU Summit

- Relations Between Canada and the European Union 103

Slovenia

- Relations Between Canada and Slovenia 105
Slovenia (fact sheet) 106
Milan Kucan, President of Slovenia 107

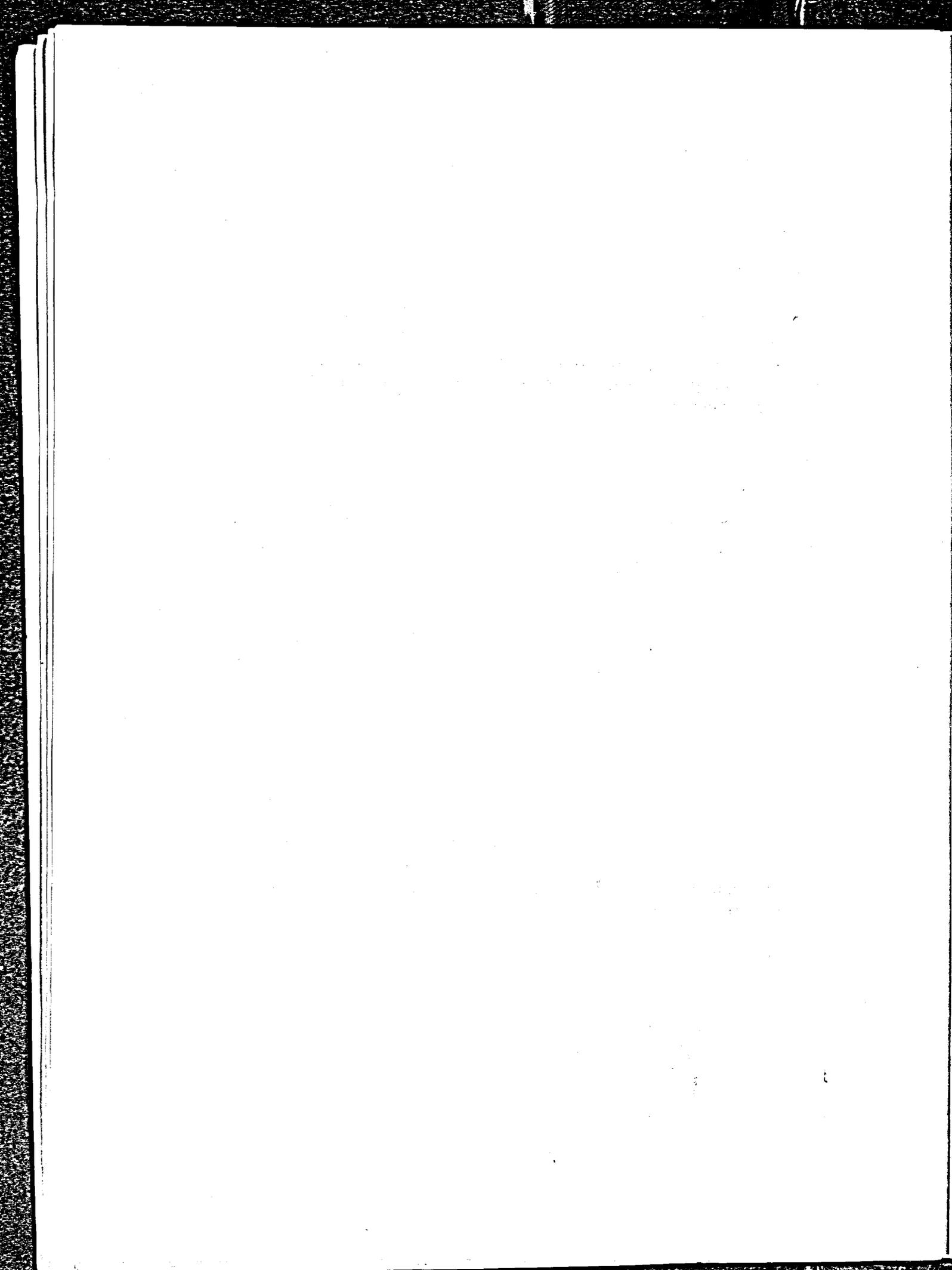
Bosnia-Herzegovina

- Relations Between Canada and Bosnia-Herzegovina 108
Bosnia-Herzegovina (fact sheet) 113
Presidency of Bosnia-Herzegovina 114
 Alija Izetbegovic, Chairman 114
 Momcilo Krajisnik, Member 114
 Kresimir Zubak, Member 114

Italy

- Relations Between Canada and Italy 115

General Information



Canada and the Economic Summits

Overview

In a departure from past summits, Birmingham will be a “leaders only” event, focused on a few select themes. Ministers of foreign affairs and finance will meet a week earlier in London. These innovations follow from ideas put forward by Canada’s Prime Minister prior to the Halifax Summit in 1995, with a view to fostering a greater degree of informality among leaders. Birmingham will follow the precedent set at Denver, the first Summit of the Eight, with Russia as a summit partner.

Leaders’ discussions in 1998 will focus on themes centred on globalization and the growing interdependence of nations. The agenda will deal with growth, employability and social inclusion; international crime and drugs; and global economic issues, including development, climate change, trade, and the Asian financial situation and its implications for the international system. Leaders may also discuss pressing political issues. Ministers’ discussions will include a range of ongoing global and human security issues.

Summit countries are among the world’s leading industrialized and democratic economies and share many common values and objectives. The summit process remains a unique and valuable forum for informal and candid exchanges of views on domestic and international issues and provides an opportunity to forge greater co-operation.

In recent years, the topics for discussion have increased in scope to reflect the wide range of global and regional issues that shape the evolving economies of the G-8 countries. This flexibility has allowed the G-8 to expand or focus its annual agenda to respond to issues of immediate global and regional concern.

Leaders can provide political impetus for major initiatives, commit to greater G-8 co-operation in tackling problems, and prompt action in other international forums, primarily in the United Nations, the International Monetary Fund, the Organisation for Economic Co-operation and Development, and the World Trade Organization.

Canada has made valued contributions to the summit process by advancing key thematic issues such as sustainable development, reform of international institutions, peace building and conflict prevention, respect for human rights, and the elimination of anti-personnel mines. The following highlights of summit history demonstrate how the process has adapted to changing needs.

Summit History

Since the first G-5 summit in Rambouillet, France, in 1975, the process has evolved from a forum dealing essentially with macroeconomic issues to an annual meeting with a broad-based agenda that addresses a wide range of international political, economic, and social issues. The first G-7 summit took place in Puerto Rico in 1976 when Canada and Italy joined the United States, the United Kingdom, France, Germany, and Japan. The following year, at the London Summit, the European Community, now the European Union, was given observer status.

The 1986 Tokyo Summit addressed the need to enhance macroeconomic co-operation by closely monitoring each country's economic activity, inflation rates, interest rates and currency developments. As a result, Canadian and Italian finance ministers were invited to join those of the United States, United Kingdom, France, Germany and Japan to form the Group of Seven Finance Ministers.

At the 1992 Munich Summit, leaders discussed the need to address chronic high unemployment by making labour markets more responsive to changing economic conditions. Consequently, at the following year's summit, in Tokyo, participants established a global growth strategy designed to create employment. The United States followed up in 1994 with the G-7 Jobs Conference in Detroit. Another G-7 Jobs Conference was held in Lille, France, in 1996, and Japan hosted a high-level meeting on employment in November 1997, in Kobe. Most recently, the United Kingdom hosted a ministerial meeting on growth, employability and inclusion in February 1998.

Jobs and growth, relations with Russia, reform in Ukraine and international trade were timely items on the agenda at the 1994 Naples Summit. Support for measures to ease the debt of the poorest countries was among its main results.

The 1995 Halifax Summit set the standard for more results-oriented and businesslike summits. Its ambitious agenda of reform of international institutions has led to significant changes at the World Bank, International Monetary Fund and other organizations. The Halifax Communiqué focused on such important issues as strengthening of the world economy, promoting sustainable development, and preventing and responding to economic crises.

At Lyon in 1996, G-7 leaders considered globalization and the benefits of expanding investment and trade. They also established a development partnership to create opportunities for developing countries to improve their standards of living.

At the Summit of the Eight in Denver in 1997, attention centred on global integration and meeting domestic economic challenges. The summit's broad agenda covered new issues such as aging populations and infectious diseases, as well as sustainable development. The summit's discussions took place on the eve of the UN General Assembly Special Session on Environment and Development, which reviewed the global environmental agenda five years after the 1992 Earth Summit, and during the lead-up to the Kyoto Conference of the Parties to the Convention on Climate Change.

Canada's Place at the Summit Table

Canada enjoys the benefits that come with having a seat at the table with the world's most advanced economies but at the same time assumes the responsibilities that flow from this. Membership enables Canada to pursue its broad foreign and economic policy agenda and to play a part in shaping and influencing global developments on a range of diverse issues.

Canada brings to the summit table intellectual capital and value far greater than its relatively modest economic strength. Canada is also a member of the United Nations, the World Trade Organization, the Organisation for Economic Co-operation and Development, the Asia-Pacific Economic Cooperation forum, the Commonwealth, la Francophonie and the Organization of American States. Membership in these organizations affords Canada a wide range of diplomatic tools and opportunities to pursue its unique foreign policy agenda.

Globalization brings with it new economic opportunities but it also creates new challenges. The summit process allows the G-8 to work together to meet these challenges, both at the domestic level and on a global basis. Canada has used the summit to advance economic, trade and political issues of importance to Canadians. Since 1976, Canada has worked with its summit partners to develop common strategies in response to these issues as well as in response to regional situations such as the Middle East Peace Process, the conflict in and reconstruction of Bosnia, and the Asian financial situation.

Global Economic Setting

The world economy continues to be affected by the financial events in Asia in mid-1997. According to the International Monetary Fund (IMF), economic growth is expected to slow in 1998, particularly in Indonesia, Thailand and Korea.

Spillover effects — including less foreign money available for borrowing and higher interest rates on foreign borrowing — may inhibit economic activity in emerging markets outside Asia this year. However, the IMF expects growth in these emerging economies to continue.

While the outlook overall in Asia remains uncertain, the situation in many parts of Asia has stabilized and confidence may soon return to the region if the affected countries continue to pursue IMF programs. This would reduce the risk of further spillover to other countries and allow for a moderate pickup in global economic activity in 1999.

Among the G-8 summit partners, the most pronounced impact of Asian events is expected in Japan, where economic recovery was already faltering. Near-term prospects are weak, reflecting financial sector fragility and reduced foreign demand. As a result, the IMF expects little, if any, real growth in Japan in 1998. Boosting confidence and growth in Japan — particularly through financial sector restructuring and regulatory reform — is critical given Japan's importance in Asia and the world.

Events in Asia are expected to have only a modest impact on other G-8 countries. In Russia, downward pressure on the ruble following Asia's financial turbulence has subsided and official interest rates have fallen. Among the North American and European G-8 partners, the recent long-term interest rate decline is expected to support domestic demand, thereby offsetting the dampening effect of the Asian crisis on net exports. In countries that are net importers of commodities, declines in commodity prices will lead to trade gains, which will also boost domestic demand.

Reductions in export demand from Asia and declining commodity prices should reduce the risk of overheated economies in countries with high levels of resource use such as the United States and the United Kingdom. Monetary conditions in the United States and United Kingdom have been more expansionary than they would have been without the financial turbulence.

If the impact of events in Asia is less than expected, monetary authorities will have to watch out for developing inflation, to safeguard the low and stable inflation environment of recent years.

The effects of Asian financial turbulence, combined with buoyant domestic demand and a strong U.S. dollar, are expected to contribute to an increase in the U.S. current account deficit in 1998. At the same time, the Japanese current account surplus is forecast to widen as weak domestic demand and the yen's depreciation against other major currencies continue to outweigh the negative impact of the crisis on exports.

Despite these movements, both the U.S. and Japanese trade imbalances, relative to GDP, are significantly smaller than in the mid-1980s. Moreover, much of the deterioration reflects cyclical factors and will ultimately be reversed as the U.S. and Japanese economies adjust.

Aside from managing the effects of the Asian situation and strengthening the international system to promote financial stability, summit participants face a number of key policy challenges in the near term. The January 1999 launch of the Economic and Monetary Union in continental Europe will be momentous in the evolution of both the European Union and the international financial system. And, given high levels of public debt and looming costs associated with aging populations, fiscal consolidation remains a clear priority. As well, better opportunities for education and training and fewer barriers to innovation and knowledge are essential if citizens are to acquire the skills needed to respond to changing economic circumstances.

Canadian Economy: Situation and Outlook

The Canadian economy is in better shape now than it has been in 25 years. The dramatic economic turnaround is evident in every economic indicator — especially in strong growth and job creation.

A Strong Economy Creating Jobs and Growth

Stimulated by lower interest rates and restored confidence in the way the government runs the country's finances, the Canadian economy grew at a strong annual rate of 3.8 per cent in 1997, the strongest pace since 1994.

Job creation is accelerating. More than one million jobs have been created since the end of 1993 — 372,000 new jobs were created in 1997 alone — all full-time and in the private sector. In 1993, the unemployment rate stood at 11.2 per cent; in March 1998, it was 8.5 per cent — its lowest level since September 1990. While the level is not satisfactory, the trend to improvement is clear.

Low Interest Rates and Low Inflation

Interest rates have fallen dramatically and are among the lowest of the G-8 countries. This is due in large part to the government's sound economic and financial management and renewed confidence in the Canadian economy. Short-term rates fell about 5.5 percentage points between early 1995 and mid-1997. Although short-term rates have risen since mid-1997, they are still over 3.5 percentage points below their early 1995 levels. Canada's short-term rates have been lower than U.S. rates for two years, the first such sustained period since the early 1970s. Long-term rates have continued to ease, with the 10-year rate now down by about four percentage points since early 1995. A full percentage point of this decline has occurred since mid-1997.

Inflation is down to rates not seen since the 1960s. To preserve the gains, the Government of Canada and the Bank of Canada recently announced that they have agreed to extend the current inflation control targets, which are to hold inflation inside the one- to three-per-cent range, until the end of 2001. Together with the sound public finances now in place, this will help maintain the low interest rates that have revived job creation and economic growth in Canada.

Consumer confidence rebounded in 1997. According to the Conference Board of Canada, consumer confidence is near its highest level in the decade and above its average for the last 30 years. This is reflected in strong growth in consumer spending on durable goods such as motor vehicles and household equipment.

Business confidence also reached record levels in 1997. Business investment in plant and equipment has increased strongly. Since the second quarter of 1996, it has grown by 22.6 per cent. In the fourth quarter of 1997, the rate of capacity utilization in non-farm sectors rose to 85.6 per cent, posting its highest rate since 1988 and nearly four percentage points above its historical average.

Canada's Current Account

Reflecting significant growth in demand for imported goods such as machinery and equipment, import growth in 1997 outpaced export growth. Although the trade surplus has decreased and the current account has moved back into deficit, strong investment is adding to productive capacity, improving the competitiveness of the Canadian economy, and setting the stage for continued strong growth and job creation.

Private Sector Views of Canada's Economic Prospects

Canada's economic prospects are excellent. Private sector forecasters expect economic growth to remain strong this year at 3.5 per cent. This would make 1997 and 1998 the best back-to-back economic performance in 10 years. The outlook for 1999 is similarly encouraging with growth projected at almost three per cent.

In the light of continued fiscal progress and the absence of significant inflationary pressures in the Canadian and world economies, short-term interest rates are expected to remain very low by historical standards, as are long-term rates. Private sector forecasters also expect that strong growth and other positive economic factors will fuel continued job creation, bringing the unemployment rate to an average of about 8.5 per cent in 1998 and just over eight per cent in 1999.

Projections of International Organizations

These favourable assessments of Canada's economic prospects are shared by major international organizations. Indeed, both the International Monetary Fund and the Organisation for Economic Co-operation and Development expect Canada to lead the G-7 in output and job growth in 1998.

Balanced Budgets

In 1997-98, the Canadian government will balance its annual budget. This is the first balanced budget since 1969-70 and a dramatic improvement on the \$42 billion deficit recorded in 1993-94.

For 1998-99 and 1999-2000, the government has committed itself to back-to-back balanced budgets. This will mark the first time in nearly 50 years that the federal government will have balanced its books for three consecutive years.

Financial requirements (the amount of new money the government has to borrow) have been eliminated after reaching a peak of \$34.5 billion in 1992-93. In fact, the government recorded a small financial surplus of \$1.3 billion in 1996-97. This means that for the first time in 27 years, the government did not have to borrow new money on financial markets to pay for its programs or for interest on the debt. With the government's commitment to balanced budgets, there will be ongoing financial surpluses through to 1999-2000.

Financial requirements and financial surpluses are the measures by which most industrialized countries calculate their budgetary balance. Using this measure, Canada is the only G-7 country to have already balanced its books. According to the OECD, Canada recorded a small surplus in 1997 — 0.9 per cent of the gross domestic product (GDP) — and is expected to run surpluses over the next two years.

Tackling the Debt

As a result, Canada's net debt-to-GDP ratio is now on a permanent downward track. While Canada now has the second highest ratio of the G-7 countries, the OECD projects that Canada will post the largest declines over the next few years. By the turn of the century, Canada's ratio is expected to be below the G-7 average.

In 1997, Canada's net debt-to-GDP ratio recorded its first significant decline in 25 years by falling to 64.6 per cent from 68.3 per cent in 1996. The ratio will decrease again in 1998 and 1999 and will continue to do so in 2000, when it is projected to fall below 50 per cent.

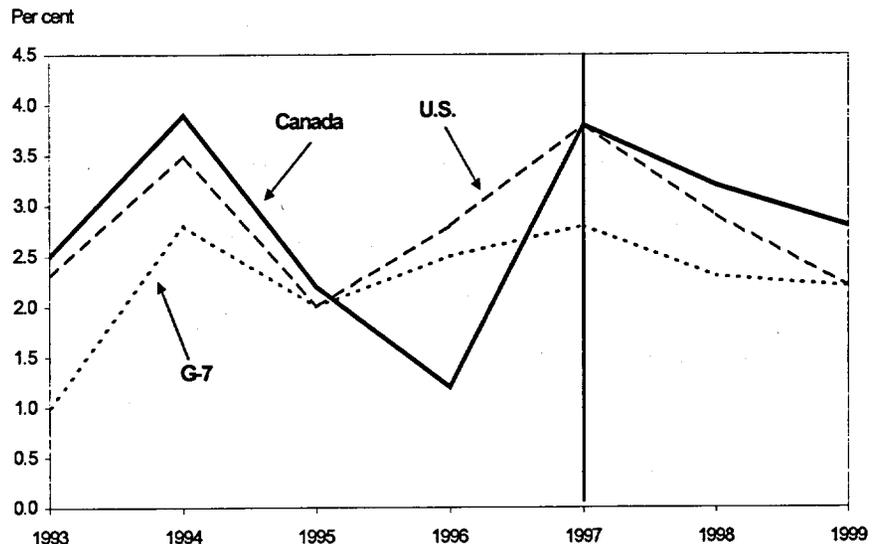
To put the net debt-to-GDP ratio on a permanent downward track, the Canadian government proposed a two-track strategy in its February 1998 budget: continued investments to support strong economic growth and a debt repayment plan to bring down the absolute level of the debt.

COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

CHART 1

REAL GROSS DOMESTIC PRODUCT GROWTH, 1993-99

Canada's low inflation, low interest rate environment has paid off. The pace of growth picked up in the second half of 1996 and continued through 1997. The International Monetary Fund forecasts that Canada will register the strongest growth in the G-7 in 1998 (3.2 per cent) and will be well above the G-7 average in 1999 (2.8 per cent). Average growth in the G-7 is expected to be 2.3 per cent in 1998 and 2.2 per cent in 1999.

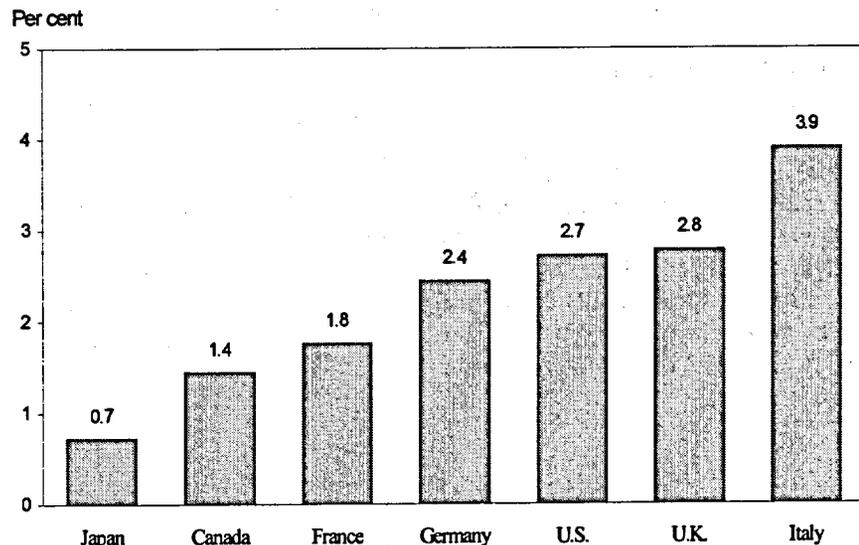


Source: World Economic Outlook, IMF, Spring 1998.

CHART 2

CONSUMER PRICE INFLATION, AVERAGE RATE FOR 1993-97

Canada's inflation performance since 1993 has been excellent, reflecting solid productivity growth and the virtual absence of cost pressures. On average, over 1993 to 1997, Canada had the second lowest inflation rate among the G-7. Strong growth will not put upward pressure on inflation in the near term as the Canadian economy continues to operate below its long-run potential. The IMF forecasts that Canada's inflation rate will be 1.5 per cent in 1998.

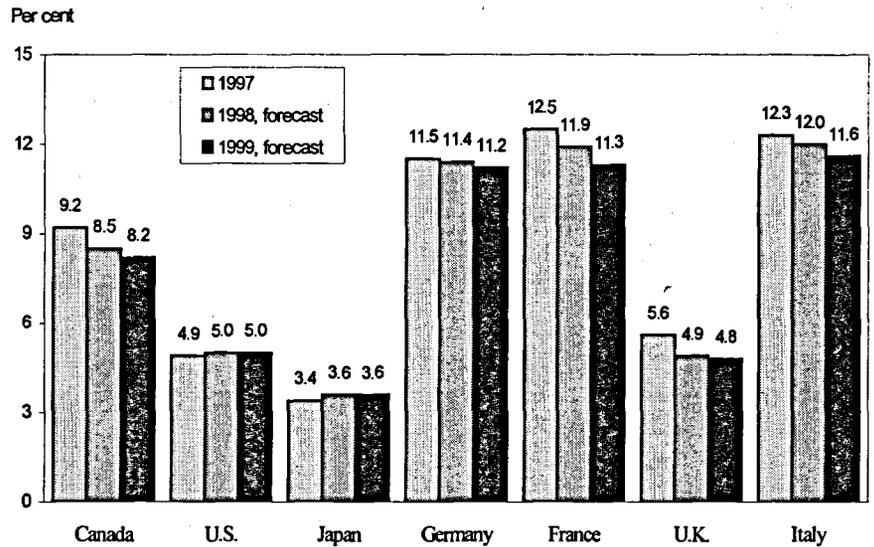


Source: World Economic Outlook, IMF, Spring 1998.

CHART 3

UNEMPLOYMENT RATES 1997-99

Canada has succeeded in reducing unemployment in recent years; the unemployment rate has fallen from 11.3 per cent in August 1993 to 8.5 per cent in March 1998. The decline in the Canadian unemployment rate has been slowed by strong labour force growth. Strong economic growth and job creation will continue to lower the Canadian unemployment rate. The IMF predicts Canada's unemployment rate will continue to fall to an average of 8.2 per cent in 1999.

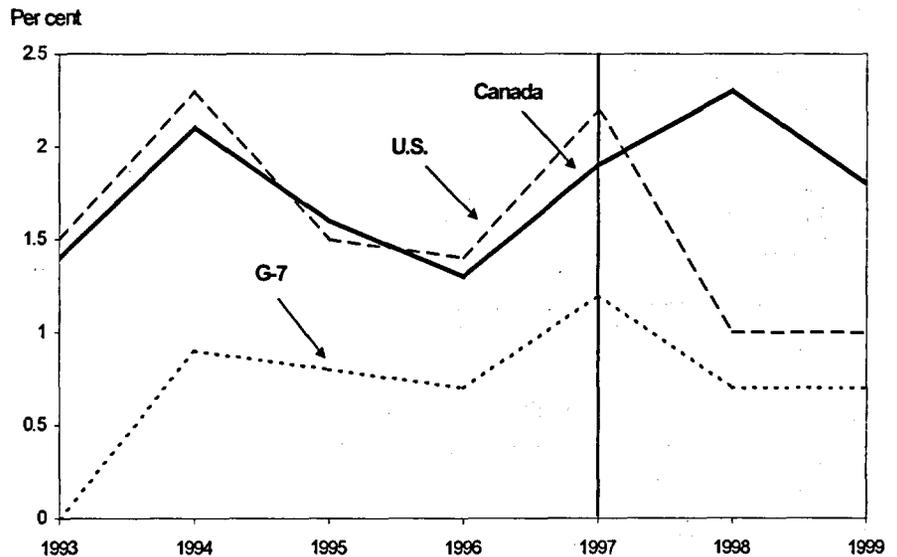


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1998.

CHART 4

GROWTH IN EMPLOYMENT 1993-99

Since 1993, employment growth in Canada has been significantly higher than the G-7 average and very close to that in the United States. The IMF forecasts that Canada will register the strongest employment growth in the G-7 in both 1998 and 1999.

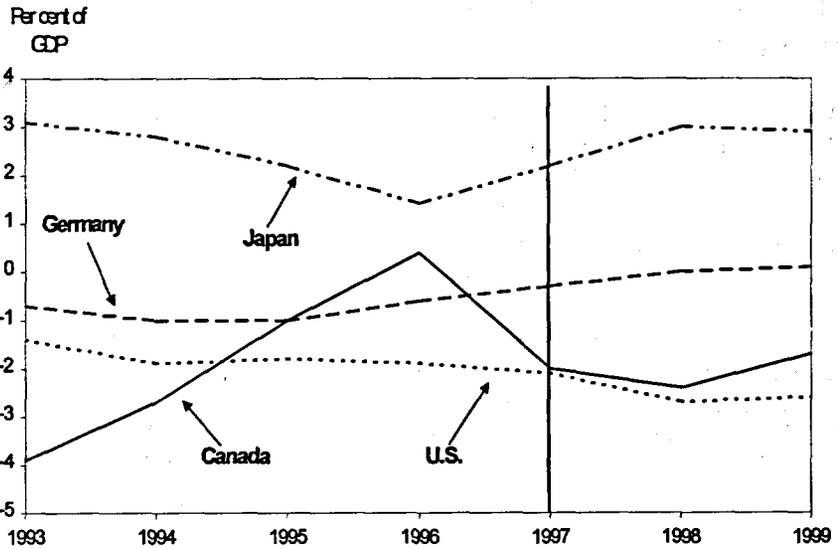


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1998.

CHART 5

CURRENT ACCOUNT BALANCES AS A SHARE OF GDP 1993-99

A significant reduction in Canada's fiscal deficit underpinned a dramatic improvement in the current account, which moved from a deficit of four per cent of GDP in 1993 to a surplus of 0.4 per cent of GDP in 1996. The improvement in the current account was led by Canada's impressive trade performance, which was boosted by improvements in Canada's international competitiveness. However, in 1997, the current account slipped back to a deficit of two per cent of GDP as the merchandise trade surplus narrowed. This was due largely to the improvement in the economic environment which led to very strong growth in imports of business machinery and equipment.

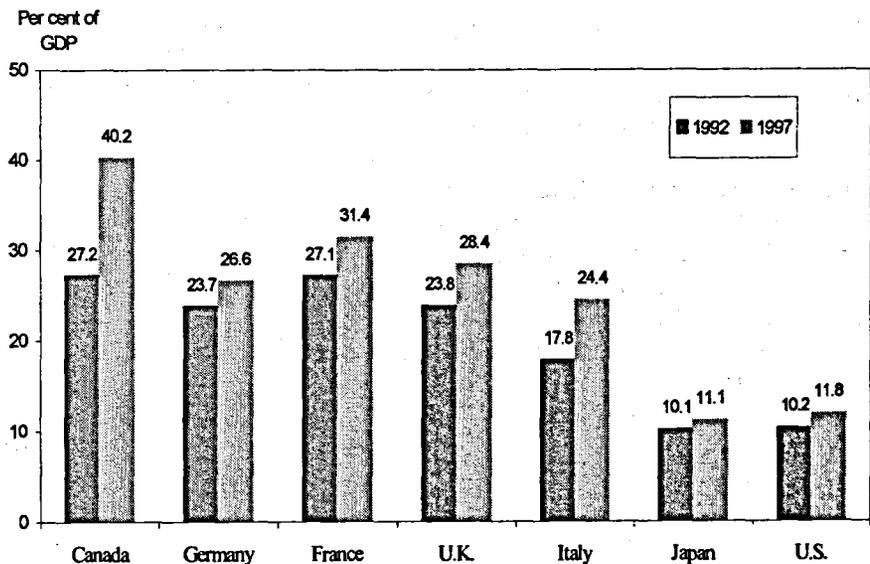


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1998.

CHART 6

EXPORTS OF GOODS AND SERVICES AS A SHARE OF GDP, 1992 AND 1997

Trade accounts for a significant portion of economic activity in Canada. That proportion has been growing rapidly over the past six years owing to the success of recent trade initiatives and the successful completion of multilateral trade negotiations, in addition to Canada's increased competitiveness. Exports of goods and services are equivalent to about 40 per cent of Canada's GDP, by far the largest share among G-7 economies. Trade is also very important for the other economies; therefore, maintaining an open and fair trading system is one of the G-7's priorities.



Source: The WEFA Group.

CHART 7

SHORT-TERM INTEREST RATES 1996 TO APRIL 1998

After easing considerably in 1996, Canadian short-term interest rates moved up in 1997, but remained well-below the recent peaks of early 1995. Canadian short-term rates have remained below U.S. rates since March 1996. This marks the longest continuous period in more than 20 years that Canadian short-term rates have remained below U.S. rates. Canadian interest rates are now below U.S. rates across the maturity spectrum.

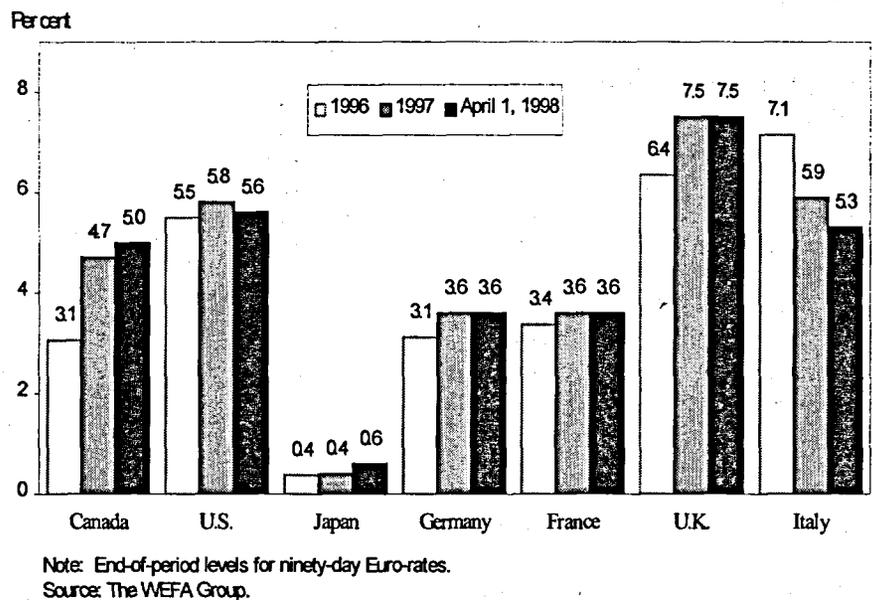


CHART 8

LONG-TERM INTEREST RATES 1996 TO APRIL 1998

Efforts to reduce government deficits and debt, combined with a credible commitment to price stability, have been important in bringing down interest rates throughout the G-7. Canada has made significant progress in this regard, with long-term rates falling more than 400 basis points from their early-1995 peak. Despite financial market volatility reflecting the Asian crisis, Canadian long-term rates have continued a downward trend, falling about 100 basis points since mid-1997.

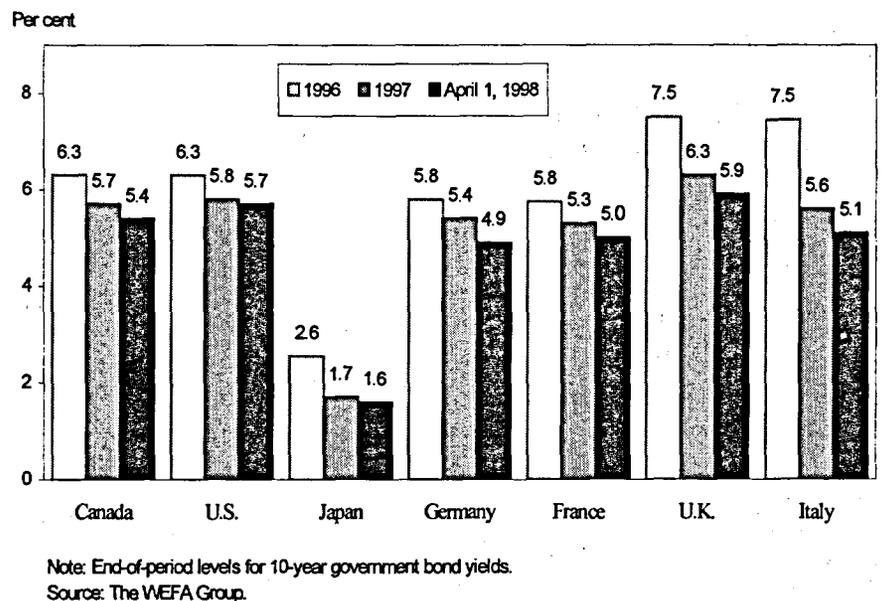
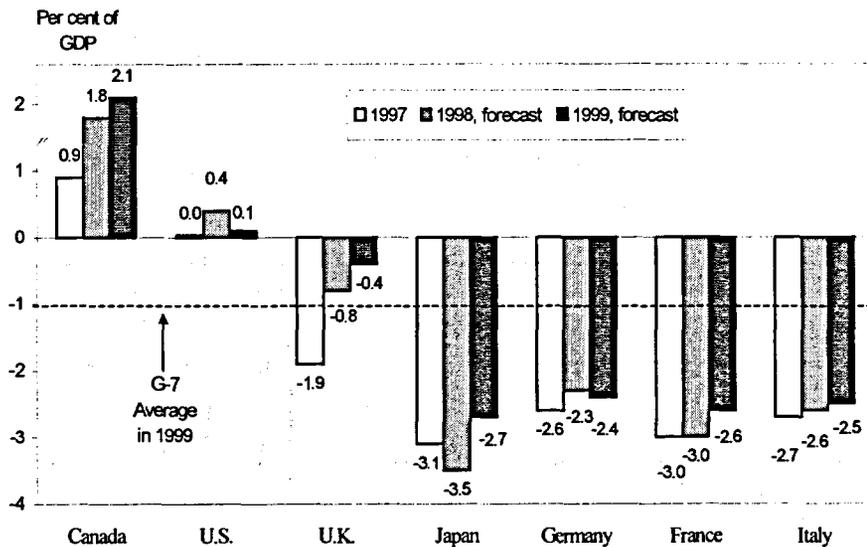


CHART 9

TOTAL GOVERNMENT DEFICIT 1997, 1998, 1999

On a national accounts basis, Canada was the only G-7 country to post a total government surplus in 1997. The most recent Organisation for Economic Co-operation and Development projections show Canada further consolidating its leading position in 1998 and 1999, with surpluses of 1.8 and 2.1 per cent of GDP.

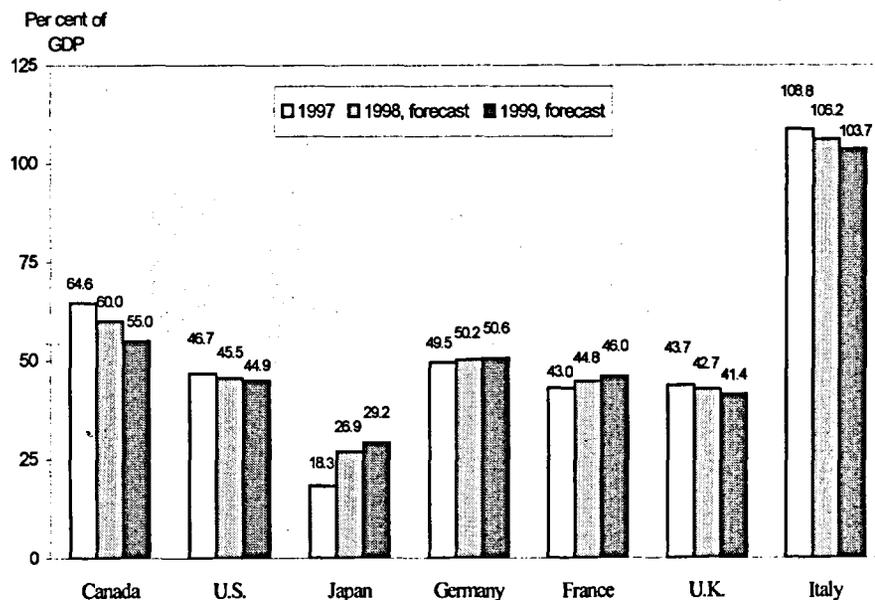


Source: OECD Economic Outlook 63, Preliminary Edition.

CHART 10

TOTAL GOVERNMENT NET DEBT-TO-GDP RATIO 1997, 1998, 1999

Owing to significant deficit reduction, Canada's net debt-to-GDP ratio stabilized in 1996 and began to decline in 1997. According to OECD projections from the preliminary version of *Economic Outlook No. 63*, the Canadian net debt-to-GDP ratio will decline by over nine percentage points between 1997 and 1999. This represents the largest decline among G-7 countries. Nonetheless, Canada's net debt-to-GDP ratio remains higher than that of most G-7 economies.



Note: The OECD has not yet incorporated Statistics Canada's recent revisions to debt as defined in the Canadian System of National Accounts.

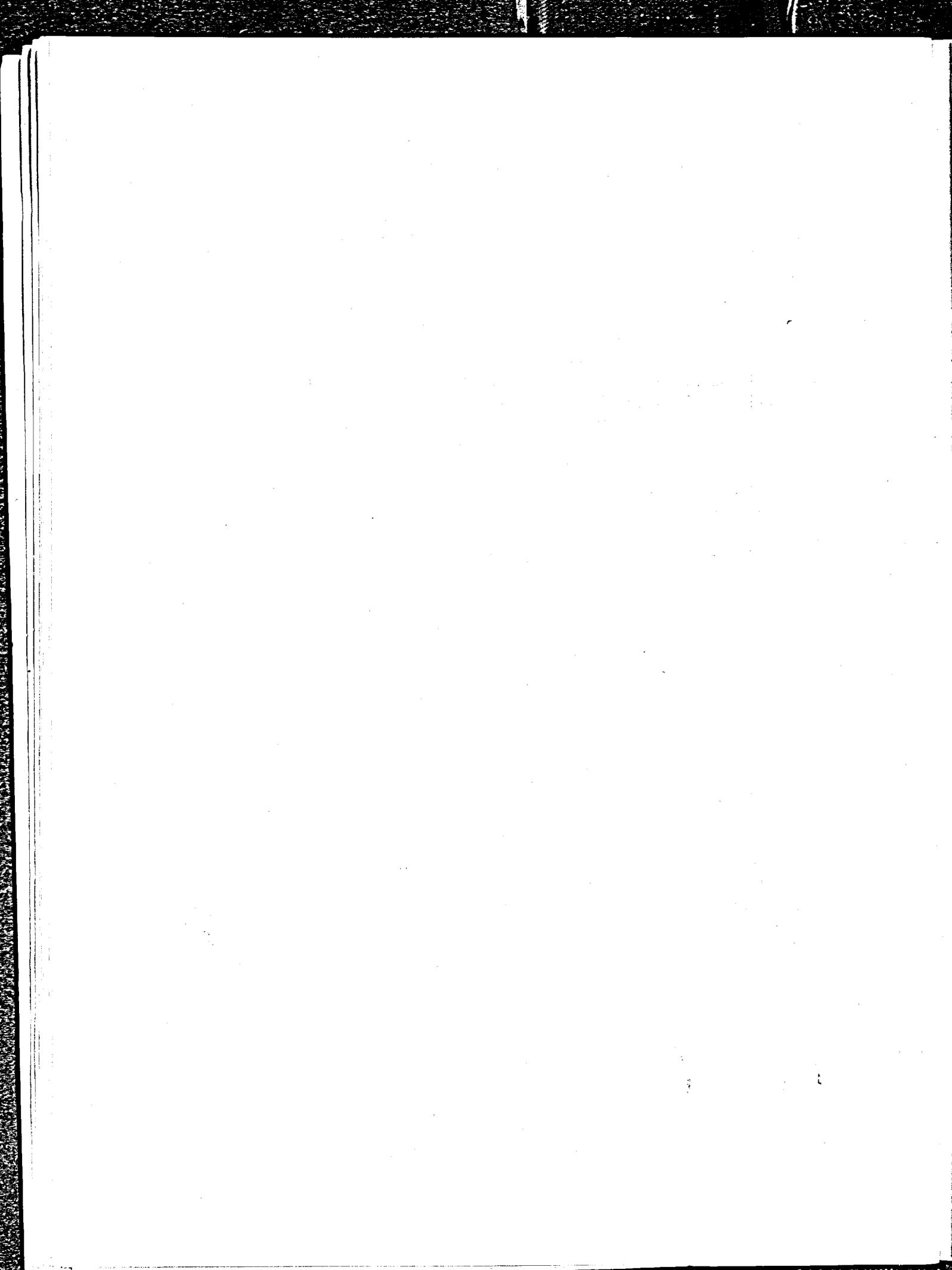
Source: OECD Economic Outlook 63, Preliminary Edition.

Russia

<i>Key Economic Indicators</i>	1994	1995	1996	1997 (actual/ estimated)
Real GDP growth (%)	-12.6	-4.0	-2.8	0.4
Consumer price inflation (12-month)	202.7	131.4	21.8	11.4
Unemployment rate (%)	7.0	8.2	9.1	9.4
Federal government balance (% of GDP)	-11.4	-5.4	-8.0	-6.5
Current account balance (% of GDP)	3.8	1.3	0.5	0.8

Source: International Monetary Fund.

Key Themes



Growth, Employability and Inclusion

Growth and employment policies will be addressed by G-8 leaders as one of their main themes at Birmingham. The discussion will be premised on the concern that all citizens should have opportunities to participate in the social fabric of their society. Canada leads its G-8 partners in employment growth, creating some 1.2 million net new jobs since October 1993.

In the lead-up to the Birmingham G-8 Summit, several events have contributed to international thinking about employment issues. These include the Organisation for Economic Co-operation Development (OECD) meeting of labour ministers in October 1997, the European Union's Luxembourg Summit in November 1997, the G-8 Kobe jobs conference in November 1997 and the G-8 London conference on growth, employability and inclusion in February 1998. Previously, ministerial meetings on employment took place in Lille in 1996 and in Detroit in 1994. With global economic integration and interdependence on the rise, these meetings have focused on sharing information and experiences and on achieving consensus on common employment issues.

G-8 finance and employment ministers took part in the London conference in February and achieved a consensus on the need for sound management of the economy and effective measures to increase employment. Ministers emphasized the importance of integrating economic and social policies, and they proposed seven principles, dubbed the "seven pillars of wisdom," for the leaders to consider at Birmingham. The principles are

- Pursuing sound macroeconomic policies
- Achieving structural reforms in labour, capital, and product markets
- Fostering entrepreneurship and an economic climate favourable to the growth of small and medium enterprises
- Enhancing employment, education and training, particularly for young people
- Reforming tax/benefit systems to provide incentives to foster growth and employment and transition from welfare to work
- Encouraging lifelong learning
- Promoting equal opportunities and combating discrimination

These principles closely match Canada's approach to employment, as outlined in *Canada's Jobs Strategy*. Canada has focused on strengthening its economy by balancing the budget and getting its fundamentals right to set the stage for growth and job creation; on creating jobs by expanding exports and stimulating investment; and on facilitating access to the education and experience that young Canadians need for the jobs of tomorrow and helping Canadians to prepare for the knowledge-based economy of the future. For Canada, a discussion on opportunities for youth will be a top priority at Birmingham.

International Crime and Drug Issues

One of the main themes of the Birmingham G-8 Summit is international crime, including the production and consumption of illicit drugs. The work to be carried out at the summit reflects Canada's domestic agenda in combating organized crime, be it trafficking in drugs, people or firearms. Organized criminals take advantage of new and emerging technologies to improve their communications and find new opportunities for fraud and theft. Like its G-8 partners, Canada is concerned about the laundering of illicit profits from these activities.

Lyon Group

At the 1995 Halifax Summit, a senior experts' group on international organized crime was established with representatives from law enforcement, justice, immigration, customs and other agencies. As chair of the Halifax Summit, Canada was responsible for launching the experts' group and developing the 40 recommendations on specific actions approved by the 1996 Lyon Summit (where the experts' group was renamed the Lyon Group). The 40 recommendations were endorsed by the UN General Assembly in 1997 following deliberations at the UN Commission on Crime Prevention and Criminal Justice. The Lyon Group has continued developing international procedures and achieving co-operation among the G-8 and with other countries.

Domestic Initiatives

Canada has focused considerable effort on providing law enforcement bodies with the tools they need to combat organized crime. New legislation came into force last year making participation in a criminal organization a criminal offence. Related provisions in the Criminal Code provide police, prosecutors and the courts with a range of new powers to deal with gangs and organized criminals. Authority for special police undercover operations was also established in 1997 with the new Controlled Drugs and Substances Act and the Criminal Law Improvements Act.

Canada has taken many steps domestically to deal with organized crime, including international criminal activities and money laundering. The Anti-Smuggling Initiative was recently renewed to support and focus the efforts of the Royal Canadian Mounted Police, Revenue Canada and the Department of Justice Canada on contraband trafficking. Over the past year, 13 Integrated Proceeds of Crime units were established across the country to combat money laundering, bringing together the RCMP, local and provincial police, Revenue Canada, Justice Canada, Crown counsel and forensic accountants. In addition, a

national committee has been established to focus the efforts of different levels of government and their agencies.

Drugs

Canada's domestic anti-drug strategy aims to reduce both supply and demand. It takes in legislation, enforcement and control measures against the illicit import, production, export, distribution, possession, and use of drugs; and it addresses prevention, treatment and rehabilitation, education and dissemination of information. Canada has been a member of the United Nations counter-narcotics institutions since 1946 and is an active member of the drug control body of the Organization of American States (OAS). Canada will be participating in the UN General Assembly Special Session on Drugs, June 8-10, 1998. In support of the special session, Canada sponsored the April 1998 International Event on Youth and Substance Abuse. Held in Banff, the event gathered youth from around the world to compare notes and identify best practices for substance abuse prevention. Their work will be presented at the UN Special Session.

Computer Crime

The use of computers, the Internet and new communications technologies in crime is an increasingly important concern. Recognizing this, Canada has led in developing domestic and international responses. In 1985, Canada was one of the first countries to criminalize computer crime and is a recognized expert in developing international legal standards for combating it. Canada drafted the UN Computer Crime Manual, played a key role in developing guidelines on computer crime for the Organisation for Economic Co-operation and Development and the Council of Europe, and was invited to join the drafting group preparing the Council of Europe's cyber-crime convention.

In December 1997, Canada participated in a G-8 ministerial meeting that developed a set of principles and an action plan to address computer crime. All the measures instituted, in collaboration with industry, in these different international forums will help to enhance the public's confidence in international computer networks, thereby fostering the growth of electronic commerce.

Money Laundering

Canada and 25 other countries are members of the Financial Action Task Force, a body that has drawn up, and helped to implement, recommendations to help countries put a stop to money laundering. Canada's proceeds-of-crime legislation permits the seizing of assets and, where Canadian agencies cooperate in enforcement with their foreign counterparts, the sharing of those assets.

The Solicitor General has announced in the House of Commons that legislation will be developed as soon as possible to require the reporting of suspicious transactions by financial institutions and intermediaries and the reporting of large cross-border currency movements. Action in these two key areas, combined with the development of arrangements to manage reported information, will substantially enhance Canada's anti-money laundering regime. A public consultation document which describes proposals for implementing such measures was circulated recently. Canada is committed to working with its international partners to address this shared concern.

Trafficking in Persons

Canada takes the issue of illegal migration seriously and is working with countries of origin and transit, airlines, and international institutions to find ways of stopping organized trafficking in human beings. Canada has an acknowledged expertise in detecting fraudulent travel documents and shares its knowledge with other countries. In the G-8, Canada is working to develop norms and standards governing document security. One of the reasons Canada amended the Immigration Act in 1993 was to deny entry to members of organized criminal groups. This legislation has been effective and has led to the refusal of immigration applications where there are reasonable grounds to believe applicants are or were members of organized criminal groups.

Trafficking in Firearms

Canada shares long-standing international concerns about firearms smuggling and has taken a strong position domestically and internationally. Canada views action on smuggling as a way to reduce violence on the streets, as well as to combat drug trafficking and terrorism. In 1997, Canada worked with its partners in the OAS to develop the Convention Against the Illicit Manufacturing of and Trafficking in Firearms, Ammunition, Explosives and Other Related Materials. Canada signed the convention on Nov. 14, 1997. Canada is also working with partners in the UN Commission on Crime Prevention and Criminal Justice to win support for further international action in this area.

International Co-operation

In addition to its work with the Lyon Group, Canada is involved in law enforcement projects with other G-8 countries. These include measures to combat pedophile activity, trafficking in stolen vehicles and other international criminal activity. Working groups meet regularly to discuss developments.

Global Economic Issues

Promoting Global Financial Stability: Lessons from Asia

The extent and depth of Asia's financial turbulence was largely unanticipated by international institutions, the private sector and governments in emerging markets and industrialized countries.

The events in Asia were triggered by the devaluation of the Thai baht in July 1997 and quickly spread to Malaysia, Indonesia and the Philippines. Thailand sought financial assistance from the International Monetary Fund (IMF), the World Bank, the Asian Development Bank, and other bilateral donors in August 1997 and obtained \$17 billion US in support. In October 1997, Indonesia received over \$41.2 billion US from multilateral and bilateral donors.

Canada is contributing to the international rescue effort through its membership in these international financial institutions and through bilateral contributions. Canada has pledged \$1 billion US to the "second line" of defence for Korea, \$280 million Cdn in assistance to Indonesia, and will contribute \$500 million US of the Thai package to replace contributions by other countries that have been forced to withdraw.

The region's financial markets, however, remained tumultuous and, in late October, a sharp decline in Hong Kong's Hang Seng stock market index caused other stock markets around the world to plummet as well. Although global equity markets had stabilized by late 1997, the crisis struck Korea, the world's 11th largest economy. Its currency fell sharply and it almost ran out of foreign exchange reserves. The international package to help Korea support its currency and reform its economy totalled \$58.35 billion US, the largest in IMF history.

In addition to providing financial support, IMF programs have stressed the need for structural reforms, particularly in the banking and financial sector. As a result of vigorous reform efforts in Thailand and Korea, the region's currency and stock markets have begun to recover from their January 1997 lows which, in most cases, were 40 per cent to 50 per cent below last summer's levels.

Unemployment, however, has begun to rise and is expected to more than double in some economies. High inflation is also making basic goods less affordable for the poor, a problem compounded in Indonesia by a prolonged drought. Affected governments, with international help, will need to address the serious social consequences of events in Asia, since protecting the most vulnerable will be a key factor in maintaining political and popular support for reform.

In addition to providing financial support, the international community is seeking to learn lessons from the Asian experience to reduce the risk of future crises and improve the ability to handle them. G-7 finance ministers have identified some key areas for further work. These include

- Strengthening the efficiency of global markets by improving financial sector supervisory and regulatory frameworks
- Improving transparency and disclosure for data standards, policy making and private sector governance
- Strengthening national and international financial systems, including the IMF's role in international capital flows, so it can help countries implement reforms to effectively access global capital markets
- Reinforcing the role of the international community by ensuring adequate financial resources for the IMF and approval of the IMF quota increase (which Canada is doing through its 1998 budget)
- Ensuring that private sector borrowers and lenders take due account of the risks involved in investing in emerging markets and share appropriately in the costs of resolving international financial crises

To meet some of these needs, on April 15, 1998, Canada's Finance Minister outlined a plan to help establish an international agency to promote regulatory and supervisory surveillance. The primary objective would be to support a peer review process among domestic financial supervisors and regulators. It would survey supervisory systems and identify financial sector problems before they become crises. This new body would initially focus on the banking sector.

In addition to its G-8 involvement, Canada helped develop the Manila framework in November 1997. This was an agreement, reached at a meeting of officials, on measures to help restore and maintain stability in the Asia-Pacific region. These proposals were ratified at the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) Economic Leaders' Meeting in Vancouver and led to a short-term financing facility at the IMF and efforts to enhance regional surveillance and technical co-operation.

More recently, Canada and 21 other countries met in Washington to set up working groups to examine how to improve the transparency of the international monetary system, strengthen financial systems and involve the private sector in crisis resolution. This G-22, or Group of 22, meeting provided a forum to discuss financial strains in emerging markets and to develop ways to cope with them and avoid them in the future.

These issues, and the international responses to them, are of critical interest to Canada, which has prospered from increasing openness in world trade and investment. Because Canada's continued prosperity depends on a smooth-functioning international system, it will actively push for substantive improvements at the Birmingham Summit, the APEC Finance Ministers meeting in Canada in May and in subsequent international efforts to restore financial well-being in Asia.

Development

Effective and sustainable development depends on the capacity of developing countries to foster peace, govern effectively and manage their economies to take advantage of global trade and investment opportunities.

Canada's partnerships with developing countries are built on a solid, 40-year record of assistance. In addition, Canada's non-colonial past, and common membership and affinities in the Commonwealth, la Francophonie, the Organization of American States, Asia-Pacific Economic Cooperation forum and other organizations provide natural bridges between Canada and the developing world.

Development co-operation, peace and security concerns, and trade and investment are the cornerstones of Canada's partnerships with developing countries, including those with the least-developed countries. The goal is to help them reduce poverty and reap the benefits of globalization and technological change.

Canada supports the development principles outlined in the document *Shaping the 21st Century: The Contribution of Development Co-operation* adopted by the Development Assistance Committee of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Key elements of this strategy include emphasizing more effective partnerships; striving for results and improving the monitoring and evaluation of aid programs; developing greater coherence in those "non-aid" policies of industrialized countries that affect developing countries, for example, policies on trade, investment and technology transfer; and setting specific goals in such areas as poverty reduction, primary education, child death rates and gender equality.

Development co-operation and debt relief

Key elements of Canada's strategic approach to development co-operation and debt relief are

- Making capacity development central to all co-operation activities to ensure the long-term sustainability of aid initiatives and to achieve multiplier effects from aid investments
- Developing more strategic approaches to poverty reduction — for example, working with other donors and with developing countries to establish national poverty reduction strategies with specific targets
- Developing more effective partnerships between governments and private sector and civil society organizations
- Strengthening efforts to reform governance in developing countries to enable the state to play the role of partner and catalyst in social and economic development
- Creating a more enabling environment for the private sector in order to leverage additional funds from domestic and foreign investors for development financing
- Continuing efforts to integrate lessons learned from earlier programming into current and planned activities

One-third of Canada's bilateral assistance goes to the least-developed countries, many of which are African. In fact, 45 per cent of Canada's total bilateral assistance goes to Africa. Canada will increasingly focus on countries which are committed to reform.

The Development Assistance Committee of the OECD has mandated work to begin on a recommendation for the liberalization of aid procurement for least-developed countries. The proposed text is to be completed by 1999. Canada will participate actively in this effort. This will involve working out modalities and implementation processes to ensure efficient and effective procurement, fairness and balance and a continued flow of aid to these countries. The effort will also aim to build strong public support for aid among donor countries.

Knowledge and information technologies are vital development tools and Canada is a world leader in this area. As a followup to the Global Knowledge Conference, hosted by Canada and the World Bank in Toronto in 1997, Canada, the World Bank and other international partners are collaborating to ensure the

benefits of belonging to the information society extend to developing countries. Canada and other donors are also active in supporting the African initiative to build the Africa Information Society.

Canada led the way in forgiving official development assistance debt. Since 1978, this country has forgiven \$1.2 billion, of which \$948 million was owed by African countries. Since 1987, all Canadian development assistance has been provided in the form of grants.

Canada continues to provide leadership on debt relief to the poorest countries. Through the Paris Club of official creditors, Canada has forgiven more than \$1 billion in official export credits to developing countries. Canada has also been pressing for the implementation of the World Bank/IMF heavily indebted poor country (HIPC) initiative to reduce multilateral debt. To date, Uganda, Burkina Faso, Guyana, Bolivia, Mozambique and Côte d'Ivoire have qualified, while Mali, Guinea-Bissau and other states are expected to follow later this year.

Canada recently provided \$8 million as part of the HIPC debt relief package for Mozambique. Canada will also be directing its \$22 million US share of the World Bank's Interest Subsidy Fund to support the HIPC initiative.

Peace and security

For a number of years, Canada has responded to the needs of countries in conflict by making peacebuilding activities an integrated part of long-term development. Canada's Peacebuilding Initiative, launched in 1996, seeks to strengthen Canada's ability to address these needs quickly in a co-ordinated and coherent way. Canada has also taken the lead in addressing the interrelated issues of security, development and military expenditures.

Canada supports the goal of building capacity in Africa to manage and prevent conflicts. Canada provided \$2.5 million to support the Organization for African Unity's Mechanism for Conflict Prevention, Management and Resolution.

Canada is a world leader in the campaign to end the scourge of anti-personnel mines. It has supported mine action programs in Angola, Cambodia, Laos and Afghanistan and has a major program planned for Mozambique. Canada also contributes to multilateral mine action programs throughout the world. In December 1997, the Prime Minister announced that Canada will contribute \$100 million over the next five years for the implementation of the treaty banning anti-personnel mines.

Canada is supporting the Rwanda war crimes tribunal by providing funds, the prosecutor and other human resources.

Trade and investment

The Canadian private sector is now recognizing Africa as a new horizon for Canada's trade and investment efforts. Canada's direct investment in Africa grew from \$233 million in 1989 to \$687 million in 1996. This is a trebling of direct investment in seven years. Fifty per cent of new mining activity in Africa involves Canadian firms.

Canadians want assurances that mining investments contribute to developmental goals. The Mining Policy Research Initiative at the International Development Research Centre will focus research on mechanisms to ensure that the extensive mining activity in Latin America and the Caribbean promotes sustainable development. The goal is to maximize the mining industry's contribution to growth and distributional equity. Canadian companies have also taken the initiative to develop a voluntary code of conduct related to their activities abroad.

Canada's General Preferential Tariff is among the most generous regimes in all the industrialized countries. This preferential regime is unconditional, transparent and predictable and has been recognized by the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD) as a model. In 1996, 81 per cent of exports from all least-developed countries entered Canada duty-free; of these exports, 98 per cent were exports from African least-developed countries.

Canada is committed to working with the poorest countries to improve their capacity to take advantage of preferential access to world markets. Without such capacity, providing market access has little impact. The Trade Facilitation Office of Canada assists developing countries to find markets for their goods in Canada. During last fall's Commonwealth Heads of Government meeting in Edinburgh, Canada announced it would contribute \$1.4 million to the new Trade and Investment Access Facility, which will assist developing countries to adjust to, and take advantage of, the opportunities presented by globalization.

A World Trade Organization/UNCTAD/International Trade Centre high level meeting was held in Geneva in October 1997 to address the problem of marginalization for least-developed countries. The meeting was initially proposed by Canada and was a significant success. It resulted in an integrated framework for trade-related technical assistance which will be the basis for the activities of the multilateral and bilateral donor agencies. In total, needs assessments and integrated responses of 34 countries have been completed and plans are under way to hold seven round tables in 1998 to discuss the implementation of individual country programs.

Canada is currently undertaking domestic consultations regarding a proposed improvement to the Least Developed Country Tariff (part of Canada's General Preferential Tariff), including the expansion of the duty-free product coverage and further liberalization of the rules-of-origin requirements.

The International Development Research Centre's Trade, Employment and Competitiveness Program supports developing countries in their efforts to participate more effectively in the global economy by improving negotiation and bargaining skills in international trade forums; enhancing the role of trade in the development process by improving policy formulation and streamlining institutional mechanisms; and developing consistent and coherent policies to deal with fast-changing economic developments at home and abroad.

The Environment and Sustainable Development

Over the last 25 years, environmental issues have become increasingly important items on the international agenda. Since the 1992 Earth Summit in Rio de Janeiro, these issues are being viewed through a wider "sustainable development" lens. Once perceived as primarily local, many environmental problems are now recognized as having a regional and global impact. Their solutions must come not only through concerted domestic and international action, but also through action that integrates economic and social concerns.

Sustainable development

Recent summits have provided high-level impetus to a number of emerging sustainable development issues. The agenda of the 1997 Denver Summit, for instance, included climate change, forests, fresh water and freshwater resources, oceans, desertification, environmental standards for export credit agencies, environmental institutions and children's health. The Denver discussions immediately preceded a UN General Assembly Special Session in New York which reviewed international progress on Earth Summit commitments. That session, in turn, helped set the stage for the Kyoto Protocol, drawn up at the December 1997 meeting of the Conference of the Parties to the UN Framework Convention on Climate Change in Kyoto, Japan. Canada was active in both New York and Japan.

Environment ministers have met regularly for the past several years to discuss sustainable development issues. At their most recent meeting, in April 1998, G-8 ministers reached understandings on issues related to climate change, environment and employment, protection of marine biodiversity, enforcement of multilateral agreements and children's health. At the Birmingham Summit, the key sustainable development issue will be climate change. Forests, fresh water and freshwater resources, oceans and greening of export credits will also be on the agenda.

Climate change

The Kyoto Protocol commits industrialized countries to reducing their collective emissions of six greenhouse gases to 5.2 per cent below 1990 levels by the years 2008 to 2012. The target levels vary for each nation, taking into account their different circumstances. Canada's target is a reduction of six per cent, as is Japan's. The European Union target is eight per cent emission reduction, while the U.S. must lower emissions by seven per cent. Russia agreed to stabilize emissions at 1990 levels. Against "business as usual" projections for 2010, Canada's target represents a 21 per cent lowering of overall greenhouse gas emissions.

In Canada, all levels of government and the private sector will work together over the next two years to develop an implementation strategy. Emissions reduction presents both challenges and opportunities, and will result in changes in the Canadian economy. No one region or sector will be asked to bear an unreasonable burden. The impact of the changes will depend on the means chosen to achieve the reductions. Energy savings, health benefits and new technologies are among the positive results Canadians can expect. A federal climate-change secretariat has been established to develop domestic implementation plans and the federal government will spend an additional \$50 million a year on emission-reduction programs over the next three years, to build momentum toward effective action on greenhouse gases.

An agreement to establish an emissions trading regime is one of the key results of the Kyoto negotiations. Emissions trading will allow countries with emission reductions either above or below their target to buy and sell credits for their extra, or missed, reductions.

Canada negotiated strenuously at Kyoto to obtain the flexibility needed to meet its reduction commitment in a cost-effective way. It believes that market-based international emissions trading achieves this. Flexibility is also achieved through provisions granting nations credits for projects implemented jointly, and by allowing industrial countries to obtain credits when they finance emission-reduction projects in developing countries.

Recognition was also achieved at Kyoto for the positive role played by forests in absorbing and storing greenhouse gases. Canada will continue to seek similar recognition for agricultural soils.

As the G-8 discusses these issues, environmental authorities are preparing for a new session of the Conference of the Parties to the UN Framework Convention on Climate Change to be held in Buenos Aires in November 1998. A series of preparatory meetings aims to establish rules and procedure dealing with

emissions trading, credits for joint projects and for financing emission-reduction projects, greater participation by developing countries, a compliance regime, and such technical issues as how to measure the contribution of forests to the reduction of greenhouse gases.

Forests

At the G-8 Denver Summit in 1997, leaders called on all countries to make a long-term commitment toward achieving sustainable forest management worldwide and to immediately implement recommendations put forward by the now-disbanded Intergovernmental Panel on Forests under the direction of the UN Commission on Sustainable Development. Leaders also requested that G-8 forest experts develop an action program complementing existing processes and strengthening some current activities. This action program, which will be presented by G-8 foreign ministers, deals with activities within G-8 countries, work being done in developing countries under bilateral assistance programs, and existing intergovernmental processes, in particular the new Intergovernmental Forum on Forests. In the year 2000, the forum will make a recommendation on the merits of negotiating an international forest convention. Canada strongly favours such an effort, believing strong, legally binding commitments would bring effective action to implement sustainable forest management.

Freshwater resources

The quality and quantity of freshwater resources have emerged as major environmental, economic and social concerns, particularly in the developing world. Globally, water use is increasing at more than twice the rate of population growth. About one-third of the world's population lives in countries that are experiencing moderate to high stress on their water supplies. Water shortages, along with pollution, are causing widespread public health problems, limiting economic development and causing serious environmental degradation.

Identified as a critical issue at the 1997 Denver Summit, the protection of freshwater resources has been the focus of a number of international meetings this year. At the April 1998 session of the UN Commission on Sustainable Development, countries discussed measures for developing a comprehensive international plan to address sustainable freshwater management. Canada, with a strong capacity in managing freshwater resources, will continue to play an active international role, particularly in the developing world.

Oceans

With 1998 as the International Year of the Oceans, G-8 countries have pledged to increase public awareness of the need to protect the oceans and their marine life. Canada was the first country to sign the Oceans Charter, developed by the International Oceanographic Commission, and has been pressing other countries to do the same. The non-binding charter explains the importance of the marine environment and the threats which it faces. Canada strongly supports the UN Agreement on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks, not yet in force, as a means of effecting high-seas fisheries management and conservation measures. Canada has also been working to implement a global program of action to protect the marine environment from land-based activities. It has prepared its own national program and is assisting others to draw up plans. Canada intends to work with other G-8 partners to ensure that when the UN's sustainable development program focuses on the oceans in 1999, the discussions will lead to greater co-ordination of oceans management.

Greening of export credits

Rapid growth in emerging markets has led to concerns about environmental sustainability. In developing countries, natural resource and infrastructure projects with potentially significant environmental impacts — in sectors such as power generation, mining, petrochemical and pulp and paper — are often facilitated by public sector export credits from G-8 and OECD countries. Prompted by Canada, the Denver G-8 Summit focused attention on this issue and on the need to address it within the OECD. Since then, it has been the subject of meetings of the OECD Export Credits Group which is considering a framework to manage environmental concerns in granting export credits.

Canada's Export Development Corporation (EDC), an export-credit agency with advanced practices in this area, has played a lead role in these discussions. In March 1998, the EDC made a presentation to the OECD group on its environmental procedures and tabled a set of suggested principles. These form the basis of principles that were adopted in April by the OECD's Export Credit Group. At the G-8 London ministerial meeting, Canada will continue to press for further progress on this matter within the OECD.

Energy

In Moscow in the spring of 1998, G-8 energy ministers discussed several key issues including energy security and supply, market reform, nuclear safety, and the strong link between production and use of energy and the quality of the global environment. Ministers stressed the importance of liberalization, competition, and market-based legal and regulatory frameworks in attracting new investment. This investment is required to meet future energy needs and to

develop cleaner energy technologies. The ministers reaffirmed their commitment to international co-operation and the exchange of information and experience in the effort to integrate global energy markets and work toward sustainable development.

Trade

Canada's policy

The well-being and prosperity of Canadians depend on a healthy international trade and investment climate. One in three Canadian jobs depends on trade with the rest of the world. Over the past 20 years, from 1977 to 1997, Canada's merchandise exports to the world have grown from \$45.6 billion (balance of payments basis) to \$301.6 billion (balance of payments basis). Exports of goods and services now account for 40.2 per cent of Canada's gross domestic product, the highest proportion among G-8 nations.

Canadian trade policy seeks to create jobs and prosperity by effectively managing Canada's trading relationships with its major trading partner, the United States, and by liberalizing trade and capital flows around the world, based on clear and equitable rules.

Canada has been successful over the last decade in pursuing these goals. It has been involved in negotiating the Canada-U.S. Free Trade Agreement, the North American Free Trade Agreement and the conclusion of the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade, which led to the creation of the World Trade Organization (WTO). These agreements have resulted in a significantly enhanced rules-based framework to help trade and investment.

Canada is undertaking other initiatives to liberalize trade and expand markets. These include negotiation of the Free Trade Area of the Americas, progress with Europe through the Canada-European Union Action Plan and discussions on a possible free-trade agreement with the European Free Trade Association countries (Iceland, Norway, Liechtenstein and Switzerland). Canada will pursue bilateral free-trade agreements where appropriate to Canadian export interests. In addition to trade liberalization activities under the WTO, Canada will continue to promote Canadian economic and financial objectives concerning employment, debt reduction and monetary policy by developing co-operation in the G-7/G-8, the OECD and in other international forums.

Leaders will address the multilateral trade agenda at the Birmingham Summit, including the upcoming WTO Ministerial Conference in Geneva later in May.

Ongoing Global and Human Security Issues

Democracy, Human Rights and Peacebuilding

Canada has succeeded in convincing previous summits to address global human rights issues. This year's G-8 Summit will underscore the importance of the Universal Declaration of Human Rights, which marks its 50th anniversary this year. The Declaration was drafted in part by a Canadian, John Humphreys, and Canada will mark the anniversary with a number of events.

In June, Canada and a consortium of non-governmental organizations (NGOs) are sponsoring a conference for NGOs from around the globe. They will discuss progress made since the 1993 World Conference on Human Rights in Vienna. Canada is also publishing a global human rights assessment based on reports of the United Nations' independent experts and treaty bodies. In September 1998, Canada will sponsor Human Rights and the Internet, a conference that will look at ways in which new information technologies can be used to defend and promote human rights worldwide.

Canada believes that to make certain the standards of the Universal Declaration are translated into action, the international community must ensure accountability for gross violations of human rights. In the G-7 and G-8 summit process and elsewhere, Canada has been advocating the establishment of an independent and effective international criminal court with jurisdiction over genocide, war crimes and crimes against humanity.

Children's rights are central to Canada's foreign policy. Canada is working to focus international attention on the impact of armed conflict on children. More specifically, Canada wants to minimize the use of boys and girls as soldiers in conflicts and is pressing governments and rebel groups, through the UN Special Representative on Children's Rights, to protect children when conflict breaks out. Canada is also working within the G-8 and with other countries for the speedy adoption of the International Labour Organization's Convention on Extreme Forms of Child Labour.

The Birmingham G-8 Summit will address the links between democracy, development, respect for human rights and peace. G-8 leaders will look at ways to improve co-operation on conflict prevention and peacebuilding programs focused on restoring stability and on reconciliation.

Non-Proliferation and Disarmament

Anti-personnel mines

The widespread deployment of anti-personnel mines, mainly in developing countries, is a massive human tragedy. These weapons annually kill or maim an estimated 26,000 people, the majority of them civilians. In 1996, Canada and other like-minded states began working toward a total ban on these weapons, and in December 1997, in Ottawa, 122 countries signed the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction. The convention establishes a clear and unambiguous, legally-binding ban on all anti-personnel mines.

Canada's focus now is to have the convention ratified by the required 40 states so it becomes binding international law as soon as possible. Canada also remains committed to the convention's universalization and will continue to encourage non-signatory states to accede to it. Canada is contributing \$100 million over the next five years to help build international commitment to expand mine clearance and assistance to victims, to encourage all states to sign the convention, and to urge all signatories to ratify it quickly.

The first two projects from this fund have already been identified. Canada will contribute up to \$10 million to support mine action programs in war-torn Bosnia over the next five years. And, in support of the UN's role as the focal point for mine action, Canada has contributed \$2 million to the UN Voluntary Trust Fund for Mine Clearance to help the UN undertake crucial assessment missions and surveys.

In March 1998, Canada hosted a working-level follow-up meeting which brought together key members of the international community to construct a framework for co-ordinated mine action. This framework will improve delivery efficiency and eliminate duplication in humanitarian mine clearance, mine awareness, and victim assistance programs.

Small arms

Small arms are by far the most numerous and widely dispersed weapons in the world today. They cause more bloodshed and suffering than all the weapons systems targeted through arms control and disarmament agreements. Over 90 per cent of all deaths in conflicts result from the use of small arms. There are estimates that more than 500 million military-style small arms are currently distributed around the world, and many more are being manufactured and exported. In the hands of terrorists and criminals, as well as the irregular militias and armed bands typical of internal conflict, these are true weapons of mass terror. And civilians are the primary victims. The proliferation and

unchecked transfers of small arms have serious consequences for international peace and security, development, and internal security. They impose a massive toll in human suffering.

The small arms issue is complex, cross-cutting and difficult. Small arms are widely used and legitimate weapons that are vital to the defence and security needs of states. The problem of small arms proliferation does not lend itself to a single solution or initiative. Accordingly, Canada has suggested that international action on small arms should be a multi-tracked series of efforts at the regional as well as global level. Governments and NGOs should work in partnership to counter the illicit transfer of small arms, increase responsibility and transparency in the lawful trade in these arms, and implement practical disarmament efforts in pre-conflict and post-conflict situations.

Canada supports projects related to small arms proliferation. These projects include

- A study, being conducted by the South African Institute for Security Studies, on the impact of increased availability of small arms on the culture of violence in South Africa
- The UN Lessons Learned Unit study of programs dealing with demobilization and re-integration of ex-combatants, and the unit's work on guidelines for designing and carrying out peacebuilding operations
- The NGO Web site, called the Preparatory Committee for a Campaign on Small Arms and Light Weapons

Canada will raise the issue of small arms proliferation, so the G-8 can consider ways of dealing with this urgent and growing problem.

Emerging Infectious Diseases

Despite recent progress in the prevention and treatment of many infectious diseases, a number of emerging (and re-emerging) diseases continue to pose serious health challenges, particularly for developing countries. Globally, malaria and other parasitic diseases, tuberculosis and cholera are still widespread and deadly. Moreover, some 30 new infectious diseases, including HIV/AIDS, have been recorded in recent years.

Increasingly there are new methods being developed to combat infectious diseases and growing international support and co-ordination to use them. For example, malaria remains one of the world's deadliest diseases, causing more deaths annually than AIDS. However, recently developed approaches, if widely used, could significantly reduce the global impact of malaria.

The Canadian International Development Agency (CIDA) and Health Canada contribute jointly to the worldwide fight against tuberculosis and malaria. CIDA has provided funding for research on malaria prevention using insecticide-treated bed-nets, including contributions to the International Development Research Centre of \$1.4 million. CIDA also funds the principal organizations addressing the problem of malaria including the World Health Organization (WHO), UNICEF, the World Bank, and the UN Development Program/WHO/World Bank Special Program on Research on Tropical Diseases.

HIV/AIDS remains a serious concern. Research is ongoing on many fronts, with progress in some areas. Much of the international response to HIV/AIDS is co-ordinated through UNAIDS, a UN program involving various UN agencies, WHO and the World Bank. UNAIDS provides international best practices and critical technical support as well as some financial assistance to country programs.

Canada supports the role of WHO as the lead co-ordinator of international work on emerging infectious diseases. Canada is working with the organization to develop a modern, effective global disease-surveillance system that gives immediate, practical information on outbreaks, trends and control methods. Given the link between HIV/AIDS and tuberculosis, efforts are being co-ordinated across diseases.

CIDA has contributed over \$135 million to the international fight against HIV/AIDS since the beginning of the epidemic, including some \$13 million annually from 1990 to 1995. This increased to more than \$16 million per year in 1996-97. In 1997-98, CIDA contributed \$3.4 million to the UNAIDS program and in 1998-99 will contribute an additional \$3.4 million. CIDA also directly supports research, including trials of new, relatively inexpensive measures, to reduce mother-infant HIV transmission.

During the 1993-1998 funding period, the Canadian government, through Health Canada, allocated \$203.5 million to Canada's National AIDS Strategy, or \$40.7 million annually. On December 1, 1997, the Minister of Health announced the allocation of another \$211 million, or \$42.2 million annually, effective April 1, 1998, to renew the Canadian HIV/AIDS Strategy for a further five years (1998-2003). The renewed strategy will assist Canadians living with HIV, with more emphasis on marginalized youth and other at-risk populations, and support further research.

Nuclear Safety

Nuclear safety assistance

The G-7 Nuclear Safety Working Group was formed in 1992 to co-ordinate activities to improve safety levels at Soviet-designed nuclear power plants still operating in Central and Eastern Europe. The international community has now committed over \$2 billion for nuclear safety programs in Armenia, Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Lithuania, Russia, Slovakia and Ukraine.

More than \$380 million US has been contributed to the projects so far, with funds coming from the Nuclear Safety Account, which was created through G-7 grants; from the European Union; and from seven other West European donors. The funds are managed by the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) and have been spent on projects in Bulgaria, Lithuania, Russia and Ukraine. Canada has contributed \$19.5 million to the Nuclear Safety Account and has committed \$91 million overall for nuclear safety projects.

Chernobyl memorandum of understanding

In Ottawa in December 1995, the G-7, the European Commission and Ukraine signed a memorandum of understanding (MOU) in support of Ukraine's decision to close the Chernobyl nuclear power plant by 2000. The G-7 committed to help Ukraine restructure its energy sector, mobilize grants and loans for energy investments, improve the safety of operating nuclear facilities, and manage an international effort to stabilize the sarcophagus around Chernobyl's Unit IV, destroyed in the 1986 disaster. The MOU work is on schedule. In November 1996, Ukraine closed Unit I; Unit II was already closed when the disaster occurred and never reopened; and Unit III is slated for closure by the end of 2000. Over \$1 billion US in energy sector investments has so far been made available to Ukraine, which is accessing \$130 million US in Nuclear Safety Account grants, in addition to bilateral technical assistance. A \$758 million US shelter implementation plan to stabilize the sarcophagus around Unit IV was launched in 1997. So far, over half the required funds have been pledged for this eight-year project. At the 1997 Denver Summit, G-7 leaders announced a \$300 million US contribution, of which Canada has pledged \$24 million. Managed by the EBRD, the Chernobyl project is now under way and initial bids have been requested.

Nuclear liability

All countries with nuclear installations should have an effective liability regime to deal with funding requirements in the event of a nuclear accident. Canada's regime is being reviewed to ensure that it meets, or exceeds, the most recent internationally accepted norms. Amendments have been negotiated to the

Vienna Convention on Civil Liability for Nuclear Damage, including a supplementary funding convention to complement national compensation funding. Canada contributed to the successful conclusion of these negotiations and is considering its participation in one or both of these new instruments.

Surplus weapons-grade plutonium and MOX fuel

G-8 experts have issued findings concerning the disposal or use of U.S. and Russian weapons-grade plutonium that is surplus to defence needs. The experts have concluded that blending the plutonium with uranium to make MOX (mixed-oxide) fuel for reactors is the most promising way of making the plutonium inaccessible for reuse in nuclear weapons. Once the blend is consumed in a nuclear reactor, the quality of the remaining plutonium is too poor for use in nuclear weapons. Another option would be to immobilize the plutonium in glass or ceramic logs mixed with high-level radioactive waste.

Canada has agreed in principle to consume MOX fuel in Canadian reactors if all safety, regulatory and environmental requirements can be assured. However, it is not yet known whether the United States or Russia will ask Canada for this support. As part of the assessment of the suitability of Canadian reactors for burning MOX fuel, small amounts will be burned at Atomic Energy of Canada Ltd.'s Chalk River facility in the fall of 1998.

Millennium Computer Bug

Canada and other G-8 countries are working to anticipate and prevent problems that may result from the "millennium bug," also known as the year 2000 problem. This bug results from the long-standing practice in computer programming of storing years as two digits to save disk space. Now, computer hardware, software and microprocessors must be reprogrammed, updated or replaced before 2000. If this is not done, many systems could crash or function incoherently. Such breakdowns could have an expensive impact on international trade, financial markets, utilities, defence and transportation systems, telecommunications and other sectors of society.

The Prime Minister has announced that the year 2000 computer challenge is a government priority and that all federal government initiatives are to consider its implications.

To assess the state of preparedness of the private sector and make recommendations, the government has established Task Force Year 2000, composed of 14 chief executive officers of large Canadian corporations in key economic sectors. A Statistics Canada survey of 2,000 businesses, conducted for the task force, showed a serious lack of readiness. Only 50 per cent of the businesses surveyed were taking any action and only 10 per cent had a formal

plan. This prompted the task force to publish a report, *A Call for Action*, four months early. The report placed responsibility on the private sector for getting its systems in order. It also recommended that both governments and businesses take steps to prompt action.

The task force and Industry Canada launched a \$4-million communications campaign to get firms to act. They used advertising, direct mailings, an enhanced Web site, a 1-800 telephone help line, seminars, and press conferences, targeted at individual business sectors. The Business Council on National Issues, acting on a task force recommendation, sponsored a workshop on U.S.-Canada cross-border links. The Business Development Bank of Canada has launched a \$50-million loan campaign to help small and medium-size firms prepare their computers for the year 2000.

To address the federal government's own millennium bug problem, the Year 2000 project office was established within the Treasury Board Secretariat in 1996 to co-ordinate and monitor activity across all departments and agencies. The project office is helping to find ways of dealing with the bug and develop common approaches. The government systems delivering services that affect the health, safety, security and economic well-being of Canadians have priority, to ensure uninterrupted government service in key areas.

Electronic Commerce

Electronic commerce has potential as a vehicle of global trade, a generator of high quality jobs, and a boon for consumers, enabling people to buy products and services from around the world. Canadian businesses are expected to be conducting millions of electronic transactions by 2000 and there is tremendous capacity for expansion as consumers increasingly purchase goods and services on the Internet. The World Trade Organization (WTO) estimates that the value of cyber-trade will exceed \$300 billion US by 2000.

As part of its Connecting Canadians initiative, the Government of Canada has launched a comprehensive strategy to develop electronic commerce. Domestically, the government is working with the provinces and territories, the private sector and other stakeholders on a policy framework to build trust, clarify rules and provide access to the Internet. Initiatives are under way dealing with security, privacy, consumer protection, intellectual property, taxation, standards and skills development.

Canada is working with the international community to establish a global environment that will ensure consumer acceptance of electronic commerce and business growth. To this end, Canada is actively engaged with the G-8, the WTO, the Asia-Pacific Economic Cooperation forum and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). In Ottawa, in October

1998, Canada and the OECD will hold a ministerial conference on shaping an international framework for electronic commerce. The conference will bring together government ministers from the 29 OECD countries as well as observer nations, industry leaders, and the heads of several international organizations. The group will work on establishing the first protocols for electronic commerce in such areas as taxation, privacy protection, consumer issues, and digital signatures. The Ottawa conference will lead to a plan that sets out timelines for resolving remaining technical and legal issues, and the roles that governments, the private sector and international organizations can play in bringing down the barriers for global electronic commerce.

Counter-Terrorism

Canada is fighting terrorism with policies and laws which underline the principle that terrorism must be prevented, that all terrorists must be brought to justice swiftly and that terrorists must receive no sanctuary or support.

For almost two decades, Canada has been co-operating with other countries to counter terrorism. It has ratified 10 international conventions targeting hijacking, theft of nuclear material, terrorist bombing and hostage taking.

In December 1995, Canada hosted a meeting of Summit ministers that resulted in the Ottawa Declaration and Guidelines for Action. The guidelines called on all states to adopt international counter-terrorism conventions; promoted mutual legal assistance and extradition; strengthened the sharing of intelligence on terrorism; urged all states to refuse to make concessions to hostage takers; took steps to deny terrorists sanctuary and support; and strengthened protection for aviation, maritime and other transportation systems.

The guidelines and the subsequent 25 specific recommendations on terrorism endorsed at the 1996 Lyon Summit have been adopted or supported by the UN, the Organization of American States and other regional organizations.

In line with recent recommendations in various international agreements, Canada is employing new immigration procedures to bar entry to terrorists, examining ways of improving travel and immigration documents, making sure that terrorists do not have access to government funding and finding new ways to share information.

Fact Sheets

CANADA

Capital: Ottawa

GEODATA

Area

9,970,000 km²

Population

30.3 million (1997) ...

Population growth rate

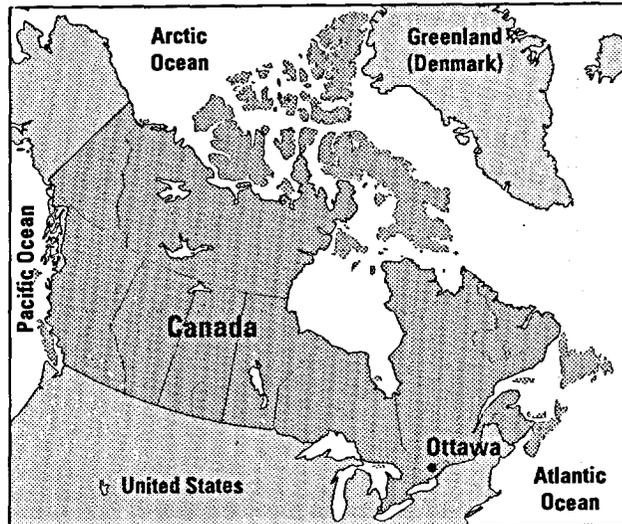
1.4% (1996 est.)

Official languages

English, French

Major religious groups

Roman Catholic (46%), United Church (16%),
Anglican (10%)



POLITICAL DATA

Type of government

Constitutional monarchy

Democratic institutions

Federal state, bicameral parliament

Leader

Prime Minister Jean Chrétien

Minister of Foreign Affairs

Lloyd Axworthy

Minister of Finance

Paul Martin

UN Human Development Index (1997)

Canada ranks 1st among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$626.9 billion US (1997)

Real GDP growth rate

3.8% (1997)

Inflation rate

1.4% (1997)

Unemployment rate

8.5% (March 1998)

Main exports

\$301.6 billion (balance of payments basis, 1997),
including transportation equipment, capital equipment,
pulp and paper, fuels, wood, minerals and aluminum

Main imports

\$278 billion (balance of payments basis, 1997),
including transportation equipment, capital equipment,
electronics and plastics

EUROPEAN UNION

Capitals: Brussels, Strasbourg, Luxembourg

GEODATA

Area

3,241,380 km²

Population

372.1 million (1997)

Major languages

Danish, Dutch, English, Finnish, French, German, Greek, Italian, Portuguese, Spanish, Swedish

POLITICAL DATA

Type of organization

Association of sovereign member states:
Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Ireland, Italy, Luxembourg, Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, United Kingdom

Democratic institutions

Council of Ministers, European Commission (EC), European Parliament, European Court of Justice

EC President

Jacques Santer

EC Commissioner for Economic and Financial Affairs and Monetary Matters

Yves-Thibault de Silguy

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

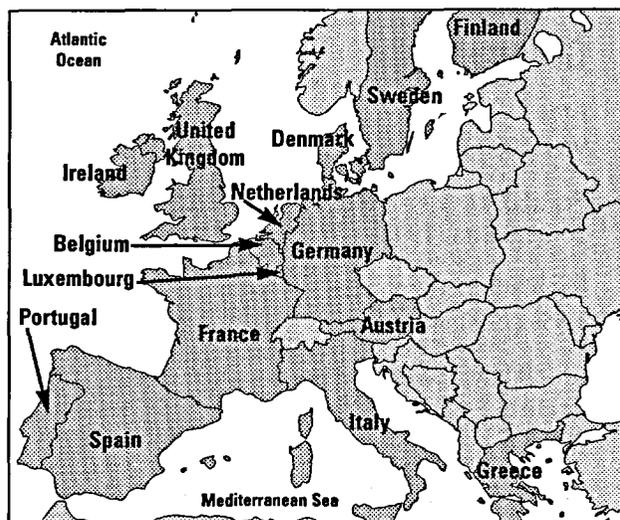
\$8.09 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

2.6% (1997)

Inflation rate

1.7% (1997)



Unemployment rate

10.6% (1997)

Major exports to Canada

\$26.78 billion (1997), including machinery and equipment, industrial products, consumer goods, energy products, agricultural/fish products, automotive parts

Major imports from Canada

\$14.44 billion (1997), including forestry products, industrial products, machinery and equipment, agricultural/fish products, consumer goods, energy products, automotive parts

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jean-Pierre Juneau

The Mission of Canada to the European Union

Avenue de Tervuren 2

1040 Brussels, Belgium

Phone: (011-32-2) 741-0660

Fax: (011-32-2) 741-0629

FRANCE

Capital: Paris

GEODATA

Area

550,000 km²

Population

58 million (1996)

Population growth rate

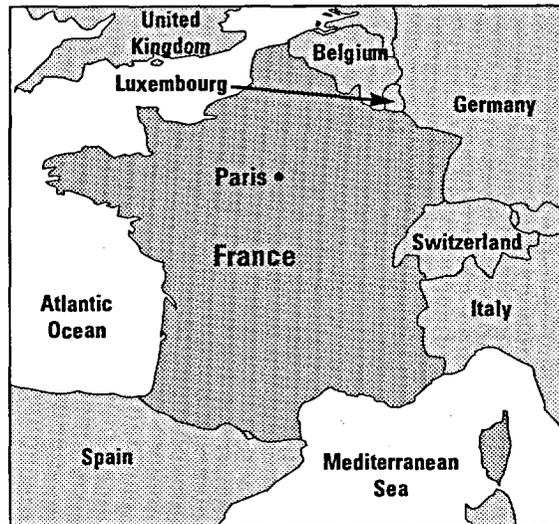
0.5% (1996)

Major language

French

Major religious groups

Roman Catholic (90%), Protestant (2%),
Jewish (1%), Muslim (1%)



POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Democratic institutions

Bicameral parliament

Leaders

President Jacques Chirac

Prime Minister Lionel Jospin

Minister of Foreign Affairs

Hubert Védrine

Minister of the Economy, Finance and Industry

Dominique Strauss-Kahn

UN Human Development Index (1997)

France ranks 2nd among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$1.39 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

2.4% (1997)

Inflation rate

1.2% (1997)

Unemployment rate

12.1% (February 1998)

Major exports

Machinery and transportation equipment, chemical products and other manufactured goods

Major imports

Machinery and transportation equipment, chemical and energy products

Major exports to Canada

\$5.14 billion (1997), including electronic equipment and avionics

Major imports from Canada

\$1.5 billion (1997), including forestry products and avionics

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jacques Roy

The Canadian Embassy

35, avenue Montaigne

75008 Paris, France

Phone: (011-33-1) 44 43 29 00

Fax: (011-33-1) 44 43 29 99

GERMANY

Capital: Berlin

GEODATA

Area

357,000 km²

Population

82 million

Population growth rate

0.5% (1986 - 1996 average)

Major language

German

Major religious groups

Protestant (42%), Roman Catholic (35%)

POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Democratic institutions

Federal state, bicameral parliament

Leaders

President Roman Herzog

Chancellor Helmut Kohl

Minister of Foreign Affairs

Klaus Kinkel

Minister of Finance

Theo Waigel

UN Human Development Index (1997)

Germany ranks 19th among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$2.16 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

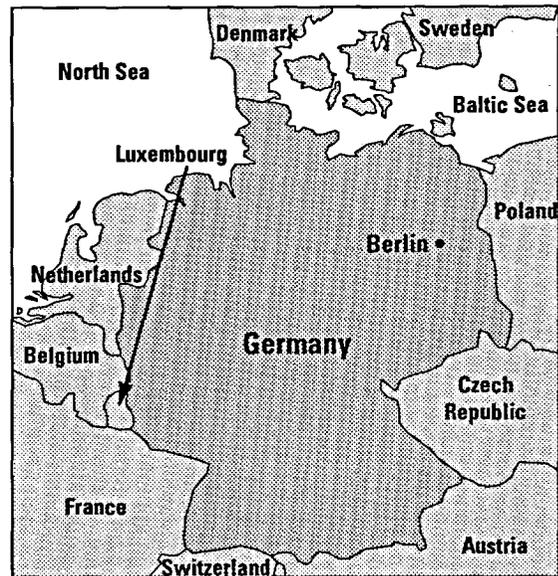
2.2% (1997)

Inflation rate

1.8% (1997)

Unemployment rate

11.6% (February 1998)



Major exports

Machinery, iron and steel products, motor vehicles, chemicals, agricultural equipment, coal and coke

Major imports

Manufactured goods, foodstuff, textiles, petroleum products, iron, steel and non-ferrous metals, machinery, chemicals and timber

Major exports to Canada

\$5.39 billion (1997), including machinery, vehicles, electrical machinery, optical and precision equipment, organic chemicals

Major imports from Canada

\$2.73 billion (1997), including wood pulp and wooden articles, machinery and boilers, electrical machinery, aircraft, spacecraft and parts

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Gaëtan Lavertu
The Canadian Embassy
Friedrich-Wilhelm-Strasse 18
53113 Bonn, Germany

Phone: (011-49-228) 968-0

Fax: (011-49-228) 968-3904

ITALY

Capital: Rome

GEODATA

Area

301,000 km²

Population

57.6 million (1995)

Population growth rate

0.2% (1995)

Major language

Italian

Major religious group

Roman Catholic (99%)

POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Democratic institutions

Bicameral parliament

Leaders

President Oscar Luigi Scalfaro

Prime Minister Romano Prodi

Minister of Foreign Affairs

Lamberto Dini

Minister of the Treasury

Carlo Azeglio Ciampi

UN Human Development Index (1997)

Italy ranks 21st among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$1.15 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

1.5% (1997)

Inflation rate

1.7% (1997)

Unemployment rate

12.3% (January 1998)



Main exports

Textiles, weaving apparel, metals, production machinery, transportation equipment and chemicals

Main imports

Grain, wood, petroleum, coal, chemicals, raw oils, meat, paper, rolled iron and steel, copper, mechanical and electrical equipment, and cotton

Main exports to Canada

\$3.05 billion (1997), including machinery, boilers and engines, electrical machinery and equipment, rolling stock and vehicles, raw hides and skins, optical and precision equipment

Main imports from Canada

\$1.48 billion (1997), including wood pulp and fibre, wood and wooden articles, copper sheets and articles, cereals and wheat

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jeremy Kinsman

The Canadian Embassy

Via G.B. de Rossi 27

00161 Rome, Italy

Phone: (011-39-6) 44598.1

Fax: (011-39-6) 44598.750

JAPAN

Capital: Tokyo

GEODATA

Area

378,000 km²

Population

126 million (1996)

Population growth rate

0.23% (1996 est.)

Major language

Japanese

Major religious groups

Buddhist, Shinto

POLITICAL DATA

Type of government

Constitutional monarchy

Democratic institutions

Bicameral parliament

Leaders

Emperor Akihito

Prime Minister Ryutaro Hashimoto

Minister of Foreign Affairs

Keizo Obuchi

Minister of Finance

Hikaru Matsunaga

UN Human Development Index (1997)

Japan ranks 7th among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$4.74 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

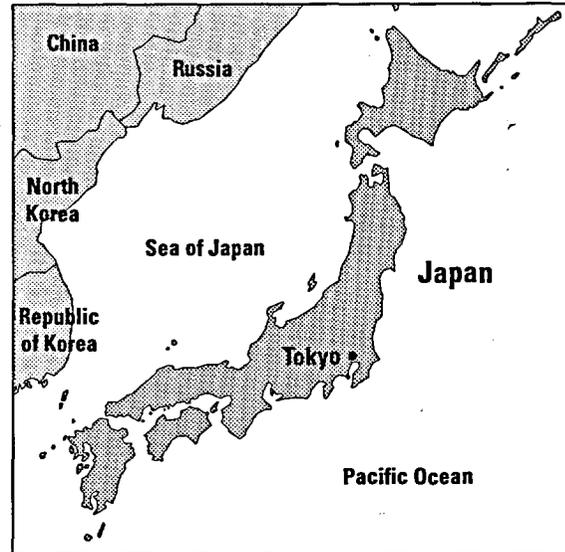
0.9% (1997)

Inflation rate

1.7% (1997)

Unemployment rate

3.6% (February 1998)



Main exports

Machinery, motor vehicles, consumer electronics and computers

Main imports

Mineral fuels, foodstuffs, raw materials, machinery, metal ore

Main exports to Canada

\$12.5 billion (1997), including machinery, electronics and photographic equipment, motor vehicles and parts, computers, chemicals

Main imports from Canada

\$10.9 billion (1997), including lumber and plywood, pulp and paper, coal, fish, animal products, seafood, oilseeds

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Leonard J. Edwards

The Canadian Embassy

7-3-38 Akasaka, Minato-ku,
Tokyo 107, Japan

Phone: (011-81-3) 3408-2101

Fax: (011-81-3) 5412-6247

RUSSIA

Capital: Moscow

GEODATA

Area

17,075,000 km²

Population

148 million (1997)

Population growth rate

-0.1% (1995)

Major language

Russian

Major religious groups

Russian Orthodox, Muslim



POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Democratic institutions

Federal assembly

Leaders

President Boris Yeltsin

Prime Minister Sergei Kirienko

Minister of Foreign Affairs

Yevgeny Primakov

Minister of Finance

Mikhail Zadornov

UN Human Development Index (1997)

Russia ranks 67th among 175 countries

Main exports

Energy products, machinery and equipment, minerals and metals, food products, chemicals

Main imports

Machinery and equipment, food products, textiles, chemicals, mineral and metal products

Main exports to Canada

\$626 million (1997), including steel, metals, fish, mineral fuels, precious stones and metals, ore, inorganic chemicals

Main imports from Canada

\$351 million (1997), including telecommunications equipment, machinery, vehicles and accessories, meats, clothing, tobacco

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$463 billion US (1997 est.)

Real GDP growth rate

0.4% (1997)

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Anne Leahy

The Canadian Embassy

Starokonyushenny Pereulok 23

Moscow 12100, Russia

Phone: (011-7-095) 956-6666

Fax: (011-7-095) 232-9948

UNITED KINGDOM

Capital: London

GEODATA

Area

241,000 km²

Population

58.39 million (1995)

Population growth rate

0.3% (1994)

Major languages

English, Welsh, Gaelic

Major religious groups

Anglican (57%), Protestant (15%),

Roman Catholic (13%)

POLITICAL DATA

Type of government

Constitutional monarchy

Democratic institutions

Bicameral parliament

Leader

Prime Minister Tony Blair

Minister of Foreign Affairs and Commonwealth Affairs

Robin Cook

Chancellor of the Exchequer

Gordon Brown

UN Human Development Index (1997)

The United Kingdom ranks 15th among
175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$1.14 trillion US (1996)

Real GDP growth rate

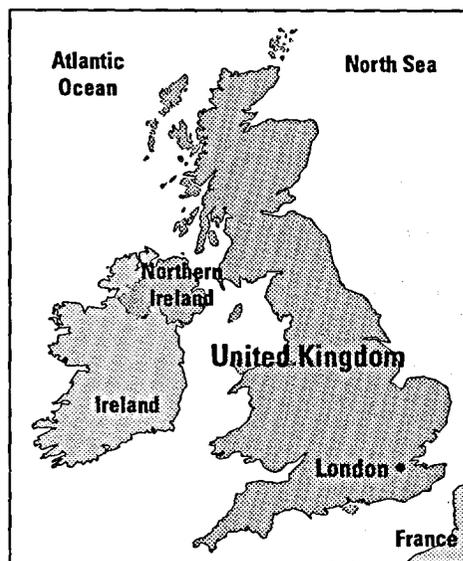
3.5% (1997)

Inflation rate

2.8% (1997)

Unemployment rate

4.9% (February 1998)



Main exports

Petroleum, machinery, motor vehicles, chemicals,
metals, non-metallic minerals, manufactured goods,
textiles, beverages

Main imports

Manufactured goods, foodstuffs and beverages,
petroleum products, chemicals, machinery, metals,
crude materials

Main exports to Canada

\$6.4 billion (1997), including petroleum and
petroleum products, machinery and equipment,
metals, chemicals, foodstuffs, beverages

Main imports from Canada

\$3.8 billion (1997), including wood and paper
products, metals and minerals, machinery and parts,
food products

CANADIAN REPRESENTATIVE

The Honourable Roy MacLaren
High Commissioner

The Canadian High Commission
Macdonald House, 1 Grosvenor Square
London, W1X 0AB, England, U.K.

Phone: (011-44-171) 258-6600

Fax: (011-44-171) 258-6333

UNITED STATES

Capital: Washington

GEODATA

Area

9,372,614 km²

Population

269.4 million (1996)

Population growth rate ...

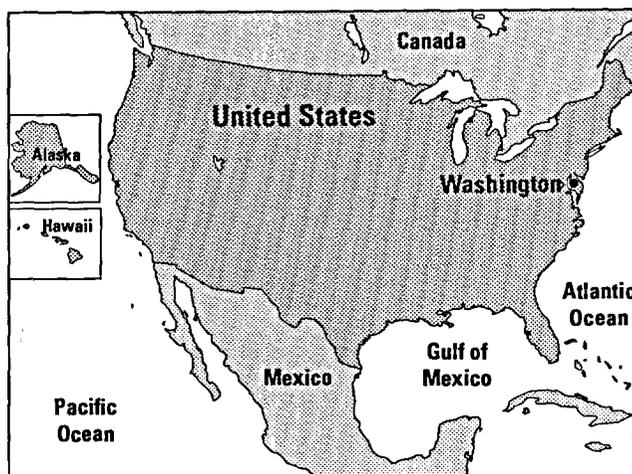
1% (1996)

Major languages

English, Spanish

Major religious groups

Protestant (61%), Roman Catholic (28%),
Jewish (2%)



POLITICAL DATA

Type of government

Federal republic

Democratic institutions

Bicameral congress

Leader

President Bill Clinton

Secretary of State

Madeleine K. Albright

Secretary of the Treasury

Robert Rubin

UN Human Development Index (1997)

United States ranks 4th among 175 countries

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$7.2 trillion US (1997)

Real GDP growth rate

3.8% (1997)

Inflation rate

2.3% (1997)

Unemployment rate

4.6% (February 1998)

Main exports

Machinery and equipment, motor vehicles, aircraft, wheat, chemicals, plastics, agricultural goods and military supplies

Main imports

Petroleum and petroleum products, non-ferrous base metals, fertilizers, agricultural products, machinery and equipment, motor vehicles, various raw materials

Main exports to Canada

\$212 billion (balance of payments basis, 1997), including motor vehicles and parts, computers, telecommunications equipment, plastic materials

Main imports from Canada

\$244 billion (balance of payments basis, 1997), including motor vehicles and parts, softwood lumber, crude petroleum, natural gas, newsprint

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Raymond A.J. Chrétien

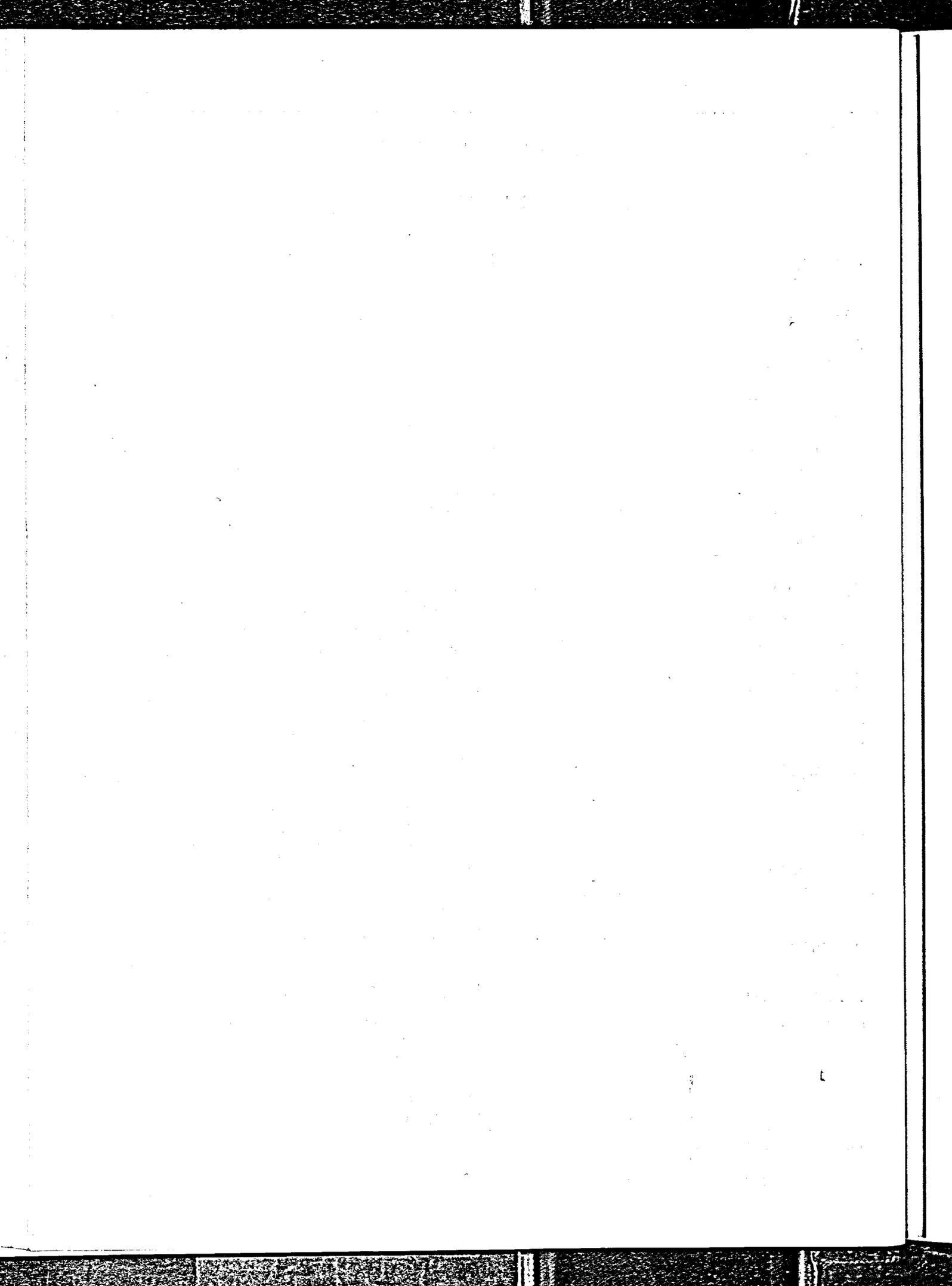
The Canadian Embassy

501 Pennsylvania Avenue, N.W.

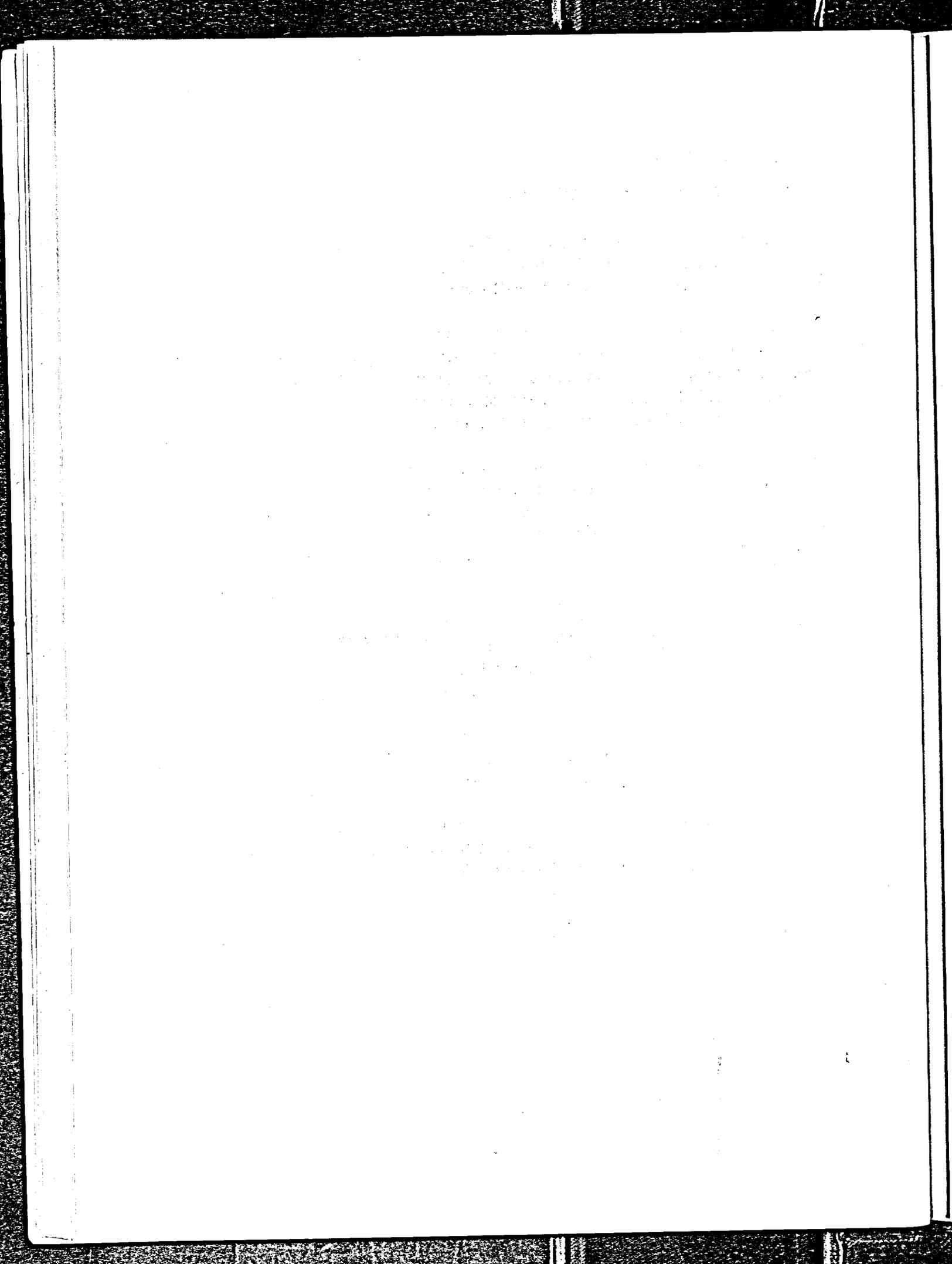
Washington, D.C. 20001, U.S.A.

Phone: (202) 682-1740

Fax: (202) 682-7726



Biographies — Canada



Jean Chrétien

Prime Minister of Canada

Born in Shawinigan, Quebec, on Jan. 11, 1934, Jean Chrétien studied law at Laval University and was called to the bar in 1958. He joined a Shawinigan law firm and was director of the Bar of Trois-Rivières in 1962-63.

Mr. Chrétien was first elected to the House of Commons in 1963. After being re-elected in 1965, he was appointed parliamentary secretary to Prime Minister Lester B. Pearson and, in 1966, parliamentary secretary to the Minister of Finance. In 1967, he became a minister of state attached to the Minister of Finance and, in 1968, he was appointed Minister of National Revenue.

Re-elected five times between 1968 and 1980, Mr. Chrétien held a number of cabinet portfolios, among them Indian Affairs and Northern Development; Industry, Trade and Commerce; Finance; Justice; and Energy, Mines and Resources. He was President of the Treasury Board from 1974 until 1976, and he was appointed Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs in June 1984.

Following the election of 1984, the Liberals formed the official Opposition and Mr. Chrétien served as critic for external affairs. In 1986 he left politics. From 1986 to 1990, he was a counsel with the law firm of Lang Michener Lawrence and Shaw. He was also a senior advisor with Gordon Capital Corp.

In 1990, Mr. Chrétien returned to politics. On June 23, he was elected Leader of the Liberal Party of Canada. He was elected to the House of Commons in a byelection and sworn in as Leader of the Opposition in December.

Mr. Chrétien was re-elected to the House of Commons for the Quebec riding of Saint-Maurice in October 1993, when his party won a majority of seats in the House. He became the 20th Prime Minister of Canada on Nov. 4, 1993. He was returned as Prime Minister for a second term in the election of June 2, 1997.

Mr. Chrétien married Aline Chaîné of Shawinigan in 1957. They have three children.

Lloyd Axworthy

Minister of Foreign Affairs

Lloyd Axworthy was born on Dec. 21, 1939. He graduated from United College (now the University of Winnipeg) and from Princeton University, receiving a doctorate in 1972.

During the 1960s and 1970s, he was a professor of political science at the University of Winnipeg and also served as director of the university's Institute of Urban Studies.

In June 1973, he was elected the Liberal member of the Manitoba legislative assembly representing the Fort Rouge constituency. He was re-elected in October 1977.

First elected to Parliament in May 1979, Mr. Axworthy was re-elected in 1980 to represent the riding of Winnipeg-Fort Garry. Between 1980 and 1984, he served as Minister of Employment and Immigration, Minister responsible for the Status of Women, and Minister of Transport.

Between 1984 and 1992, he held a variety of positions including critic for regional and industrial expansion and the Canadian Wheat Board; deputy critic for external affairs; critic for trade; and chairman of both the Liberal Trade Task Force and the Liberal Caucus Economic Policy Committee.

Mr. Axworthy was appointed Minister of Foreign Affairs on Jan. 25, 1996. He previously served in cabinet as Minister of Human Resources Development and Minister of Western Economic Diversification.

Mr. Axworthy is married to Denise Ommaney. They have three children.

Paul Martin

Minister of Finance

Born on Aug. 28, 1938, in Windsor, Ontario, Paul Martin studied law at the University of Toronto and was called to the Ontario bar in 1966.

The greater part of Mr. Martin's career has been spent in the private sector as a business executive, first with Power Corporation of Canada and later as chairman and chief executive officer of Canada Steamship Lines. He has been a corporate director of seven major Canadian companies.

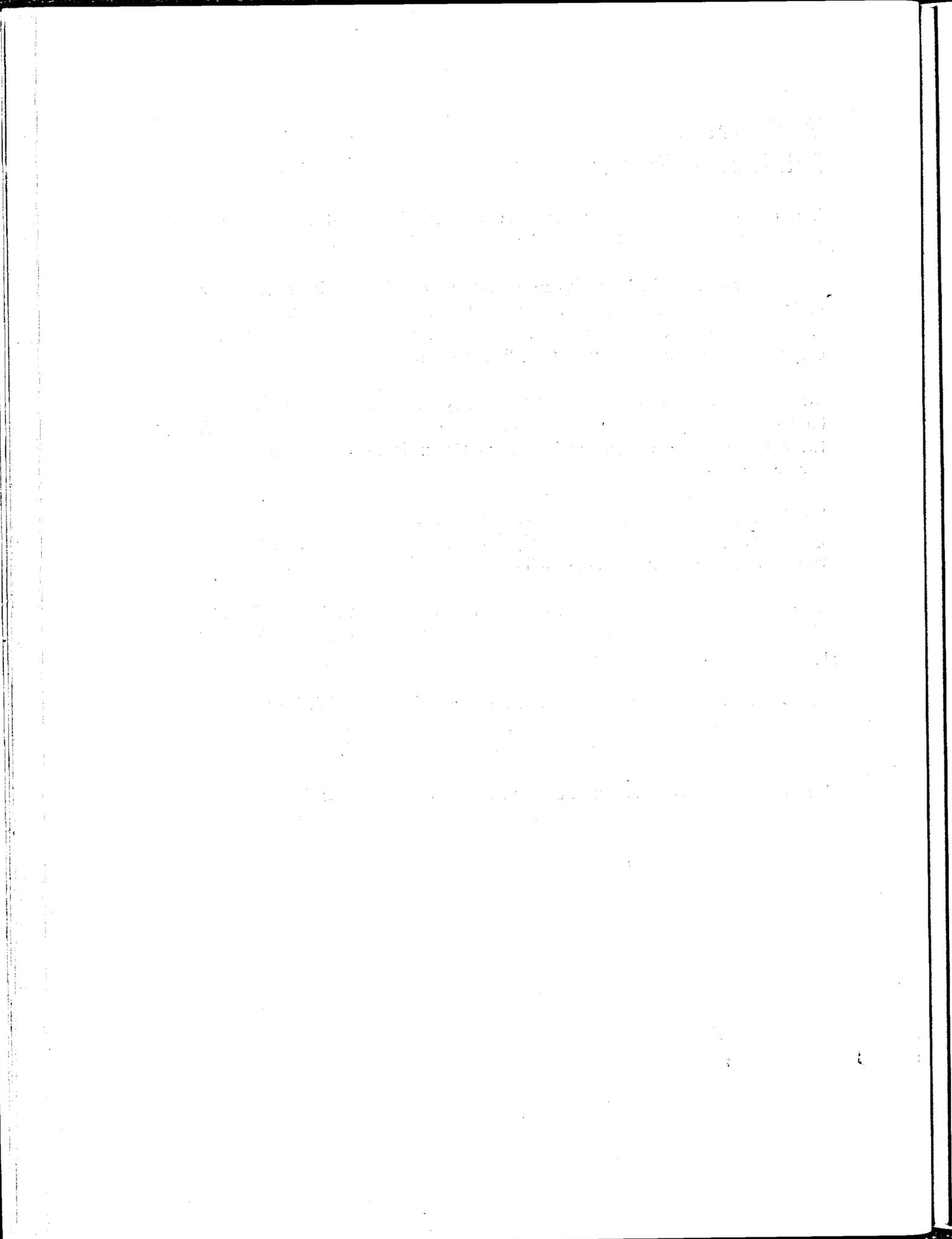
Mr. Martin's experience in the shipping industry was not confined to the boardroom. As a young man he worked as a merchant seaman on the Mackenzie River, in the High Arctic and on the Atlantic Ocean. He also worked in the Alberta oil fields.

Mr. Martin was first elected to the House of Commons in 1988, to represent the Quebec riding of LaSalle-Émard. In Opposition, he served as critic for a variety of economic and social portfolios.

As co-chair of the National Platform Committee of the Liberal Party of Canada, Mr. Martin played a key role in drafting the Liberal platform for the 1993 federal election.

Mr. Martin was sworn in as Minister of Finance on Nov. 4, 1993. He also served as the Minister responsible for the Federal Office of Regional Development (Quebec) from November 1993 to January 1996.

Mr. Martin married Sheila Ann Cowan in 1965. They have three sons.



Biographies — Foreign Leaders

Tony Blair

Prime Minister of the United Kingdom and President of the Council of the European Union

Born in 1953, Tony Blair was educated at Durham Choristers School, Fettes College, Edinburgh. He studied law at Oxford University and was called to the bar in 1976. He practised as a barrister until 1983, specializing in employment and industrial law.

Mr. Blair was elected the member of Parliament for his Sedgefield constituency in 1983 and was promoted to the Opposition front bench as a spokesman on treasury affairs in 1985. Two years later, he was made deputy spokesman on trade and industry, with special responsibility for consumer affairs and the city.

In 1988, Mr. Blair became the "shadow" secretary of state for energy. He was made shadow secretary of state for employment in 1989 and shadow secretary of state for home affairs in 1992.

Mr. Blair was elected to the National Executive Committee of the Labour Party in 1992 and has chaired the party's Commission for Constitutional Reform. He was elected Leader of the Labour Party and Leader of the Opposition in 1994.

On May 1, 1997, Mr. Blair was elected Prime Minister of the United Kingdom and was sworn in the following day. In January 1998, Mr. Blair became President of the Council of the European Union.

Mr. Blair is married with two sons and a daughter.

Jacques Chirac

President of France

Jacques Chirac was born on Nov. 29, 1932, in Paris. He completed his education at the Institute of Political Studies and the École nationale d'administration in Paris and at Harvard University Summer School.

After a career in public administration, Mr. Chirac ran for office in 1965 and served for two years as municipal councillor for Sainte-Féréole in Corrèze. He was elected general councillor for the municipality of Meymac, and he served as chairman of the Corrèze general council from 1970 to 1979.

Mr. Chirac was elected mayor of Paris in 1977 and was re-elected to that post in 1983 and 1989.

Mr. Chirac was elected to the National Assembly in 1967, the first of eight victories through to 1993. The representative for Corrèze, he held a succession of cabinet posts: Secretary of State for Social Affairs, with responsibility for employment problems; Secretary of State for the Economy and Finance; Minister Delegate attached to the Prime Minister, with responsibility for relations with Parliament; Minister of Agriculture and Rural Development; and Minister of the Interior.

He served twice as Prime Minister, from 1974 to 1976 and from 1986 to 1988. After his first tour as Prime Minister, Mr. Chirac became the founding president of a national party, the Rassemblement pour la République.

He was elected President of France on May 7, 1995.

Mr. Chirac is married and has two daughters.

Bill Clinton

President of the United States

Born on Aug. 19, 1946, in Hope, Arkansas, Bill Clinton earned a bachelor's degree in international affairs from Georgetown University in 1968 and a law degree from Yale Law School in 1973. He also studied at Oxford University as a Rhodes Scholar from 1968 to 1970.

Mr. Clinton was an attorney in private practice in Little Rock, Arkansas, from 1981 to 1982 and has served on the law school faculty at the University of Arkansas at Fayetteville.

He chaired the National Governors' Association, the Education Commission of the States, the Lower Mississippi Delta Development Commission, the Southern Growth Policies Board, the Democratic Governors' Association, and the Democratic Leadership Council.

Elected Attorney General of Arkansas in 1976, Mr. Clinton ran for Governor two years later and won. After a defeat in 1980, he was re-elected in 1982 for two two-year terms and two four-year terms.

Bill Clinton was sworn in as 42nd President of the United States of America on Jan. 20, 1993. Re-elected in November 1996, he was sworn in on Jan. 20, 1997.

Mr. Clinton and his wife, Hillary Rodham Clinton, have one daughter.

Ryutaro Hashimoto

Prime Minister of Japan

Ryutaro Hashimoto was born on July 29, 1937, in Tokyo. He graduated from Keio University's Faculty of Law in 1960.

First elected to the House of Representatives in 1963, he served as director of the Social Affairs Division of the Liberal Democratic Party Policy Research Council and chairman of the Standing Committee on Social and Labour Affairs.

In 1978, at the age of 41, Mr. Hashimoto became Minister of Health and Welfare. From 1980 to 1986, he also served as chairman of the party's Research Commission on Public Administration and Finance.

In 1986, Mr. Hashimoto became Minister of Transport and, from 1987 to 1989, held various party positions, including secretary general of the Liberal Democratic Party. In 1989, Mr. Hashimoto was appointed Minister of Finance, and in 1993 he became chairman of the party's Policy Research Council.

In 1994, Mr. Hashimoto was appointed Minister of International Trade and Industry and the following year was elected president of the Liberal Democratic Party. He assumed the post of Deputy Prime Minister in 1995 and was elected Prime Minister in 1996.

Prior to becoming Prime Minister, Mr. Hashimoto held the Ministry of International Trade and Industry portfolio and since 1979 has held the Health and Welfare, Transport and Finance portfolios in successive cabinets.

Mr. Hashimoto is married and has two sons, three daughters and two grandchildren.

Helmut Kohl

Chancellor of Germany

Helmut Kohl was born on April 3, 1930 in Ludwigshafen. He joined the Christian Democratic Union in 1947 and earned a doctor of philosophy degree in 1958 after studying history, law and political science.

Mr. Kohl became a member of the Rhineland-Palatinate land parliament in 1959 and was elected chairman of his party in 1963. In 1969, he was elected Minister-President of the Rhineland-Palatinate and became federal chairman of his party in 1973.

Mr. Kohl was elected Chancellor of the Federal Republic of Germany in 1982, and his government was confirmed in office in an election the following year. His government was re-elected in 1987. Three years later, in March 1990, the neighbouring German Democratic Republic elected the Alliance for Germany party, which Mr. Kohl supported.

A monetary, economic and social union of the two German republics, which had been proposed by Mr. Kohl, came into effect July 1, 1990. Fifteen days later, Mr. Kohl obtained consent in Moscow to full sovereignty for a united Germany. On December 2, 1990, a coalition government led by Mr. Kohl won the first all-German election to the lower house of the federal legislative. Mr. Kohl has been re-elected federal Chancellor four times in a row, most recently in 1994.

Mr. Kohl is married and has two children.

Romano Prodi

Prime Minister of Italy

Romano Prodi was born in 1939. After graduating from the Catholic University of Milan in 1961, he worked as a researcher at the London School of Economics.

Mr. Prodi has been a professor of economics and industrial policy at University of Bologna, a visiting professor at Harvard University in the United States, and chairman of the scientific committee of an economic research institute in Bologna, and a trustee of the Massachusetts Institute of Technology. An expert on economics and industrial policy, Mr. Prodi has extensively researched the Italian industrial economy, and he has written many scientific papers, particularly on European industrial policy, Italian public enterprise, energy, and the functioning of economic systems.

From November 1978 to March 1979, Mr. Prodi was Minister of Industry, and during the period 1982-89 and 1993-94, he was president of Italy's state-owned industrial conglomerate, IRI.

Mr. Prodi led the Olive Tree coalition to victory in the April 21, 1996, general election and saw his government sworn in on May 18.

Mr. Prodi is married and has two sons.

Jacques Santer

President of the Commission of the European Union

Born at Wasserbillig, Luxembourg, on May 18, 1937, Mr. Santer was educated at the Institute of Political Studies in Paris and studied law at the universities of Strasbourg and Paris.

Before becoming active in government and politics, Mr. Santer was an attorney for four years at Luxembourg's Court of Appeal. In 1974, he became chairman of Luxembourg's Social-Christian Party and a member of parliament. From 1975 to 1979, he was also a member of the European Parliament, holding the position of vice-president for the first two years. In 1976, he added alderman for the city of Luxembourg to his duties. In 1979, Mr. Santer joined the cabinet as Luxembourg's Minister of Finance.

In 1984, Mr. Santer became Luxembourg's Prime Minister and served for 10 years. During that time he held other cabinet posts, including Finance and Treasury. He also represented Luxembourg on international banking and monetary bodies.

He has been President of the Commission of the European Union since January 1995.

Mr. Santer is married and has two sons.

Boris Yeltsin

President of Russia

Born on Feb. 1, 1931, in the village of Butka in the Sverdlovsk region, Boris Yeltsin attended the Urals Polytechnical Institute and graduated in 1955 as a building engineer.

From 1955 to 1976, Mr. Yeltsin worked as a foreman, construction superintendent, senior construction superintendent, chief engineer, the head of Sverdlovsk Building Organizations and the head of the Construction Department. In 1976, he became first secretary of the Sverdlovsk Communist Party of the Soviet Union Regional Committee. In 1981, he was made secretary of the Sverdlovsk Central Committee.

As head of the Central Committee's Construction Department in 1985, Mr. Yeltsin held the position of secretary of the Central Committee for a year and was first secretary of the Moscow Communist Party of the Soviet Union until 1987. For the next two years, he was first deputy chairman of the U.S.S.R. State Building Committee and a minister of the U.S.S.R.

In 1989, he was elected to the U.S.S.R. Supreme Soviet and was chairman of the Committee for Construction and Architecture. The following year, Mr. Yeltsin became Chairman of the Supreme Soviet.

In national elections on June 12, 1991, Mr. Yeltsin won the post of first President of Russia. In 1992, he was the Defence Minister, Supreme Commander-in-Chief of the Armed Forces, and chair of the Council of Heads of Russia's Republics.

Each year since 1993, Mr. Yeltsin has been elected Chairman of the Commonwealth of Independent States. On July 3, 1996, he was re-elected President of Russia.

Mr. Yeltsin is married. He has two daughters and four grandchildren.

Appendix

Denver Summit of the Eight
June 20-22
Communiqué, June 22, 1997

Introduction

1. We, the participants in the Denver Summit of the Eight, as major industrialized democracies, have discussed the steps necessary, both internationally and domestically, to shape the forces of integration to ensure prosperity and peace for our citizens and the entire world as we approach the twenty-first century. We have agreed to work closely with all willing partners in fostering global partnership for peace, security, and sustainable development that includes strengthening democracy, and human rights, and helping prevent and resolve conflicts.
2. Continuing the important steps we have taken, the Denver Summit of the Eight marks a new and deeper participation by Russia in our efforts. Russia has taken bold measures to complete an historic transformation into a democratic state with a market economy. We are committed to continue the trend of increased Russian participation in the work of our officials between Summits and reiterate our shared commitment to the promotion of a fuller involvement of Russia in the Summit process. Cooperation to integrate Russia's economy into the global economic system represents one of our most important priorities. We welcome the understanding reached between Russia and the Chairman of the Paris Club on the basis for Russia's participation and look forward to the Paris Club and Russia finalizing an agreement in the near future. We support the goal of early Russian accession to the WTO on the basis of conditions generally applicable to newly acceding members. We also look forward to continued Russian progress toward accession to the OECD using the potential of the recently created Liaison Committee between Russia and the OECD.

Economic and Social Issues

3. The process of globalization, a major factor underlying the growth of world prosperity in the last fifty years, is now advancing rapidly and broadly. Globalization encompasses the expansion of cross-border flows of ideas and information, goods and services, technology and capital. More openness and integration across the global economy create opportunities for increased prosperity as countries specialize in those economic activities which they do best, while also promoting increased competition and efficiency, and the rapid spread of technological innovations. Our task, as we enter the 21st Century, is to make the most of these opportunities.
4. At the same time, globalization may create new challenges. The increasing openness and interdependence of our economies, with deep trade linkages and ever greater flows of private capital, means that problems in one country can spill over more easily to affect the rest. We must cooperate to promote global growth and prosperity. We must also insure that all segments of society, and indeed all countries across the globe, have the opportunity to share in the prosperity made possible by global integration and technological innovations. It is particularly important that young adults see the path to a successful life, and be adequately prepared to follow that path.
5. Rapid technological change and demographic shifts are also having an important impact on the global economy. We must take advantage of the possibilities for growth to address unemployment and economic insecurity. Sound economic policies and the structural reforms necessary to allow markets to function properly are essential if we are to meet the many domestic and international challenges we all face. Measures that expand the availability of high quality education and training and increase the responsiveness of labor markets to economic conditions will aid the ability of our people to adjust to all types of structural changes. We look

forward to the high-level conference on employment that takes place this fall in Japan, which is expected to contribute to the discussion on responses to structural changes. We also welcome the proposal by the United Kingdom to host a conference of ministers responsible for finance and social affairs early next year on growth, employability, and inclusion, to prepare for further discussion of these vital issues at our meeting next year.

The Opportunities and Challenges of Aging Populations

6. Increased life expectancy and improved health among our elderly are two major achievements of this century. In the next century, these successes will present us with both opportunities and challenges, as longer life expectancies and lower birth rates significantly raise the proportion of seniors in our countries' populations. Prime Minister Hashimoto's "Initiative for a Caring World" has provided us the opportunity to focus on the implications of these developments.

7. We discussed the idea of "active aging" — the desire and ability of many older people to continue work or other socially productive activities well into their later years, and agreed that old stereotypes of seniors as dependent should be abandoned. We considered new evidence suggesting that disability rates among seniors have declined in some countries while recognizing the wide variation in the health of older people. We discussed how our nations can promote active aging of our older citizens with due regard to their individual choices and circumstances, including removing disincentives to labor force participation and lowering barriers to flexible and part-time employment that exist in some countries. In addition, we discussed the transition from work to retirement, life-long learning and ways to encourage volunteerism and to support family care-giving.

8. We examined the differing implications of population aging for our nations' pension, health and long-term care systems in the next century. Active aging strategies can be a useful way to advance structural reforms in the areas of health and social welfare. Some of our countries face major challenges in sustaining their public pension systems and would benefit from early action to restore balance. Different ways were suggested to address this issue, including increasing the labor force participation of seniors and raising national savings rates. Investing in human capital, including maximizing opportunities for life-long learning, were mentioned as ways to facilitate the continued work preparedness of mature adults. Some countries will be more affected by the demands of health care financing for seniors. We concluded that efficient and effective management of this challenge should help us to meet the needs of an aging society without overburdening younger generations.

9. We agreed that it is important to learn from one another how our policies and programs can promote active aging and advance structural reforms to preserve and strengthen our pension, health and long-term care systems. Our governments will work together, within the OECD and with other international organizations, to promote active aging through information exchanges and cross-national research. We encourage collaborative biomedical and behavioral research to improve active life expectancy and reduce disability, and have directed our officials to identify gaps in our knowledge and explore developing comparable data in our nations to improve our capacity to address the challenges of population aging into the 21st Century.

Small and Medium Enterprises

10. The contributions of small and medium-sized enterprises to employment and economic dynamism in our societies are widely recognized. Fostering a business setting conducive to the growth of dynamic young enterprises is a key to job creation. In our discussion, we surveyed the obstacles to such growth, including the unavailability of debt or equity capital at critical stages of a firm's growth, unnecessary regulation, difficulties adopting existing innovative technologies, and the problems of smaller businesses in entering global markets. We stress the need to remove these obstacles. We also examined some exemplary practices within our countries to promote the

growth of small and medium-sized companies, as well as vocational training and education within these companies, and considered how we might benefit from these successes. Best practices in our countries could also be useful examples for developing and transition-market economies, as development of small and medium-sized enterprises favors creation of jobs and social stability, disseminates entrepreneurial capacities and helps to promote and diversify exports. We will pursue our work in other areas.

Global Issues

11. Even as global integration and rapid advances in communications and transportation have spurred economic growth, these same trends have exposed us to complex problems that defy unilateral solutions. In recent years our Summits have devoted increasing attention to our cooperative efforts to confront these problems.

Environment

12. This is a pivotal year for efforts to promote sustainable development and protect the environment. We are determined to address the environmental challenges that will affect the quality of life of future generations and to enhance public awareness, especially among our youth, of the importance of advancing sustainable development goals.

UN General Assembly Special Session

13. We discussed the progress that has been made since the 1992 Rio Earth Summit in defining and promoting sustainable development, and we commit ourselves to taking action in areas critical to advancing this agenda. Sustainable development demands the full integration of environment, economic and social policies; should be based upon democratic governance and respect for human rights; and should have poverty eradication as one of its ultimate objectives. In this connection, we reaffirm the vital contribution of civil society. We urge the United Nations General Assembly, at its Special Session to be held next week, to reaffirm and give impetus to the Rio commitments, to take stock of implementation since Rio, and, most importantly, to develop a manageable list of priority issues to address in future work on sustainable development.

Climate Change

14. Overwhelming scientific evidence links the build-up of greenhouse gasses in the atmosphere to changes in the global climate system. If current trends continue into the next century, unacceptable impacts on human health and the global environment are likely. Reversing these trends will require a sustained global effort over several decades, with the involvement of all our citizens, and changes in our patterns of consumption and production.

15. We are determined to take the lead and show seriousness of purpose in strengthening international efforts to confront climate change. Our ultimate goal must be to stabilize atmospheric concentrations of greenhouse gasses at an acceptable level. This will require efficient and cost-effective policies and measures sufficient to lead to a significant reduction in emissions.

16. International cooperation will be essential. At the Third Conference of Parties to the UN Framework Convention on Climate Change in Kyoto we must forge a strong agreement that is consistent with the Berlin Mandate and that contains quantified and legally-binding emission targets. We intend to commit to meaningful, realistic and equitable targets that will result in reductions of greenhouse gas emissions by 2010. The agreement must ensure transparency and accountability and allow Participants flexibility in the manner in which they meet their targets.

17. Action by developed countries alone will not be sufficient to meet this goal. Developing countries must also take measurable steps, recognizing that their obligations will increase as their economies grow. We agree to work in partnership with them to that effect by implementing technological development and diffusion and supporting environmental education and capacity building.

18. We stress the importance of setting up an appropriate mechanism for monitoring and ensuring compliance among Parties. We also agree to work together to enhance international efforts to further develop global systems for monitoring climate change and other environmental trends.

Forests

19. Forests continue to be destroyed and degraded at alarming rates in many parts of the world. To reverse this trend, we call upon all countries to make a long-term political commitment to achieve sustainable forest management practices worldwide and to join us in the immediate implementation of proposals put forward by the UNCSO Intergovernmental Panel on Forests. We have discussed in Denver and have agreed to support a practical Action Program that includes implementing national programs and building capacity for sustainable forest management; establishing networks of protected areas; assessing the state of each nation's forests using agreed criteria and indicators; promoting private sector management of forests; and eliminating illegal logging. We ask that our officials meet early next year to assess progress in implementing this Action Program and call for a report at our next meeting.

20. At the Special Session of the United Nations, we will work with the active involvement of environmental groups to build consensus on an international agreement with appropriately high international standards to achieve these goals. We welcome the progress made in implementing the Brazil Pilot Program initiated in Houston, and see it as an example of practical international cooperation.

Freshwater

21. Many people throughout the world do not have access to safe water. Increased human, industrial and agricultural wastes can diminish water quality, with adverse effects for ecosystems and human health and safety, particularly for children. The Special Session of the UN General Assembly should encourage the CSD to develop a practical plan of action to address freshwater-related issues, including promotion of efficient water use, improvement of water quality and sanitation, technological development and capacity building, public awareness and institutional improvements. To achieve these objectives, we have also agreed to promote bilateral and regional cooperation on freshwater concerns, and to enhance coordination of our efforts in this area.

Oceans

22. We must strengthen our efforts to protect the world's oceans. We will work to ensure an effective and integrated effort to deal with key issues, including sustainable fishing, shipping, marine pollution from land-based and off-shore activities, and oil spill prevention and emergency response. In this connection, we will also enhance cooperation in monitoring the ecology in the Northern Pacific, as well as in forecasting earthquakes and tsunamis in this region.

Desertification

23. We welcome the entry into force of the "Convention to Combat Desertification," and urge the parties to develop concrete steps to implement the convention at the First Conference of the Parties this Fall in Rome.

Environmental Standards for Export Credit Agencies

24. Private sector financial flows from industrial nations have a significant impact on sustainable development worldwide. Governments should help promote sustainable practices by taking environmental factors into account when providing financing support for investment in infrastructure and equipment. We attach importance to the work on this in the OECD, and will review progress at our meeting next year.

Children's Environmental Health

25. Protecting the health of our children is a shared fundamental value. Children throughout the world face significant threats to their health from an array of environmental hazards, and we recognize particular vulnerabilities of children to environmental threats. Our governments will explicitly incorporate children into environmental risk assessments and standard setting and together will work to strengthen information exchange, provide for microbiologically safe drinking water, and reduce children's exposure to lead, environmental tobacco smoke and other air pollutants.

Institutions

26. Strong international institutions are essential to coordinating global efforts to protect the environment and to achieve sustainable development.

27. The UNGA Special Session should confirm the role of the UN Commission on Sustainable Development (CSD) as the strategic forum for integrating the social, environmental and economic aspects of sustainable development. The CSD should develop action plans with concrete objectives and timetables to guide its work in the four agreed priority areas: freshwater; oceans; land resources, including forests; and sustainable energy use.

28. To ensure an effective response to urgent global environmental problems, we have supported the refocused mandate for the United Nations Environment Program (UNEP), the leading global environmental authority, as affirmed by the UNEP Governing Council in Nairobi this year. UNEP should promote the coherent implementation of environmental protection within the UN system and serve as an authoritative advocate for the global environment. The newly formed High-level Committee of Environment Ministers and Officials should consider the international environmental agenda and elaborate upon and advance the reforms needed to ensure UNEP's effectiveness, with a particular emphasis on greater policy, program and financial accountability. We look forward to a revitalized UNEP being able to attract the resources needed for its tasks.

29. Further efforts are necessary to ensure the long-term coherence and efficiency of the UN's work on the environment. We encourage the Secretary General to review the handling of environmental matters within the UN system and to explore possible means and structures to improve further the coordination among, and effectiveness of, the concerned institutions.

30. We reaffirm the importance of the Global Environmental Facility as the leading multilateral funding mechanism for the global environment. We will work to strengthen its finances and enhance its effectiveness. In this regard, we will each do our part to contribute to a successful replenishment of the Facility.

Infectious Diseases

31. Infectious diseases, including drug-resistant tuberculosis, malaria, and HIV/AIDS are responsible for a third of all deaths in the world. They pose significant challenges to the health, security and financial resources of the global community. In many parts of the world, infectious

diseases and deaths from infectious disease have risen sharply in the last decade for a variety of reasons, including the emergence of drug-resistant microbes and the increased movement of people and products.

32. In the coming year, our governments will promote more effective coordination of international responses to outbreaks; promote development of a global surveillance network, building upon existing national and regional surveillance systems; and help to build public health capacity to prevent, detect and control infectious diseases globally including efforts to explore the use of regional stocks of essential vaccines, therapeutics, diagnostics and other materials. Central to this work will be strengthening and linking existing activities in and among each of our countries, with developing countries, and in other fora, especially the World Health Organization. We support the efforts of the WHO and the recent World Health Assembly resolutions regarding the quality of biological and pharmaceutical products.

33. Preventing the transmission of HIV infection and the development of AIDS is an urgent global public health imperative. While other prevention and treatment methods must be pursued, in the long term the development of safe, accessible, and effective vaccines against AIDS holds the best chance of limiting, and eventually eliminating, the threat of this disease. We will work to provide the resources necessary to accelerate AIDS vaccine research, and together will enhance international scientific cooperation and collaboration. Cooperation among scientists and governments in the developed and developing world and international agencies will be critical. We call on other states to join us in this endeavor.

34. The Joint United Nations Program on HIV/AIDS (UNAIDS) must help expand the scale and quality of the response to HIV/AIDS. As a group and with others, we will work to assure that it has resources adequate to fulfill its mandate.

Nuclear Safety

35. We reaffirm our commitments from the 1996 Moscow Summit on Nuclear Safety and Security to give an absolute priority to safety in the use of nuclear energy. We note that further substantial progress is still required in the countries of Central and Eastern Europe and in the Newly Independent States, especially by strengthening regulatory authorities, enhancing reactor safety and improving safety culture. We consider further joint efforts to this end a major priority. In this regard, we attach the greatest importance to the full implementation of the Nuclear Safety Account agreements.

36. We note with satisfaction the entry into force by the Nuclear Safety Convention and the preparations now underway for the first review meeting to be held in April 1999. We applaud the rapid progress made in developing the Joint Convention on the Safety of Spent Fuel Management and the Safety of Radioactive Waste Management and encourage finalization. We welcome the forthcoming adoption of the Protocol to amend the Vienna Convention on civil liability for nuclear damage and of a new Supplementary Funding Convention. These conventions will facilitate international safety cooperation and provide for increased compensation for victims in the event of a nuclear accident.

Global Energy Issues

37. We decided to convene a ministerial on energy issues in Moscow next year, and request our officials to start preparations for such a meeting. Its results will be discussed at our next Summit.

International Organized Crime

38. Our efforts to combat international crime will be a priority of the group for the foreseeable future. International criminal groups can often adapt to global change more swiftly and efficiently than our governments. International crime not only threatens our citizens, but also undermines young democracies and nations in transition.

39. Last year, we adopted the Lyon forty recommendations to combat international organized crime. We have substantially implemented those recommendations, taking action within our own borders and with one another. Together, we have strengthened cooperation bilaterally, multilaterally, and with other nations and groups to bring criminals to justice through mutual legal assistance and extradition, to promote cooperation among our law enforcement agencies, to strengthen document security and improve strategies to combat alien smuggling, and to prevent illegal trafficking in firearms.

40. We must intensify our efforts to implement the Lyon recommendations. In the coming year we will focus on two areas of critical concern: First, the investigation, prosecution, and punishment of high-tech criminals, such as those tampering with computer and telecommunications technology, across national borders; Second, a system to provide all governments the technical and legal capabilities to respond to high-tech crimes, regardless of where the criminals may be located.

41. We also will develop additional methods to secure our borders. Border security is central to all efforts to fight international crime, drug-trafficking and terrorism. To this end, we will combat illegal firearms trafficking, by considering a new international instrument. We will seek to adopt standard systems for firearms identification and a stronger international regime for import and export licensing of firearms. We will continue our work to strengthen document security, and improve strategies to combat alien smuggling, attacking the problem at the source and transit the destination countries. Our governments will also move further ahead with efforts to strengthen international legal regimes for extradition and mutual legal assistance, to ensure that no criminal receives safe haven anywhere in the world.

Illicit Drugs

42. We are determined to intensify our efforts to combat the production, trafficking and use of illicit drugs, which represent a global threat to the safety of our citizens, and the well-being of our societies and institutions. Reaffirming the common responsibility of all concerned States, we recognize that a successful strategy to combat illicit drugs requires effective action against both the supply and the demand for such drugs. We stress the importance of demand reduction. Together with strict enforcement of drug-related laws, programs aimed at treatment and rehabilitation, education and prevention are of major importance in our fight against drugs.

43. We have asked our appropriate government agencies to build on their established patterns of cooperation to address this common threat. In particular, we will study mechanisms that would assist in the development of healthy, drug-free economies in all States; support further efforts to share relevant information on money-laundering, chemical precursors, new synthetic drugs, trafficking patterns and methods, and other data; and will work together to strengthen the capabilities of law enforcement institutions to combat illicit drugs. Our governments will work together to develop the agenda for the UN General Assembly Special Session on Drugs in June 1998.

Terrorism

44. We reaffirm our determination to combat terrorism in all forms, irrespective of motive. We oppose concessions to terrorist demands and are determined to deny hostage-takers any benefits

from their acts. We welcome the growing consensus on adopting effective and legitimate means of countering terrorism.

45. Last year, our Ministers adopted twenty-five recommendations to combat terrorism. We have received a positive response worldwide, in particular in the UN General Assembly. Together we have made substantial progress on many of these recommendations, including: drafting and negotiating a UN convention on terrorist bombing; promoting improved international standards for airport security, explosives detection, and vehicle identification; promoting stronger laws and export controls on the manufacture, trade and transport of explosives; initiating a directory of counter-terrorism competencies; inviting all States to promote the use of encryption which may allow, consistent with OECD guidelines, lawful government access to combat terrorism.

46. We have asked our Ministers to intensify diplomatic efforts to ensure that by the year 2000 all States join the international counterterrorism conventions specified in the 1996 UN resolution on measures to counter terrorism. We have instructed our officials to take additional steps: to strengthen the capability of hostage negotiation experts and counterterrorism response units; to exchange information on technologies to detect and deter the use of materials of mass destruction in terrorist attacks; to develop means to deter terrorist attacks on electronic and computer infrastructure; to strengthen maritime security; to exchange information on security practices for international special events; and to strengthen and expand international cooperation and consultation.

Human Cloning

47. We agree on the need for appropriate domestic measures and close international cooperation to prohibit the use of somatic cell nuclear transfer to create a child.

Space Station

48. We look forward to the signing of the Agreement to establishing an international space station. This is an excellent example of international cooperation in carrying out large and promising projects in the field of exploration and peaceful uses of outer space.

United Nations Reform

49. We reaffirm the crucial role of the United Nations in maintaining international peace and security and in fostering global partnership and sustainable development. We support thorough-going reform, with the goal of strengthening the UN. We welcome progress that has occurred in the economic and social fields since our meetings in Halifax and Lyon. In this regard, we welcome Secretary General Kofi Annan's recent reform proposals and support their rapid implementation; we also look forward to the Secretary General's more extensive proposals next month. We remain committed to working with all UN members to realize these reforms.

50. In order for the UN to cope with the challenges of the 21st century, financial reform should proceed together with necessary reform measures in other areas. The UN system must be placed on a firm financial footing through full and timely payment of obligations, and development of a more logical and equitable scale of assessments. Budgets throughout the UN system should be scrutinized with emphasis on prioritization and maximum operating efficiency. We look forward to the Secretary General's specific proposals for reinvesting savings from improved cost-effectiveness in high priority development programs. Robust oversight mechanisms and sound personnel policies are essential for success.

51. The urgent challenges of economic and social development require the UN to coordinate more effectively the policies and activities of its various bodies including the specialized

agencies. To this end, the UN's Economic and Social Council (ECOSOC), supported by the Under Secretary General for economic and social issues, should strengthen its policy and coordination role, in particular through streamlining its subsidiary bodies and improving its working relationship with international financial institutions and the WTO. We welcome the recent reforms in the governance of the funds and programs as well as in the various UN bodies, in particular at UNCTAD and in the regional commissions; these efforts should be sustained and expanded.

52. We call for a thorough and urgent review of the UN's funds and programs, as well as a system-wide review of the roles and mandates of specialized agencies and commissions. We welcome the Secretary General's recommendations for strengthened integration at the country level and better coordination at headquarters. In this context, we recommend the UN undertake performance evaluations of the coordination of its development activities in a range of representative countries. We expect the least developed countries to be the principal beneficiaries of improved efficiency in the UN's development work.

53. We reaffirm that the UN must further improve its ability to act quickly and effectively to address threats to international peace and security. We will continue to help develop the capacities of the UN in preventing and resolving conflicts. We support steps taken recently by the UN to strengthen its capacity for rapid reaction from the early warning stage to the stage of rapid deployment of new, approved, peacekeeping operations and urge continued improvements in these areas.

Africa: Partnership for Development

54. At Lyon, we initiated a New Global Partnership for Development, noting both that developing countries have a fundamental responsibility for promoting their own development, and that developed countries must support these efforts. We paid particular attention to the problems of Sub-Saharan African countries, many of which continue to face unusually severe challenges. This year, we aim to translate the principles of that Partnership into new concrete action to support the efforts of African countries to participate fully in the expansion of global prosperity and to spread the benefits throughout their societies. Our objective is not only to facilitate the progressive integration of African countries into the world economy, but also to foster the integration of poor populations into economic, social and political life of their countries.

55. We are encouraged by positive developments, including the adoption of democratic and economic reforms in many Sub-Saharan African countries. Since 1990, more than twenty African nations have held free and fair elections. Democratic governance and the rule of law, in Africa as elsewhere, lay the foundation for human rights, including the rights of women, and sustainable development. We commend those African countries that have set an example by undertaking democratic reforms, improving rule of law and administration of justice, avoiding unproductive expenditures (including excessive military expenditures), and strengthening public institutions and civil society. We will support African efforts to promote democracy and good governance, improve the integrity of public institutions, enhance the transparency of government spending, in particular of procurement, and develop national anti-bribery regulations.

56. Increased prosperity ultimately depends upon creating an environment for domestic capital formation, private sector-led growth and successful integration into global markets. We are encouraged by the increasing number of Sub-Saharan countries that have made progress toward financial sustainability through fiscal and financial practices and have adopted growth and market oriented economic policies, including trade liberalization and investment climate improvement. These initiatives have produced a welcome acceleration of growth since 1994. We expect the international financial institutions to play an important role in supporting reform in Sub-Saharan African countries. Their support should help to promote productive foreign direct

investment and domestic capital formation. We look forward to the IFIs reporting on their efforts by the time of the Hong Kong World Bank/IMF meetings.

57. Access to our markets is a crucial tool for fostering economic growth in Sub-Saharan Africa. We each will continue to improve, through various means, access to our markets for African exports. We support the further integration of the least developed countries into the world trading system. In this regard, African countries will be major beneficiaries of efforts in the WTO on a plan of action to promote capacity building and to provide predictable and favorable market access conditions for least developed countries. We are committed to the effective implementation of this plan and intend to participate actively in the high-level WTO/UNCTAD/International Trade Center meeting later this year. Furthermore, trade liberalization by African countries will promote more efficient utilization of resources. We also welcome African initiatives for regional trade liberalization and economic cooperation.

58. We will consider ways to enhance opportunities for the Sub-Saharan African countries that need them most and are undertaking effective reform measures. We will review our own bilateral aid and trade promotion programs to ensure that they support climates conducive to economic growth and private investment, including by strengthening capacity.

59. Substantial flows of official development assistance will continue to play an essential role in building the capacity of Sub-Saharan African countries to achieve their sustainable development objectives. We are committed to a results-oriented approach to development policy, with the particular goal of combating extreme poverty. But development assistance alone cannot overcome inappropriate policies. We will work with African countries to ensure adequate and well-targeted assistance for those countries which have the greatest need and carry out the necessary broad-based reforms. This assistance will include support for democratic governance, respect for human rights, sound public administration, efficient legal and judicial systems, infrastructure development, rural development, food security, environmental protection and human resource development, including health and education of their people. In this regard, we will work to strengthen cooperation among concerned institutes to facilitate and coordinate capacity building efforts.

60. To maximize the effectiveness of our efforts, we will deepen the dialogue with African partners, work for greater local ownership of development strategies and encourage the participation of non-governmental actors. We will also strengthen donor coordination, including with emerging donors. We welcome and fully support the emerging trend of intraregional and inter-regional cooperation to further African development.

61. The United Nations plays a major role in development in Africa, and African countries will be major beneficiaries of reform of the UN economic and social development activities. We encourage the UN's development funds and programs and specialized agencies, to emphasize work in the field in Africa and to fully integrate and coordinate their efforts, both at the headquarters and at the country level. We are encouraged by the Economic Commission on Africa's efforts to energize and focus its activities. The UN Development Program's decision to allocate a portion of its resources based on program quality is a useful approach to assuring effectiveness, and we urge that it be adopted more broadly in the UN's work.

62. A number of African countries are making impressive efforts to harness the information revolution in support of democracy and sustainable development. We welcome the Africa Information Society Initiative. We support their efforts to establish information networks to link African countries with each other and to the rest of the world. In this regard, we welcome the Toronto Global Knowledge '97 Conference.

63. We applaud African leadership in developing effective local capacities in conflict prevention, peacekeeping and post-conflict reconciliation and recovery. We will support African peacebuilding initiatives at the regional, sub-regional and national levels, in particular by the Organization of African Unity (OAU), taking into account the recent OECD Guidelines on Conflict, Peace, and Development Cooperation, and we will help to forge active partnerships with the United Nations and other donors. We encourage the UN Secretary General, as part of his reform efforts, to identify ways the international community can further strengthen Africa's initiatives. We also call for the expanded utilization of the existing UN Trust Fund for African peacekeeping and conflict prevention, as well as other relevant UN funds; and broader and substantial donor commitments to the OAU and to subregional bodies with specialized mechanisms for conflict mediation, as well as to the UN/OAU Special Envoy to the Great Lakes.

64. We express our support for long-term efforts to promote rapidly deployable African peacekeeping capacities. We welcome closer coordination among African troop-contributing countries, regional and subregional organizations, donors, and the UN in the development of training, joint exercises, common peacekeeping doctrine, and other efforts to ensure interoperability. We also welcome recent progress towards the establishment of an African Peacekeeping Support Group at the UN, and we urge interested countries to actively explore mechanisms for coordination of practical activities.

65. We express our grave concern at the recent attacks against refugees as well as against personnel of refugee and humanitarian organizations. We emphasize that host States must prevent such acts and prosecute the perpetrators.

66. We have requested that our officials report to us prior to next year's Summit about the efforts they have undertaken together to implement all aspects of this partnership.

Political Issues

67. Together, we are pursuing a strategy of global integration to create a more secure and stable international community. Already, we have used our political cooperation to broaden and deepen the community of open markets and open societies, and in the next year we will work together to build on these efforts. Our Partnership for Development is designed explicitly to support the economic and political development of nations which run the risk of being marginalized from the process of integration. We will focus our energies on strengthening adherence to the norms and principles of international cooperation, and will work together to take effective measures against those who threaten those objectives. We recognize our common interest and responsibility in helping bring an end to conflicts that threaten to disturb international peace and to undermine our deepened cooperation.

Democracy and Human Rights

68. Recent years have seen an unprecedented growth of democracy worldwide. Yet young democratic states can be fragile and short-lived. We have a responsibility and opportunity to further strengthen democratic values and fundamental freedoms where they have taken hold and extend their reach where they have not.

69. Human rights are at the heart of our concerns. Ensuring accountability for violations of human rights and international humanitarian law is essential to promote conflict resolution and peace. The new UN High Commissioner for Human Rights will have a crucial role to play. We will continue to give full support to the International Tribunals for the former Yugoslavia and Rwanda, and work to ensure that the international community and States concerned bring to justice through due process persons responsible for violations of human rights and international humanitarian law.

70. Recognizing that strengthening democracy is essential to strengthening peace and human rights, and looking to the 50th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights in 1998, we will work together in the coming year to build on our governments' most effective democratic development, peacebuilding and human rights programs. Our efforts will focus on promoting good governance and the rule of law, strengthening civil society, expanding women's political participation, and boosting business and labor support for democracy, particularly in young democracies and societies in conflict. The protection of the most underrepresented or vulnerable is critical to broaden participation in the democratic process and prevent societal conflict. We will work to ensure adoption and ratification of international instruments designed to provide protection to these groups, in particular the speedy adoption of an International Labor Organization Convention on the eradication of intolerable forms of child labor. We will work through multilateral and regional organizations, particularly with the Development Assistance Committee of the OECD as well as in partnership with nongovernmental organizations and young democracies. We also will consider common efforts to promote democracy where it is not now established.

71. We have asked our Ministers to pursue these efforts and to make recommendations for consideration at our next Summit.

72. Democracy, economic growth and development cannot reach their full potential without good governance, in particular the accountability of political leaders and public servants, especially for corruption. We will actively work to eliminate corruption in aid-funded procurement. We will take prompt steps to criminalize, in an effective and coordinated manner, bribery of foreign public officials, and to implement previous undertakings on the tax-deductibility of such bribes. We call upon all other countries to do the same.

Non-proliferation, Arms Control and Disarmament

73. Since the Moscow Summit on Nuclear Safety and Security, we have taken important steps to implement the agreed "Programme for Preventing and Combating Illicit Trafficking in Nuclear Materials." We will expand participation in this program to include countries in Central and Eastern Europe, and in Central Asia and the Caucasus.

74. Further regarding the safe and effective management of fissile material, with respect to such materials no longer required for defense purposes, we will continue our cooperation through concrete initiatives, in particular the French-German-Russian project to build a pilot plant in Russia to produce MOX fuel from weapons plutonium, which is open to additional states, and the related U.S.-Russian cooperation on the conversion of weapons plutonium.

75. We have worked together to advance our common non-proliferation, arms control, and disarmament goals. The Comprehensive Test Ban Treaty is an historic milestone, and we call upon all States to sign and ratify it rapidly to ensure its early entry into force. We welcome the entry into force of the Chemical Weapons Convention. We advocate its full, effective and universal implementation, and look forward to the early ratification of the Convention by the States that have not yet done so. Recognizing that enhancing confidence in compliance would reinforce the Biological and Toxin Weapons Convention, we reaffirm our determination to complete as soon as possible through negotiation a legally-binding and effective verification mechanism.

76. We reaffirm our unwavering commitment to full implementation of the objectives set forth in the Non-Proliferation Treaty. To that end, we welcome the IAEA's recent adoption of a program on strengthening the effectiveness and improving the efficiency of the safeguards system. We urge all States to conclude additional protocols with the IAEA at the earliest possible date. We reaffirm our commitment to the immediate commencement and early

conclusion of a convention banning the production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices.

77. We welcome the progress on strategic arms control made at Helsinki in March, and look forward to the early entry-into-force of the START II agreement and the initiation of START III negotiations. We reaffirm the key role of the Conventional Forces in Europe Treaty in strengthening European security, and welcome the decision to conclude its adaptation as expeditiously as possible. We welcome the recent agreement among Russia, Kazakstan, Kyrgystan, Tajikistan, and China on reduction of military forces along their borders and consider it an important contribution to the region's security.

78. We endorse unequivocally efforts by the UN Special Commission and the IAEA to eliminate weapons of mass destruction capabilities in Iraq and to monitor compliance. We reaffirm the importance of implementing the U.S.-DPRK Agreed Framework and full compliance by North Korea with its non-proliferation obligations. We therefore place great value on the continuing role of the IAEA in monitoring the freeze on North Korea's nuclear program, implementing safeguards, and helping preserve all information relating to the DPRK's past activity. We welcome the conclusion of negotiations for the EU to participate in the Korean Peninsula Energy Development Organization (KEDO) and call for further international support for KEDO, including the provision of funds. We stress the importance of Four Party talks and the necessity of North-South dialogue. We call on North Korea to halt its development, deployment and export of ballistic missiles.

79. We welcome the emerging high-level dialogue between India and Pakistan. We encourage both countries to bring their activities into conformity with international non-proliferation norms. Consistent with our support for the CTBT's early entry into force, we encourage both countries to adhere to that treaty.

80. We recognize that global security and stability are strengthened by promoting international responsibility in the transfer of arms and sensitive technologies, and to that end reaffirm our support for the Wassenaar Arrangement. We welcome the steady achievements under the UN Register of Conventional Arms in promoting transparency in armaments. We encourage the work of the UN Panel of Governmental Experts on Small Arms to identify the ways and means to prevent and reduce the excessive and destabilizing transfer of small arms and light weapons and we will continue to work together to curb illegal trafficking in firearms.

Export Control Regimes

81. We underline our support for the arrangements that make up the international export control regimes. The Zangger Committee and the Nuclear Suppliers Group, the Missile Technology Control Regime, and, for those who are members, the Australia Group export control regime, all contribute critically to the global application and enforcement of international export control norms.

Anti-personnel Landmines

82. Last year we committed ourselves to spare no effort in securing a global ban on anti-personnel landmines. To this end, we note the useful and complementary efforts in a variety of fora, including at the Conference on Disarmament and in formal negotiations to take place in Oslo in September through the Ottawa Process which has set the goal of achieving such a ban before the end of the year. We welcome the restrictions on anti-personnel landmines unilaterally declared by States, including by the members of the EU. We reaffirm the UN General Assembly resolution, approved overwhelmingly, calling for concluding an effective, legally-binding international agreement to ban anti-personnel landmines as soon as possible. All States should adhere to the strengthened Protocol on Mines, Booby Traps and Other Devices. We encourage

the international community to develop technological solutions to mine detection and clearance, and to strengthen its support for humanitarian demining and assistance to mine victims.

Political situations

Hong Kong

83. We recognize the historic nature of China's imminent resumption of sovereignty over Hong Kong. Considering our durable interests in this financial and economic center, we welcome and place weight on China's commitments, contained in the 1984 UK-PRC Joint Declaration and in the 1990 PRC Basic Law. These include ensuring Hong Kong's continued stability and prosperity and preserving its way of life, its high degree of autonomy — including an independent monetary and economic system — its fundamental freedoms and the rule of law. These will provide the essential underpinnings for Hong Kong's future economic success. We look forward to democratic elections in Hong Kong for a new legislature as soon as possible. We take serious note of China's assurances in the Joint Declaration and Basic Law that the provisions of the International Covenant of Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights will continue to apply in Hong Kong.

Middle East

84. The Peace Process faces a crisis, and we are determined to reinject momentum into it. Restoring the sense of security and confidence among Israelis and Palestinians is essential. We shall do our utmost to reinvigorate implementation of the Oslo Accords and to uphold the principles of Madrid, including the exchange of land for peace. All the problems need to be addressed peacefully through serious and credible negotiations. Both sides must refrain from actions that impede the peace process by preempting permanent status negotiations. We believe strongly in the importance of working with Israel, Syria and Lebanon to resume direct talks in order to achieve a comprehensive settlement in the region. We welcome the important role the Monitoring Group has played in strengthening the Understanding of April 26, 1996 and in reducing risks to civilians in southern Lebanon and in Israel. We affirm the importance of the activities within the multilateral framework of the peace process.

85. Economic growth and prosperity are critical to peace. We urge regional parties to pursue economic cooperation among themselves and integration into the global economy. We welcome all efforts to promote the region's development of viable and sustainable economies, including assistance to the Palestinians, and urge donors to fulfill pledges made.

86. We have noted with interest the results of the recent elections in Iran and renew our call upon the Government of Iran to play a constructive role in regional and world affairs. In this regard, while noting the role Iran played in inter-Tajik talks in conjunction with the United Nations and other regional parties, we call upon the Government of Iran to desist from material and political support for extremist groups that are seeking to destroy the Middle East peace process and to destabilize the region. We further call upon the Iranian Government to respect the human rights of all Iranian citizens and to renounce the use of terrorism, including against Iranian citizens living abroad, and, in that connection, to desist from endorsing the continued threat to the life of Mr. Salman Rushdie and other people associated with his work. We call on all States to avoid cooperation with Iran that might contribute to efforts to acquire nuclear weapons capabilities, or to enhance chemical, biological, or missile capabilities in violation of international conventions or arrangements.

87. We confirm our determination to obtain full compliance with all UN Security Council resolutions related to Iraq and Libya. Only full compliance with these resolutions could result in the lifting of sanctions. We are pleased to note that the distribution of food and medicine under UNSCR 986 is providing some humanitarian relief to the Iraqi people.

Cyprus

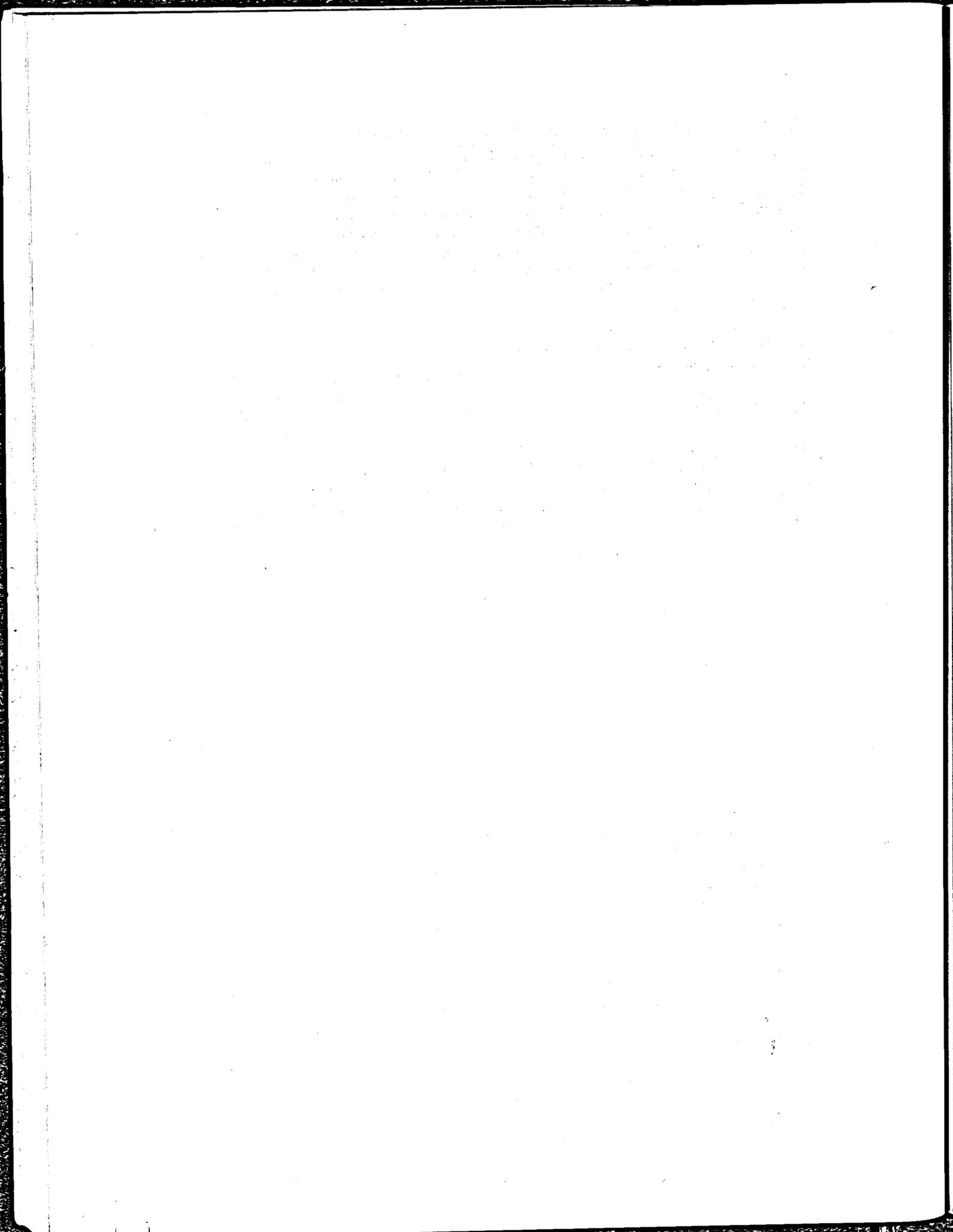
88. The Cyprus dispute has remained unresolved for far too long. We fully support the mission of good offices of the United Nations Secretary General on Cyprus aimed at engaging the two Cypriot communities in negotiations to achieve a comprehensive settlement in accordance with relevant UN Resolutions and high-level agreements. We strongly endorse the Secretary General's recent invitation to the leaders of both communities and call on them to approach negotiations constructively and in good faith. We call upon the governments of Turkey and Greece to do everything possible to contribute to a solution of the Cyprus problem and to work towards solving their bilateral disputes with regard to the Aegean through early meetings of "Wise Men."

Albania

89. Noting the situation in Albania and its implications for regional stability, we express our appreciation to those organizations and institutions, acting within the coordinating framework of the OSCE under the strong leadership of Franz Vranitzky — especially the EU as well as the WEU, UNHCR and Red Cross — that are working with the Government of National Reconciliation to restore normalcy in the country. We applaud the deployment of the Multinational Protection Force under Italian leadership and the authority of the UN Security Council. We underscore the need for the Albanian parties to work together to ensure that the elections reinforce democracy and thereafter work to reestablish order and public safety, pursue economic reform, and create a sound financial system.

Next Summit

90. We have accepted the invitation of the Prime Minister of the United Kingdom to meet in Birmingham on 15–17 May next year.



Confronting Global Economic and Financial Challenges

Denver Summit Statement by Seven

Introduction

1. We, the Heads of State and Government of seven major industrial democracies, and the Representatives of the European Union, have met in Denver to discuss the challenges which we face in economic, financial and other areas as we approach the 21st Century.

2. We remain committed to sustaining non-inflationary growth and contributing to world prosperity. The increasing globalization of markets is an important engine of world growth that provides opportunities to all countries. Our goal is to realize the full benefits of globalization for all while meeting the challenges it presents.

3. To achieve this goal, we must:

- Implement policies to promote sustainable, non-inflationary growth; create jobs; restore sound public finances; and meet the challenge of the aging of our populations.
- Work together with other countries to promote open markets for trade and investment and to support global financial stability, crucial underpinnings of economic growth and prosperity.
- Promote the successful integration of the transition and developing countries of all regions of the world into the global economy.

Promoting Growth

4. Since we met in Lyon, we have been encouraged by the many positive indicators in our economies: inflation remains low, growth continues at a solid yet sustainable pace or is increasing, and fiscal actions are reducing budget deficits. We welcome the impressive gains of the emerging economies, which have contributed significantly to global growth. We also welcome the progress of the transition economies toward creating stable macroeconomic conditions and implementing structural reforms. We call on those countries to work with us to ensure the efficient functioning of the international monetary and trade system.

5. But we still have work to do in our own economies. More must be done to restore sound long-term fiscal positions and, in some countries, to ensure the soundness of the financial system. We are concerned about the high level of unemployment in some countries, which has serious consequences for growth, public finances and social cohesion. Some of our countries have registered strong economic growth and rising employment; in others, the recovery in job growth has not been satisfactory. More needs to be done — especially in the latter cases — to increase labor and product market efficiency through structural reform. We face the challenge of ensuring that all, particularly our young people, can participate in growth and benefit from it. In this respect, we encourage the work of the OECD on regulatory reform.

6. One of the most important challenges we face is responding to the economic, financial and social implications of the changing demographics in our aging societies. It could significantly affect our pension and health care costs and influence our public budgets; reduce public and private savings, and affect global flows of capital. We therefore pledge to undertake structural reforms that will address these issues. We have asked our Finance and Economic Ministers to examine, in coordination with other competent national authorities, the economic and fiscal implications of aging, including within the OECD and other relevant international organizations.

7. Our countries' circumstances and priorities differ.

- In the United States, with a long recovery and successful job creation, it is important to remain vigilant against a resurgence of inflation, to achieve the full promise of the agreement to balance the federal budget, and to promote savings. Canada, with very low inflation and impressive success in cutting budget deficits, has recorded increasing growth recently which should lead to further job creation.
- Japan has the objective of achieving strong domestic demand-led growth and avoiding a significant increase in its external surplus. Further structural reforms, including broader deregulation initiatives and appropriate structural reforms in the fiscal area, are important over the medium term to revitalize the Japanese economy further.
- France, Germany and Italy share the challenging task of restoring strong employment growth. While pursuing efforts toward restoring sound long-term fiscal positions, they will need to deepen structural reforms to reduce barriers to job creation and to increase efficiency of government action and, where necessary, reshape its role in their economies, including through reforms of the tax and social security systems. The United Kingdom must keep inflation pressures under control and maintain budget deficit reduction while strengthening the economy's long-term growth potential, particularly through education and welfare reform.

8. We discussed EMU, including its international implications. We welcome the efforts of European Union countries to achieve a successful introduction of the Euro and a well functioning EMU, underpinned by sound macroeconomic and structural policies, that would contribute to the stability of the international monetary system.

9. We reiterate our commitment to promoting international monetary stability. We have asked our Finance Ministers to continue to cooperate closely on economic policy and in the exchange markets.

10. Our governments welcome the new round of Russian economic reform launched this year to promote sustainable growth. Russia's plan for fundamental tax reform is essential to put that country's fiscal situation on a sound footing. We fully agree with Russia's intention to pursue vigorously structural reforms to improve the investment environment, promote competition, fight crime and corruption, and strengthen the social sector. In this context, full implementation of Russia's EFF program with the IMF is critical. Successful implementation will help Russia to attract higher flows of private investment. In addition, a deepening and expansion of Russia's relations with the World Bank and the EBRD, through both increased lending and guarantees, will support this ambitious structural reform agenda.

Strengthening the Stability of the Global Financial System

11. International financial markets are becoming increasingly global and complex. This presents new opportunities that can lead to increased efficiencies in the functioning of the international financial system, thereby facilitating growth and prosperity. At the same time, these changes present new challenges. Beginning in Halifax and continuing through Lyon, we have encouraged financial regulators and the international financial institutions to take measures to deal effectively with possible systemic or contagion risks and foster financial stability, without stifling innovation or undermining the benefits of globalization, liberalization and competition. We welcome the concerted effort to strengthen the international financial system and endorse our Finance Ministers' report, which outlines the progress achieved in the key areas we identified in Lyon.

12. National supervisors and international regulatory bodies have put in place a network of cooperative arrangements and developed proposals to enhance the supervision of internationally

active financial institutions, on both an on-going basis and in emergency situations. These efforts should help the regulatory framework better reflect market developments. Moreover, Finance Ministers have agreed to support necessary changes in laws or regulations that facilitate and improve information exchange for supervisory purposes. Steps have been taken to strengthen risk assessment, reduce foreign exchange settlement risk, and improve market transparency to help our consumers, investors, and regulators better identify, manage, and control risks. In addition, the G-10 Working Party on Electronic Money identified a set of broad objectives and key considerations to help guide national approaches to emerging electronic payment technologies.

13. The Working Party on Financial Stability in Emerging Market Economies, which included representatives from those countries, has outlined a concrete strategy to assist emerging economies in strengthening their financial systems, and the Basle Committee on Banking Supervision has developed a set of "Core Principles" which will contribute significantly to the adoption of improved prudential standards worldwide. We urge the dissemination and endorsement of these reports and implementation of their recommendations.

14. These efforts to promote financial stability and mitigate possible financial crises are part of an important ongoing process to which we attach great importance. We urge our national supervisors to develop further and implement proposals to enhance international regulatory cooperation. We call on the international financial institutions and the international regulatory bodies to fulfill their roles in assisting emerging market economies in strengthening their financial systems and prudential standards. Our Finance Ministers will consult with the relevant supervisory and international regulatory bodies and international organizations to develop approaches for further actions, and report prior to next year's Summit on progress in implementing these initiatives.

Building an Integrated Global Economy

The International Financial Institutions in a Changing World

15. The rapid growth of global trade and private capital flows requires continuing adaptation and reform of the international financial institutions (IFIs). We therefore reaffirm our support for the ambitious program of IFI reforms underway following Halifax, and our conviction that their comprehensive implementation will substantially strengthen the effectiveness of the international monetary system. We pledge to work collaboratively with the institutions as they pursue these efforts, and to cooperate among ourselves and with others having a stake in the international monetary system to provide them the resources and multilateral support needed for success.

16. We value the IMF's surveillance of the international monetary system. We place particular importance on the IMF helping countries build long-term potential through trade and investment liberalization. By the time of the World Bank/IMF annual meetings in Hong Kong, we seek substantial agreement on key elements of an amendment to the IMF Articles to give the specific mandate to promote capital account liberalization to meet the new challenges in global capital markets. We welcome the IMF's progress in strengthening surveillance and promoting improved transparency. Increased attention to financial sector problems that could have significant macroeconomic implications, and to promoting good governance and transparency, will help prevent financial crises. Equally important is appropriate transparency in the Fund's activities with member countries. We welcome the IMF's progress in these areas. We seek substantial agreement toward a proposed amendment of the IMF Articles to provide for an "equity" allocation of Special Drawing Rights, and ask the IMF to work toward completing agreement by the time of the World Bank/IMF meetings in September.

17. The World Bank's Strategic Compact represents a welcome commitment to a new direction, emphasizing greater Bank impact on poverty reduction, strong new partnerships with the private sector, and a concentration of operations on countries genuinely committed to sound policies and the welfare of all their citizens. We fully endorse the Bank's commitment to a stronger focus on building institutional capacity, especially in the poorest countries, and its recognition of the central importance of transparency, accountability, and good governance in this effort. We look forward to full and timely implementation of these commitments. We urge the regional development banks to participate fully in meeting these same challenges. We welcome the World Bank Group's initiative to present at the Hong Kong meetings innovative ways to support private sector infrastructure investment in developing countries.

18. Transparent, accountable, and responsive public institutions are essential to achieving sustained economic development and healthy democracies. In this regard, we welcome the long-standing efforts of the World Bank to promote good governance and adoption by the Asian Development Bank of a good governance policy. We urge the IMF and the World Bank to finalize governance policies, consisting of principles and guidelines on best governance practices.

19. It is incumbent on us to help ensure that the IFIs have the multilateral support and financial resources needed to succeed with their ambitious and important reforms. For the multilateral banks, this means meeting our financial commitments in full, particularly with respect to vital concessional lending operations such as IDA. We also agree that the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) needs sufficient resources to continue to support, in close cooperation with other members of the World Bank Group, private sector investment in developing countries. Recognizing the importance of ensuring that the IMF continues to have adequate resources to fulfill its systemic responsibilities, we ask the IMF Board to work toward completing the Eleventh General Review of quotas by the time of the Hong Kong World Bank/IMF meetings in September. Continuation of the ESAF with adequate resources is needed to maintain a full role for the IMF in promoting growth and development in the poorest countries.

Global Partnership for Development

20. We reiterate our commitment to sustainable and widely-shared economic growth and development, and reaffirm our full partnership with developing countries and the multilateral institutions, as agreed in Lyon. We remain committed, through this partnership and our bilateral efforts, to meeting the interrelated challenges of eradicating deep-seated poverty, investing in human potential and promoting dignity, and building on the clear lessons and major achievements of the past decade. We recognize and welcome the complementary and increasingly important role of the private sector in meeting these challenges.

21. This partnership is based on shared responsibilities and shared interests. For our part, we are committed to a sound global financial system, open trade and investment regimes, and consistent and sustainable growth in the advanced economies. We must ensure that adequate development assistance is available, and that it be concentrated primarily where it will have greatest impact, on the poorest countries in danger of being left further behind, and on the priority human resource investments that are the ultimate source of sustainable development. For their part, recipient countries must pursue sound macroeconomic policies; make fiscal choices that genuinely promote development and minimize unproductive expenditures, especially military expenditures; ensure the best possible use of our support; and respect the basic rights of individuals. We will reinforce these efforts with our active support. We reaffirm the Lyon commitment to support the IFIs' efforts to curtail unproductive expenditure in developing countries through our aid and credits.

22. Our partnership with the developing countries, particularly in Sub-Saharan Africa, where problems associated with poverty and marginalization are acute, can deepen and take on an additional, more market-oriented dimension as they implement comprehensive, outward looking and effective economic reform measures to promote financial and fiscal stability, trade and investment liberalization, sustainable development, and growth. We urge the IFIs — in particular the World Bank and the African Development Bank — to reinforce their efforts to support reforming Sub-Saharan African countries in particular to identify priority problems and reinforce steps toward openness, regional integration, and deeper participation in the world economy. Such actions should assist productive foreign investment and domestic capital formation. We call on the IFIs to report on their efforts by the time of the Hong Kong World Bank/IMF meetings. In addition, we welcome an increased focus on microenterprise development strategies in developing countries to broaden participation, and underline the importance of best practices in microfinance through bilateral and multilateral assistance.

Debt Relief for the Poorest Countries

23. We welcome the substantial progress that has been made in implementing the new debt initiative launched in Lyon to help heavily indebted poor countries (the HIPC initiative) implement the bold reforms needed for debt relief to lead to sustainable financial positions and stronger growth. The IMF and World Bank have established specific mechanisms to provide effective multilateral debt reduction for countries qualifying under the HIPC initiative, and have made available initial funds for this purpose. The Paris Club has also shown its readiness to fully participate in the initiative, on the basis of fair burden sharing.

24. We look forward to further implementation of the agreed framework for this initiative in the coming year and expect additional countries to qualify for relief in the months ahead. The IMF, World Bank and Paris Club should fulfill their roles, including the provision of interim relief. They should also continue to coordinate closely with other multilateral institutions to assure their participation, taking into account the particular needs of the African Development Bank. The success of the new initiative relies on a combination of strong debtor reform programs and effective debt relief. We welcome that some countries have already substantially reduced bilateral concessional debt. Other countries should reinforce efforts to reduce or, where possible, extinguish such debt for the poorest reforming countries.

Combating Corruption and Financial Crimes

25. We urge the IMF and the multilateral development banks to strengthen their activities to help countries fight corruption, including measures to ensure the rule of law, improve the efficiency and accountability of the public sector, and increase institutional capacity and efficiency, all of which help remove economic and financial incentives and opportunities for corrupt practices. We support and encourage the IFIs in their efforts to promote good governance in their respective areas of competence and responsibility.

26. In addition to its closer focus on broad governance issues, the World Bank has taken concrete steps against corruption by raising public sector procurement standards worldwide through greater transparency and rigor in the standards it applies to Bank-funded contracts. We urge the regional development banks to collaborate fully in this effort, including by establishing procurement standards that meet the highest standard.

27. We welcome the commitment of the OECD Ministers in May to criminalize bribery of foreign public officials in an effective and coordinated manner. We urge the prompt implementation of their previous recommendation on tax deductibility of such bribes. We are committed to submit criminalization proposals to our legislative bodies by April 1, 1998, and to seek their enactment by the end of 1998. We are also committed to that end, promptly to open

negotiations of a convention to be completed by the end of this year with a view to its entry into force as soon as possible within 1998.

28. We reiterate our commitment to improve international cooperation between law enforcement agencies and financial regulators on cases involving serious financial crimes and regulatory abuse. We ask our experts to report and make recommendations at next year's Summit.

29. Money laundering poses a continuing threat to the democratic values and financial integrity of all of our countries. The Financial Action Task Force (FATF) is leading the international fight against money laundering, and we believe that the FATF should continue its important work. The key challenge will be to spread the anti-money laundering message to all regions of the globe. FATF should consider expanding its membership to include a select group of nonmember countries committed to the Forty FATF Recommendations which can play a significant role in their regions. FATF should seek stronger cooperation with regional organizations, the support of the international financial institutions and the cooperation of the international financial services industry. Over the next year, we urge the FATF to review ways to advance its essential work and look forward to receiving its conclusions when we meet at next year's Summit and consider renewal of its mandate for an additional five-year period.

Supporting Growing Global Trade and Investment

30. Trade and investment are essential to increased prosperity, sustainable economic growth and job creation. We attach high priority to full and effective implementation of the Uruguay Round agreements to support the goals of further trade liberalization to spread the benefits of globalization. Globalization will only be sustainable if everyone enjoys the benefits of the resulting economic gains. We welcome the WTO's first Ministerial Conference in Singapore in December, and the important trade agreements covering \$1 trillion in information technology goods and telecommunications services achieved earlier this year and look forward to its expansion. We believe that it will be in the interests of all WTO members to secure a financial services agreement by the end of this year, on a full MFN basis, that contains significantly improved market access and national treatment commitments from a broader range of countries. We shall negotiate constructively to achieve such a result and urge our partners to join us in this effort. Similarly, we look forward to a successful completion in 1998 of the OECD negotiations on the Multilateral Agreement on Investment.

31. We restate the primacy of an open, multilateral, trading system based on the WTO. Next year's 50th anniversary of the GATT provides an occasion to reflect on what we have achieved and an opportunity to look to the future. We endorse the program of work and timetable for further trade liberalization built into the Uruguay Round agreements and elaborated by Trade Ministers at Singapore. We are committed to building the widest possible support for this process. We agreed to explore further market opening initiatives, taking into account developments in the world economy, the widening membership of the multilateral system, and important traditional trade barriers that remain. While rejecting the use of labor standards for protectionist purposes, we renew our commitment to the observance of internationally recognized core labor standards.

32. We attach a high priority to expanding the membership of the WTO, on the basis of commitments to adhere to WTO rules and to provide commercially meaningful market access. As agreed at Singapore, we also support the further integration of the least-developed countries in the trading system, through a plan of action, including, for example, providing predictable and favorable duty-free market access conditions for their products on an autonomous basis to help foster the expansion and diversification of their exports. We look to the WTO-UNCTAD-ITC Conference to enhance their capacity to benefit from increased trade and investment. We each will continue to improve, through various means, access to our markets for least-developed countries.

33. The development of electronic commerce has the potential to yield great benefits to all our citizens and enterprises. To do so, it must be able to grow in a predictable and stable environment. We have directed our officials to work with the OECD, WTO, other appropriate international organizations, and the private sector to identify opportunities to facilitate global electronic commerce, as well as the challenges it poses to ensure preservation of national security interests, consumer protections, effective tax administration and the ability to deal with criminal activities, including money laundering.

34. In Lyon we initiated an effort to standardize and simplify customs procedures. We urge our customs experts to complete their work in the next year and report prior to our next meeting on their efforts to standardize both the data required by customs and other related administrations to carry out their responsibilities and the form in which data are to be reported electronically, and to reduce data requirements to a minimum consistent with effective administration of customs responsibilities.

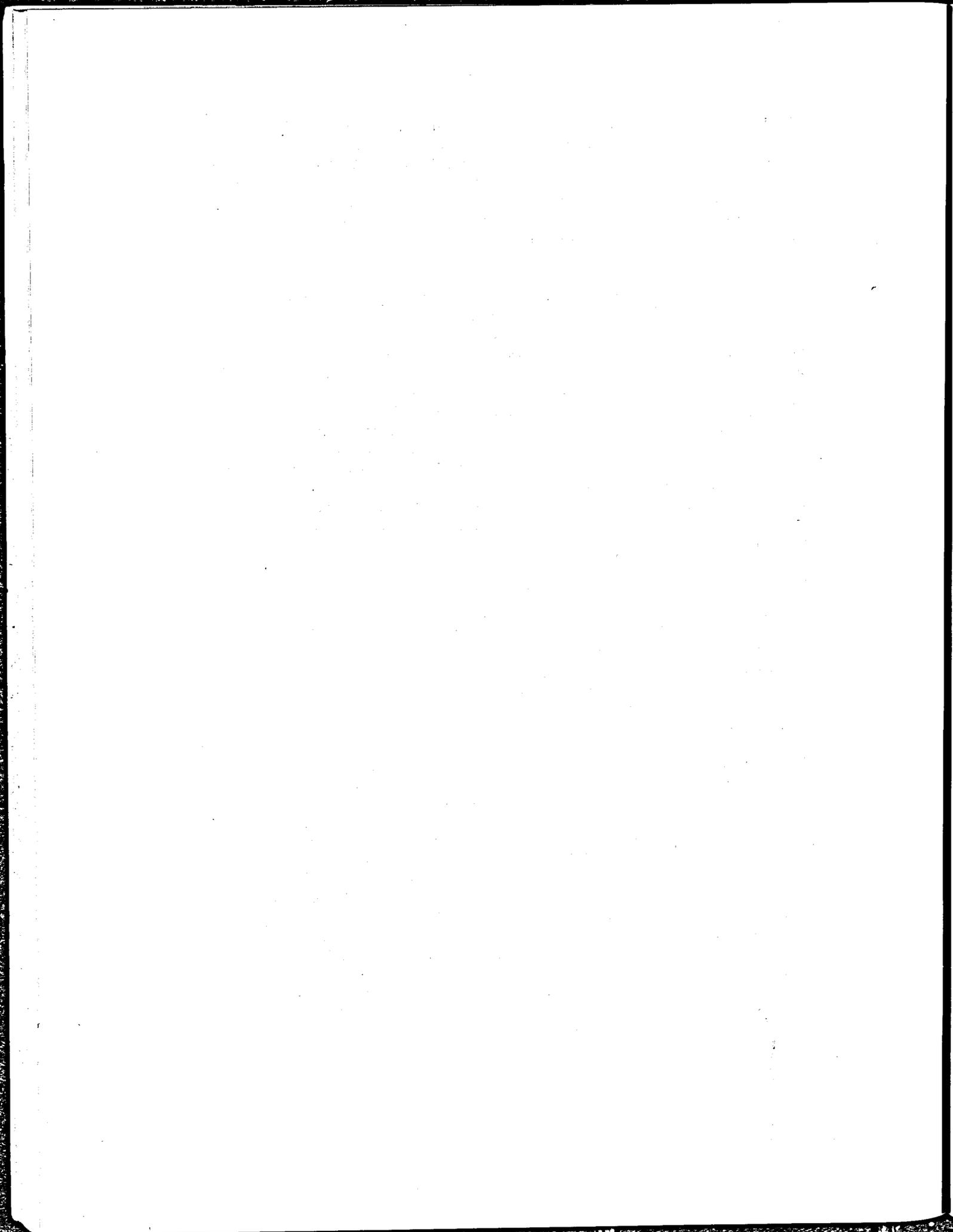
35. The globalization of national economies has increased the challenge of harmful tax competition. As stated in the Lyon communique, tax schemes aimed at attracting financial and other geographically mobile activities can create harmful tax competition between states, carrying risks of distorting trade and investment, and could lead to the erosion of national tax bases. Harmful tax competition also undermines the fairness and neutrality of the tax system. Hence we attach great importance to the work undertaken by the OECD. We hope that the OECD can produce its conclusions and recommendations on this subject in time for our consideration at next year's Summit.

Ukraine

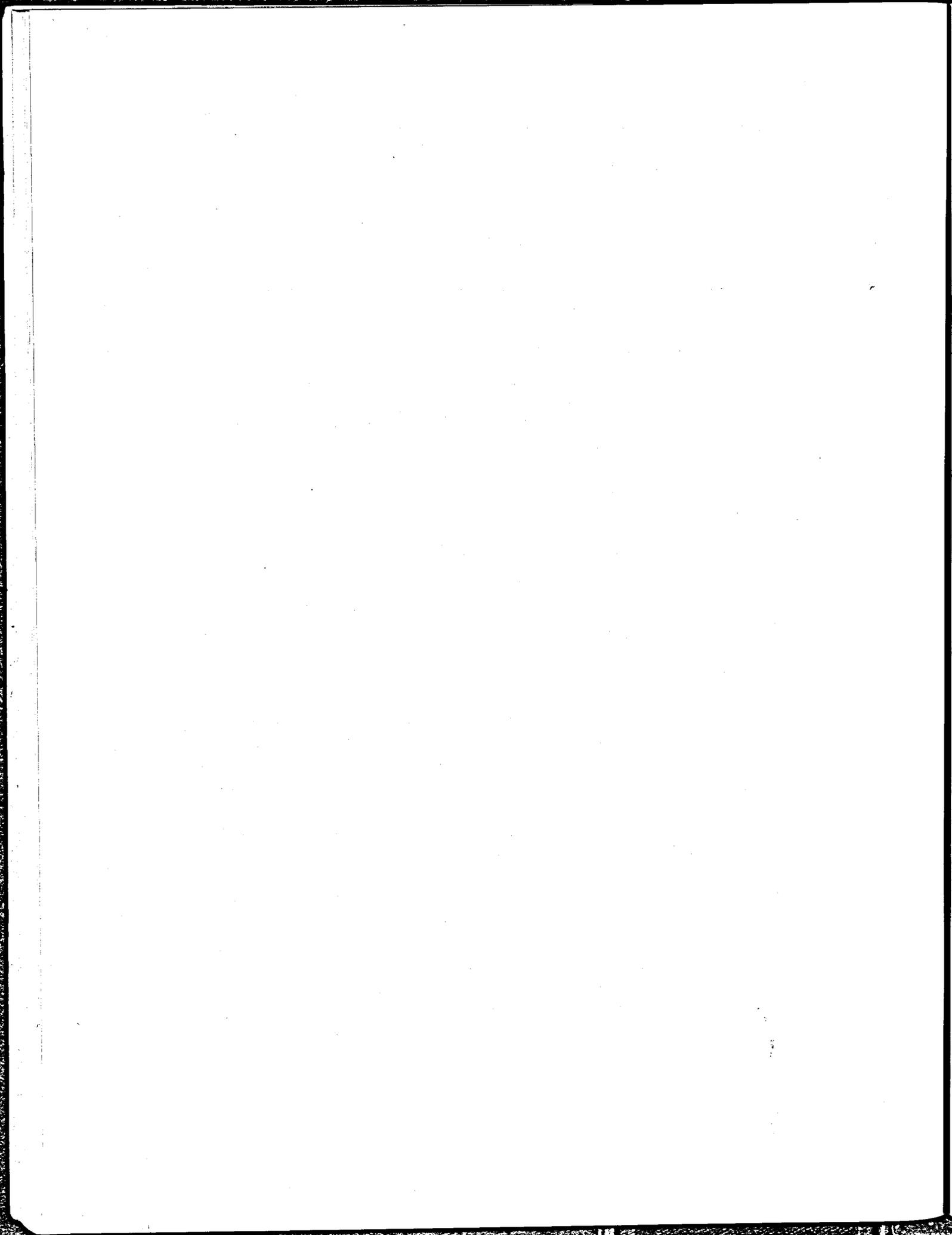
36. We encourage Ukraine to tackle the challenges of reinvigorating economic reform and creating a more welcoming environment for investors. Immediate progress on the ambitious reform plan outlined by the Ukrainian government last fall is crucial to that effort and to gaining access to the considerable financing package already available from the IFIs and the donors. Decisive steps are now needed by government to improve the legal standing and practical treatment of investors. This is key to developing the private business sector, without which reform will fail.

37. We have made significant progress in implementing the 1995 Memorandum of Understanding (MOU) with Ukraine on Chernobyl Closure. We reaffirm our commitment to assist Ukraine, within the context of the MOU, in mobilizing funds for energy projects to help meet its power needs in 2000 and beyond after Chernobyl's closure. To date, projects have been agreed totaling over \$1 billion. We call upon Ukraine to continue to undertake the reforms necessary for sustainable growth, particularly in its energy sector.

38. We agreed on the importance of securing the environmental safety of the sarcophagus covering the remains of the destroyed Chernobyl reactor. This task is inevitably beyond the resources of Ukraine alone. This is a major challenge for the international community. We have decided to add to the commitments we undertook in the MOU with Ukraine. We endorse the setting up of a multilateral funding mechanism and have agreed that the G-7 will contribute \$300 million over the lifetime of the project. We call upon concerned governments and other donors to join us at a special pledging conference this fall to ensure full implementation of this project.



Official Visits in Europe



Relations Between Canada and the United Kingdom

- Historically, Canada's relations with the United Kingdom have been very close on the political, economic and security fronts.
- The United Kingdom is a valuable dialogue partner for Canada on such foreign policy issues as NATO reform and expansion, Russia, Bosnia, and UN reform. Britain and Canada have worked closely together in the Ottawa Process to achieve a treaty leading to the abolition of anti-personnel mines. Canada works with the United Kingdom in the Commonwealth on such issues as the promotion of democracy, notably in Nigeria. Canada shares Britain's interests in the evolution of Hong Kong, which became the Special Administrative Region of China on July 1, 1997.
- At the Denver Summit in June 1997, the Canadian and British prime ministers issued a Joint Declaration charting a course for the bilateral relationship into the next century. The strategy emphasizes intensified exchanges in science and technology, in linking schools and students through the Internet, and in sharing expertise and experience in areas of public administration such as customs and law enforcement. Enhanced parliamentary links and foreign policy consultation will be complemented by increasing investment, especially in emerging technology sectors such as biotechnology.
- Traditional allies, the United Kingdom and Canada will enhance their defence collaboration under the Joint Declaration and through several important procurement programs. The Canadian Forces will add four British Upholder-class conventional submarines to their fleet, replacing their British Oberon-class subs. These will ensure extensive bilateral naval co-operation in the years ahead. The Canadian Forces have also purchased the British-Italian Cormorant helicopter for search and rescue missions.
- The United Kingdom continues to be a close ally of Canada in collective defence and security and a frequent associate in peacekeeping operations, such as in Bosnia where British and Canadian troops currently serve side by side. Britain is a strong advocate of deepening transatlantic ties between the European Union and North America, including transatlantic trade liberalization. From January to June 1998, Britain holds the presidency of the EU, which provides Canada a solid point of entry for relations with the EU.

Economic Relations

- The commercial relationship with the United Kingdom is the most extensive Canada has in Europe. More than one-quarter of Canada's exports to the European Union are sold in the United Kingdom, which is a major market for Canadian primary products, manufactured goods and services, with trends showing a steady shift toward value-added products and services.
- Bilateral merchandise trade increased by three per cent in 1997, reaching \$10.2 billion. Canadian exports to the United Kingdom for 1997 totalled \$3.8 billion, while Canadian imports increased to \$6.4 billion.
- The composition of Canadian exports to the United Kingdom has changed significantly since the beginning of the decade. Natural resources remain the most important items in Canada's export profile, with metals, minerals and forest products accounting for 46 per cent of exports to the United Kingdom. This is down from a 62 per cent share of exports in 1990. At the same time, Canadian exports of machinery have soared from \$500 million in 1990 to \$1.1 billion in 1997, a jump from 15 per cent to 28 per cent of total exports to Britain. Significant growth rates were also experienced in the chemicals, consumer products and transport equipment sectors — by 56 per cent, 43 per cent and 37 per cent, respectively. Clearly, the profile of Canadian exports to the United Kingdom is shifting from commodity trade to value-added products.
- The United Kingdom is second only to the United States as a source of foreign direct investment in Canada, accounting for eight per cent. British direct investment in Canada increased to \$15.6 billion in 1997, with two-fifths of it in finance and insurance. There are over 650 British subsidiaries in Canada.
- Canadian direct investment in the United Kingdom at the end of 1997 stood at \$21.7 billion, ranking Canada eighth as a source of investment with more than 400 firms established there. Canadian earnings from investment income in the United Kingdom, including retained earnings, were \$1.6 billion in 1996, while British earnings from investment in Canada were \$5.2 billion. Forty-five per cent of Canada's investment in Europe is in the United Kingdom.

Reopening of Canada House

- On May 13, 1998, the Queen and Canada's Prime Minister will reopen Canada House after a \$15.5 million renovation. King George V, the Queen's grandfather, presided over the original opening of Canada House in 1925.
- Canada House, on the west side of Trafalgar Square in London, has been Canada's focal point in Britain for over seven decades. It has been a diplomatic, public affairs and academic centre, and was a military headquarters during the Second World War. Most notably, Canada House has been the home for the Canadian High Commission's cultural program, including exhibitions, concerts, and film screenings.
- With its reopening, Canada House will highlight Canada's modern image as it celebrates innovation in science and technology. It will continue to profile Canada as a diverse, richly multicultural country with many visual, literary and performing artists. Canada House will enhance opportunities to promote trade and investment activity between Canada and Britain and draw attention to Canada's role on the international stage.
- Canada House will be the location for literary readings, performing arts events and showings of Canadian films. It will also host academic seminars on Canadian subjects and exhibit Canadian export products.
- In addition to the public events, several other programs will be delivered from Canada House: academic and cultural relations, passport and consular services, veterans affairs, and tourism.
- The Canadian and British prime ministers issued the Joint Declaration in June 1997 which underlined the historic and traditional ties between Canada and Britain. This declaration called for modernizing the relationship in the areas of new technologies and priorities, including youth and employability. The reopening of Canada House is part of this ongoing activity.
- The work of refurbishing and restoring Canada House began in February 1997. The restoration includes a dome, skylight, panelling, marble floors, pillars, a floor-to-ceiling ornamental screen and a majestic main door. Considerable work was also done on the exterior stonework.

- The main public features of Canada House include a cinema; a multi-purpose room and an auditorium, each with a 60-seat capacity; an art gallery and an exhibition room; the Canada House Library and a reading room; an audio room, which will showcase Canadian recording artists at three CD listening posts; and the Bell Canada Information Exchange, a state-of-the-art electronic resource centre offering public access to the Internet, e-mail services, information kiosks and a CD-ROM library.

Relations Between Canada and the European Union

- The European Union (EU) is Canada's second most important trading partner and a principal player in international political and socio-economic issues.
- Canada and the EU hold regular meetings at the prime minister and minister levels. The Canada-EU Summit is held every six months to coincide with the EU's rotating presidency. In December 1997, Canada's Prime Minister met in Ottawa with the Prime Minister of Luxembourg, who was the outgoing President of the European Council, and with the President and the Vice-President of the European Commission. In January 1998, Canada's Foreign Minister met in Ottawa with the British Foreign Secretary, who is the current Chair of the EU Council of Ministers, and with the Vice-President of the European Commission.
- A number of bilateral agreements promote political and economic co-operation between Canada and the EU. The 1976 Canada-EU Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation serves to facilitate trade and investment and to encourage various forms of industrial, research and development, and technical co-operation. The 1990 Transatlantic Declaration on EU-Canada Relations established regular high-level political consultations. The 1995 Agreement for Scientific and Technological Co-operation gives qualified Canadian and EU companies access to government-funded research and development consortiums. In 1996, the Canada-EU Action Plan set out a wide range of specific objectives in Canada-EU relations, including the drafting of a joint study on ways to remove trade barriers.
- In 1997, the EU and Canada reached two significant agreements. The Agreement on Humane Trapping Standards provides an effective framework for an industry that employs many Europeans and Canadians. The Agreement on Customs Co-operation and Mutual Assistance enhances transatlantic trade between the EU and Canada by strengthening the ability to combat fraud and building on the current, close working relationship.
- Canada and the EU have worked very closely in the Balkan region since 1992. The EU and the World Bank are co-ordinating reconstruction in the former Yugoslavia. Canada is supporting that process through humanitarian assistance, social and economic reconstruction and democracy building.

- Canada and the EU also hold regular expert-level meetings on a broad range of regional political issues of common concern which arise in other important multilateral forums such as the G-8, the Organization for Security and Cooperation in Europe, NATO and the UN.

Economic Relations

- The European Union is consistently the leading buyer of Canadian exports outside the United States. Its average share of Canada's non-U.S. exports during 1985-97 was 30 per cent. In 1997, Canada's exports to the EU amounted to \$14.4 billion, and imports \$26.8 billion. Canadian exports to the EU have grown at a long-term (1985-97) compound annual rate of 6.8 per cent, second only to the United States among the major trading partners. Value-added products such as transportation equipment and machinery constitute an increasing share of Canadian exports to the EU.
- Canadian revenues from the EU for travel, transportation and commercial and government services were \$6.7 billion in 1997. These service exports have grown at an annual rate of 8.1 per cent since 1988, and have fallen short of payments to the EU consistently by an average of \$1.8 billion over the same period, mainly in transportation services.
- Some 65 per cent of the non-U.S. foreign direct investment in Canada originates in the EU. Europe is also an important source of investment capital for Canadian companies.
- Canadian direct investment in the EU is 21 per cent of total Canadian direct investment abroad. It has grown at the rate of 15 per cent per year since 1985 and now exceeds the stock of EU direct investment in Canada.

Relations Between Canada and Slovenia

- After recognizing Slovenia's independence in 1992, Canada and Slovenia established formal diplomatic relations in January 1993.
- Since independence, Slovenia has sought membership in a number of international and regional organizations. Canada actively supports Slovenia's membership in NATO. Slovenia has made a strong case for its admission as a progressive democracy with a good record of political and economic reforms, despite the instabilities of the region. Canada was pleased to see Slovenia elected to the UN Security Council for the 1998-99 term.
- Canada and Slovenia have also been partners in international peace and security. Slovenia's Foreign Minister came to Ottawa and signed the Dec. 3, 1997, Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction. Both Canada and Slovenia participate in NATO's Peace Stabilization Force in Bosnia-Herzegovina.
- The Slovenian Prime Minister visited Canada in May 1996 and has met with the Canadian Prime Minister on a number of other occasions, most recently in New York in June 1997. The Prime Minister's visit to Ljubljana in May 1998 will be the first visit to Slovenia by a Canadian prime minister.

Economic Relations

- Slovenia is Canada's most important trading partner among the countries of the former Yugoslavia. Canadian exports to Slovenia in 1997 totalled \$30.8 million, and imports, \$41.8 million. Major Canadian exports to Slovenia include food products, lumber and aircraft. Major Canadian imports include sports equipment, machine parts and lighting fixtures.
- Canadian and Slovenian partners have signed a number of significant business deals. The Slovenian carrier, Adria Airways, has purchased two Canadair regional aircraft from Bombardier of Montreal. CAE Electronics Ltd. of Montreal will supply a simulator to train the Krsko nuclear plant personnel in power station management and control.

SLOVENIA

Capital: Ljubljana

GEODATA

Area

20,256 km²

Population

1.97 million (July 1997 est.)

Population growth rate

-0.06% (1997 est.)

Official language

Slovenian

Major religious groups

Roman Catholic (70.8%), Lutheran (1%),
Muslim (1%)



POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Democratic institutions

National Assembly and National Council

Leaders

President Milan Kucan

Prime Minister Janez Drnovsek

Minister of Foreign Affairs

Boris Frlec

Minister of Finance

Mitja Gaspari

UN Human Development Index (1997)

Slovenia ranks 35th among 175 countries

Unemployment rate

7.1% (1997)

Main exports

Machinery and transport equipment, intermediate
manufactured goods, chemicals

Main imports

Machinery and transport equipment, intermediate
manufactured goods, chemicals

Main exports to Canada

\$41.8 million (1997), including sports equipment,
machine parts, lighting

Main imports from Canada

\$30.8 million (1997), including food products,
lumber, aircraft

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$18.6 billion US (1997 est.)

Real GDP growth rate

3.7% (1997 est.)

Inflation rate

9.2% (1997)

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Susan Cartwright

The Canadian Embassy

Budakeszi ut. 32

1121 Budapest, Hungary

Phone: (011 36 1) 275-1200

Fax: (011 36 1) 275-1210

Milan Kucan

President of Slovenia

Milan Kucan was born in Slovenia in 1941, graduated from the faculty of law at Ljubljana University in 1971, and began his political career that same year with the drafting of constitutional amendments.

In 1978, Mr. Kucan became President of the Slovenian Republic Assembly, and from 1982 to 1986 he represented Slovenia in the Yugoslav Federation. On his return to Ljubljana in 1986, he became President of the League of Communists of Slovenia. In 1990, in the first multi-party elections since 1945, Mr. Kucan became President of the presidency of Slovenia (within the Yugoslav federation), a position he held until the process leading to independence began.

Milan Kucan became the first President of Slovenia in 1992, following Slovenia's independence from Yugoslavia in 1991. He was re-elected in November 1997 for a second five-year term.

Mr. Kucan is married and has two daughters.

Relations Between Canada and Bosnia-Herzegovina

- Canada recognized Bosnia-Herzegovina on April 8, 1992, after it had declared independence from Yugoslavia in March. Diplomatic relations between Canada and Bosnia-Herzegovina were established on Dec. 15, 1995, following the signing of a peace agreement in Dayton, Ohio. The agreement established a unified state consisting of two entities: the Muslim-Croat Federation and the Serb Republic.
- The Canadian embassy in Sarajevo was opened on April 10, 1996, during a visit by Canada's Foreign Affairs Minister, who returned to the country in March 1998. Other Canadian ministers who have visited Bosnia-Herzegovina include the Minister for International Cooperation and Minister responsible for Francophonie in March 1998 and the Minister of National Defence.
- During the 1992-95 conflict, up to 2,400 Canadian Forces personnel were deployed at any one time as a part of the United Nations peacekeeping mission in the former Yugoslavia. Currently, Canada has a contingent of 1,200 troops as part of the NATO-led Stabilization Force that is implementing the military aspects of the Dayton peace agreement and assisting with civil action.
- Canada's military in Bosnia-Herzegovina provided an invaluable contribution in delivering urgent humanitarian relief. For example, the airport in Sarajevo, which was closed during the fighting, was secured and opened by Canadian troops. Throughout an international airlift to the city from 1992 to 1996, Canadian Forces Hercules transport aircraft conducted 1,849 relief flights transporting 12,650 passengers and more than 26,400 tonnes of food and medical supplies to the besieged city.
- Canada participates fully in international efforts to ensure a lasting peace in the area and provide relief to the victims of the conflict. This is driven by Canada's desire to maintain international peace and security, its engagement in European security, and its commitment to multilateral peacekeeping. The effort also reflects a need for contacts between communities, a concern with humanitarian issues, and a strong commitment to peacebuilding and the protection of human rights.
- Canada has strongly supported the Reconstruction Program for Bosnia-Herzegovina, which has \$5.1 billion US in funding and is co-ordinated by the World Bank and the European Commission. Canada has pledged

\$70.25 million for reconstruction during 1996-98. This amount has been committed and over \$65 million has already been disbursed. It is in addition to Canada's \$65 million in humanitarian aid provided during the conflict.

- Canada's policy framework called for an initial focus on humanitarian relief, followed by support for the development of a democratic society, social renewal and support for economic reconstruction. Canada's Reconstruction Assistance Program, funded and managed largely by Canadian International Development Agency (CIDA) resources, is available to all parties to the former conflict, provided they comply with the provisions of the Dayton peace agreement.

Emergency Humanitarian Assistance

- By April 1996, Canada had provided some \$17.2 million in humanitarian relief for refugees and displaced persons, primarily through UN agencies, Red Cross societies and Canadian non-governmental organizations.
- This assistance includes a \$1-million contribution for the Shelter Materials Trust Fund of the UN High Commission for Refugees. In addition, Canadian support was extended to MAP International of Canada which arranged for the donation of some \$2.4 million of selected pharmaceuticals by the Pharmaceutical Manufacturers Association of Canada and shipment to Bosnia-Herzegovina by National Defence.

Social and Economic Reconstruction

- Nearly two-thirds of Canada's assistance supports the economic and social sector priorities identified in the three- to four-year program defined by the World Bank and European Commission. This includes a \$10-million contribution to power-sector rehabilitation in partnership with Japan and the United Kingdom and \$6 million in direct co-financing for the Emergency Recovery and Land Mine Clearance projects sponsored by the World Bank.
- Through the Reconstruction Assistance Program, over \$1 million has been provided to Canadian Forces to undertake small-scale reconstruction projects and to support non-governmental organizations in their areas of operation. To generate local employment and a sense of fair business practices, work is awarded, whenever possible, to local contractors and on a competitive basis.
- Canadian Forces have rebuilt or repaired roofs, water, electrical and sanitary installations and shell holes in schools and health clinics. In some cases, Canada supplied medical equipment and spare parts for washers and dryers so hospitals could serve tens of thousands of people.

- Two major Canadian agencies are active in social rehabilitation. CARE Canada's projects target the elderly and the most vulnerable war-affected families. Working through the Muslim-Croat Federation's Ministry of Health and the universities of Sarajevo, Tuzla and Mostar, Queen's University is helping with health sector reform through a project to establish family medicine as the foundation of primary health care. Queen's University is also leading the community-based rehabilitation component of the World Bank's War Victims Rehabilitation project. As well, Canada is helping to repair the war-damaged premises of the medical faculty at the University of Sarajevo with work carried out under the supervision of Canadian military engineers serving with the NATO-led Stabilization Force.
- The Canadian embassy in Sarajevo has a budget for rapid responses to local reconstruction priorities.

Democracy Building

- The development of democratic institutions must go hand in hand with the reconstruction of the economy. One way that Canada has supported democracy building is through international organizations working with civilians.
- A significant portion of Canada's assistance in democracy building has been provided through support to the office responsible for the civilian aspects of the Dayton peace agreement and for the mandate of the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE), particularly with respect to its role in organizing elections in Bosnia-Herzegovina.
- Within days of the signing of the peace agreement in Dayton, Canada's assistant chief electoral officer was invited to participate in a small international experts advisory group formed to establish the technical and financial requirements for the elections.
- Canadians worked on the preparations for the September 1996 national elections, and six Canadians helped prepare for the September 1997 municipal and the November 1997 national assembly elections. A large number of Canadian experts were also assigned to senior management positions, including deputy chair of the Provisional Elections Commission. Other Canadians were engaged directly by the UN Volunteers Program to help supervise voter registration and the local elections preparations at the polling station level.
- Since early 1996, a Canadian has served as deputy head of mission, responsible for human rights at the OSCE mission in Sarajevo, and other Canadians have served in the Human Rights Co-ordination Centre at the

Office of the High Representative and as deputy to the national ombudsman. Canada has also provided financial support for the Bosnian Human Rights Commission and for the Commission for Real Property Claims of Refugees and Displaced Persons.

- Canada helps finance the War Crimes Tribunal through its assessed contribution to the United Nations budget. In addition, Canada has voluntarily contributed about \$1.8 million, including \$600,000 for exhuming mass graves and building additional courtrooms. Canada's earlier contributions helped the tribunal establish a process for reviewing individual cases and ensure that arrests of suspected war criminals are consistent with international legal standards.
- Canadians appointed to the International Criminal Tribunal in The Hague include the chief prosecutor, a member of the appellate chamber, and the chief international legal adviser to the prosecutor. Canadians also work for the tribunal in other capacities.
- Canada supports the Open Broadcast Network through direct funding, training undertaken by experts from Radio-Canada, and the assignment of a media training co-ordinator to work in Bosnia-Herzegovina. Additional funds are being provided to the public information media campaign of the Office of the High Representative in an effort to increase the information flow on the peace process.
- Canada has provided funds and RCMP officers to the International Police Task Force and has financially supported the UN High Commissioner for Human Rights.

Anti-Personnel Mines

- Canada's objective is to work with national authorities and the international community, including non-governmental organizations and donor countries, to substantially reduce within five years the risk posed by anti-personnel mines to the people of Bosnia-Herzegovina.
- Through CIDA's Reconstruction Assistance Program, Canada has provided \$1 million to fund the entire mine awareness component of the World Bank's Land Mines Clearance Project.
- Canada provided \$500,000 through the UN for the Mine Action Centre in Bosnia-Herzegovina. In response to a request from the UN Department of Humanitarian Affairs, Canada also provided experts from the Defence Research Establishment in Suffield, Alberta, to field test hand-held detection equipment. In addition, six military officers were assigned to the Mine

Action Centre to "train the trainers" for six months in 1997. Military personnel were seconded again in January 1998 to work with the centre when it was turned over to the Bosnian government.

- In March 1998, Canada announced that it will spend up to \$10 million over five years to support a mine action program, initially in the northwestern part of Bosnia-Herzegovina where the Canadian peacekeeping contingent is stationed.
- This program, the first to come from the \$100-million Canadian Landmines Fund announced in December 1997, was designed with co-operation in mind. Under the program's adopt-a-team concept, Canada will encourage other nations and organizations to provide technical support to local mine-clearance teams. It costs \$500,000 a year to keep 30-person teams at work.

BOSNIA-HERZEGOVINA

Capital: Sarajevo

GEODATA

Area

57,129 km²

Population

4.36 million (1991)

Official language

Serbo-Croatian

Major religious groups

Muslim (43.7%), Eastern Orthodox (31.4%),
Roman Catholic (17.3%)

POLITICAL DATA

Political system

The Dayton peace agreement established Bosnia-Herzegovina as a unified state consisting of two entities: the Muslim-Croat Federation and the Serb Republic. The central government is responsible for foreign policy; international trade policy; customs policy; monetary policy; immigration and refugees; international law enforcement; international communications and air traffic control. There is a central parliament with an upper and lower house. Each entity also has its own legislature.

Leaders

Collective presidency with three members:

Alija Izetbegovic
Momcilo Krajsnik
Kresimir Zubak

UN Human Development Index (1997)

Bosnia-Herzegovina is not listed in 1997

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$3.3 billion US (1996 est.)

Real GDP growth rate

50% (1996 est.)



Main exports and imports

The majority of industrial infrastructure was destroyed between 1992 and 1996; 75% of population depends on humanitarian aid. As a result, Bosnia-Herzegovina is a heavy importer of all products and a negligible exporter.

Main exports to Canada

\$267,000 (1997), including perfume, orange juice, nuts and bolts

Main imports from Canada

\$766,000 (1997), including heavy trucks, food, building materials

Canadian official development assistance

\$100 million (1991-1997)

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Serge Marcoux
The Canadian Embassy
Logavina 3B
71000 Sarajevo, Bosnia-Herzegovina
Phone: (011-387-71) 447-900
Fax: (011-387-71) 447-901

Presidency of Bosnia-Herzegovina

Alija Izetbegovic, Chairman

Born in Bosanski Samac on Aug. 8, 1925, Alija Izetbegovic obtained a degree in agronomy in 1960 and graduated from Sarajevo University law school. He was a legal advisor with various companies in Sarajevo.

Mr. Izetbegovic was elected President of the presidency of Bosnia-Herzegovina in 1990 and again in 1991. He continued to serve as President throughout the conflict following the breakup of the former Yugoslavia. Following the signing of the Dayton peace agreement in 1995 and subsequent voting in 1996, Mr. Izetbegovic was elected to the collective presidency and currently serves as Chairman.

Momcilo Krajsnik, Member

Born in Sarajevo on Jan. 20, 1945, Momcilo Krajsnik graduated from the School of Economy in Sarajevo with a master's degree. He worked with Energoinvest Company Sarajevo, from 1968 to 1991, first as the office services director and later as a vice president. In 1992, he was elected President of the National Assembly of the self-proclaimed Republika Srpska. In September 1996 elections, Mr. Krajsnik was elected a member of the collective presidency of Bosnia-Herzegovina.

Kresimir Zubak, Member

Born in the village of Prisada near Dobož on Nov. 29, 1947, Kresimir Zubak graduated from the University of Sarajevo law school and rose from deputy district attorney to president of a district court in Dobož.

From 1980 to 1984, Mr. Zubak was vice-secretary in the Bosnia-Herzegovina Ministry of Justice, and from 1984 to 1992, he was the president of the High Court in Dobož. In October 1992, Mr. Zubak was named Vice President of the self-proclaimed Croat Republic of Herzeg-Bosnia, and in 1994 he was appointed President. On May 31, 1994, Mr. Zubak became the first President of the Federation of Bosnia-Herzegovina. Following elections in September 1996, Mr. Zubak became a member of the collective presidency of Bosnia-Herzegovina.

Relations Between Canada and Italy

- Canada and Italy have developed numerous ties in industry, business and culture. Canada is home to over 1.5 million people of Italian descent.
- Canada and Italy work together as members of the United Nations, the North Atlantic Treaty Organization, the G-8, the World Trade Organization, the Organisation for Economic Co-operation and Development, and the European Bank for Reconstruction and Development. Canada and Italy co-operate in UN peacekeeping missions and support the need for reform of the UN Security Council.
- There have been many high-level visits between Canadian and Italian leaders over the years. Recent bilateral contacts include the visit by Canada's Prime Minister to Rome for a transatlantic summit in June 1996; the Italian President's visit to Canada in June 1997 to mark the 500th anniversary of Cabot's voyage to Newfoundland; the April 1997 visit of Canada's Minister for International Trade to Rome and Milan; and visits in fall 1997 by the Canadian ministers of National Defence, of Canadian Heritage and of Public Works and Government Services.
- Canada and Italy share strong arms-control and non-proliferation positions. In Ottawa on Dec. 3, 1997, Italy's Foreign Minister signed the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction.
- The ties between Canada and Italy are demonstrated in many ways. Aside from tourism, there is the growing success enjoyed by Canadian artists, musicians, authors, and filmmakers in the Italian cultural marketplace. The growth of Canadian studies in Italy and other bilateral academic contacts also are noteworthy. New ways are being considered for increasing contacts between Canadian and Italian parliamentarians.

Economic Relations

- Italy is Canada's ninth largest trading partner and 12th largest export market. Canada's exports to Italy in 1997 amounted to \$1.5 billion, while Italian exports to Canada were \$3.1 billion.

- The Canadian decision to purchase 15 Cormorant search and rescue helicopters from the Italian-British Agusta-Westland consortium will intensify future collaboration between Agusta and the Canadian aerospace industry. Greater activity is anticipated between the two countries in this strategic high-tech sector, in turn leading to new opportunities for the Canadian aerospace industry in Italy.
- Canada provides semi-processed materials for Italy's manufacturing industries and serves as a market for Italy's finished products and consumer goods. Examples of this include Canadian durum wheat used in Italian pasta, Canadian hides and skins in Italian footwear and other leather goods, Canadian wood in Italian furniture, and Canadian wood pulp in Italian fine papers.
- Canadian investment in Italy was \$744 million in 1997 while Italian investment in Canada was \$327 million. The acquisition of Beatrice Foods Canada and the subsequent purchase of Ault Foods by Italy's agri-food multinational Parmalat are expected to bring Italy's foreign direct investment in Canada to about \$1.3 billion. The most promising sectors for Italian investors in Canada include machine tools, furniture and wood and machinery for paper and wood working.
- Alcan Aluminium, Seagram Company, Bata Industries and John Labatt are among 25 major Canadian companies that have invested in Italy. About 50 major Italian companies have established a presence in Canada. These include Italcementi, Montedison, Olivetti, Pirelli, Eltag Baily, and Banca Commerciale Italiana.

Notes

Notes